

Ventilabis eos  
& ventus tollet



3 1761 03988 6296









HISTOIRE

DE

BEAUMARCHAIS

L'auteur et les éditeurs se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en février 1888.

HISTOIRE  
DE  
BEAUMARCHAIS

PAR

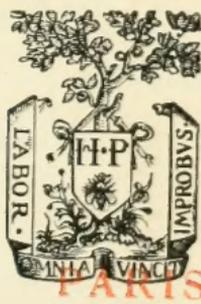
GUDIN DE LA BRENELLERIE

MÉMOIRES INÉDITS

PUBLIÉS SUR LES MANUSCRITS ORIGINAUX

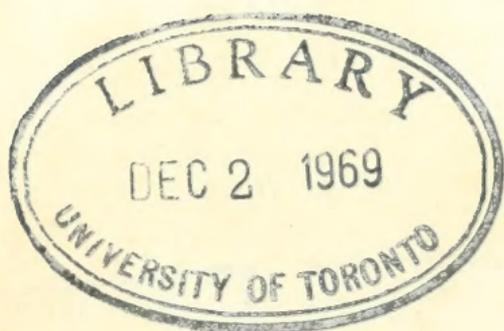
PAR

MAURICE TOURNEUX



LIBRAIRIE PLON  
E. PLON, NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS  
10, RUE GARANCIÈRE

—  
1888



PLQ

1956

68

## NOTICE PRÉLIMINAIRE

Publiés aujourd'hui seulement dans leur intégrité, les *Mémoires sur Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, pour servir à l'histoire littéraire, commerciale et politique de son temps*, — tel est le titre du manuscrit primitif (1), — n'ont été connus jusqu'à présent que par de courts extraits de M. de Loménie. De tous ceux qui, depuis, se sont occupés de Beaumarchais, les uns, comme MM. d'Heylli et

---

(1) Ce manuscrit, porté sous le numéro 1908 des nouvelles acquisitions françaises de la Bibliothèque nationale, n'a été constitué que le 5 décembre 1870 et relié en 1871. C'est un in-quarto de 423 pages, plus diverses pages marquées *bis* et *ter*, d'une écriture très-raturée et souvent peu lisible. La mise au net, conservée par les descendants de Beaumarchais, est intitulée : *Histoire... pour servir*, etc.; elle a, de plus, cette épigraphe :

Calculus immittem demittitur ater in urnam  
Quæ simul effudit numerandos versa lapillos,  
Omnibus e nigro color est mutatus in album.

OVIDE, *Metam.*, l. XV

Gudin l'a traduite ainsi :

Les juges s'assemblent et, l'urne étant placée,  
Les boules qu'on y met, toutes de marbre noir,  
De sauver l'accusé ne laissent plus l'espoir ;  
Mais quand, pour les compter, on prend l'urne, on la penche,  
Elles roulent, tout change et leur couleur est blanche.

de Marescot (1), ont tout à fait ignoré ces *Mémoires*; les autres, comme Ed. Fournier (2), ne les ont cités que de seconde main. Seul, un érudit allemand, M. le Dr Anton Bettelheim, a pu récemment consulter la copie que je lui avais communiquée, et le brouillon autographe de la Bibliothèque nationale (3). Il ne sera donc pas inutile de dire ici comment et pourquoi ce livre voit si tardivement le jour.

En 1801, un libraire, nommé Michel, annonça le projet d'éditer une *Vie privée de Beaumarchais*, dont tout aussitôt sa veuve s'émut. J'ignore en quels termes elle en prévint Gudin, mais la réponse de celui-ci nous éclaire suffisamment sur ses intentions. « Vous n'avez pas douté un instant, mon aimable amie, lui écrivait-il le 21 frimaire an X (12 novembre 1801), que je ne fusse tout prêt à défendre la mémoire de mon ami, et à écrire tout ce qui peut intéresser au sujet de sa vie publique et privée. Il ne s'agit que de rassembler les papiers qui peuvent me fournir les documents nécessaires, me fournir les époques, les dates, et me rappeler une foule de faits... Avez-vous un libraire pour im-

---

(1) *Théâtre complet de Beaumarchais*. Réimpression des éditions princeps avec les variantes des manuscrits originaux publiés pour la première fois. *Académie des Bibliophiles*, 1869-1875, 4 vol. in-8°.

(2) *Œuvres complètes*, nouvelle édition augmentée de quatre pièces de théâtre et de documents divers inédits, avec une introduction. Laplace, Sanchez et C<sup>ie</sup>, 1875, gr. in-8°.

(3) *Beaumarchais, Eine biographie*. Francfort-sur-le-Mein, Rütter et Loening, 1886, in-8°.

primer ses œuvres? Nous aurons tout le temps d'écrire la vie de l'auteur, pendant qu'on imprimera son théâtre. Il faut seulement se hâter d'en rassembler les matériaux... » Bien qu'il alléguât la nécessité de terminer son « grand ouvrage » (sa fameuse *Histoire de France*, restée inédite et inachevée), avant de se mettre à l'œuvre, il renouvelait ses offres de service un mois plus tard. Framery, dont l'amitié veillait aussi fidèlement sur la mémoire de Beaumarchais que sur ses intérêts matériels, écrivait en même temps à madame de Beaumarchais : « Si dans un temps où l'on exécutera l'édition projetée, on y joint des *Mémoires*, il conviendra qu'ils soient faits avec beaucoup de circonspection et de modération... (1) » Michel, ou son plumitif, Cousin d'Avalon, n'y mit pas tant de scrupules, car la *Vie* annoncée parut quelques mois plus tard (2), tandis que l'édition des *Œuvres* ne fut distribuée

---

(1) Ces lettres de Gudin et de Framery m'ont été communiquées par M. E. Lintilhac; voir plus loin.

(2) *Vie privée, politique et littéraire de Beaumarchais, suivie d'anecdotes, bons mots, reparties, satires, épigrammes et autres pièces propres à faire connaître le caractère et l'esprit de cet homme célèbre et singulier.* Paris, Michel, an X-1802, in-12, 2 ff, x-247 p. Portrait (d'un bon tirage) gravé par J. Leroy, d'après Cochin. Ce volume, devenu assez rare, semble n'avoir point passé par les mains de Quérard, et il ne figure pas au catalogue de la Bibliothèque nationale; il a été réimprimé, avec additions et suppressions, sous le titre suivant : *Beaumarchaisiana, ou Recueil d'anecdotes.... et autres pièces peu connues de Caron de Beaumarchais, avec des notes et éclaircissements précédés de la vie de l'auteur*, par COUSIN D'AVALON. Paris, J. M. Davi et Locard, 1812, in-18, 140 p. Portrait (médiocre) gravé par Compagnie.

aux souscripteurs qu'en 1809. Le travail de Gudin était certainement rédigé alors, mais il dut se contenter d'en extraire une réponse aux critiques de la *Folle journée* et du type même de Figaro. M. de Loménie avance que certains passages, où Gudin, vieux philosophe du dix-huitième siècle, montrait trop qu'il n'avait « rien appris et rien oublié », auraient alarmé madame de Beaumarchais, et que c'est là le véritable motif de cette suppression. Avec une déférence véritablement touchante, Gudin accomplit le plus dur sacrifice peut-être qu'on puisse exiger d'un écrivain, et le manuscrit rentra dans ses cartons. La mise au net, restée entre les mains de madame de Beaumarchais, fut retrouvée en 1850 par M. de Loménie; elle ne lui fut certainement pas aussi inutile qu'il a bien voulu le dire lorsqu'il tira des papiers accumulés dans la mansarde de la rue du Pas de la Mule l'un des meilleurs livres d'histoire littéraire de notre temps.

La nuit éternelle semblait donc devoir à jamais ensevelir les *testimonia* de Gudin, mais ce n'est pas au dix-neuvième siècle qu'on pourrait encore s'étonner du destin des livres, et surtout des livres inédits. Vers 1855, M. Émile Mabille, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque, retrouva, dans les résidus qui ont constitué depuis le fonds des nouvelles acquisitions, la minute de Gudin déposée par sa veuve, en même temps que des fragments de son *Histoire de France* (1). M. Mabille entreprit de la déchiffrer sous ses surcharges et ses

---

(1) Fr. nouv. acq. 4468-4472. D'autres manuscrits sont

ratures, tandis que M. Lorédan Larchey se proposait de l'annoter; mais le temps était dur aux publications de ce genre, et bien qu'annoncée dix ans après au verso des *Souvenirs* du président Bouhier, la *Vie de Beaumarchais* ne devait pas, cette fois encore, sortir des limbes. En 1877, j'acquis du père de M. Mabile (mort en 1874) la copie qui a servi à l'impression du présent volume. M. Larchey voulut bien signaler l'intérêt de ce document à la maison qui le publie enfin aujourd'hui, et je suis heureux de reconnaître ici son parrainage.

Peu s'en est fallu d'ailleurs que ce livre si longtemps déshérité ne trouvât cette fois non pas un, mais deux éditeurs. Pendant que j'en établissais l'annotation, un jeune et brillant universitaire, M. Eugène Lintilhac, sollicitait et obtenait de la famille de Beaumarchais l'autorisation de fouiller à nouveau les liasses et les cartons dont M. de Loménie s'était jadis servi. La récolte a dépassé ses espérances, et la thèse qu'il soutiendra prochainement en Sorbonne rajeunira sur plus d'un point un sujet en apparence rebattu (1). Au cours de ses recherches, M. Lintilhac avait mis la main sur la copie des *Mémoires* de Gudin, et il avait fait exécuter une transcription rigoureuse respectant, sans

---

conservés à l'Arsenal (n<sup>os</sup> 7531-7541). Ce sont des extraits de lectures, des copies de lettres de Beaumarchais employées ici ou dans l'édition de 1809, des fragments des *Contes* de l'auteur ou de ses travaux littéraires et historiques, enfin des papiers d'affaires sans intérêt.

(1) Cette thèse aura pour titre : *Beaumarchais et ses œuvres, précis de sa vie et histoire de son esprit, d'après des documents inédits.*

s'y tromper, jusqu'aux erreurs du copiste. Il se proposait, lui aussi, de rendre à Gudin le service qu'il attendait depuis si longtemps; mais en apprenant que j'allais imprimer ces *Mémoires*, il voulut bien m'offrir de me communiquer sa copie, préférable, à certains égards, au manuscrit sur lequel M. Mabille avait travaillé. Je n'ai pas besoin de dire avec quel empressement j'acceptai, et l'on s'apercevra sans peine combien la présente publication y aura gagné. J'ai collationné les deux textes, et j'ai pu constater ainsi des suppressions et des additions signalées dans les notes comme provenant du *ms. L.*, puisqu'il a servi tour à tour à M. de Loménie et à M. Lintilhac. Grâce à celui-ci, Gudin, on le voit, aura été traité comme un véritable classique, et, s'il revenait au monde, sa modestie en serait quelque peu surprise.

Nous avons affaire ici, en effet, à une étoile de seconde grandeur, ou plutôt, — pour continuer une métaphore dont le chantre de l'*Astronomie* ne s'ofusquerait pas, — à l'humble satellite d'une planète singulièrement mobile et lumineuse. En un mot, Gudin a été avant tout pour ses contemporains l'ami de Beaumarchais; il a bravé en son honneur les foudres du grand Conseil et subi un emprisonnement au Temple; il l'a défendu pied à pied contre La Harpe et ses critiques; il a donné de ses *Œuvres* une édition que l'on consulte encore, et, s'il renaît aujourd'hui, c'est à Beaumarchais seul qu'il le doit.

Les grandes amitiés et les grandes amours  
Sont chaînes que le temps rive sur son enclume,

---

a dit un poëte cher aux délicats (1). Gudin reçoit aujourd'hui le prix de son dévouement infatigable, et cette immortalité, qui en vaut bien une autre, est la seule à laquelle il puisse prétendre.

Il ne faudrait pas cependant le rabaisser outre mesure, ni demander, comme feu M. Mary Lafon lorsqu'il lança contre Beaumarchais la plus burlesque des accusations : « Qu'est-ce que Gudin ? » Gudin a tenu un rang honorable parmi les gens de lettres de son temps ; il a connu, comme eux, les succès académiques, et aussi les chutes « dans les règles » que le dix-huitième siècle infligeait volontiers aux tragédies dont on l'accablait. Plus heureux en cela que beaucoup d'entre eux, il a pu voir l'un de ses vers courir le monde, trop souvent travesti, il est vrai, mais répété de bouche en bouche (2) ; il a fait partie, en qualité de correspondant, de la première génération de l'Institut ; enfin, si nous en

---

(1) M. Gustave Levavasseur.

(2) Il s'agit du vers dont il caractérisait Henri IV dans l'*Eloge de Voltaire*, que l'Académie française avait mis au concours en 1779, et pour lequel, au mépris de ses règlements, elle décerna le prix à La Harpe, l'un de ses membres :

Seul roi de qui le pauvre ait gardé la mémoire.

On le cite le plus souvent sous cette forme :

*Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire.*

Édouard Fournier l'avait ainsi donné dans la première édition de l'*Esprit des autres* ; il l'a rectifié depuis, sur la réclamation d'Émile Deschamps qui, tout enfant, s'était fait reprendre par Gudin lui-même. Voir aussi une note de M. Tamizey de Larroque, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, VII (1874), col. 487.

voulions croire un critique dont l'ignorance égalait Paplomb, il nous faudrait saluer en lui le véritable auteur du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro!*

Né à Paris, le 6 juin 1738, Paul-Philippe Gudin de la Brenellerie était, comme Beaumarchais, fils d'un horloger distingué; mais cette conformité d'origines ne fut pour rien dans leur liaison relativement tardive. Bien que M. Eugène Ritter, le savant doyen de l'Université de Genève, pour qui les recherches généalogiques ne sont qu'un jeu où il est passé maître, n'ait pu déterminer quels liens rattachaient Jacques Gudin au pays de Vaud, il n'en appert pas moins de ses fouilles qu'en 1763 sa veuve, Henriette Gudin, née Lenoir, vendait au prix de seize mille livres, argent de France, un domaine situé à Céligny, sur les bords du lac, et qu'elle agissait tant en son nom qu'en celui de ses enfants : Jacques-Jérôme, domicilié à Paris, âgé de trente ans passés (1); Paul-Philippe (c'est le nôtre); Philippe-Jean Gudin de la Ferlière (le futur caissier de Beaumarchais), qu'on a souvent confondu avec le précédent, et Marie-Henriette Gudin, tous trois mineurs, mais émancipés d'âge, suivant lettres obtenues à la chancellerie du Palais, le 18 janvier 1755. La mère et les enfants demeuraient alors quai des Orfèvres, et c'est encore là que nous retrouverons Gudin quinze ans plus tard, lors de sa mémorable collision avec le duc de Chaulnes.

---

(1) C'est lui qui reprit l'atelier paternel. J'ignorais cette particularité, lorsque la note 5 de la page 6 a été imprimée.

Par contre, M. Ritter n'a pu déterminer la date et la durée du séjour de Paul-Philippe à Genève, où, selon sa veuve, il aurait commencé des études théologiques. Son nom ne figure ni au *Livre du recteur*, ni aux autres répertoires spéciaux. Il n'en faut pas moins accepter pour vraisemblable ce séjour dont le résultat le plus clair fut le pèlerinage obligatoire de Ferney. Voltaire accueillit son timide admirateur avec bienveillance, et le dissuada vivement de suivre la carrière des lettres : c'est peut-être de tous les conseils celui qu'on donne le plus volontiers et qu'on écoute le moins ; Gudin subit la loi commune. Revenu à Paris, il obtint de la tendresse maternelle qu'elle le laissât libre de satisfaire ses goûts. Quinze cents livres de rente, que ses économies et un petit héritage portèrent plus tard à quatre mille, assuraient, en ces temps bienheureux, l'indépendance du futur écrivain. A parler net, ses travaux ne semblent pas avoir beaucoup grossi ce mince pécule. Sa première tragédie, *Clytemnestre, ou la Mort d'Agamemnon*, présentée à la Comédie française en 1760 (il avait vingt-deux ans), fut poliment accueillie par les deux illustres rivales, mademoiselle Dumesnil et mademoiselle Clairon ; mais l'absence d'un premier sujet pour le troisième des rôles de femmes que comportait la pièce, servit de prétexte à un ajournement indéfini. La bruyante retraite de mademoiselle Clairon, en 1765, acheva d'enlever tout espoir à l'auteur. La seconde tragédie de Gudin : *Lothaire et Valrade, ou le Royaume en interdit*, fut du moins imprimée, mais son destin ne fut pas meilleur, à beaucoup près. Sortie des presses de Genève, elle fut, paraît-

---

il, jouée à Berlin, brûlée solennellement à Rome par les « moines inquisiteurs », le 28 septembre 1768, et réimprimée plusieurs fois, d'abord sans l'aveu de l'auteur, puis par ses soins en 1777. C'était moins un drame qu'une thèse, puisqu'il y avait mis en scène la question du divorce, non pas toutefois au point de vue où notre époque l'a étudiée, son épigraphe le dit assez :

C'est la cause des Rois que j'ai voulu défendre.

Plus tard, il y ajouta une scène où il discutait les avantages et les inconvénients de cette réforme. L'ouvrage prenait ainsi un caractère d'actualité qui séduisit un instant les comédiens au début de la Révolution ; mais Gudin, si l'on en croit sa veuve (1), se serait refusé à leurs instances. Mal lui en prit, car l'édition qu'il se décida, en 1801, à faire imprimer fut enlevée tout entière au sortir de la presse, sans que l'auteur pût même, dit-on, s'en procurer un seul exemplaire. Quelques années plus tard, il est vrai, trois d'entre eux apparurent à l'étalage d'un bouquiniste. D'où venait une proscription si rigoureuse ? Fut-ce, comme la vanité de Gudin s'en flattait, l'œuvre du « parti ecclésiastique », inquiet de voir cet ouvrage se répandre, ou l'empressement du parti contraire à s'en procurer la jouissance ? Le lecteur est libre de choisir entre ces deux hypothèses également invraisemblables.

---

(1) *Notice sur M. Gudin de la Brenellerie, correspondant de l'Institut, membre de plusieurs académies de France.* Imp. F. Didot, 1812, in-8°, 31 p.

---

*Hugues le Grand*, autre tragédie, fut reçu le 18 janvier 1775, mais eut, en fin de compte, le sort de *Clytemnestre* : le titre seul en subsiste. Enfin *Caius Marcius Coriolan, ou le Danger d'offenser un grand homme*, vit les feux de la rampe le 14 août 1776. Le sujet n'était pas nouveau, et si, par fortune, quelque spectateur l'eût ignoré, Gudin avait eu dans sa préface la loyauté de signaler toutes les tentatives antérieures à la sienne : on n'en comptait pas moins de dix-huit ! Cette tragédie « de famille », comme dit assez malicieusement Dupont de Nemours (1), et où, selon la remarque de Voltaire, il n'y a qu'une seule scène, renfermait d'assez beaux vers ; « mais, dit Meister, le style dominant de l'ouvrage a paru faible, inégal et plein de négligences. « Un des derniers vers que Coriolan prononce avant « d'expirer est on ne peut plus naturel dans sa « bouche :

Et tout mortel sans doute a besoin d'indulgence.

« Mais le parterre s'avise d'en faire l'application  
« au poëte, il oublie la scène en faveur de cette pla-  
« titude, et la toile tombe avec beaucoup de huées  
« et de grands éclats de rire. Il ne sera pas difficile  
« à l'auteur de retrancher de sa pièce le petit  
« nombre d'endroits qui ont excité l'humeur du  
« parterre, mais ce qui lui sera plus difficile, c'est  
« de donner à la marche de sa pièce plus de con-  
« sistance et plus d'intérêt. A force d'annoncer, de  
« préparer, de retarder et de morceler, pour ainsi

---

(1) *Notice sur M. Gudin*. Extrait du *Mercure de France*, du samedi 7 mars 1812. S. l. n. d., in-8°, 8 p.

« dire, la belle scène de Véturie et de Coriolan, il a  
 « usé absolument le plus grand ressort de son sujet.  
 « Était-il possible de faire autrement? C'est ce que  
 « j'ignore; mais ce qu'il a fait n'est sûrement pas ce  
 « qu'il fallait faire.

Vainement Gudin soutenait-il que la pièce n'était pas tombée « dans les règles » : la Comédie, alléguant « des événements qui n'avaient point dépendu d'elle », s'obstina dans son refus. Après quelques représentations, *Coriolan* vint prendre son rang dans la vaste nécropole où ses frères l'avaient précédé.

Quand j'aurai mentionné pour mémoire deux « opéras ballets », *Lycurgue* et *Solon*, auxquels il ne manqua qu'un compositeur pour les mettre en musique et qu'un théâtre pour les représenter, la série des infortunes de Gudin auteur dramatique semblerait close; mais ni lui, ni ses contemporains, n'avaient assurément songé à l'honneur très-inattendu que devait lui faire de nos jours un écrivain, mort d'ailleurs dans l'impénitence finale. Il appartenait à M. Mary Lafon de dévoiler à l'Europe lettrée un fait inouï, scandaleux, absolument irréfutable : les *Mémoires* par lesquels Beaumarchais avait passionné l'opinion et préparé une révolution judiciaire et sociale, les comédies qu'on avait applaudies sur tous les théâtres du monde, n'étaient pas son œuvre, mais bien celle de l'infortuné Gudin! Tenu sous clef dans une soupente par son féroce ami, Gudin ne recouvrait sa liberté qu'aux heures où le protégé de Paris-Duverney obtenait lui-même quelque répit de ses mille sollicitateurs : « Alors (je laisse la parole à M. Mary Lafon,

« ou au pseudo-Gudin), *je descends mon travail* chez  
« lui et nous y mettons ensemble la dernière main.  
« Il en est de même pour toutes les pièces de  
« théâtre : il en fait la minute, je *les* lis ensuite;  
« j'écris mes observations, je les lui communique,  
« et nous achevons la pièce ensemble. Voilà ce que  
« beaucoup de personnes ignorent encore. » Nous  
l'eussions même sans doute ignoré toujours, si la  
boiteuse justice n'eût fait tomber entre les mains de  
M. Mary Lafon un paquet de papiers provenant de  
J. B. Salgues, que son nouveau propriétaire se  
garda longtemps d'ouvrir; mais un jour, en feuille-  
tant ce dossier, son regard s'arrêta sur une liasse  
intitulée : *Manuscrits de Collé*, et tout aussitôt lui  
apparut le passage révélateur.

Malgré le discrédit dans lequel était alors tombée  
l'histoire littéraire du siècle précédent, — Janin, et  
c'est tout dire, passait pour seul la bien connaître,  
— l'outrecuidante assertion de Mary Lafon rencon-  
tra plus d'un contradicteur (1). Viollet-le-Duc, le  
premier, et dans ce même *Journal de l'Institut  
historique*. Selon lui, Gudin, qu'il avait connu et  
dont il rappelait les principaux ouvrages, cet homme  
froid, circonspect, consciencieux, un peu lourd,  
« presque un savant », contenait plutôt la verve de  
son ami qu'il ne l'excitait. N. Lemercier protesta  
verbalement dans le même sens aux réunions de la

(1) Voy. *Journal de l'Institut historique*, tome I, p. 73-158 (protestation de Viollet-le-Duc) et 212 (réplique de Mary Lafon); le premier article a été reproduit dans *l'Impartial* du 14 octobre 1834; Mary-Lafon les a réimprimés tous les deux dans ses *Cinquante ans de vie littéraire* (Calmann Lévy, 1882, in-18.)

Société. Mary Lafon, appelant à la rescousse deux témoins, assez surpris, j'imagine, de se voir ainsi confrontés, Barère et Montgaillard, se flatta de réduire ses adversaires au silence par des arguments plus pitoyables, s'il est possible, que sa première attaque. Citer comme un modèle de verve un passage de la préface des *Contes* de Gudin, se flatter d'écraser Beaumarchais sous quelques strophes baroques et pesantes du prologue de *Tarare*, puis refaire le scénario du *Barbier de Séville* d'après celui d'*On ne s'avise jamais de tout* et de la *Précaution inutile*, ce n'était pas répondre. Mary Lafon a prétendu que Viollet-le-Duc se tint « sinon pour content, du moins pour battu » ; il s'est bien gardé, en revanche, de souffler mot d'une autre riposte publiée sous le nom même de Beaumarchais, et qui entraînait dans le vif même de la question (1). Un peu trop longue, peut-être, elle attestait du moins que l'auteur en savait sur le temps et sur l'homme beaucoup plus que son adversaire. Pourquoi Mary Lafon oubliait-il

---

(1) *Lettre d'un habitant de la lune, ou Mémoire en forme de lettre pour feu Caron de Beaumarchais, ancien horloger, musicien, orateur, fournisseur de fusils, pour ses péchés auteur dramatique, et pour sa félicité aujourd'hui demi-dieu, demeurant ci-devant boulevard Saint-Antoine, actuellement habitant de la lune, contre M. Mary Lafont (sic), membre de la troisième classe de l'Institut historique. Cause pendante devant le public.* Paris, Delaunay, 1834, in-8°, 112 p. Le nom de l'auteur est resté inconnu à Quérard et aux continuateurs de Barbier, aussi bien qu'aux rédacteurs du Catalogue Soleinne. Mon exemplaire porte cet envoi : *A M. Monrose père, Th. Min.* (?) L'auteur dit, page 110, qu'il avait fait sa rhétorique en 1809 avec Scribe, au lycée Napoléon.

de dire si le fameux passage était autographe, ou, dans la négative (très-plausible en raison de ce titre même : *Manuscrits de Collé*), s'il s'était enquis de son authenticité? Comment admettre que Salgues, tour à tour rédacteur du *Courrier des spectacles*, de l'*Oriflamme* et du *Drapeau blanc*, eût conservé par devers lui, sans en faire usage, un document de cette importance? Était-il vraisemblable que Collé, né en 1709, fût intimement lié avec Gudin, né en 1738? Enfin, de quelle date était cette singulière confiance? Antérieure à 1774, elle ne pouvait porter que sur *Eugénie* et les *Deux Amis*, deux drames qui ne faisaient guère présager le génie comique de Beaumarchais. Le *Barbier de Séville* put, il est vrai, l'année suivante, porter quelque ombrage à Collé, car son apparition sur la scène de la Comédie française (23 février 1775) suivit de bien près celle de la *Partie de chasse de Henri IV* (6 novembre 1774), mais si le pseudo-Collé visait la *Folle journée*, ses propos ne supportaient pas l'examen, puisque Collé était mort cinq mois avant sa première représentation. L'auteur de la *Lettre* ne tient pas moins heureusement tête à Mary Lafon sur tous les autres points de son étrange réquisitoire : c'est ainsi qu'il rétablit le sens travesti par lui de ce passage des *Six Époques* : « Mon digne ami Gudin, écrivait-il, qui « n'a rien dérangé de ses travaux dans la retraite « où il s'était fait oublier, rentre chez moi, pour « notre bonheur réciproque, me soutient, me con- « sole et finit son grand ouvrage. » Pour Mary Lafon, le « grand ouvrage », c'est la *Mère coupable* ; pour quiconque a suivi les destinées de Beaumarchais, il peut être question, non de la *Mère cou-*

*pable*, représentée le 26 juin 1792 (pendant ses caravanes en Angleterre et en Hollande, au pourchas des fusils vendus à la Convention), mais du poème de la *Napliade*, ou, mieux encore, de l'*Histoire de France* de Gudin. Si, pour achever sa démonstration, Mary Lafon emprunte aux contemporains « deux morceaux choisis entre mille », à savoir quatre lignes à la *Gazette de Bouillon* et une phrase d'un factum de Bergasse, l'auteur lui démontre aussitôt que le premier passage (cité par Beaumarchais lui-même dans la préface du *Barbier de Séville*) n'appartient pas au *Journal encyclopédique*, mais à un pamphlet obscur; et, si Bergasse a pu écrire, à propos des *Mémoires* de Beaumarchais : « Il fut un temps où je vous en croyais l'auteur; avec tout le monde, j'ai su la vérité depuis », qu'est-ce que cela prouve, sinon que Bergasse défendait son triste client (Kornmann) par des arguments comme en invoquent seuls les avocats des mauvaises causes?

De cette sotte querelle, bien oubliée aujourd'hui, et dont son instigateur a vainement tenté, cinquante ans plus tard, de raviver le scandale, il ne s'est même pas dégagé le seul point qui méritât qu'on y prit garde : la collaboration fort plausible de Gudin aux scénarios de son ami. Édouard Fournier, qui savait tant de choses, mais qui, le plus souvent, négligeait de contrôler ses vastes lectures, a cru trouver la preuve de cette coopération bénévole dans deux pages d'observations manuscrites sur la première version du *Barbier* (Manuscrits de la Comédie française), et il n'a pas manqué de les apostiller de la note attribuée à Collé, sans rappeler les réfutations péremptoires dont elle avait été l'objet. Par

malheur, ces deux pages ne sont pas de la main de Gudin.

Semblable en cela au héros d'une des fantaisies les plus humoristiques de M. Champfleury (1), Gudin apprit à ses dépens qu'à trop escompter la gloire on manque l'échéance. Cependant, dès 1766, il lisait volontiers quelques chants de sa fameuse *Caroléide* ou *Napliade*. Ces lectures, qui furent l'origine de sa liaison avec Beaumarchais, provoquèrent chez Grimm, d'ordinaire plus circonspect, un enthousiasme dont il est curieux de noter l'hyperbole :

« Ce qui m'a bien rappelé la manière de M. de  
« Voltaire, dit-il, à propos de la *Chandelle d'Arras*  
« de Dulaurens, c'est un jeune homme de vingt ans,  
« fils d'un horloger de Paris, appelé Gudin, et pro-  
« testant, qui nous a lu ces jours passés deux chants  
« d'un poëme épique dans le goût de l'Arioste. Cela  
« m'a paru plein de chaleur, de verve, d'originalité,  
« de folie, de goût, d'élégance et de poésie, autant  
« qu'on en peut juger d'après une lecture rapide,  
« faite dans un cercle très-nombreux..... Je ne sais  
« si M. Gudin parviendra à ordonner un plan géné-  
« ral, à composer une fable intéressante, à choisir  
« un sujet heureux pour son poëme; mais il fera  
« un ouvrage supérieur à celui de la *Pucelle*, car il  
« m'a paru avoir tout autant d'agréments, de grâce  
« et de chaleur que l'auteur de *Jeanne d'Arc*, et bien  
« plus d'invention et d'originalité. Tout cela est

---

(1) *Les Enfants du professeur Turck*, à la suite du *Violon de faience* (édition Hetzel).

« très-libre, mais c'est la faute ou le privilège du genre. »

A vingt-huit ans, pareille tendance est excusable ; elle est pénible chez un barbon. Or, Gudin prêcha jusqu'à son dernier jour ce qu'il appelle lui-même « l'indulgence pour les faiblesses du cœur ». On sait ce que, sous sa plume et sous celle de presque tous ses contemporains, ce mot-là veut dire : Boufflers s'est chargé de nous l'apprendre. Gudin, dont la vie privée ne prêta jamais, semble-t-il, à aucune médisance, a laissé de cette curiosité sénile un singulier monument. Non content de rimer ses *Graves observations sur les bonnes mœurs faites par le Frère Paul, hermite des bords de la Seine* (1779), c'est-à-dire des contes auxquels Viollet-le-Duc voulait bien reconnaître « de la simplicité et du naturel, avec une sorte de langueur », mais qui manquaient « d'imagination, de mordant et de gaieté », — rien que cela ! — il les réimprima en 1804, précédés de recherches sur l'origine de cette forme littéraire ; Viollet-le-Duc lui reproche de ne pas les avoir poussées bien loin. Gudin nous apprend pourquoi : il les préparait lors de l'exil qu'il s'imposa pendant et après la Terreur, « confiné dans un très-petit hameau où il avait peu de livres français et point d'étrangers ». On lui pardonnerait aujourd'hui d'autant plus cette insuffisance, que la science moderne a singulièrement élargi le champ de ses investigations ; mais où son cas devient plus grave, c'est que, joignant l'exemple au précepte, il s'est cru obligé de fournir au lecteur un spécimen de chaque époque. Divisées en neuf livres : contes grecs, anacréontiques, romains, gaulois, des derniers siècles de la monarchie, étrangers,

révolutionnaires et petits contes, ces affublations sont par le sujet, sinon par la forme, « plus que gaies », comme le disait ingénument son ami Dupont (de Nemours), qui avait, lui aussi, — le croirait-on? — quelques peccadilles du même genre à se reprocher. Tous deux n'appartenaient-ils pas à une génération dont l'iconophile Van den Zande, qui à soixante et onze ans travaillait encore « dans le genre lesté », aura été en ce siècle le représentant attardé?

Ces gravelures n'étaient d'ailleurs qu'un passe-temps pour Gudin : il entendait bien s'immortaliser par d'autres labeurs. Son *Essai sur le progrès des arts et de l'esprit humain sous le règne de Louis XV*, dédié aux mânes du Roi et des grands hommes qui avaient illustré ce règne, n'est point un livre méprisable, malgré les défauts qu'y signalaient les contemporains : pour les rédacteurs des *Mémoires secrets*, cette chronique, « sèche plus que rapide », pouvait fournir une table des matières exacte et fort utile à ceux qui voudraient écrire l'histoire du siècle ; pour Meister, le plus grand tort de l'auteur était de « louer ce qu'il fallait peindre », bien qu'il y mit plus de bonne foi que d'adresse, et que l'adulation ait un tout autre langage. « Il est donc sûr », ajoute-t-il, « que M. Gudin pense profondément « tout ce qu'il dit, mais qu'enchanté des progrès « que la philosophie a faits de nos jours, il ne peut « s'imaginer que le siècle où l'on a bien prouvé « qu'il n'y avait point de Dieu ne soit le premier « des siècles, par conséquent celui où l'on a le plus « de lumières et de talent, celui où l'on fait les plus « beaux vers, les meilleurs tableaux, les plus belles

« statues. La candeur et la sincérité qui règnent  
 « dans tous ces éloges n'empêcheront pas que M. de  
 « Beaumarchais ne soit lui-même un peu étonné  
 « de se voir représenter comme le Brutus ou le  
 « Caton de la France, pour avoir disputé à la dame  
 « Goezmann quinze louis avec plus de caractère,  
 « d'esprit et de gaieté qu'on n'en avait encore mis  
 « dans aucun mémoire. »

On sait par Gudin lui-même (voir plus loin, p. 230 et suiv.) que cette admiration ne recula même pas devant un décret de prise de corps et un séjour forcé au Temple; mais ce qu'il a négligé de nous apprendre, c'est qu'il écrivit, pour se venger de ses juges, un conte anonyme en vers intitulé : *Madame Hermiche*, « bien propre, disent les *Mémoires secrets*, à lui attirer une seconde fois l'animadversion de la cour... Le morceau n'est point mal fait, il est assez lestement narré et très-malin ». Était-il bien de lui, ce morceau « très-malin » ? Il n'en a rien dit dans son *Histoire de Beaumarchais*; je n'en ai pas trouvé trace dans les papiers de l'Arsenal, et ni sa veuve ni Dupont de Nemours n'en ont soufflé mot.

Il était vite venu à résipiscence, l'excellent Gudin, car, par deux fois, en 1779 et en 1781, il concourait pour le prix de poésie à l'Académie française. Dans la première pièce, brillait « son » vers, et la seconde fournit, neuf ans plus tard, l'inscription placée sur l'arc de triomphe improvisé au champ de Mars, lors de la Fédération du 14 juillet 1790 :

Le roi d'un peuple libre est seul un roi puissant,

C'était déjà par l'éloge de Voltaire qu'il avait signalé, en 1778, sa réception à l'Académie de Mar-

seille ; c'est pour défendre « l'homme unique à tout âge » qu'il écrivit, sur les sollicitations de Beaumarchais, le *Supplément à la manière d'écrire l'histoire*, de l'abbé de Mably ; c'est pour la même cause qu'il répondit en 1791 aux envieux dont la translation de son héros au Panthéon avait réveillé les haines mal assoupies (1). Meister trouvait que le ton du *Supplément* n'était pas aussi modeste, aussi poli qu'on l'eût désiré ; il y eût souhaité une manière plus adroite et plus légère, surtout plus gaie et plus piquante ; mais il déclarait ce petit ouvrage « rempli de sens et de connaissances, d'observations curieuses et d'une excellente logique ».

L'illusion perpétuelle des sages est de croire que leur expérience peut enrayer la marche inéluctable des événements. Aux approches de 1789, on sait quelle scribomanie s'empara de la nation entière ; Gudin ne sut pas résister à la tentation : son *Essai sur l'histoire des Comices de Rome, des états généraux de France et du Parlement d'Angleterre* (1789, 3 vol. in-8°) fut honoré par l'Académie d'un prix « d'utilité », sans que ces doctes considérations aient sensiblement influé sur les circonstances. Les électeurs ne se montrèrent pas moins indifférents à la circulaire suivante de Beaumarchais (2) :

---

(1) *Réponse d'un ami des grands hommes aux envieux de la gloire de Voltaire*. Paris, 1791, in-8°, 15 pages.

(2) Signalée par M. H. Cordier dans sa *Bibliographie des Œuvres de Beaumarchais* (1883, in-8°), cette circulaire ne figure pas au Catalogue de l'histoire de France de la Bibliothèque nationale, et n'a été réimprimée dans

## P. A. CARON DE BEAUMARCHAIS

AUX ÉLECTEURS, SES COLLÈGUES.

MESSIEURS,

La méthode employée par M. Lacretelle pour éclairer l'un de vos choix m'a paru la plus franche et la plus digne d'un honnête homme qui se sent le courage et la force de se dévouer pour son pays. Je vais en user comme lui, en indiquant, messieurs, à vos recherches électorales un homme du plus grand mérite comme écrivain et comme patriote, mais trop modeste pour s'offrir, peut-être même pour accepter, si vous lui faites, messieurs, la justice de le choisir.

Ce philosophe éclairé, studieux, se répandant peu dans le monde et vivant sans ambition du revenu le plus modeste, est M. GUDIN. Je le nomme.

C'est lui qui le premier, lorsque Louis XV mourut, osa dire qu'il fallait faire, à la mort de chaque roi, l'exact inventaire de son règne, apprendre aux hommes ce qu'ils avaient gagné ou perdu, tant en lumières qu'en bonheur, sous la domination passée, et qui le fit avec un tel talent, une si sainte impartialité, un tel respect pour la vérité, si difficile alors ! que tous les hommes instruits jugèrent M. Gudin capable et digne d'écrire l'histoire de son pays. Ils le jugèrent encore mieux, lorsqu'il fit, peu d'années après, le sévère examen du dernier ouvrage de Mably sur la *Manière d'écrire l'histoire*, où il montra un jugement aussi sûr, aussi éclairé, qu'une connaissance profonde des hommes, des événements et du grand art de les décrire.

Depuis longtemps il s'occupait à nous donner enfin

---

aucune édition de l'auteur. Je la reproduis d'après l'un des deux exemplaires que j'ai pu consulter au British Museum.

une *Histoire de France* digne du siècle philosophe auquel il l'avait destinée, précédée d'une *Histoire des Gaules*, le plus difficile peut-être de tous les ouvrages de ce genre, par les obscurités dont elle est enveloppée, mais qu'il croyait indispensable pour faire passer ses lecteurs de la grandeur antique de la république romaine à notre monarchie française, au despotisme de nos rois, en perçant la nuit si profonde des premiers siècles féodaux, d'où sont sortis tous nos usages et l'esclavage où nous vivons.

Il faisait cette grande Histoire, lorsque ses amis le forcèrent de l'abandonner un moment et d'aider nos législateurs à former la constitution, par un travail élémentaire comparatif des différents régimes par lesquels trois grands peuples ont été gouvernés; ce qu'il a fait en nous donnant son œuvre intitulée : *Des Comices de Rome, des états généraux de la France, et du Parlement d'Angleterre*, ouvrage que nos Académies ont cru devoir marquer comme le plus utile qu'on eût composé sous la Révolution, en couronnant l'auteur, qui travaillait à la campagne, et qui n'a connu les honneurs que l'on rendait à son ouvrage que par l'annonce des journaux et les lettres de ses amis.

Mais à quoi donc s'occupait-il, loin des tourbillons et du bruit? Il travaillait, messieurs, à commenter Jean-Jacques Rousseau, à donner à la France un supplément de son *Contrat social*, à nous prouver que les principes abstraits de la vraie souveraineté que cet auteur n'avait crus applicables qu'à de très-faibles républiques, s'appliquent très-heureusement aux grands États, surtout au nôtre et à notre situation.

Il a rectifié Jean-Jacques sur l'âpreté de tous ses résultats, sur le découragement où sa sévérité outrée conduit trop souvent son lecteur.

M. Gudin nous a appris à plus compter sur la vertu des peuples qui travaillent à se rendre libres. Mais, tout en combattant Rousseau, il nous l'a peint à si grands traits, qu'il l'a plus fait estimer et chérir, en le montrant tel qu'il était, que les plumes enthousiastes qui ont voulu le défier, faute d'avoir pu le juger.

Voilà quel est M. Gudin. C'est un des sages écrivains

qui ont le mieux servi la France en l'éclairant sur sa révolution. Et l'homme jugé le plus digne d'écrire l'histoire de ce temps, d'écrire l'histoire en général, après Voltaire et Robertson, M. Gudin, je ne dis pas l'homme le plus savant, ce serait fort peu le vanter, la science est souvent un fatras, mais un des mieux savants du siècle et le plus ardent patriote, ignore en ce moment que je vous parle de ses œuvres. Il frémirait, messieurs, s'il prévoyait l'auguste emploi que je vous indique de faire de ses hauts talents et de lui. Il est bien loin de se juger comme ses amis l'apprécient.

Arrivé jusqu'au milieu de la troisième race de sa grande *Histoire de France*, il se consacre tout entier à nous la donner promptement et tremble d'être détourné de cette haute occupation.

Un tel homme, messieurs, est digne de concourir à l'achèvement admirable de l'histoire de la liberté. Je le nomme hardiment en vous invitant tous d'unir votre suffrage au mien, pour enrichir notre législation d'un membre fait pour la servir et pour honorer votre choix.

M. Gudin, messieurs du département de Paris, habite la section de Montreuil.

CARON BEAUMARCHAIS.

La tentative n'aboutit pas, et lorsque, l'année suivante, Gudin eut mis au jour son *Supplément au Contrat social*, dans lequel il prétendait démontrer que le gouvernement monarchique convenait seul à la France, l'accueil que reçut une telle proposition lui fit prendre le parti de quitter Paris pour se réfugier au hameau de Marcilly, près d'Avallon. Il ne sortit de sa retraite qu'après la radiation de Beaumarchais comme émigré. « Gudin, dit M. de Loménie, brûlait du désir d'embrasser l'homme qu'il aimait le plus au monde : mais la rigueur des temps l'ayant privé de son revenu ordinaire, il était sans argent pour faire le voyage. » Beaumarchais lui en-

voie aussitôt dix louis, ce qui représentait alors une grosse somme. « Il est impossible d'être plus court et d'obliger avec plus de grâce, lui répond Gudin (1); « j'en aurai, s'il est possible, plus de plaisir à vous « revoir, puisque vous m'en aurez procuré tous les « moyens. Je m'acquitterai le plus ponctuellement « que je pourrai .. Je mets tout mon bagage dans « un chausson, et je pars aussitôt que j'aurai reçu « vos dix louis. » Un mois plus tard, il renvoie scrupuleusement à Beaumarchais l'argent prêté. « Ce « dernier met quelque hésitation à l'accepter », dit encore M. de Loménie, « mais Gudin insiste de « l'air d'un homme accoutumé à ne pas permettre « qu'on prenne sur lui aucun avantage de ce « genre. »

Le 18 fructidor vint de nouveau jeter le trouble dans les relations à peine renouvelées, et Gudin rentra dans son ermitage.

A cette nouvelle séparation succédèrent bientôt quelques mois d'étroite intimité, puis la séparation éternelle. Gudin nous a dit lui-même combien le coup lui fut pénible, et nous en retrouvons l'écho dans une lettre inédite au citoyen Arnault, que M. Henri Cordier a bien voulu me communiquer. Les honneurs étaient venus chercher Gudin sans qu'il les eût sollicités : le 24 janvier 1796, il avait été nommé associé non résident de la deuxième classe de l'Institut (sciences morales et politiques), titre qu'il échangea en 1803 pour celui de correspondant de la troisième classe (histoire et littéra-

---

(1) Lettre inédite communiquée par M. Lintilhac.

ture ancienne). Arnault appartenait à la classe de littérature et beaux-arts depuis le 27 septembre 1799 : ils pouvaient donc traiter d'égal à égal.

Paris, ce 15 germinal an X.

C'est à moi, mon cher collègue, à vous présenter la *Napliade* ; je vous en dois bien un exemplaire pour la bonne intention que vous avez eue de célébrer la mémoire de mon excellent ami Beaumarchais. Si les circonstances, si les emplois qu'on vous a confiés ne vous en ont pas laissé le temps, la famille et moi, nous ne vous en avons pas moins de reconnaissance.

J'aurais été vous porter moi-même un exemplaire, si j'avais su dans quel moment j'aurais pu vous trouver libre et saisir *mollia tempora fandi*. Mon ami aimait ce poëme, nous venions de le relire ensemble lorsqu'il est mort. Il avait combiné lui-même avec le C. Baudouin les moyens de le faire paraître. Divers incidents en ont retardé la publication jusqu'à ce jour. Cet ouvrage, achevé il y a plus de trente ans, était alors trop hardi ; il paraîtra peut-être aujourd'hui trop timide, après les poëmes de la *Guerre des dieux* et du *Sceau enlevé*, poëmes charmants, engendrés dans les temps heureux de la liberté de la presse. Le mien fut fait dans des temps d'esclavage, et j'y ai combattu tous les genres d'esclavage dont on enchaînait la pensée. C'est un traité de tolérance fait exprès pour enseigner aux hommes à se pardonner les uns aux autres, et leurs fausses opinions en métaphysique, où ils n'entendent rien, et leurs faiblesses en amour, où ils ne peuvent résister à la force de l'instinct. Du reste, on y combat partout, en riant, le brigandage, la tyrannie, la superstition, la calomnie, et c'est peut-être ce qui le fera calomnier, comme j'ai vu calomnier les ouvrages de mon ami, de ceux de mes maîtres, Voltaire et Diderot. Mais les véritables gens de lettres n'y seront pas trompés ; ils connaissent les masques, ils entendent à demi-mot, ils discernent le vrai qu'on veut cacher. Recevez, citoyen, avec cet ouvrage d'un de vos collègues, le témoignage de sa parfaite con-

sidération, et permettez-lui de vous témoigner les regrets qu'il aurait, si vos emplois, qu'on est charmé de voir remplir par un homme de votre mérite, vous détournaient de la carrière des lettres, où l'on aimait à vous voir paraître et où l'on augurait si favorablement de vos talents.

P. PH. GUDIN.

La *Napliade* venait en effet de paraître sous ce titre, qui ne pouvait tromper personne : *La Conquête de Naples par Charles VIII, poëme héroï-comique composé sous le règne de Louis XV.* De même que dans la préface de *Coriolan*, Gudin ne prenait pas les gens en traître ; mais cette loyauté ne lui porta pas bonheur, et si, dit-on, la *Conquête de Naples* fit les délices des *dilettanti* d'outre-Rhin, elle eut ici le sort dont la *Pucelle* de Chapelain avait, un siècle auparavant, connu l'amertume. L'*Astronomie*, imprimée à Auxerre même, dans les *Mémoires du lycée de l'Yonne*, n'eut pas beaucoup plus à se louer du public ; pourtant c'était l'heure où les émules de Delille se disputaient la palme : Castel mettait en vers la botanique, Ricard, la sphère, et Sacombe, l'obstétrique. A chacun de ces rimeurs il avait fallu plusieurs chants, tandis que Gudin s'était contenté, pour la première fois, de six cents vers. Le poëme reparut en 1804, augmenté et fortifié de notes que Gudin devait à l'amitié de Lalande. Il était très-lié avec l'illustre astronome, dont le nom revient volontiers sous sa plume dans les billets qu'il adressait à madame de Beaumarchais ou à la princesse de Salm.

Et son *grand ouvrage*? Il annonçait, en 1801, qu'il allait en commencer la neuvième et dernière

partie; mais, soit que le plan se fût étendu, soit que la lassitude lui eût fait tomber la plume des mains, il s'arrêta au milieu du règne de Louis XIV.

Gudin s'était marié à une date que l'on ignore, mais certainement postérieure à ses dernières publications. Sa femme, née Henriette-Rose Delachaize, mourut à Paris le 6 novembre 1825, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, dans cet appartement du n<sup>o</sup> 73 de la rue Neuve des Petits-Champs, où l'auteur de la *Lettre d'un habitant de la lune* semble l'avoir connue. Gudin s'y était éteint le 26 février 1812. Madame Gudin a, je l'ai dit plus haut, consacré à sa mémoire une brochure à laquelle j'ai emprunté quelques traits, sauf, toutefois, en ce qui concerne Beaumarchais; car, pas plus que Dupont, de Nemours, elle ne fait allusion à cette amitié, ni au témoignage qui en est resté. « Sa vie fut un combat », disait Gudin, appliquant à son ami un hémistiche de *Mahomet*; ce fut aussi un procès, un long procès qui dure encore, et auquel n'ont manqué ni les témoins à charge, ni les réquisitoires. Il est juste d'écouter enfin le plus ancien et le plus convaincu de ses défenseurs, et peut-être, après l'avoir suivi jusqu'au bout, le lecteur, tout en faisant la part d'erreurs auxquelles l'éditeur a suppléé de son mieux, voudra-t-il bien reconnaître que Beaumarchais n'eût rien perdu si Gudin eût parlé le premier.

MAURICE TOURNEUX.

# HISTOIRE

DE

PIERRE-AUGUSTIN CARON

## DE BEAUMARCHAIS

---

### PREMIÈRE PARTIE

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'À LA SOLUTION  
DE SON GRAND PROCÈS

(1732-1773)

Pierre-Auguste Caron de Beaumarchais, si célèbre par l'énergie de son caractère, l'étendue de son esprit, la douceur de ses mœurs et la diversité de ses talents, naquit à Paris, dans la rue de Saint-Denis, presque en face de la rue de la Ferronnerie, à quelques toises de la maison où Molière avait reçu le jour (1).

---

(1) Il est établi aujourd'hui que Molière naquit, le 15 janvier 1622, dans la maison dite du Pavillon, située

Il vint au monde le 24 janvier 1732, année mémorable à plus d'un titre : elle est célèbre dans la littérature par la première représentation de *Zaïre* ; dans les fastes du Parlement par des querelles religieuses, et la conduite de plusieurs curés qui refusèrent de publier le mandement de l'archevêque de Paris (M. de Vintimille) contre un petit journal plein d'impiété et de calomnies, intitulé : *Nouvelles ecclésiastiques* ; enfin, dans les annales de l'esprit humain, par la clôture du cimetière de Saint-Médard, ce qui fit dire aux plaisants ces deux vers si comiques :

De par le roi, défense à Dieu  
De faire miracle en ce lieu.

Les acclamations du théâtre, les cris de la Grand'Salle, les mugissements de la Sorbonne, les rugissements des convulsionnaires n'étaient pas entendus d'un enfant au maillot ; mais comme ils se prolongèrent pendant toute sa jeunesse, on ne peut douter qu'ils n'aient fait quelque impression sur ce génie ardent que la

---

au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue des Vieilles-Etuves, aujourd'hui rue Sauval ; la partie qui subsiste de cette maison, démolie au dix-huitième siècle, porte le numéro 2 de cette dernière rue ; mais la famille Poquelin possédait une autre maison, sise entre les petits piliers des Halles, la fontaine du Cheval-Blanc et la future rue de Rambuteau ; elle fut démolie en 1782, ainsi que l'a démontré M. Auguste Vitu. Voyez *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. XI (1884).

nature avait doué d'un cœur amoureux de la liberté et d'un esprit vaste, chez qui toutes les idées se présentaient avec des formes dramatiques.

Il avait cinq sœurs, toutes nées avant lui. Nul esprit ne fut plus gai, plus folâtre, plus original dans ses jeux, et n'imagina des espiègeries plus propres à le faire aimer et à donner une grande idée de son intelligence.

Je ne sais par quelle circonstance son père ne

---

1 D'après les recherches de Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, H. Plon, 1867, gr. in-8°, André-Charles Caron n'eut pas moins de dix enfants : 1° une première fille, qui reçut les prénoms assez singuliers de Marie-Vincent, née le 26 avril 1723, et dont M. de Loménie n'a pas soupçonné l'existence; 2° Marie-Josèphe, née le 15 février 1725, mariée le 27 mars 1748 à Louis Guilbert, qualifié de « maître maçon » par l'acte de la paroisse de Saint-Jean en Grève, celui-là même qui prit le titre d'architecte du roi d'Espagne et qui mourut fou à Madrid en 1772; 3° une troisième fille (17 novembre 1726) dont Jal a oublié de nous donner les prénoms; 4° Augustin-Pierre (9 janvier 1728); 5° François, né en 1730, mort le 16 mars 1739; 6° Marie-Louise (10 janvier 1731), la fiancée de Clavijo, morte à une date encore inconnue, sans doute au couvent des *Dames de la Croix*, à Roye en Picardie; 7° PIERRE-AUGUSTIN; 8° Madeleine-Françoise (30 mars 1734, mariée en 1756 au célèbre horloger Jean-Antoine Lépine; 9° Marie-Julie (24 décembre 1735), la collaboratrice aux *Mémoires* de son frère et qui mourut célibataire en mai 1798; 10° enfin Jeanne-Marguerite, née, selon toute vraisemblance, à la campagne, mariée en 1767 à Octave Janot de Miron, intendant de la Maison royale de Saint-Cyr, morte en 1773. Comme le prouve cette énumération, les dires de Gudin et aussi ceux de M. de Loménie avaient besoin d'être rectifiés.

le fit étudier ni à l'Université, ni chez les Oratoriens, ni chez les Jésuites, trois grands corps dont l'ardente émulation donnait alors un si grand éclat aux études, et produisit une si grande multitude d'hommes de génie et de vrais savants.

S'il eût étudié chez les Jésuites, ces demi-moines, excellents instructeurs, auraient connu son génie, lui auraient donné sa véritable direction; Aristophane, Plaute, Térence auraient enflammé sa jeune imagination; la gloire des lettres lui eût paru la plus belle; sa vie eût été toute différente.

Il fut envoyé à l'École d'Alfort (1); il y acquit plus de connaissances qu'on ne cherchait à lui en inculquer; mais ses instituteurs ne soupçonnèrent pas son talent. Il l'ignora longtemps lui-même, et se crut destiné à n'être qu'un homme épris de tout ce qui est beau, soit dans la nature, soit dans les arts. Son père le rappela bientôt, résolu de l'élever dans sa profession et de lui laisser un établissement tout formé. C'é-

---

(1) Aucun des biographes de Beaumarchais n'a retrouvé la trace de cet établissement, antérieur à la création de l'École vétérinaire (1765). Je n'ai pas été plus heureux que mes devanciers et je n'ai rien recueilli à ce sujet dans un factum publié par J. L. de l'Héraud, baron de Bormes, qui avait vendu au Roi les terrains et le château d'Alfort. M. Goubaux, directeur actuel de l'École, qui prépare un travail sur son fondateur, Bourgelat, n'a pu également me renseigner.

tait alors le beau temps de l'horlogerie, le premier des arts mécaniques par son union intime avec les sciences exactes, et particulièrement avec l'astronomie. Cet art, illustré à cette époque par MM. Julien Le Roy (1), Ferdinand Berthoud (2), Romilly (3), et quelques autres, produisait alors une foule de jeunes gens studieux. Plusieurs d'entre eux se firent connaître avantageusement. C'étaient M. Hugo (4), qui fut étonner les Péruviens lorsqu'il accompagna MM. Bouguer et de La Condamine, chargés de mesurer sous l'équateur un degré du méridien; les quatre fils de M. Julien Le Roy, qui s'il-

(1) Julien Le Roy, né à Tours le 8 août 1686, mort à Paris le 20 septembre 1759. Voir sur lui le *Dictionnaire des artistes* de l'abbé de Fontenay, et une notice de Le Prévost d'Exmes (*s. d.*, in-8°, 32 p.), ornée du portrait de Julien Le Roy, gravé par F. Hubert, d'après Perronneau.

(2) Ferdinand Berthoud, né à Plancemond (canton de Neuchâtel), le 19 mars 1727, mort à Groslay (Seine-et-Oise) le 20 juin 1807. Ses travaux l'avaient fait admettre dans la première classe de l'Institut Acad. des sciences, le 13 décembre 1795.

(3) Jean Romilly, né à Genève en 1714, mort à Paris le 16 février 1796. Ce fut lui qui perfectionna l'échappement à repos de Caron. Il avait aussi construit le premier une montre battant les secondes mortes et présenté à Louis XV une pendule marchant un an sans être remontée. Collaborateur de l'*Encyclopédie*, il contribua, avec son gendre Corancez, à la fondation du *Journal de Paris* (1777).

(4) Il est souvent question, en effet, de M. Hugo, « horloger et ingénieur en instruments de mathématique » dans le *Journal du voyage fait par ordre du Roi à l'équateur*, de La Condamine (Impr. royale, 1751, in-4°).

lustrèrent par la diversité de leurs talents : — le premier (1) soutint la réputation de son père ; le second (2) se distingua dans la Faculté de médecine, le troisième (3) dans l'Académie des sciences, et le dernier (4) dans celle des belles-lettres, après avoir visité la Grèce, dessiné les plus beaux monuments de l'antiquité, et nous en avoir donné la description ; — Jean-Jacques Rousseau, qui devint le plus éloquent des orateurs, le plus habile des dialecticiens, le plus sensible des prosateurs ; M. Dupont, dit de Nemours, que réclame Paris comme l'un des hommes les plus probes, les plus aimables, les mieux instruits et les plus spirituels qui soient nés dans ses murs. Enfin, j'ajouterais à ces noms celui de l'auteur qui a écrit cette remarque, s'il osait se nommer après ces noms fameux (5).

(1) Pierre, né à Paris en 1717, mort à Vitry-sur-Seine le 25 août 1785.

(2) Charles, né à Paris le 12 février 1726, mort dans la même ville le 12 décembre 1779, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

(3) Jean-Baptiste, né en 1719 à Paris, où il est mort le 21 janvier 1800. Membre de l'ancienne Académie des sciences et de la première classe de l'Institut (1795).

(4) Julien-David, né le 6 mai 1724 à Paris, où il est mort le 28 janvier 1803. Il y a, comme on le voit, intervention dans l'ordre chronologique adopté par Gudin. Pour les travaux spéciaux des quatre frères, voir la *France littéraire* de Quérard.

(5) Je n'ai retrouvé le nom de Jacques-Jérôme Gudin, horloger, que dans l'*État de Paris*, de de Jèze (1760). Était-ce le frère de Gudin ?

Tous les arts, toutes les sciences fleurissaient à cette époque. La plus noble émulation régnait à Paris. Le jeune Caron en était trop susceptible pour n'en pas ressentir les effets; dans un âge où les hommes apprennent encore et copient ce que font leurs maîtres, il osa lutter contre les difficultés de son art et créer un nouvel échappement.

L'envie, dès ce moment, s'arma contre lui. L'un des hommes qui jouissaient alors de la plus grande réputation dans l'horlogerie entreprit de lui voler l'honneur de sa découverte et ne douta pas d'étouffer les réclamations d'un jeune homme encore inconnu; mais ce jeune homme avait une fermeté fière qui ne manqua jamais de rejeter les outrages sur leurs propres auteurs.

L'Académie des sciences était un tribunal qu'on ne pouvait récuser. Le jeune Caron y déposa tous les essais qu'il avait tentés avant de réussir (1). Son antagoniste essaya de persuader

---

(1) Loménie a donné la première et Éd. Fournier a réimprimé dans son édition de Beaumarchais la seconde et la troisième lettre qu'il adressa au *Mercure* à propos de cette contestation; mais ce ne sont pas les seules traces de ce débat tout technique qu'on pourrait y retrouver; Lalande et l'horloger Jean Jodin avaient pris aussi fait et cause dans la querelle. Le certificat mentionné par Gudin a été reproduit par Loménie; la troisième lettre au *Mercure* en contient un autre, daté du 11 juin 1755, et signé de Mairan, Montigny et Le Roy J. B.).

que cette découverte était née tout entière un beau jour dans sa tête, comme Minerve dans celle de Jupiter, et cependant il ne put faire bien clairement l'historique de ses méditations. L'Académie déclara, par le certificat le plus authentique, et que j'ai sous les yeux, « qu'on devait regarder le sieur Caron comme le véritable auteur du nouvel échappement de montres, et que le sieur Le Paute n'avait fait qu'imiter cette invention. *Signé*: Camus, Montigny, Mairan; le 2 mars 1754 ».

Ce fut la première calomnie qu'il confondit et la première justice qui lui fut rendue authentiquement par un tribunal irrécusable (1).

Dans l'âge où le cœur est ouvert à tous les sentiments honnêtes, où l'on croit tous les hommes probes, où l'on n'attend de leur part que bienveillance, il se trouvait en butte à la jalousie; l'avidité cherchait à lui enlever le fruit de ses travaux, à le faire passer pour imposteur; on le calomniait auprès des ministres et des académiciens. Il eût été perdu s'il n'eût pas triomphé. Son destin s'annonçait déjà.

Ces premiers efforts de l'envie tournèrent à son avantage, le produisirent à la cour, lui procurèrent des travaux considérables, et allumèrent en lui l'ambition d'acquérir l'estime de la nation qui cultivait le mieux les arts méca-

---

1 Cette phrase manque dans le Mss. L.

niques. Le Roi l'avait déjà vu, je ne sais à quelle occasion, puisque je trouve ces mots dans une lettre que ce jeune homme écrivait à Londres, à l'un de ses parents, le 31 juillet 1754.

« J'ai enfin livré la montre au Roi, de qui j'ai eu le bonheur d'être reconnu d'abord, et qui s'est souvenu de mon nom. Sa Majesté m'a ordonné de la montrer et de l'expliquer à tous les seigneurs qui étaient au lever. Jamais Sa Majesté n'a reçu un artiste avec tant de bonté. Elle a voulu entrer dans le plus grand détail de ma machine... La montre en bague de madame de Pompadour n'a que quatre lignes de diamètre ; on l'a fort admirée, quoiqu'elle ne soit pas encore achevée. Le Roi m'a demandé une répétition dans le même genre. Tous les seigneurs suivent l'exemple du Roi, et chacun voudrait être servi le premier. J'ai fait aussi pour Madame Victoire une petite pendule curieuse, dans le genre de mes montres ; le Roi a voulu lui en faire présent ; elle a deux cadrans et, de quelque côté qu'on se tourne, on voit l'heure qu'il est... Souvenez-vous, mon cher cousin, que c'est un jeune homme que vous avez pris sous votre protection, et que c'est par vos bontés qu'il ose espérer l'honneur d'être agrégé à la Société de Londres. »

On voit par cette lettre que, cinq mois après le certificat de l'Académie, M. de Beaumarchais était connu de toute la famille royale ; qu'il l'é-

tait de Mesdames de France, particulièrement de Madame Victoire, et qu'il ambitionnait d'être inscrit parmi les associés de la Société Royale de Londres.

Ce fut à peu près vers ce temps-là, qu'attirée par l'espèce de célébrité que lui donnait dans son art son triomphe académique, une belle femme (1) apporta une montre à son père, soit véritablement pour la faire raccommoder, soit plutôt dans le dessein d'avoir l'occasion de voir le jeune artiste dont on parlait.

Le jeune homme brigua l'honneur de reporter cette montre à cette dame aussitôt qu'il en aurait réparé le désordre, et cet événement, qui semblait commun, disposa de sa vie et lui donna un nouvel être. Le mari de cette femme était un vieillard, possesseur d'une très-petite charge dans la maison du Roi, et presque incapable par son âge et par ses infirmités d'en remplir les fonctions. Il chercha à s'en défaire en faveur du jeune Caron, qui prit, dès ce moment, d'un très-petit fief le nom de Beaumarchais. Sa vie changea à cette époque; mais, avant d'aller plus loin, observons que ce fut dans la boutique de son père qu'il se forma une âme forte et inacces-

(1) Madeleine-Catherine Aubertin, femme de Pierre-Augustin Franquet, contrôleur de la Bouche du Roi et de l'extraordinaire des guerres, demeurant alors rue des Bourdonnais. Elle avait neuf ou dix ans de plus que Beaumarchais, et quinze ans de moins que son mari.

sible au vice et à l'adversité. S'il fût né dans le luxe ou dans la grandeur, son âme se serait amollie comme la cire aux rayons du soleil.

Il reparut donc à Versailles, non plus au lever du Roi, non plus à l'heure où les artistes étaient mandés, non plus comme le premier homme de sa profession, mais comme tant d'autres, honorés ou chargés d'un emploi à peu près inutile. On n'y applaudit plus ses talents; on ne lui prodigua plus les éloges.

La cour est un séjour d'intrigues, d'oisiveté, d'ennui et de vanité, où l'on examine scrupuleusement tous les dehors d'un homme, ses rapports, ses relations, ses biens, sa naissance, ses emplois, où chacun juge de lui, non par ce qu'il est en effet, mais par ce qu'on peut en espérer ou en obtenir.

Dès que Beaumarchais parut à Versailles, les femmes furent frappées de sa haute stature, de sa taille svelte et bien prise, de la régularité de ses traits, de son teint vif et animé, de son regard assuré, de cet air dominant qui semblait l'élever au-dessus de tout ce qui l'environnait et de cette ardeur involontaire qui s'allumait en lui à leur aspect.

Les hommes ne virent en lui qu'un nouveau venu dénué de rang, de fortune, d'appui, de protection, et dont la contenance mâle, la manière franche d'agir et de parler ne permettaient pas de croire qu'il deviendrait le complaisant d'un

prince ou l'esclave d'un ministre; en un mot, il leur parut un homme qui ne leur serait bon à rien. Il ne les évita ni ne les rechercha, et le seul auprès duquel il désira d'être admis, parmi cette foule de grands ou de gens en crédit, fut le sage Duverney (1), dont la longue expérience, la connaissance des hommes, l'intelligence dans les affaires, la conversation pleine de sens, instruisirent beaucoup sa jeunesse. Il s'attacha sincèrement à cet homme respectable et conserva, jusqu'à la fin de sa vie, une profonde vénération pour sa mémoire.

Cependant, le vieillard qui lui avait vendu sa charge céda au poids des années (2). Sa veuve possédait du bien, mais ce n'était pas une fortune opulente. Beaumarchais, frappé de sa beauté, dès le premier moment qu'il l'avait vue, rechercha sa main dès qu'elle fut libre, et lorsque

---

(1) Joseph Pâris-Duverney, fils d'un aubergiste de Moirans (Isère), mort à Paris, âgé de quatre-vingt-six ans, le 17 juillet 1770, et enterré à l'École militaire. Voir, sur les vicissitudes de sa fortune et de celle de ses frères, les *Portraits historiques* de Pierre Clément et la *Biographie du Dauphiné* de M. Ad. Rochas.

(2) Selon un certificat produit par sa veuve, Pierre-Augustin Franquet était décédé à Vert-le-Grand, près d'Arpajon, le 3 janvier 1756. Madame Franquet épousa Beaumarchais le 27 novembre suivant, à Saint-Nicolas des Champs. N'en déplaise à Gudin, l'*an du deuil*, prescrit alors rigoureusement aux veuves, n'était point écoulé, et c'est pour cela sans doute qu'aucun parent des nouveaux conjoints n'assistait à leur union. (Voy. JAL.)

le temps du deuil fut passé, il l'épousa. Il n'avait que vingt-trois ans; c'est l'âge des premières passions.

Enivré de l'amour le plus vif, il se vit au comble du bonheur et crut qu'il n'aurait plus rien à désirer au monde. L'amour qu'on inspire à une épouse légitime, et qu'on ressent pour elle, est certainement le plus haut degré de bonheur où l'homme puisse parvenir, et il en jouissait. Il avait encore son père; il était chéri de ses sœurs et de toute sa famille; il vivait au milieu d'elle et de ses amis d'enfance; amis qui lui sont restés attachés jusqu'à son dernier jour : M. d'Ailly, guerrier brave et instruit, fidèle à ses devoirs, à ses rois, et mort, les armes à la main, dans les jours horribles de notre Révolution; M. Lopes, maître d'hôtel du Roi, vivant aujourd'hui, et depuis longues années, dans la retraite du sage, après avoir été l'un des hommes les plus recherchés dans le monde; M. Lourdet de Santerre, amateur éclairé des lettres, de la poésie, de la musique, cultivant lui-même ces premiers des beaux-arts, et conservant encore son amabilité dans sa vieillesse (1). Nulle autre société

---

(1) Selon Loménie, d'Ailly serait mort lieutenant-colonel des gardes suisses qui défendirent les Tuileries dans la journée du 10 août. Je n'ai rien pu trouver relativement à M. Lopes (que Gudin appelle un peu plus loin M. Lopez), et qui avait survécu à la Révolution. Quant à J. B. Lourdet de Santerre, né en 1722 à Paris, où il est

peut-être n'aurait offert quatre hommes doués de plus de grâce, d'esprit, de goût, et de ces qualités essentielles qui procurent l'estime et rendent l'amitié constante; aussi n'ont-ils jamais cessé d'être amis.

Beaumarchais possédait éminemment tous les talents qui font le charme de la société, et il mettait dans tous une originalité piquante qui le faisait ou plus aimer ou plus priser que les autres. Dans les vers, dans les couplets qu'il composait, il y avait toujours une tournure, une idée, un trait saillant qu'un autre n'eût point trouvé. Sa conversation, mêlée d'idées fortes, de plaisanteries vives et jamais amères, de réparties inattendues et toujours fondées sur une raison saine, était singulièrement attachante.

Il aimait la musique, jouait de plusieurs instruments, entre autres de la harpe et de la flûte. La harpe passait pour un instrument ingrat, on le dédaignait; mais quand Beaumarchais y eut appliqué les connaissances qu'il avait en mécanique, il le perfectionna, le mit en vogue par la grâce qu'il lui prêtait en accompagnant des sons mélodieux de cet instrument les

---

mort le 7 mars 1815, il suffira de rappeler les opéras-comiques dont il écrivit les paroles : *Annette et Lubin*, *la Double épreuve ou Colinette à la cour*, *l'Embarras des richesses*, *le Savetier et le Financier*, etc., etc., et de renvoyer à la *Correspondance* de Grimm, ainsi qu'aux autres recueils du temps qui en ont rendu compte.

chansons ou les scènes qu'il composait, et qui respiraient la vie et la volupté.

Rameau jouissait alors de toute sa gloire; Voltaire remplissait l'Europe de la sienne; J. J. Rousseau, après avoir fait naître un schisme dans la république des lettres, faisait entendre des accents tout nouveaux à l'Opéra. Le théâtre regrettait Destouches, La Chaussée, qui venaient de mourir, et Piron, qui, abandonnant Thalie, prostituait sa muse à Tabarin, comme si déjà son génie fût tombé en enfance. Beaumarchais, sensible à tous les arts, jouissait de tous les succès et leur applaudissait, sans songer à en avoir d'autres que ceux qui faisaient alors sa félicité.

Paris avait aussi d'autres farces ou comédies extra-scéniques qui réjouissaient les gens du monde, telles que les convulsionnaires, les billets de confession, inventés, dit-on, par le théatin Boyer, évêque de Mirepoix; les refus de sacrements donnés ou ordonnés, pour la première fois, le 20 ou le 22 juillet 1749; la thèse de l'abbé de Prades, présentée en 1751, applaudie d'abord par la Sorbonne et sifflée ensuite par elle-même, à la recommandation des Jésuites (1);

---

(1) La première de ces interminables querelles éclata en juin 1749, et non en juillet, à propos de la mort de Coffin, janséniste zélé, principal du collège de Beauvais, qui mourut sans sacrements, par suite du refus de son confesseur. Voir sur cette affaire et ses conséquences le *Journal* de l'avocat Barbier. Voir aussi ce que rapporte

toutes pièces très-propres à développer le génie d'un auteur dramatique, et à lui fournir d'excellents matériaux. Ils eussent produit indubitablement cet effet, s'ils n'eussent pas été accompagnés des scènes sanglantes de la guerre, des exils du Parlement, de sottises infiniment plus graves, et si, dans ce temps-là même, des malheurs particuliers n'eussent pas frappé celui dont l'esprit était le plus capable d'en bien profiter.

Madame de Beaumarchais, atteinte d'une fièvre putride, fut en vain secourue par les médecins les plus habiles de la capitale, MM. Bouvard, Bourdelin, Pousse, Renard (1). Elle fut enlevée

---

le même annaliste, à propos de la soutenance et de la condamnation de l'abbé de Prades (janvier 1752). La troisième partie de sa thèse, qui avait été rédigée par Diderot, a été réimprimée par M. J. Assézat dans les *Œuvres complètes* du philosophe.

(1) Bouvard est trop connu pour qu'il soit nécessaire de résumer ici sa biographie; Bourdelin, Pousse et Renard ont pris part à la querelle de la légitimité des naissances tardives, qui divisa toute la Faculté de Paris en 1766.

Dans le Mss. L., la phrase est ainsi rédigée : « Madame de Beaumarchais atteinte d'une fièvre putride et d'une phthisie pulmonaire, fut en vain secourue par les médecins les plus habiles de la capitale, MM. Bouvard, Bourdelin, Tronchin et d'autres, appelés en consultation; sa seconde couche amena le terme de sa vie. » On lit en marge, près de ces derniers mots, cette note de M. de Loménie : « Inexact. M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Franquet, mariée à B. le 22 [27, suivant Jal] 9<sup>bre</sup> 1756, mourut le 30 sept. 1757. Le mariage dura 10 mois et 8 jours. Voir le mémoire de B. contre les Aubertin. »

à son mari dans un âge qui lui permettait d'espérer encore une longue suite d'années heureuses. Tout changea aussitôt pour Beaumarchais. Sa fortune disparut avec son épouse. Il touchait à peine à sa majorité; son inexpérience, la dissipation de son âge, son bonheur, la perspective d'un long avenir ne lui laissèrent pas prendre les précautions nécessaires pour assurer sa fortune; et, quand sa femme fut frappée de mort, il ne fut occupé que de sa douleur. Les délais accordés par la loi s'écoulèrent, et les avantages qu'un homme intéressé aurait recueillis d'un semblable mariage furent perdus pour lui (1).

Ce fut alors que l'amitié de M. Duverney lui devint utile et tourna son esprit du côté des affaires. Sa charge de contrôleur de la maison du Roi lui restait. Ses amis étaient dévoués. Les agréments de son esprit le firent rechercher, et ses talents les plus frivoles lui devinrent alors les plus avantageux et les plus nuisibles.

---

(1) M. F. de Marescot avait retrouvé aux Archives nationales et publié dans une édition illustrée du *Théâtre* de Beaumarchais une déclaration de la belle-mère de celui-ci d'où il résulterait qu'il aurait cherché à provoquer un partage irrégulier de l'héritage, et cette pièce laisse même planer un soupçon odieux sur la mort inattendue de la veuve de Pierre Franquet. M. Bettelheim a reproduit aussi cette déclaration dans son Appendice p. 646), sans protester contre ces insinuations que Beaumarchais a réfutées dans son *Supplément au Mémoire à consulter* de 1773. Voir en outre les Appendices du présent volume.

Libre et jeune, il éprouva et inspira bien des passions. Plus les femmes l'aimèrent, plus la rivalité lui fit d'ennemis parmi les hommes. Ses chansons, sa manière de jouer de la harpe furent un prétexte que la curiosité employa souvent pour céler un autre motif moins innocent. On parla tant de son esprit, de son goût, de ses chansons, de son art enchanteur en jouant de la harpe, que Mesdames de France partagèrent le désir de l'entendre et eurent bientôt celui d'apprendre à jouer d'un instrument qui devenait à la mode, et dans lequel il n'y avait encore aucun maître célèbre.

Sans doute, ces quatre sœurs, qui ne se quittaient point, recherchaient moins une instruction si frivole qu'un dédommagement à l'ennui où leur rang les condamnait; car, selon le témoignage d'une femme de beaucoup d'esprit, et qui avait connu tous les états de la vie (madame de Maintenon) : « Il n'y a point, dans les couvents, d'austérités pareilles à celles auxquelles l'étiquette de la cour assujettit les grands. » Ainsi, des heures consacrées soi-disant à l'art de pincer harmonieusement des cordes sonores étaient quelquefois employées à des conversations plus intéressantes et plus véritablement instructives.

Mesdames formaient ou donnaient toutes les semaines un petit concert où le Roi et le Dauphin assistaient. Peu de gens y étaient admis; c'était, à proprement parler, un amuse-

ment de famille où chacun, se débarrassant de l'appareil un peu théâtral de la représentation, cherchait à se rapprocher des mœurs simples qui, seules, permettent l'épanchement des cœurs et les témoignages de l'amitié. M. de Beaumarchais y faisait sa partie, et y jouait de la flûte ou de la harpe. Mais quel sujet offert à l'envie contre un homme qui, n'étant ni maître de musique ni musicien de profession, donnait cependant des leçons à Mesdames sans émoluments (1), et qui, n'étant ni domestique ni grand seigneur, se trouvait souvent avec le Roi, le Dauphin et la famille royale, dans des heures où l'on ne cherchait qu'à s'amuser, où l'étiquette était à peu près bannie, où l'homme d'esprit pouvait procurer plus d'agrément que l'homme décoré et obtenir un coup d'œil, un sourire qui aurait fait la gloire d'un courtisan et le désespoir de tous les autres!

Une ineffable bonté régnait au fond du cœur de cette famille auguste et en faisait le véritable caractère. Louis XV, dans son indécision, penchait toujours vers ce qu'il y a de plus obligeant. Le Dauphin, Mesdames, passaient leur vie à faire du bien, sans faste, peut-être même trop obscurément. Tous ceux qui les servaient ou qui les approchaient s'attachaient à eux, moins

---

1, « Qui composait presque toute la musique qu'elles jouaient. » (Mss. L.)

par intérêt que par le charme touchant de leur bienveillance. Mille traits de leur bonté sont encore connus de tous ceux qui ont survécu à la Révolution.

Un soir, dans un des petits concerts de Mesdames, le Roi étant debout, et tout le monde voulant entendre Beaumarchais jouer de la harpe, le Roi, pour ne déranger personne ou pour en jouir plus tôt, lui poussa son propre fauteuil et l'y fit asseoir, malgré ses refus. C'était un de ces événements très-minimes qui ne peuvent tirer à aucune conséquence; mais quel surcroît pour l'envie!

Cette inépuisable bonté enhardissait quelquefois les courtisans à en abuser et à se nuire. Le vieux d'Arboulín (1), dans son humeur brusquement plaisante, disait quelquefois à Louis XV : « Oui, Sire, votre cour est un bois, et même un « bois où la maréchaussée ne passe point. » — En effet, pour ceux qui ne la voient que de loin, et même pour la plupart de ceux qui la fréquentent, la cour est une forêt enchantée, plus magique cependant qu'enchanteresse. Là, chacun poursuit avec avidité les objets fugitifs de ses passions, et, quoique toujours trompé, presque

---

(1. Administrateur général des postes de 1759 à 1777, et en 1769 secrétaire du cabinet du Roi, charge qu'il céda deux ans après à son neveu Bougainville, alors capitaine de vaisseau. Voir sur lui les *Mémoires* de Marmontel, de madame du Hausset et de Dufort de Cheverny.

personne n'a la force de s'en retirer. La vie qu'on y mène est une chasse perpétuelle; les brigues qu'on y trame sans cesse pour faire renvoyer les ministres s'appellent *chasser à la grande bête*; celle que chacun fait pour écarter ses concurrents ne sont que des *chasses ordinaires*. On peut juger combien de battues on entreprit pour écarter celui qui, par sa harpe, dissipait cette foule de fantômes qu'engendrent l'ennui et l'oisiveté.

Un jour, chacune des quatre sœurs reçut un éventail sur lequel on avait peint avec beaucoup de talent et une extrême exactitude un des petits événements de la cour, tel que le débotté du Roi au retour de la chasse. On avait affecté d'y placer sans omission tous ceux qui s'y trouvaient; mais, dans le petit tableau représentant le concert de Mesdames, on avait peint et rangé à la place que chacun y occupait ordinairement tous ceux qui assistaient à cet amusement; tous, hors celui qui était le plus remarquable par sa figure, son esprit et l'instrument dont il jouait.

Les rois et les princesses sont tellement accoutumés à toutes les espèces de pièges que les courtisans se dressent continuellement et réciproquement pour s'enfermer l'un par l'autre, que souvent ils les aperçoivent avant qu'ils soient suffisamment tendus.

Mesdames, en recevant ces petits présents, jugèrent bien qu'il y avait moins d'envie de leur

plaire que de nuire à quelqu'un, et, au premier coup d'œil, elles reconnurent contre qui la malice était faite. Elles appelèrent Beaumarchais, lui montrèrent l'éventail; il le regarda et le leur rendit en souriant. Elles sourirent aussi, mais elles dirent qu'elles ne voulaient point de ces peintures où l'on avait omis la personne qui leur enseignait à bien jouer. Je crois même qu'elles dirent leur *maître*, car ce mot fut répété, commenté, envenimé et attribué à celui qui avait le plus d'intérêt à ne le pas proférer, puisqu'il l'eût fait descendre au rang des maîtres de musique. Ce fut une attaque manquée; mais un défaut de succès irrite la rage de nuire et ne la décourage point.

Bientôt Beaumarchais en éprouva une autre attaque. Un matin, comme il se présente pour entrer chez Mesdames, une de leurs femmes accourt au-devant de lui.

— Ah! mon cher ami, vous êtes perdu, lui dit-elle; on vient de persuader à Mesdames que vous vivez très-mal avec votre père, qu'il vous a chassé de chez lui, qu'indigné de tous les mauvais tours que vous lui avez joués, il ne veut plus vous voir.

— Oh! n'est-ce que cela? je ne me tiens pas pour mort; soyez sans inquiétude.

Il dit et court à Paris.

— Vous avez toujours désiré, dit-il à son père, de bien voir Versailles; j'ai aujourd'hui

une belle occasion de vous montrer le château en détail.

Et il l'y emmena aussitôt en toute diligence.

Il a soin de se trouver avec lui à la messe de Mesdames, à leur diner, à leur promenade, partout où elles portent leurs pas.

Le soir, toujours accompagné de son père, qu'il laisse dans l'une des chambres de l'appartement, il entre chez Mesdames; il les trouve froides, embarrassées, rêveuses, ne le regardant pas, cherchant à lui montrer plus d'humeur qu'elles n'en avaient.

La plus vive lui dit avec impatience :

— Avec qui donc avez-vous été toute la journée?

— Madame, avec mon père.

— Son père, Adélaïde! Cela ne se peut pas; on sait que vous êtes brouillés.

— Moi! Madame, je passe ma vie avec lui; il est dans la chambre voisine. Je venais prendre vos ordres; il m'attend; si vous daignez le voir, il vous rendra témoignage du respect que je lui porte et de l'attachement que je n'ai jamais cessé d'avoir pour lui.

Il n'y eut pas une des femmes de Mesdames qui ne voulût voir le père; et Mesdames auraient eu bien peu de curiosité si un mouvement inopiné ne leur eût pas fait jeter un coup d'œil sur lui.

Le père, qui ne s'attendait pas à cette scène, répondit à tout avec ingénuité; il avait à peu

près la même stature que son fils et plusieurs traits de ressemblance.

Il ne fut pas difficile de se convaincre que le rapport du matin n'était qu'une perfidie, tramée de main de courtisan, une lâcheté commune; on ne fit plus qu'en rire.

C'était tous les jours quelque aventure pareille, auxquelles il s'en joignait de temps en temps de plus graves.

Un de ces importants qui ne doutent de rien, qui se plaisent à humilier parce qu'ils ont appris à rire des humiliations qu'ils reçoivent et à plaisanter du mépris qu'on leur montre, se trouvant arrêté avec beaucoup de monde à la porte de Mesdames, qui prenaient leur leçon, annonça qu'il allait bien déconcerter M. de Beaumarchais quand il sortirait de la chambre de Mesdames. En effet, il l'arrête et, lui présentant une montre fort belle :

« Monsieur, lui dit-il, vous qui vous connaissez en horlogerie, dites-moi, je vous prie, si cette montre est bonne? — Monsieur, lui répartit-il en regardant l'assemblée, dont tous les yeux étaient fixés sur lui depuis que j'ai cessé de travailler dans cet art, je suis devenu bien maladroit. — Ah! monsieur, ne me refusez pas. — Soit, mais je vous avertis seulement que je suis maladroit. » Alors prenant la montre, il l'ouvre, l'élève en l'air, et, feignant de l'examiner, il la laisse échapper et tomber de toute sa

hauteur ; puis, lui faisant une profonde révérence : — Je vous avais prévenu, monsieur, de mon extrême maladresse. » Et il part, laissant le provocateur courir après les débris de sa montre, et l'assemblée éclatant de rire.

Un homme véritablement brave et rempli d'honneur, le chevalier de C\*\*\*, entraîné par des calomnies, crut devoir servir le parti opposé à M. de Beaumarchais, et sans former de brigues secrètes, sans faire des scènes publiques, il s'adressa directement à lui-même et le provoqua par des propos qui le mettaient dans le cas de s'éloigner de la cour ou de hasarder sa vie. Le choix ne fut pas incertain ; ils montèrent à cheval, se rendirent sous les murs du parc de Meudon et se battirent. Beaumarchais eut le triste avantage de plonger son épée dans le sein de son adversaire ; mais lorsque, en la retirant, il vit le sang sortir à gros bouillons et son ennemi tomber sur la terre, il fut saisi de douleur et ne songea qu'à le secourir. Il prit son propre mouchoir et l'attacha comme il put sur la plaie, pour arrêter le sang et prévenir l'évanouissement. « Sauvez-vous ! lui disait celui qu'il cherchait à rappeler à la vie, sauvez-vous, monsieur ; vous êtes perdu si l'on vous voit, si l'on apprend que vous m'avez ôté la vie. — Il vous faut du secours et je vais vous en chercher. » Il remonte à cheval, court au village de Meudon, demande un chirurgien, lui indique le lieu où gît le

blessé, le conduit vers le chemin, s'éloigne au grand galop et revient à Paris examiner ce qu'il doit faire.

Son premier soin fut de s'informer si le chevalier de C\*\*\* vivait encore. On l'avait transporté à Paris, mais on désespérait de sa vie. Il sut que le malade refusait de nommer celui qui l'avait blessé si grièvement : « J'ai ce que je mérite, disait-il; j'ai provoqué, pour complaire à des gens que je n'estime point, un honnête homme qui ne m'avait fait aucune offense. » Ses parents et ses amis n'en purent tirer aucune autre réponse pendant huit jours qu'il vécut encore. Il emporta au tombeau le secret de celui qui le privait du jour et lui laissa le regret éternel d'avoir ôté la vie à un homme digne d'estime, à un homme assez généreux pour avoir craint de le compromettre par le plus léger indice.

« Ah! jeune homme, me dit-il, un jour que je plaisantais devant lui de je ne sais quel duel dont on parlait alors, vous ignorez quel désespoir on éprouve quand on voit la garde de son épée sur le sein de son ennemi! » Et il me conta cette aventure, qui l'affligeait encore, quoiqu'elle se fût passée depuis plusieurs années. Il n'en parlait qu'avec chagrin, et je ne l'aurais vraisemblablement jamais apprise s'il n'eût pas cru nécessaire de me faire sentir combien il peut être dangereux de plaisanter sur des événements

aussi funestes, et que la légèreté multiplie beaucoup plus que la bravoure.

Avant que le chevalier fût mort, lorsqu'il était encore incertain s'il ne laisserait pas échapper le secret qu'il voulait garder, et si sa famille n'en demanderait pas vengeance, Beaumarchais réclama la protection de Mesdames, qu'il instruisit de toutes les circonstances de ce malheureux événement. Elles en prévinrent le Roi; sa bonté paternelle lui fit répondre : « Faites en sorte, mes enfants, qu'on ne m'en parle pas. » Ces augustes princesses prirent toutes les précautions que la générosité du mort rendit inutiles.

Les efforts qu'on faisait perpétuellement contre Beaumarchais ne servaient qu'à augmenter envers lui la bienveillance de la famille royale. Le Dauphin le goûtait particulièrement; il dit même un jour que Beaumarchais était le seul qui lui parlât avec vérité. Ce mot ne diminua pas le nombre de ses ennemis. Mais ces ennemis, mais les efforts de l'envie fortifièrent ce caractère à qui la nature avait donné tant d'énergie. Il apprit à veiller sans cesse sur lui-même, à maîtriser l'impétuosité de ses passions, à conserver, dans les circonstances les plus scabreuses et les plus imprévues, le sang-froid le plus ferme et la présence d'esprit la plus active. Tout ce qui semblait préparé pour lui nuire tournait à son avantage et le rendait supérieur aux événements.

Il était jeune encore, ne cherchait qu'à plaire,

à rendre des services, à être utile à sa famille; il n'oubliait pas même ses anciens camarades et ne revenait guère à Paris qu'en descendant chez son père, il n'allât revoir et embrasser ses voisins et ceux qui avaient été les témoins de ses premiers travaux. Se montrant aussi éloigné de la sotte vanité qui rougit de son origine que de l'orgueil stupide qui se pare de celle qu'il n'a point, il faisait oublier par sa gaieté et son affabilité, non-seulement jusqu'à son changement de fortune, mais quelquefois même jusqu'à la supériorité de son esprit. Dans l'intérieur de sa famille, il était un homme de mœurs simples et même ce qu'on appelle un bon homme.

Satisfait de voir sa fortune s'augmenter par les affaires auxquelles l'amitié de M. Duverney le faisait participer, il ne songeait guère qu'à se livrer aux charmes de la société, portée alors dans Paris au plus haut degré de civilisation, à jouir du plaisir que les beaux-arts, et surtout les lettres, procuraient alors aux esprits capables d'en savourer les avantages et de s'éclairer par leur culture.

L'esprit humain acquérait chaque jour de nouveaux développements. Buffon, d'Alembert, Marmontel, Helvétius, les encyclopédistes ajoutaient un nouvel éclat à la gloire que Voltaire et J. J. Rousseau répandaient sur la littérature. Les économistes cherchaient à rendre durable cette splendeur en avertissant de ne point dissi-

per les sucs nourriciers de la prospérité publique. Quesnay, protégé par madame de Pompadour, était écouté de Louis XV. Ce prince, dont l'esprit était juste, aimait la vérité; sa bonté l'accueillait; sa faiblesse la laissait échapper souvent sans fruit, mais il la goûtait, et même ce fut lui qui donna pour armes parlantes à Quesnay trois de ces fleurs qu'on appelle *pensées*. Louis XV avait approuvé que le sage Duverney jetât les fondements de l'École militaire. Les bâtiments avaient été élevés, et déjà, depuis plusieurs années, une foule de jeunes gentilshommes y recevaient une éducation propre à les rendre d'excellents officiers, sans que M. Duverney eût encore pu engager le Roi à visiter ce grand établissement, et à venir encourager les jeunes élèves en jetant sur eux un regard protecteur. M. Duverney s'en plaignait souvent dans ses conversations particulières. Beaumarchais pensa que si l'on pouvait engager Mesdames à visiter cette école célèbre, les éloges qu'elles en feraient au Roi le détermineraient à la voir par lui-même.

Il se chargea de leur en parler et réussit. Les princesses s'y rendirent. Duverney les reçut; Beaumarchais ne le quitta point, et lorsque, satisfaites de tout ce qu'elles venaient de voir, les princesses se retirèrent, elles recommandèrent à ce sage vieillard d'avoir soin de la fortune de ce jeune homme qu'elles protégeaient. Pour témoi-

gner encore plus ostensiblement l'intérêt qu'elles lui portaient, Madame Victoire s'appuya sur son bras en remontant en carrosse.

Ce fut un nouveau véhicule, non pas au sage Duverney de contribuer à servir un homme qu'il regardait déjà comme son fils (1), mais à l'envie de s'attacher plus particulièrement à poursuivre celui que tant de faveur semblait environner.

Le Roi, comme on l'avait prévu, charmé du récit de ses filles, se détermina enfin à voir cet établissement vanté de toute l'Europe, et que déjà plusieurs cours, entre autres celle de Vienne, cherchaient à imiter. M. Duverney fut au comble de ses vœux, Beaumarchais lui en devint encore plus cher, et la confiance la plus parfaite s'établit entre eux.

Depuis les règnes de Louis XII et de François I<sup>er</sup>, toutes les charges étaient vénales; on s'en plaignait et on en riait; on se disait :

Charge de cour, de robe, de finance,  
Chez nous des rois sont le commerce immense.  
C'est un grand mal, mais il n'est pas nouveau.

Dans cet état de choses, M. de Beaumarchais désira d'en acheter une plus considérable que la sienne. L'occasion s'en présenta bientôt. Il sollicita Mesdames; elles s'adressèrent au Dauphin. Ce prince la demanda au Roi, et le Roi l'accorda

---

(1) « Inexact. D'après une lettre de B., c'est ce service qui le lia avec Duverney. » (Note du Mss. L.)

sans difficulté. M. Duverney prêta 560,000 francs à Beaumarchais, qui les porta au vendeur et alla prévenir le comte de Saint-Florentin de ces démarches préliminaires (1).

Il en fut traité précisément comme le sage Memnon l'avait été par le satrape de Ninive (2); ce ministre le trouva plaisant de s'être adressé au Roi plutôt qu'à lui, et, avec une franchise bien propre à soutenir l'honneur du ministère, il lui dit : « Mesdames et le Dauphin ont demandé pour vous cette charge, le Roi vous en a donné l'agrément, vous l'avez payée. Eh bien, vous ne l'aurez pas. »

En effet, dans son premier travail avec le Roi, le comte de Saint-Florentin la fit donner à un autre (3).

Beaumarchais ne s'était pas ressouvenu de l'histoire de Memnon, et même il avait oublié ces vers si dignes de mémoire qu'Assur dit au jeune Arsace :

1 Louis Phélyppeaux, comte de Saint-Florentin, duc de la Vrillière (1705-1777), qui, pendant son long ministère, se signala surtout par l'abus qu'il fit des lettres de cachet, son faste, sa vie scandaleuse avec madame Sabatin de Langeac et sa rivalité contre Choiseul.

2 *Memnon ou la Sagesse humaine*, conte en prose, par Voltaire (1749).

(3) « Tout ce récit n'est pas d'accord avec les récits de famille. Il s'agissait d'une charge de maître des eaux et forêts. Il y eut une opposition de la part du grand maître. » (Note de M. de Loménie sur le Mss. L.)

... Ne savez-vous pas bien  
Que pour avoir son ordre on demande le mien (1) :

Véritablement, Beaumarchais agissait un peu à Versailles comme le sage Memnon à Ninive, non pas dans l'insensé projet d'être parfaitement sage, mais dans le dessein presque aussi fou d'être libre à la cour, de ne s'attacher seulement à aucun ministre et de dire la vérité à tout le monde en la revêtant de formes assez agréables pour la faire aimer. Il y était, en effet, comme autrefois certain seigneur de Baudricourt (2),

Hardi paroleur, loyal et véridique,  
Malgré cela, pas trop mal à la cour.

En dépit du ministre, ou avec son agrément, il acquit la charge très-noble de secrétaire du Roi, ce qui lui fit dire si plaisamment *que sa noblesse était incontestable, car il en avait quittance*. Il acquit aussi celle de lieutenant général des chasses au bailliage de la Varenne du Louvre (3), et, revêtu de ces belles dignités, il était

---

(1) *Sémiramis*; tragédie de Voltaire, acte I, sc. IV; le texte porte : « Mais savez-vous bien ? »

(2) *La Pucelle*, chant II.

(3) La « Varenne du Louvre » comportait douze cantons, très-soigneusement délimités dans un petit atlas fort rare, appartenant au département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale. Cinq de ces cantons étaient « réservés pour le Roi, sans aucune permission », savoir ceux de Choisy, Vitry, Ivry (plaine haute et plaine basse), Grenelle; dans ceux d'Orly, de Villejuif et de l'Hay, de Châtillon, de Montrouge et de Vanves, le Roi pouvait ac-

plus gai, plus content, plus heureux que le chancelier de France ou le doyen des pairs. Il acheta même dès lors une maison à Paris (1) ; il eut la douce satisfaction d'y réunir son père, ses sœurs, une de ses cousines et d'y vivre au sein de sa famille. Il était à cette époque, comme il l'avoue lui-même dans ses *Mémoires*, la plus fortunée créature du monde, puisque ce qu'il y avait de plus grand, de plus vertueux et de plus auguste en France ne dédaignait pas de le recommander à M. Duverney, le plus digne ami.

Cette félicité dura sept ou huit ans. Ce n'est guère, dira-t-on peut-être. Je dis que c'est beaucoup : garder sa franchise, ne nuire à personne, rendre des services, dire la vérité et être bien accueilli pendant sept ou huit ans à la cour,

---

corder de rares autorisations ; le huitième et le neuvième compris entre Villejuif et Bourg-la-Reine, étaient dévolus au capitaine et aux officiers de la Varenne ; sur celui de la Saussaye, les permis étaient donnés par ces fonctionnaires. La suppression des capitaineries, en 1789, mit fin à des abus scandaleux et à de perpétuels conflits.

(1) Cette maison, qui porte aujourd'hui le n° 26 (et non 36), comme l'a dit Éd. Fournier, de la rue de Condé, appartient à M. Robert de Bonnières, le romancier et critique bien connu. Elle a conservé extérieurement le même aspect qu'il y a un siècle, et les ferrures des fenêtres et des balcons du premier étage portent encore les initiales A. C. Augustin Caron. Parmi ses locataires, Beaumarchais compta mademoiselle Devienne, de la Comédie-Française. En 1786, il céda sa maison au grand-père du propriétaire actuel.

c'est un espace de temps d'une assez belle étendue.

Eh! qui sait combien les agréments qu'il versait alors sur toutes ses actions auraient prolongé cette manière d'être, sans une lettre arrivée d'Espagne, sans l'amitié fraternelle, sans son courage, sans toutes les vertus que les illusions de la cour, l'espoir de la fortune et les charmes de Paris n'avaient point altérées? Il quitta toutes les douceurs dont il jouissait, pour voler au secours d'une de ses sœurs que son père avait envoyée à Madrid; je ne conteraï point cette aventure qu'on lira dans son quatrième *Mémoire* (1); elle y est décrite avec l'intérêt tendre qui l'anima et l'originalité qu'il mettait dans ses écrits, comme dans ses actions et ses discours. Je dirai qu'il partit avec les plus belles recommandations auprès de l'ambassadeur de France (le marquis

---

(1) Elle est trop connue, en effet, pour qu'il ne suffise pas de la rappeler brièvement. Un publiciste espagnol, Joseph Clavijo, s'était épris de Marie-Louise Caron, qui avait accompagné à Madrid madame Guibert, sa sœur; il lui avait promis de l'épouser, puis s'était désisté en laissant planer sur la jeune fille des soupçons injurieux. Beaumarchais avait arraché à Clavijo une rétractation formelle, quand il apprend que son adversaire a obtenu contre lui un ordre d'expulsion. Furieux, Beaumarchais se justifie sans peine auprès de Charles III, et fait destituer Clavijo de sa place de garde des archives. Plus tard, il est vrai, celui-ci rentra en faveur, et il mourut en 1806, vice-directeur du cabinet d'histoire naturelle de Madrid. Sur les divers drames inspirés par ce conflit, voir une note de la seconde partie de ces *Mémoires*.

d'Ossun) (1), et que M. Duverney lui confia 200,000 francs en billets au porteur, crédit qu'on n'accorde à personne sans une conviction intime de sa probité.

Pour les gens frivoles, M. de Beaumarchais n'était qu'un homme du monde, pour les femmes qu'un homme séduisant par sa figure et son esprit, amusant par ses talents, son goût, sa parure, son imagination, ses bons mots, et une foule d'aventures aimables, telles que les romans les plus intéressants ou les plus gais en fournissent peu de semblables; mais pour le vieux Duverney, il était un excellent citoyen, un génie mâle, zélé pour son pays, plein d'idées libérales, de conceptions grandes et utiles.

---

(1) J'ai retrouvé aux archives des affaires étrangères, dans la correspondance du marquis d'Ossun, la requête inédite suivante adressée au duc de Choiseul :

« Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, lieutenant général des chasses du Roi et contrôleur de sa maison, a l'honneur de rappeler à votre mémoire que madame Victoire l'a particulièrement recommandé à vos bontés ces jours derniers, à l'occasion d'un voyage d'Espagne que les affaires de sa famille le forcent d'entreprendre, outre des dettes considérables dont il va solliciter le payement et qui sont depuis longtemps en arrière par la négligence des débiteurs. Deux sœurs qu'il a à Madrid y sont, ainsi que tous les Français, sous la protection de l'ambassadeur de France; l'une d'elles est établie, et il va marier l'autre. Beaumarchais ne demande aujourd'hui à Votre Grandeur qu'une lettre pour l'ambassadeur de France, afin d'arriver à Madrid comme un homme attaché au service du Roi et honoré des bienfaits de la famille royale; réservant les bontés et la pro-

Si des intérêts de famille l'appelaient à Madrid, les intérêts de la France n'y furent pas oubliés, et le triomphe qu'il obtint pour sa sœur, en lui donnant une grande considération, le fit connaître du Roi et des ministres. Il tenta d'ouvrir un grand commerce avec les colonies espagnoles, en proposant au conseil de Madrid l'établissement d'une compagnie de la Louisiane. Ses projets furent applaudis et ne furent pourtant pas acceptés. Le marquis de Grimaldi lui manda :

« J'ai été, Monsieur, fort aise de vous connaître, et je le suis de pouvoir rendre ce témoignage à votre capacité. Si vos projets eussent été compatibles avec la constitution de l'Amé-

tection particulières que Madame Victoire vous a demandées pour lui lorsqu'il aura conféré avec sa famille à Madrid sur les objets précis qui déterminent son voyage en ce pays. Si vous daignez l'honorer, Monseigneur, de quelques ordres personnels pour les villes où il va passer ou séjourner, son exactitude et son zèle à s'en acquitter est (*sic*) la seule manière qu'il ait de se rendre digne de vos bontés.

« DE BEAUMARCHAIS. »

La signature, haute et ferme, diffère essentiellement de l'écriture courante et rapide que la multiplicité de ses occupations et de ses correspondances lui fit adopter plus tard.

Les mêmes archives renferment la copie de deux lettres de recommandation de M. de Jarente, évêque d'Orléans, en faveur de « sa très-proche parente », la marquise de La Croix, femme de M. de La Croix, lieutenant général d'artillerie au service du roi d'Espagne, et maîtresse de Beaumarchais, avec qui elle vivait publiquement à Madrid.

« rique espagnole, je pense que leur succès vous  
« en eût encore mieux convaincu, mais on a dû  
« céder à des difficultés insurmontables qui s'op-  
« posaient à leur exécution. »

On ne saurait croire combien les gouvernements absolus trouvent de difficultés insurmontables. Jamais ils n'ont pu faire fleurir le commerce qui fleurit si aisément dans les républiques; jamais ils n'ont pu avoir autant de crédit que de simples villes hanséatiques. Or, quand les habitants d'un pays n'ont aucune influence dans l'État, ils tombent dans l'apathie des peuples orientaux ou ils cherchent à se dissiper en cultivant des arts frivoles.

La musique fait le charme des Italiens et des Espagnols. Beaumarchais fut ravi des airs délicieux qu'il entendit chanter à Madrid; il demanda le sens des paroles; il fut étonné d'apprendre qu'elles n'en avaient aucun. « Il n'est pas nécessaire, lui dit-on, que des couplets renferment des pensées ou des images. » — Il prouva le contraire en mettant sous ces airs enchanteurs des paroles françaises qui disaient au moins quelque chose. On l'assura que le bon sens, les traits fins, le sentiment gêneraient la musique.

On ne lui disait pas ce qu'on pensait, et il n'était pas difficile de comprendre que, dans une nation noble, généreuse, spirituelle, mais asservie à toutes les gênes ministérielles et sacerdotales, c'est-à-dire à deux ou trois sortes d'inquisi-

tions, on craignait les paroles, et que les gens d'esprit ne voulaient plus y cultiver que la musique.

Les notes ne sont jamais suspectes, jamais on ne défère la gamme à la police ou aux inquisiteurs, de quelque manière qu'on pose ou transpose les sept notes et les trois clefs. Il n'en est pas de même des vingt-quatre lettres de l'alphabet; leur arrangement le plus innocent peut tout à coup devenir criminel. Ainsi, ces paroles si simples : « *Ah! comme il y viendra!* » peuvent paraître une impiété ou un trait de satire, selon l'application qu'on en fait à un article de foi ou aux vains projets d'un ambitieux. C'est ce qui faisait dire à J. J. Rousseau que ce serait tant pis pour les Français, s'ils avaient jamais une musique.

Celle des Espagnols était ravissante; Beaumarchais en rapporta en France plusieurs airs très-piquants qu'il orna de paroles originales, et il les chantait avec ce goût qui n'appartenait qu'à lui. Il avait passé plus d'une année en Espagne, il y avait fait connaissance avec les ambassadeurs de plusieurs nations. La cour de France avait éprouvé pendant son absence les vicissitudes humaines; à son retour, il la trouva plongée dans la tristesse, madame de Pompadour était morte (1); le Dauphin était attaqué d'une maladie mortelle; Mesdames n'avaient plus de concert.

---

1) A Versailles, le 15 avril 1764.

Inutile à l'amusement de ces princesses et fort peu jaloux d'exercer les fonctions de sa belle charge de contrôleur, il s'en défit peu de temps après son retour. Secrétaire du Roi, juge, comme il le disait quelquefois, non des pâles humains, mais des pâles lapins, en siégeant sur le tribunal de la Varenne du Louvre, occupé d'affaires graves avec M. Duverney, des soins de l'amitié, de ceux de sa famille, du mariage d'une de ses sœurs, à laquelle il donna une dot considérable, et livré aux plaisirs de la société, il jouissait encore du sort le plus désirable.

Sur ces entrefaites, il eut une querelle assez vive avec le prince de Conti(1), au sujet des privilèges de la chasse, à propos de je ne sais quel mur de jardin que le prince avait fait abattre comme le gênant dans ses plaisirs, et que M. de Beaumarchais, en sa qualité de juge et de protecteur des droits de la propriété des particuliers, avait fait reconstruire.

Le prince était fort irrité. M. de Beaumarchais monte à cheval, va le trouver au milieu d'une

---

(1) Louis-François de Bourbon, prince de Conti, d'abord comte de la Marche, né à Paris le 13 août 1717, mort au Temple le 2 août 1776. Sainte-Beuve a tracé de lui, à propos de sa maîtresse, madame de Boufflers Marie-Charlotte-Hippolyte de Campet-Saujon, un portrait auquel nous renvoyons le lecteur *Nouveaux Lundis*, tome IV). Le prince de Conti était également un curieux émérite, et la vente de son cabinet produisit plus d'un million.

chasse et lui dit qu'il vient lui rendre compte de sa conduite. La discussion s'engage; ce prince avait beaucoup d'esprit, et, ce qui peut-être est plus rare dans un homme de ce rang et d'un caractère assez absolu, il avait des idées libérales. « Certainement, lui dit Beaumarchais, Votre Altesse obtiendra tout ce qu'elle voudra; son rang, sa puissance... — Non, lui repartit le prince, c'est comme avocat que je prétends avoir raison. — Si telle est votre volonté, je demande à Votre Altesse d'être l'avocat de sa partie adverse et de plaider devant elle. Je la prends pour juge. » Il exposa l'affaire avec tant de clarté, de précision, d'éloquence, d'énergie et d'égards que le prince avoua ses torts, et prit dès ce moment Beaumarchais dans la plus grande affection. Il était difficile de le voir et de ne le pas aimer. Le Dauphin, Mesdames, le duc de la Vallière, le duc de Chaulnes, et généralement tous ceux qui avaient eu occasion de le voir, avaient éprouvé le même sentiment.

On peut être l'homme le mieux venu à la cour, le plus recherché dans le grand monde, le plus accueilli des femmes, et être absolument inconnu du public. Toutes les querelles de Beaumarchais avec des courtisans, avec Clavijo, avec le prince de Conti, lui donnaient moins de célébrité que sa première dispute avec Le Paute, plaidée devant l'Académie des sciences. Il ne pouvait même plus aspirer à l'honneur d'être de

la Société Royale de Londres; il semblait n'être occupé que de sa fortune, de sa famille et de ses plaisirs; mais son génie le tourmentait en secret.

Frappé des nouvelles beautés que la scène française étalait chaque jour, entraîné par son talent, il descendit dans l'arène et vint se mêler aux combattants qui disputaient la palme dans les jeux scéniques.

L'art du théâtre, le plus admirable de tous par la réunion et la diversité des talents qu'il exige, était alors élevé en France à un degré de gloire qu'il n'avait obtenu dans aucun siècle et dans aucune autre nation.

Jamais, on n'avait vu un tel rassemblement d'excellents acteurs. Lekain, mademoiselle Dumesnil, mademoiselle Clairon, Grandval, Brizard, Préville, Molé (1) n'étaient pas seulement applaudis comme de grands acteurs; ils étaient estimés comme les plus beaux modèles dans l'art de peindre par l'expression, les gestes et la parole. Le théâtre n'était plus un vain amusement; c'était un cours d'instruction publique. Là, se voyaient les mœurs de toutes les nations et les principaux événements de l'histoire; là, le peintre, le poète, le philosophe venaient étudier les caractères, les passions, les combats du cœur; là, tous les intérêts de l'humanité étaient déve-

---

(1) « Feulie, Bellecour. » (Mss. L.)

loppés avec cette vérité qui frappe et qui fait réfléchir tout esprit né penseur; là, Corneille avait peint la naissance de Rome dans les *Horaces*; les guerres civiles des Romains dans la *Mort de Pompée* et dans *Sertorius*; l'établissement de l'Empire dans *Cinna*; sa décadence dans *Héraclius*; le fanatisme des premiers chrétiens dans *Polyeucte*; les Espagnols triomphants des Maures dans *le Cid*.

Là, Racine avait peint la dispute du sacerdoce et de la royauté chez les Juifs dans *Athalie*; la Grèce réunissant tous ses Rois pour la destruction de Troie dans *Iphigénie*; les suites funestes de cette conquête dans *Andromaque*; l'Asie se défendant contre l'ambition des Romains dans *Mithridate*; la tyrannie naissante chez ce peuple dans *Britannicus*, et les secrets du sérail dans *Bajazet*.

Voltaire, plus moral, plus hardi dans ses conceptions, avait peint dans *Ædipe*, dans *Oreste*, dans *Méropé*, le système de la fatalité et les mœurs qui en résultaient chez les Grecs; les crimes et les prodiges de Babylone dans *Sémi-ramis*; le passage de la monarchie à l'état républicain dans *Brutus*; les efforts des Romains pour conserver leur liberté dans *Rome sauvée* et dans la *Mort de César*; la naissance de l'islamisme dans *Mahomet*; les mœurs de la chevalerie dans *Tancrède*; les croisades dans *Zaïre*; la découverte du nouveau monde dans *Alzire*; la con-

quête de l'Asie et celle de la Chine par les Tartares dans l'*Orphelin de la Chine*; les divisions de la famille royale de France dans *Adélaïde Du Guesclin*.

Aucun peuple ne rassemblait une telle masse de richesses littéraires sur son théâtre. Quelques amateurs désiraient qu'au lieu de jouer ces pièces au hasard, on pût les représenter dans un ordre chronologique qui leur eût donné une sorte d'ensemble, et beaucoup plus d'importance, sans qu'elles eussent été moins touchantes. Ils pensaient même que cette espèce d'ordre méthodique les ferait suivre plus assidûment par beaucoup de jeunes littérateurs et même par des gens du monde qui entraîneraient le public.

Lekain et mademoiselle Clairon, auxquels on doit la vérité des costumes, étaient capables d'embrasser cette idée comme ils avaient celle de faire jouer à peu près de suite toutes les pièces du répertoire; mais mademoiselle Clairon fut trop tôt écartée du théâtre (1).

---

(1) Elle quitta la Comédie-Française en 1765, après avoir subi l'affront d'un court emprisonnement au Fort-l'Évêque, parce qu'elle avait refusé de jouer avec un acteur nommé Dubois, accusé d'escroquerie. Quand elle reparut en 1770, lors d'une représentation de gala donnée à l'occasion du mariage du Dauphin Louis XVI et de Marie-Antoinette, elle ne reçut pas du public l'accueil auquel elle avait été accoutumée. Elle s'exila pendant dix-sept ans à la cour du margrave d'Anspach, et ne revint à Paris que pour y mourir profondément oubliée (1803).

On pourrait faire aussi le tableau des passions, en représentant sans interruption les comédies qui les peignent, telles que le *Menteur*, l'*Avare*, le *Joueur*, le *Tartufe*, le *Glorieux*. Par là, on répondrait à bien des critiques ; le théâtre, considéré sous ce point de vue, offrirait beaucoup plus d'instruction et une plus grande moralité.

Il ne faut point s'étonner qu'avec une telle masse de richesses littéraires, et avec des acteurs de génie qui instruisaient tantôt les peintres et tantôt les orateurs, le Théâtre-Français fût devenu l'objet d'une générale émulation, et qu'il semblât ajouter à la gloire nationale.

Parmi ceux qui s'intéressaient le plus à ses progrès, on comptait le plus savant des auteurs de l'*Encyclopédie*, M. Diderot, le seul homme peut-être qui ait connu tous les arts, depuis les plus intellectuels jusqu'aux derniers arts mécaniques. Il crut qu'on pouvait essayer un nouveau genre de pièces dramatiques. On avait joué les passions et les ridicules ; il proposa de peindre sur la scène les différents devoirs de l'état social : le père de famille, le magistrat, le négociant, afin de montrer les difficultés de bien remplir ces états et les vertus qu'ils exigent. C'était certainement un nouveau point de vue qu'il offrait au public, et il publia le *Père de famille* sans songer à le faire jouer.

L'*Encyclopédie* avait alors contre elle les Jé-

suites, les jansénistes, le Parlement, et pour elle la cour, le public, les sages et tous les peuples du Nord. Il y eut donc une forte cabale contre Diderot, contre sa pièce et contre l'*Essai sur la poésie dramatique*, qu'il avait mis à la tête de son *Fils naturel*, autre pièce très-pathétique.

Les envieux, les esprits faux, les esclaves de l'habitude, les ennemis des lumières s'élevèrent contre ce genre, l'appelèrent *tragique bourgeois*, *comique larmoyant*, *production monstrueuse*, *dégradation des deux genres*, et n'épargnèrent pas les injures à l'auteur. Ils oubliaient ce qu'a dit le poète :

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux (1).

Les vaines déclamations servent toujours plus qu'elles ne nuisent. Molé, touché du pathétique de la pièce de Diderot, fut tenté de jouer le rôle de Saint-Albin; il engagea ses camarades à donner le *Père de famille* (2). Cette pièce eut un grand succès : la question parut décidée pour le public, mais les rumeurs et les injures ne cessèrent pas.

En voyant représenter cette pièce, Beaumarchais sentit son cœur remuer plus fortement;

---

(1) Ce vers célèbre est, en réalité, une ligne de prose de la préface de *l'Enfant prodigue* de Voltaire.

(2) Imprimé en 1758, le *Père de famille* fut représenté à la Comédie-Française le 18 février 1761, et repris en 1769.

il connut que son génie l'appelait au théâtre, et, cédant à l'impulsion qu'il éprouvait, il composa, presque malgré lui, sa touchante *Eugénie* (1). C'était le tableau d'une fille vertueuse lâchement abusée par les séductions d'un grand seigneur. Nulle pièce n'offrait une moralité plus sévère, une instruction plus directe soit aux pères, soit aux femmes vaines, trop faciles à se laisser éblouir par des titres et de grands noms.

Le droit, — que dis-je, le droit? — le devoir de tout auteur dramatique est d'attaquer les vices de son siècle; c'est un devoir que les premiers comiques de la Grèce ont rempli avec un courage qu'on ne trouve que dans les républiques. Ils en abusèrent; l'autorité s'y opposa : on leur interdit de nommer et d'attaquer ceux qui, placés pour donner l'exemple des vertus, donnaient celui du vice. Les comiques n'osèrent plus combattre que les ridicules, et ne peignirent plus que des particuliers.

Molière, après avoir bafoué les avarés, les marquis, les femmes pédantes, revint aux vrais principes et attaqua l'hypocrisie. Mille cris s'é-

---

(1) *Eugénie* fut jouée pour la première fois le 29 janvier 1767 (et non le 25 juin), comme l'indiquent diverses éditions; elle eut dix représentations. Près d'un siècle plus tard (août 1863), la Comédie-Française en donna une reprise qui fut abandonnée après quatre tentatives, dont les recettes, relevées par MM. d'Heylli et de Marescot, attestent l'insuccès.

levèrent; tous ceux qui se sentirent blessés de ses traits l'injurèrent et voulurent, selon le témoignage de Boileau :

Pour prix de ses bons mots, le condamner au feu.

Beaumarchais, que rien n'intimidait, osa, dès son premier ouvrage, attaquer un usage très-indécent, réservé autrefois aux plus grands seigneurs, car il n'était pas nouveau; mais il s'était singulièrement propagé en France sous Louis XV : c'était celui d'avoir une *petite maison*, lieu de plaisir où les uns entretenaient des courtisanes, où les autres conduisaient les femmes et les filles de leurs amis pour les séduire et les corrompre. Il mit la scène de son drame dans la petite maison d'un grand seigneur, et le peignit comme un homme très-coupable.

Certes, ce courage devait le faire applaudir par tous les amis des mœurs; le contraire arriva. Les amis se turent; les propriétaires des petites maisons crièrent à l'indécence; leurs flatteurs crièrent encore plus haut à l'indécence; les femmes qui fréquentaient en secret ces maisons de joie crièrent comme eux à l'indécence; les journalistes, les envieux, les auteurs sifflés, imprimèrent que la pièce était détestable, mal conçue, scandaleuse, immorale. Parmi cette foule de prétendus critiques, aucun n'eut le bon sens ou la bonne volonté d'applaudir à l'énergique audace de l'auteur qui osait s'élever contre

un luxe vicieux, autorisé alors par le monarque, les plus grands seigneurs, et même par des magistrats.

Depuis la mort de Beaumarchais, La Harpe, demi-dévoit, demi-profane, La Harpe, si grand littérateur, si juste appréciateur du mérite des anciens, des auteurs du siècle de Louis XIV, de Voltaire comme poète, et si partial envers ses contemporains, si faible dans ses ouvrages dramatiques, presque tous tombés, si inepte quand il combat la philosophie, dont il n'avait aucune idée, La Harpe se garde bien de saisir cette grande vue, de rendre justice à la manière singulièrement adroite et théâtrale dont l'auteur avait surmonté les difficultés du sujet, telles que l'aveu fait par Eugénie à son père, telles que la manière dont le baron, voulant faire avouer à un valet que le mariage annoncé du lord Clarendon est une fausseté, apprend la nullité du mariage de sa propre fille. La Harpe traite tout cet assemblage de *romanesque*, comme si toute pièce de théâtre ne l'était pas ; et, content de cette remarque puérile, il ne discute ni les beautés ni les défauts de cette pièce.

Dans ce grand déchainement des critiques du jour, oubliés le lendemain, Beaumarchais n'eut pour lui que le public. Sa pièce resta au théâtre et y fut constamment applaudie.

Le genre en était si grave que le nom de comédie ne lui convenait pas plus qu'au *Pere de fa-*

mille, au *Fils naturel*, au *Philosophe sans le savoir*, et à quelques autres pièces jouées sous ce nom faute d'autres. Persuadé qu'il faut une dénomination particulière pour chaque genre, Beaumarchais donna à sa pièce le nom de *drame*, nom générique qui indiquait à la fois que, n'étant ni une tragédie ni une comédie, elle tenait le milieu entre les deux genres et pouvait se rapprocher de l'un et de l'autre.

Ce nouveau nom fut un nouveau sujet de cris et d'allégations stupides contre le genre et contre l'auteur, qui prétendait désigner ses productions et les distinguer de celles des autres par un nouveau nom. Ses bons amis de cour et de la ville, les rivaux qu'il avait eus auprès des femmes et les insectes de la basse littérature, les Frérons et leurs semblables, se déchaînèrent avec plus de fureur.

« Ah! mon cher Beaumarchais, dans quel guêpier avez-vous mis la tête! » lui dit en riant Diderot, lorsqu'il lui présenta son *drame*. Mais ces deux philosophes n'étaient pas hommes à craindre un pareil bourdonnement, et à se détourner de leur route pour tuer des mouches. Diderot continua de travailler au vaste monument qu'il élevait, et Beaumarchais médita un nouveau *drame*.

Si le Théâtre-Français n'eût été considéré que comme un simple amusement, tant de clameurs ne se seraient peut-être pas élevées, car on n'en

élevait pas contre l'opéra-comique, genre bien plus défectueux, et qui devint bien plus nuisible à l'art dramatique; mais on regardait la comédie et la tragédie comme les premiers des beaux-arts, et l'on craignait tout ce qui paraissait tendre à en diminuer la perfection où l'on aspirait alors.

Beaumarchais vivait dans ce temps-là, comme je l'ai déjà dit, dans sa propre maison, avec son père, une de ses sœurs et une de ses parentes; satisfait d'assurer leur bonheur, il ne songeait point à se remarier.

Madame Buf... (1), célèbre par sa beauté, et dont j'ai entendu vanter la sagesse par des hommes qu'on ne soupçonna jamais de mentir, quand ils convenaient qu'une femme ne s'était pas rendue à leurs soins, à leur passion, à leurs

---

(1) Sans doute madame Buffault, femme d'un marchand de soieries qui fut un moment l'un des codirecteurs de l'Opéra, mis en régie (1776). Lorsqu'elle mourut de la petite vérole, au mois d'octobre 1777, les *Mémoires secrets* lui firent l'oraison funèbre suivante : « C'était une des plus belles créatures de la capitale, et elle faisait bruit par cette raison. Son plus grand chagrin était d'être fille d'une cuisinière et femme d'un marchand. Elle avait fait s'évertuer celui-ci, qui, par la protection de madame Du Barry, était devenu écuyer, receveur général des domaines, dons, octrois et fortifications de la ville de Paris, et conseiller du Roi en ladite ville. Elle délicatait son corps avec une recherche singulière. Pour se dégrasser, elle s'était formée une espèce de société d'artistes, de gens à talents et de lettres, et tâchait, par ses airs de petite-maîtresse, de faire oublier son extraction. »

artifices, à leur longue expérience dans l'art de séduire le cœur ou de surprendre les sens, madame Buf... vint trouver la sœur de Beaumarchais, et lui demander ce que faisait son frère, qu'elle n'avait pas vu depuis quelque temps.

— Je ne sais s'il est renfermé; je crois qu'il travaille à quelque nouveau drame.

— J'ai à lui parler.

On le fit appeler; il parut tel qu'un solitaire occupé de tout autre chose que des agréments de la société, les cheveux épars, la barbe longue, le visage allumé par la méditation.

— Eh ! mon ami, à quoi vous occupez-vous lorsqu'une très-aimable femme, veuve depuis peu, recherchée déjà par plusieurs aspirants, pourrait vous préférer ? Sa fortune est considérable, elle arrangerait la vôtre, et elle-même trouverait en vous ce qui vaut mieux que toute son opulence, un excellent mari. Je dois aller demain matin me promener avec elle dans cette allée écartée des Champs-Élysées qu'on appelle l'allée des Veuves. Montez à cheval, vous nous y rencontrerez comme par hasard, vous m'aborderez et vous verrez si vous vous convenez.

Le lendemain, monté sur un cheval superbe, qu'il maniait avec grâce, suivi d'un domestique à cheval, Beaumarchais parut dans cette longue et solitaire allée. Il fut aperçu longtemps avant de joindre le carrosse dans lequel se promenaient ces dames.

La beauté du destrier, la bonne mine du cavalier prévinrent en sa faveur. Quand on le vit de plus près, madame B... dit à sa compagne qu'elle le connaissait. Cette rencontre inopinée, fortuite, comme celle d'Émile et de Sophie (1), produisit une impression d'autant plus vive. Ces voiles, ces crêpes, ces vêtements de deuil faisaient ressortir plus avantageusement la blancheur du teint et la beauté de la jeune veuve. Beaumarchais monta bientôt dans la voiture de ces dames, et comme nul auteur ne dialoguait mieux au théâtre, nul homme ne répandait plus de sel et de grâce dans la conversation, si elle ne fut d'abord qu'un jeu d'esprit, elle devint intéressante par degrés, et finit par être attachante. On ne voulut plus se quitter de toute la journée. Beaumarchais proposa à ces dames de venir dîner chez lui. Madame B... y fit consentir la jeune veuve, après plusieurs refus.

Alors, il renvoya son domestique et son cheval, dont il n'avait plus besoin. C'était un signal convenu avec sa sœur afin qu'elle se préparât à recevoir les dames, dont l'une lui était entièrement inconnue.

Il est bien différent de voir un homme à la promenade, ou de le voir dans l'intérieur de sa maison. C'est là qu'il faut le suivre pour le bien juger. Ce fut aussi en entrant dans cette maison,

---

(1) Dans *Émile*, livre V.

sans faste, mais commode et décorée avec élégance, en y voyant Beaumarchais entouré d'anciens domestiques, entre son père et sa sœur, fille de beaucoup d'esprit et fière d'avoir un tel frère, que cette jeune veuve comprit qu'on pouvait s'honorer d'un tel mari.

La table dispose à la confiance, le cœur s'ouvre et s'épanche; ils n'en étaient point sortis, que, déjà sûrs l'un de l'autre, ils ne formaient plus que le vœu de ne se point séparer. Ils se marièrent au mois d'avril 1768 (1), et, ce même mois où sa fortune s'accrut par la jonction de celle de sa femme, et son bonheur par la possession d'une épouse dont il était passionnément aimé, il perdit la bienveillance de son Roi par une anecdote que je rapporterai telle que je la trouve racontée par lui-même dans un fragment de lettre (2).

« Je me souviens qu'en 1768, le jour nommé

---

(1) Jal a très-soigneusement établi la généalogie de Geneviève-Madeleine Wattebled, née rue des Moineaux, le 11 novembre 1731, morte rue de Condé, le 20 novembre 1770. Elle était fille de Philippe Wattebled, menuisier du Roi et dizainier de la ville de Paris, et veuve depuis le 21 décembre 1767, de Antoine-Angélique Lèvesque, garde-magasin général des Menus Plaisirs, qu'elle avait épousé le 16 juillet 1754. De son union avec Beaumarchais (11 avril 1768) naquit, le 14 décembre suivant, Augustin, mort le 17 octobre 1772.

(2) M. Lintilhac a retrouvé le manuscrit de ce récit dans les archives de la famille; il est intitulé : *Anecdote légère dont la suite a empoisonné plus de dix années de ma vie.*

vendredi saint, un favori de Louis XV, c'est-à-dire un vieux courtisan, le duc de La Vallière (1), me menait à Versailles, où j'étais déjà regardé comme un raisonneur libre et fier, conséquemment vu d'assez mauvais œil.

« Pendant que nous brûlions la route en grands seigneurs que nous étions, il me dit : « Je soupe ce soir dans les petits appartements avec le Roi, madame Du Barry et les élus qu'il nommera lui-même. Je voudrais trouver quelque chose qui pût jeter de l'intérêt sur un de ces soupers qui, trop souvent, sont insipides. C'était presque m'interroger. En souriant, je répondis : « Si les maîtresses sont sérieux, rapportez-leur ce mot charmant de notre cantatrice Arnould au comte de Lauraguais, qui lui disait un de ces soirs : — Te souviens-tu, Sophie, de nos premiers amours, quand je me glissais nuitamment chez ton père, marchand de vin (2), sous toutes sortes de déguisements. — Ah! le bon temps! s'écriait-elle, comme nous étions malheureux! — Ce trait délicieux d'une femme d'esprit peut en

---

(1) Louis-César de La Baume Le Blanc, duc de La Vallière, né en 1698, mort en 1780, bibliophile célèbre. M. de Loménie a publié une lettre de Beaumarchais au duc, datée de Madrid, le 24 décembre 1764.

(2) Le père de Sophie Arnould n'a jamais été cabaretier; l'acte de baptême de sa fille (1740) le désigne comme « officier d'office ». Plus tard, en 1760, il tenait l'hôtel de Lisieux, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois. (De Jèze, *État de Paris.*)

amener d'autres, moins piquants à la vérité, mais qui peuvent égayer votre souper, comme il en fut de celui-là.

« Si, au contraire, le maître est en goguettes, jetez tout au travers de la gaieté royale, ainsi qu'on le fait à Potsdam, dans les orgies du roi de Prusse, quelque grande moralité, telle que celle-ci, par exemple, qui n'est pas dénuée d'intérêt, et dont ce jour est l'à-propos : « Pendant que nous rions ici, n'avez-vous jamais rêvé, Sire, qu'en vertu de l'auguste droit que vous a transmis la couronne, Votre Majesté doit plus de livres de vingt sols qu'il ne s'est écoulé de minutes depuis la mort de Jésus-Christ, dont nous tenons l'anniversaire?

« Une assertion aussi étrange, fixant toutes les attentions, sera probablement niée; chacun doit prendre son crayon pour vous démontrer votre erreur et s'égayer à vos dépens. En voici le calcul tout fait. Il y a aujourd'hui 1768 ans que Jésus-Christ est mort, *comme l'on sait*, pour le salut de tous les hommes, qui, depuis ce grand sacrifice, sont tous garantis de l'enfer, *comme nous en avons la preuve*. Or notre année est composée de trois cent soixante-cinq jours, lesquels sont de vingt-quatre heures, toutes de soixante minutes. Comptez, vous ne verrez à l'addition, dans 1768 révolutions solaires, en ajoutant tous les quatre ans un jour à l'année bissextile, que neuf cent vingt-neuf millions

neuf cent quarante-huit mille quarante-huit minutes, et le Roi ne peut ignorer qu'il doit plus d'un milliard de livres, presque deux.

« Le duc vérifia mon calcul, et, le soir, espérant se faire bien valoir, peut-être même entrer au ministère avec cet air de profondeur, n'eut rien de plus pressé que de transmettre l'assertion de la route au souper, sans doute un peu trop gai le jour de la mort du Sauveur. Les autres courtisans, piqués que le duc eût sur eux l'avantage d'occuper le banquet royal, lui tombèrent tous sur le corps, en disant : Si c'était un des *meurt-de-faim*, tristes créanciers de l'État, non du Roi, qui fit cette poussée au conseil des finances, on lui pardonnerait alors le calcul des minutes ; mais, vous qui gâtez le souper par un détail problématique, n'aviez-vous rien autre chose à nous dire ? »

« Le Roi, rendu plus recueilli par l'effort même qu'on faisait pour écarter un souvenir qui pouvait diminuer ses prodigalités, le Roi, dis-je, d'un ton sérieux, qui ne lui était pas ordinaire, ajouta : « Ce trait nous rappelle assez bien le squelette humain qu'on servait à travers les fruits et les fleurs des anciens banquets de l'Égypte pour tempérer utilement la bruyante joie des convives. Est-ce à vous, duc de La Vallière, que cette pensée est venue ? »

« Le courtisan, frappé du sombre effet de sa moralité d'emprunt, pour sortir vite d'embaras,

la reversa sur son auteur. « Non, Sire ; c'est à Beaumarchais, qui m'a farci la tête de son calcul que j'ai d'abord nié. »

« Le Roi leva le siège sans parler. Quelqu'un alors dit assez aigrement : « C'est un homme bien dangereux que ce Beaumarchais-là, avec ses idées romanesques de finances et de liberté ! N'est-ce pas un économiste ? — Non, c'est le fils d'un horloger, répondit mon vieux courtisan. — Je m'en suis douté, dit un autre, au rapprochement des minutes. » On trouva le mot excellent ; chacun dit le sien contre moi, et tous crurent devoir devenir mes ennemis. De là sont nées les horreurs que l'on m'a fait subir au Parlement Maupeou, dont mon courage m'a sauvé. Tel fut le fruit que je tirai d'avoir fait réfléchir le Roi par un avis dont la tournure eut quelque succès à Paris (1). »

Il ne pouvait guère espérer d'en recueillir un autre fruit. Il eut tort sans doute, et je l'ai toujours cru ; mais ce vieux duc, quoiqu'il fût un homme de beaucoup d'esprit, fort instruit et même aimé du Roi, fut encore plus inconsidéré en hasardant, au milieu d'une orgie, une vérité

---

(1) Dans le manuscrit indiqué plus haut, on lit en outre : « C'est de la chaleur de ces heures envenimées que, quinze années après, j'ai pris la légère vengeance au théâtre de faire dire à Figaro définissant les courtisans : « Recevoir, prendre et demander, voilà le secret en trois mots. » On juge que ma plaisanterie ne m'a pas remis en crédit auprès des courtisans du dernier roi. »

plus propre à indisposer tous les convives qu'à germer dans l'esprit du Roi.

Ceux qui mêlaient à Potsdam l'utile à l'agréable avaient plus d'instruction et se soutenaient réciproquement dans cette lutte. D'ailleurs, les idées fortes jetées dans l'oreille de Frédéric y trouvaient un sol bien préparé pour leur fructification; elles le faisaient réfléchir et ne l'affligeaient pas. A Versailles, ces idées attristaient le cœur sans diriger l'esprit, semblables à l'éclair qui brille inopinément dans la nuit, découvre un précipice et fait paraître, en s'éteignant, l'obscurité plus profonde et la route plus incertaine (1).

Les philosophes, qui cherchent comment les idées se propagent, se répandent et se modifient, les curieux, qui aiment les anecdotes, apprendront peut-être avec quelque surprise que ce rapport des minutes avec les dettes de l'État, que Beaumarchais croyait lui appartenir, que le Roi, le duc de La Vallière et toute la cour lui attribuèrent sans difficulté et lui reprochèrent avec tant d'aigreur, était un bruit sourd qui circulait inconnu depuis six ans et qui appartenait primitivement à M. de Voltaire.

Cet homme, dont le génie pénétrait tout, avait

---

(1) Les quatre paragraphes suivants, jusqu'à : « Le Parlement, très mal avec le Roi... » sont remplacés dans le Mss. L. par cette phrase : « Les circonstances aggravaient encore cette espèce de faute. »

écrit en 1762 à M. de Chauvelin, alors ambassadeur à Turin, et à M. le comte d'Argental, ces propres mots : « Je supputais hier avec des Anglais qu'ils doivent plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création du monde, et je crois que, nous autres Français, nous ne nous éloignons pas trop de ce compte (1). »

Ces lettres, renfermées dans le portefeuille de l'ambassadeur et dans celui du comte, n'étaient connues de personne. Sans doute quelque bruit d'un si étrange calcul se répandit et ne parut digne ni d'être relevé ni d'être combattu. Soit donc que Beaumarchais en eût eu quelque notion, soit qu'il n'en ait jamais entendu parler, il parut une idée neuve quand il le refit à sa manière et le borna modestement à la mort du Christ. Voltaire avait été plus hardi et plus exact dans le sien ; personne ne lui en avait su mauvais gré et ne l'avait fait connaître à des rois.

Mais quand Beaumarchais l'eut communiqué à un duc qui se hâta d'en faire part au Roi, les courtisans se fâchèrent, le calcul fit grand bruit et tout le monde en parla. Le duc eut d'autant plus de tort que les circonstances n'étaient pas

---

(1) Ce passage se retrouve, en effet, à la fin d'une lettre au marquis de Chauvelin, datée du 1<sup>er</sup> novembre 1762 ; la même pensée est exprimée en termes presque identiques au début d'une lettre à d'Argental, que les divers éditeurs ont classée en novembre de la même année. (Voir l'édition Garnier frères, tome XLII, p. 277 et 281.)

favorables pour en parler, et qu'il ne devait pas ignorer cette grande maxime des courtisans, de choisir le moment propre à se faire écouter.

Le Parlement, très-mal avec le Roi, lui répétait souvent dans toutes ses remontrances qu'il avait mis à lui seul plus d'impositions que tous ses prédécesseurs. C'était une exagération; on avait déjà fait le même reproche, dans les mêmes termes, à Henri III en 1587; mais on ne disait pas que l'industrie et la valeur de toutes les propriétés avaient augmenté au centuple; que le numéraire s'était multiplié; que les rois, ayant réuni toutes les possessions des anciens seigneurs et des anciens pairs, et chassé les Anglais des côtes de l'Océan, étaient obligés de faire toutes les dépenses réservées autrefois aux anciens seigneurs; qu'ils avaient à entretenir constamment sous les drapeaux, non quelques troupes, mais des armées immenses; qu'ils avaient à construire des flottes, à former une marine, à garder des colonies, à payer des ambassadeurs dans toutes les cours, dépenses inconnues aux anciens rois, les unes jusqu'au règne de Charles VII, les autres jusqu'à Louis XIII, et quelques-unes jusqu'à Louis XIV; et que ces dépenses augmentaient d'année en année.

Celle-ci (1768) est mémorable par des événements dont personne ne prévoyait les suites, événements qui semblaient devoir être toujours étrangers à Beaumarchais, et qui, huit ou dix

ans après, lui devinrent, pour ainsi dire, personnels.

Pendant cette année 1768 Gènes céda, pour l'acquit de ses dettes, l'île de Corse à la France. L'Angleterre, pour alléger le fardeau des siennes, voulut imposer ses colonies de l'Amérique septentrionale, et le Roi, pour n'avoir plus de démêlés avec les Espagnols, possesseurs du Mexique, abandonna la Louisiane au roi d'Espagne.

Les Corses prétendirent que les Génois n'avaient pas le droit de les vendre, ni les Français celui de les acheter comme de vils troupeaux. Les colons anglais soutinrent que le parlement britannique n'avait pas le droit de les imposer, puisqu'ils n'y avaient pas de représentants. Les colons français de la Louisiane supplièrent le Roi de ne pas les abandonner à une nation indolente, superstitieuse et soumise aux rigueurs de l'Inquisition (1).

Les Corses prirent les armes et se défendirent vaillamment contre les bataillons français dont leur île fut inondée; les colonies anglaises se liguèrent ensemble contre la mère patrie, elles lui résistèrent; les habitants de la Louisiane murmurèrent et obéirent.

Ces événements donnèrent lieu d'examiner les

---

(1) Ce dernier membre de phrase manque dans le Mss. L.; il y est remplacé par : « et despotique ».

droits des peuples, si différents des droits du glaive.

J. J. Rousseau, qui avait déjà publié en 1762 son *Émile* et son *Contrat social* et annoncé qu'il tenait pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe eussent encore longtemps à durer, que nous approchions de l'état de crise et du siècle des révolutions, présageait aussi que la Corse produirait de grands hommes (1).

Beaumarchais ne paraissait point encore s'occuper des intérêts politiques de tant d'États. Heureux par l'amour et par l'amitié, il s'amusa à peindre les effets de ces passions dans son drame des *Deux Amis* (2). L'année suivante, il lui naquit un fils; le bonheur d'être père était le seul qui lui eût manqué jusque-là.

Son nouveau drame fut joué au mois de janvier 1770. Ce fut un nouveau succès. Cette pièce, plus fortement intriguée et plus correctement écrite qu'*Eugénie*, présentait une action du plus grand intérêt. On n'y voyait que des actes de probité, des sentiments honnêtes, des caractères vertueux. On ne pouvait crier à l'indécence; on

(1) *Contrat social*, livre II, ch. x.

(2) Les *Deux Amis*, qui furent successivement intitulés le *Bienfait rendu*, le *Marchand de Londres*, la *Femme du fermier général*, et enfin le *Négociant de Lyon ou les Trois amis*, eurent onze représentations du 13 janvier au 5 février 1770, et deux seulement en février 1783; ils n'ont pas reparu depuis à la scène. Voir l'Introduction de M. de Marescot (éd. Jouaust, tome I).

prétendit que la pièce était mal intriguée, sans vraisemblance, attendu le nombre de gens probes qu'elle montrait ensemble; qu'il n'y avait pas de motif suffisant pour garder le secret qui en fait le nœud, quoique Mélaç ne pût le laisser soupçonner dans cette journée sans perdre son ami, et qu'il fût dans le cas de dire au fermier général ce que Zaïre dit au Sultan :

Demain, tous mes secrets vous seront révélés.

Les critiques décidèrent que Beaumarchais était un esprit sombre, humoriste, noir, incapable de rien produire de gai. Il lui eût été facile de les confondre, et peut-être les eût-il détrompés sur-le-champ si plusieurs événements qui se succédèrent ne l'eussent détourné pour longtemps du théâtre.

Mari et père, ses devoirs l'obligèrent à veiller de plus près aux intérêts de sa fortune. Sa femme avait du bien, mais il consistait presque entièrement en viager. Les affaires qu'il avait faites pendant tant d'années avec M. Duverney avaient besoin d'être terminées par un compte général qui présentât la situation de chacun, compte d'autant plus nécessaire que M. Duverney, âgé de quatre-vingts ans, avait nommé pour son légataire universel un de ses neveux qui détestait cordialement Beaumarchais. Cette haine du légataire n'était pas sans motifs. Premièrement, il soupçonnait Beaumarchais d'avoir voulu en-

gager M. Duverney à suivre l'ordre des lois et de la nature en laissant son immense héritage se partager entre ses neveux. Secondement, il le savait coupable d'avoir réconcilié avec ce vénérable vieillard un autre de ses neveux, M. de M\*\*\* (1), homme respectable et instruit, longtemps directeur des études à l'École militaire (2).

M. Duverney, très-convaincu de la nécessité de régler ce compte définitivement, le fit rédiger, l'examina, le signa et allait le solder, quand M. de Beaumarchais tomba malade assez gravement ; et lorsqu'il languissait dans son lit, M. Duverney mourut à la fin de juillet 1770. Le légataire refusa de reconnaître le compte signé par son

---

(1) Alexandre-Joseph Falcoz, comte de La Blache, né à Anjou (Isère), le 11 avril 1739, maréchal de camp en 1770, député de la noblesse du Dauphiné en 1789, mort en 1802. Il avait épousé Michelle de Roissy, petite-nièce de Pâris-Duverney.

(2) Jean-Baptiste Paris de Meyzieu, mort à Paris le 6 septembre 1778. Il a écrit une *Lettre d'un ancien colonel français à M\*\*\* sur l'École militaire* (1753, in-8°), et pour l'*Encyclopédie* un article sur le même établissement, qui a été tiré à part (1756, in-8°, 32 p.). L'abbé de La Porte lui attribue la paternité, avec Ducoin, son secrétaire, du fameux *Tremblement de terre de Lisbonne*, tragédie burlesque, publiée sous le nom de M. André, perruquier, et qui est, selon toute vraisemblance, de l'avocat J. H. Marchand. Paris de Meyzieu était un bibliophile distingué, comme l'atteste le catalogue de sa bibliothèque, vendue le 15 mars 1779 et jours suivants, par Moutard.

---

oncle, et, n'écoutant que sa haine, il aima mieux essuyer un procès.

En vain Beaumarchais employa tous les moyens qui sont au pouvoir d'un honnête homme pour éviter de plaider; en vain il déposa son titre et les lettres de M. Duverney chez son notaire, et les exposa aux yeux de son légataire; en vain il offrit de lui donner toutes les explications qu'il pourrait désirer, l'obstiné légataire demeura sourd (1), et sa passion lui persuada que M. de Beaumarchais n'oserait le traduire en justice, ou que lui, le plus riche, le plus noble, le plus décoré par son titre de maréchal de camp, accablerait aisément un homme mal dans l'esprit de son Roi depuis peu, et déjà en butte à tous les traits de la calomnie (2) qu'il avait répandue lui-même sous toutes les formes, et par ses discours et par une foule de lettres anonymes.

Pendant ces altercations, des malheurs plus sensibles déchiraient le cœur de M. de Beaumarchais; il voyait une épouse qu'il aimait dépérir chaque jour dans ses bras. Elle avait une constitution délicate; sa poitrine, naturellement faible, s'était enflammée depuis ses couches. Un des caractères de cette maladie est de rendre le cœur plus sensible, les affections plus vives, les inquiétudes plus fréquentes; elle aimait passion-

---

(1) « Inflexible. » (Mss. L.)

(2) La phrase s'arrête ici dans le Mss. L.

nément, et plus elle dépérissait, plus elle craignait que son mari ne portât son amour à une autre.

« Monsieur de Beaumarchais, lui avait-elle dit avant de l'épouser, je suis veuve, je n'ignore pas combien la plupart des hommes sont peu retenus par le serment qu'ils font aux autels, je sens combien il est difficile de ne vous point aimer, je sais combien vous chérissez les femmes, mais vous êtes homme d'honneur; promettez-moi, et je vous en croirai, que vous ne me délaisserez point, que vous ne me laisserez point pleurer dans un lit solitaire, en proie à tous les soupçons de la jalousie. »

Beaumarchais le lui promit, et tint sa parole. Jamais, sous aucun prétexte, il ne passa une nuit dehors, jamais il ne prit une autre chambre que celle de sa femme, ni même un autre lit.

Quand elle fut atteinte d'une maladie mortelle (1), mais longue et contagieuse, il fut encore plus assidu auprès d'elle. Il lisait dans ses yeux les craintes dont elle était dévorée; il cherchait à les dissiper par ses soins, ses caresses, cette foule de petites attentions qui ont un si grand prix pour les cœurs qui s'entendent; elle les recevait avec d'autant plus de reconnaissance qu'elle ne pou-

---

(1) « (Après sa seconde couche). » (Mss. L.) Jal ne mentionne pas la naissance de cet autre enfant.

vait plus se dissimuler à elle-même qu'elle avait perdu ses charmes et tous les agréments qui la rendaient préférable, qu'on n'aimait plus en elle que le souvenir de ce qu'elle avait été, et que les sentiments d'une âme pure, mais déjà prête à s'échapper d'un corps détruit et conservant à peine un souffle de vie.

Le père, les sœurs, tous les parents de Beaumarchais, alarmés de son attachement, tremblaient qu'il ne contractât la maladie de sa femme et qu'il ne la suivît au tombeau. Ne pouvant l'écarter du lit de cette infortunée, ils en parlèrent aux docteurs Tronchin et Lorry (1), dont les talents prolongeaient les jours de la malade, au sieur Péan, qui l'avait accouchée.

« Eh! comment voulez-vous que je m'en éloigne, leur dit-il, lorsque nous faisons tout pour écarter de son esprit l'idée de sa fin? Irai-je démentir par ma conduite l'espoir que je

---

(1) Anne-Charles Lorry, né à Crosne le 10 octobre 1726, mort à Bourbonne-les-Bains le 18 septembre 1783. Les *Mémoires secrets* (7 mars 1778) le qualifient de « petit-maître » et rappellent, au moment de sa mort, que Poinciset en avait fait un des personnages de sa comédie du *Cercle*. Le charmant petit portrait gravé par A. de Saint-Aubin, d'après Cochin, et placé en tête de son traité posthume : *De præcipuis morborum mutationibus* (1784, in-8°), justifierait assez ce soupçon de frivolité, si l'éloge que Vicq-d'Azyr fit de son collègue n'attestait pas ses qualités professionnelles et ses goûts de lettré. Voy. *Éloges lus dans les séances de la Société royale de médecine* 1778-1788. 4 vol. in-4°, tome III.

cherche à lui donner par mes discours? Si je ne passe plus les nuits auprès d'elle, quelque chose que je lui dise, je lui porterai un coup mortel. Son imagination lui persuadera que je l'abandonne pour une autre ou que sa dernière heure est venue. — Eh bien! lui répartit Tronchin, c'est à moi à vous tirer de cette situation cruelle. »

Il entra chez la malade, lui dit qu'il se proposait de la visiter à différentes heures afin de connaître par lui-même comment elle était affectée dans le cours de la journée. Le lendemain, il arriva si matin que son mari n'était pas levé. Feignant une grande surprise et une plus grande colère, il lui reprocha violemment le peu d'égards qu'il avait pour une malheureuse femme qui, malade et souffrante, n'osait ni tousser ni se plaindre, et se mettait au supplice dans la crainte de le réveiller. En vain, la tendresse alarmée de madame de Beaumarchais voulut apaiser la colère du médecin et justifier son mari : c'était par excès d'attention, disait-elle, pour la soigner lui-même, pour que rien ne lui manquât. Mais Tronchin ne voulut entendre aucune justification et commanda impérativement au mari de sortir de ce lit et de n'y rentrer que quand sa femme serait guérie.

Il obéit; mais, de peur que sa femme ne soupçonnât qu'un tel ordre ne fût un prétexte, il se fit dresser un petit lit dans la même chambre,

et quelque danger qu'il put courir en respirant des miasmes malsains, il le préféra au chagrin de faire répandre des larmes à son épouse.

Au milieu de tous les soins qui peuvent adoucir les derniers moments d'une existence défaillante, madame de Beaumarchais expira. Elle emporta dans la tombe ses rentes viagères, beaucoup moins regrettables que sa personne; son mari se retrouva encore une fois dénué de fortune. Il avait exposé sa vie pour prolonger celle de son épouse et pour lui épargner des chagrins, mais sa délicatesse, ses soins, ensevelis dans l'intérieur de sa maison, demeurèrent inconnus. Ses ennemis apprirent seulement qu'il était veuf une seconde fois.

Cette perte douloureuse, que la nature a rendu trop commune, offrait à la calomnie un beau préliminaire dans le débat d'un procès : elle s'en empara; elle essaya d'ériger le malheur en crime afin de préoccuper l'esprit des juges; manœuvre infâme et trop souvent employée au barreau.

Ce fut ce même hiver (1770) que je rencontrai madame de Miron, sœur de Beaumarchais, chez une femme de ma connaissance. On l'avait invitée à une lecture; elle ne montra d'abord aucun empressement; mais, à mesure que je lisais, son visage s'anima, et elle fut à la fin aussi prodigue d'éloges qu'elle avait paru d'abord peu disposée à m'écouter. Elle me parla de son frère, me trouva

sans préjugés sur ses drames, dont je sentais le mérite, mais non sans préventions au sujet de sa personne, dont j'avais entendu parler assez diversement. Satisfaite de mes discours, elle résolut de me conquérir pour son frère, m'invita à diner chez elle. L'abbé Delille y devait lire des vers encore inconnus au public.

Livré à l'étude et à la retraite, assez réservé sur mes liaisons, me souciant peu d'en faire de nouvelles, je refusai d'abord; elle mit tant de grâce dans tout ce qu'elle me dit qu'il y aurait eu plus que de l'impolitesse à persister dans mes refus.

Je fus chez elle, j'y trouvai l'abbé Delille, j'applaudis à ses vers comme tout Paris a fait depuis. Je n'y trouvai point le frère de la maîtresse de la maison, mais j'en entendis parler beaucoup. J'y retournai, j'y fus invité à lire quelques chants d'un poëme manuscrit (1), où je m'élevais en riant contre ce qui était blâmable, mauvaises mœurs, mauvaises lois, fausses opinions, superstition, calomnie, et tous ces instruments dont les pervers se sont armés pour empêcher les progrès de la raison. Je ne vis point Beaumarchais parmi les convives; j'y retrouvai une femme que j'avais beaucoup aimée, lors-

---

(1) C'est le poëme de la *Napliade* ou de la *Conquête de Naples par Charles VIII*, que Gudin publia seulement en 1801. Voir l'Introduction.

qu'elle et moi nous étions enfants. Séparés depuis vingt ans, nous nous étions absolument perdus de vue. Elle était mariée, elle était mère. Nous nous rappelâmes avec joie ces premiers sentiments si remplis d'innocence, si doux et dont le souvenir ne s'efface jamais.

Cette rencontre acheva de me lier avec la sœur de Beaumarchais. Je fis connaissance avec une partie de sa famille avant de l'avoir vu. Je le connus alors par ses mœurs après l'avoir connu par ses ouvrages ; je vis qu'elles étaient bonnes, et, quand j'aurais été prévenu contre lui, quand j'aurais voulu me refuser à l'évidence, j'aurais été obligé de conclure que celui qui fait tant de choses pour les siens ne peut être un méchant homme.

Enfin, un soir que j'étais chez sa sœur, il vint lui faire visite ; elle nous présenta l'un à l'autre, et me pria de lui réciter quelques vers de ce poëme qui lui avait fait désirer de me lier avec son frère.

Il montra la même indifférence que la sœur à cette proposition et se passionna plus vivement qu'elle en m'écoutant. Il voulut m'emmener sur-le-champ souper avec lui chez madame la comtesse de Mir.... (1). Je le refusai absolument et je

---

(1) M. Lintilhac suppose qu'il s'agit de la comtesse de Miraumont, que Beaumarchais devait retrouver à Yvetot en 1792. Gudin ne parle point de cette dame dans le récit qu'il a fait de ce voyage. (Voir quatrième partie.)

ne me rendis à aucune de ses sollicitations, quoiqu'elles fussent vives. Je ne voulais point que ma première démarche me donnât dans son esprit l'air d'un homme léger et dont on pouvait disposer à son gré.

Le lendemain matin, il vint me voir, m'apporta une invitation de madame de Mir..., et, le soir, il revint me chercher. Deux jours après, il m'invita chez lui, me présenta à son père, à celle de ses sœurs qui demeurait avec lui, et que je ne connaissais pas encore. L'empressement qu'il mit à leur faire entendre des vers qu'il avait goûtés me montra qu'il s'occupait de leurs plaisirs, et me parut de sa part une attention qui acheva de me prévenir en sa faveur.

Je le vis aussi simple dans ses mœurs domestiques qu'il était brillant dans un cercle. Je fus bientôt certain qu'il était bon fils, bon frère, bon maître et bon père, car il avait encore un fils, jeune enfant dont il nous rapportait souvent des mots enfantins qui me charmaient d'autant plus qu'ils décelaient la tendresse paternelle, et me découvraient combien le sentiment était en lui plus puissant que l'esprit.

Nous apprîmes bientôt à nous estimer par un fonds semblable de principes sévères, cachés sous un extérieur de légèreté et de gaieté qui les voilait aux regards inobservateurs des gens du monde; par un amour vif et constant du bien, du beau, de l'honnête; par un égal mépris des

préjugés et de toutes les opinions mal fondées.

Nous devînmes amis intimes par ces rapports et par des différences de caractère, propres à s'amalgamer ensemble; car il est nécessaire, non que deux amis se ressemblent en tout, mais que l'un trouve dans les qualités de l'autre le supplément de celles qu'il n'a pas.

Le goût des lettres, du théâtre, des beaux-arts, la même indulgence pour la faiblesse du cœur, resserrèrent nos liens. Nous passions souvent nos soirées ensemble, tantôt dans des cercles nombreux, quelquefois dans des sociétés plus intimes. La poésie, la musique, les découvertes qui se faisaient alors dans les sciences étaient l'objet de nos conversations; je le voyais mêler aux bons mots, aux bons contes, aux meilleures plaisanteries, tous les agréments d'un esprit libre, abondant, varié, les effusions d'un cœur sensible, actif, généreux. Jamais il ne critiquait aucun ouvrage. Il faisait remarquer, au contraire, les beautés qu'on n'apercevait pas, vantait et produisait les talents, repoussait la médisance, défendait tous ceux dont il entendait déprécier le mérite. « Je suis, disait-il à ceux qui s'étonnaient, je suis l'avocat des absents (1). »

Je remarquais que jamais il ne disait aucun mal de ses ennemis, même de ceux qu'il con-

---

(1) « Et ce titre acquis par tant de preuves lui est resté. » (Mss. L.)

naissait les plus acharnés à lui nuire. Un jour que j'avais appris les détails les plus désavantageux sur la conduite de l'homme contre lequel il était en procès, je témoignais l'étonnement où j'étais qu'il ne m'en eût jamais parlé, et que je tinsse tous ces détails, non de lui, mais des parents de cet homme.

« Eh! mon ami, me répondit-il, perdrais-je le temps que je passe avec vous à rappeler des choses qui affligeraient votre esprit et le mien? Je cherche à oublier les sottises d'autrui, à ne m'occuper que de ce qui est bon et utile; nous avons tant d'autres choses à nous dire, que celles-là ne trouveront jamais de place dans nos conversations. »

En effet, il ne se passait guère de jours sans que nous ne prissions en pitié la stérilité d'esprit et la sécheresse du cœur de tant de gens qui n'auraient rien à dire s'ils ne médisaient, et de tant de pauvres diables qui ne sauraient sur quoi écrire si des hommes instruits n'avaient composé des ouvrages sur lesquels ils dissertent, qu'ils jugent mal et qu'ils essayent de déprécier faute d'en pouvoir saisir l'ensemble, d'en savoir faire l'analyse, et d'en rendre compte avec exactitude, comme faisaient autrefois Bayle et Leclerc (1).

Ce fut à peu près à cette époque, où nous

---

(1) Jean Leclerc, célèbre critique, né à Genève en 1657, mort à Amsterdam en 1736, a laissé sous le titre de *Bibliothèques* des revues fort estimées.

nous abandonnions au plaisir de nous aimer et de ne découvrir dans le fond de nos âmes que des motifs de nous chérir de jour en jour davantage, qu'il plut au chancelier Maupeou d'ébranler le royaume en renversant l'une de ses colonnes.

Il ne présuma pas que la commotion qui en résulterait agiterait toutes les parties de l'édifice et le rendrait moins solide. En vain, Rousseau, dont le grand sens avait si bien prévu l'éroulement des grandes monarchies, avait annoncé que si l'on touchait aux bases qui composaient l'ensemble du gouvernement français, le contre-coup s'en ferait ressentir jusqu'aux extrémités de l'Europe : on n'y fit aucune attention. Le chancelier Maupeou osa, le premier, y porter une main inconsidérée, et crut qu'avec les membres du grand conseil et quelques jurisconsultes pris çà et là, il formerait un parlement.

Sans vue pour le bien public, ou trompé dans ses intentions, se proposant particulièrement d'avoir une cour souveraine plus docile, il ne fit que rendre la nation plus opiniâtre et plus récalcitrante aux intentions du monarque.

Toutes les espèces de tribunaux ne furent pourtant pas détruits avec le Parlement et le Châtelet. On laissa subsister les *Requêtes de l'hôtel*, dont l'institution était fort antérieure au temps où le Parlement avait été établi ou rendu sédentaire par Philippe le Bel.

Le procès de Beaumarchais avec le légataire universel de M. Duverney ressortissait à ce dernier tribunal, et comme cette affaire, inconnue à ce public, n'intéressait que les deux plaideurs, elle fut jugée avec toute l'impartialité et toute l'intégrité qu'obtiennent ordinairement les causes communes. M. de Beaumarchais gagna tout d'une voix. Ce fut une seconde victoire qu'il remporta judiciairement sur la calomnie, car le légataire universel les avait prodigieusement multipliées (1).

Le légataire universel en appela au Parlement, à ce parlement que le public ne voulait reconnaître ni pour le sien ni pour celui du Roi, qu'il n'appelait que le parlement Maupeou, et devant lequel la plupart des avocats ne voulaient pas plaider.

Beaumarchais, à cette époque, était secrétaire du Roi, lieutenant général au bailliage de la Varenne du Louvre, jouissait d'une fortune de quinze à vingt mille livres de rente, et s'était défait de la petite charge qu'il avait à la cour. Il avait perdu le Dauphin, qui l'aimait, et M. Duverney, qui lui avait inspiré le goût des affaires et travaillé à lui procurer un peu de fortune. Satisfait de celle dont il jouissait, débarrassé de toutes les chaînes que la cour et le besoin d'acquérir un peu d'aisance l'avaient obligé de sup-

---

(1) Cette phrase manque dans le Mss. L. .

---

porter, amoureux de la liberté, il ne songeait plus qu'à jouir de ses propres talents, à cultiver l'amitié, la musique et le théâtre. Je vois, par sa lettre à la duchesse de \*\*\* (1), qu'il formait déjà des projets pour agrandir le genre dramatique, pour donner à la scène française plus de vérité, plus de variété, plus d'intérêt; mais, comme il aimait beaucoup la musique, il voulait aussi essayer d'en faire au théâtre un nouvel emploi. Ces projets l'occupaient seuls, lorsque je fis connaissance avec lui (2).

Le procès qu'il avait gagné en première instance ne l'inquiétait nullement; il croyait qu'il lui était impossible de le perdre; mais ce procès était la pierre d'achoppement qui devait détruire son bonheur, lui arracher le pouvoir de disposer de sa propre volonté et de vivre à sa fantaisie. Il le précipita dans une suite d'événements qui ne lui permirent jamais de rentrer dans la carrière tranquille qu'il s'était proposé de parcourir. Sa vie, destinée aux plaisirs et aux beaux-arts, devint un combat qui ne cessa plus. C'est ainsi que les événements disposent souvent des hommes malgré eux.

---

(1) Cette lettre à la duchesse de \*\*\*, datée du 11 juin 1771, a été publiée pour la première fois par Gudin, et reproduite dans les autres éditions collectives. Rien n'y trahit la personnalité de la destinataire.

(2) Cette phrase et le paragraphe suivant manquent dans le Mss. L.

Pendant les délais accordés par la loi et ceux que les circonstances exigeaient, Beaumarchais composa un opéra-comique fort gai, qu'il orna de couplets, sur des airs italiens ou espagnols qu'il avait rapportés de Madrid, au moins pour la plupart. Il lut cette pièce aux comédiens dits Italiens, qui étaient alors en possession de jouer ces sortes d'ouvrages. Le soir, en soupant chez mademoiselle M... (1), femme d'esprit, où se rassemblaient quelquefois Marmontel, Sedaine, Rulhières, Chamfort, quelques hommes qualifiés, tels que le duc de Chaulnes, le comte de H... (2) et quelques autres, Beaumarchais nous apprit que sa pièce avait été refusée le matin au théâtre des chansons. Nous l'en félicitâmes; nous connaissions sa pièce, nous l'assurâmes que les comédiens français seraient plus sensés, qu'il n'y aurait de perdu que les couplets, et que le *Bar-*

(1) Sans doute mademoiselle Ménard, dont il va être question un peu plus loin, à propos de la fameuse querelle de Beaumarchais et du duc de Chaulnes. Après avoir exercé, dit-on, le métier de bouquetière, elle avait obtenu en février 1770 un ordre de début à la Comédie-Italienne; elle parut en effet sur cette scène, au mois de juin suivant, dans le rôle de Louise, du *Déserteur*. Grimm lui trouve l'air « un peu gaupe », et ce que nous savons de sa vie ne dément pas cette appellation sévère. Devenue peu après la maîtresse du duc de Chaulnes, celui-ci l'aurait fait peindre par Greuze, toujours selon Grimm; mais le sort de ce portrait ne nous est pas connu aujourd'hui, si tant est même qu'il ait jamais existé.

(2) Le Mss. L. porte : « le comte de Hau... »

*bier de Séville* aurait plus de succès au théâtre de Molière qu'à celui d'Arlequin.

Marmontel et Sedaine, qui connaissaient à fond les membres du Sénat Chansonnier, nous révélèrent les intérêts secrets, cause de la disgrâce de ce *Barbier*; car, dans ce corps lyrique et comique, aussi bien que dans les diplomatiques, les motifs cachés avaient plus d'influence que les ostensibles. Ils nous dirent donc que le principal acteur de ce théâtre, avant de se montrer sur la scène, avait représenté, le rasoir à la main, dans les boutiques de perruquiers, et que, semblable à tant d'hommes montés sur des échasses, il ne voulait rien faire qui pût rappeler sa première origine (1). On rit, on moralisa, et il fut décidé que Beaumarchais porterait son ouvrage au Théâtre-Français.

Il fut reçu avec applaudissement; mais, entre le moment de la réception d'une pièce et celui de sa représentation, il se passait quelquefois plus de temps qu'entre le jour où une cause gagnée dans un tribunal était jugée une seconde fois par appel dans un autre.

Beaumarchais eut donc alors deux sortes de

---

(1) Allusion à J. B. Guinard, dit *Clairval* (1735-1795). Fils d'un perruquier, il avait commencé par exercer le métier de son père, ce qui lui avait valu ce distique épigrammatique de Guichard :

Cet acteur minaudier et ce chanteur sans voix  
Écorche les auteurs qu'il rasait autrefois.

procès fort différents : l'un au parlement Maupeou, l'autre au tribunal du parterre; nous espérions bien qu'il les gagnerait tous les deux. Déjà les comédiens se préparaient à plaider celui dont ils étaient chargés, lorsqu'il lui en survint un troisième bien autrement dangereux (1).

Amour, tu perdis Troie,  
Et c'est de toi que vint  
Cette querelle envenimée.

Un des plus grands torts que j'aie connus à Beaumarchais, c'était de paraître tellement aimable aux femmes qu'il était toujours préféré; ce qui lui faisait autant d'ennemis qu'elles avaient d'aspirants à leur plaire.

La fatalité, qui devait disposer du sort de Beaumarchais et l'arracher aux beaux-arts, la fatalité, qui semble quelquefois la maîtresse du monde, fut cause que moi, qui ne sortais jamais le matin de mon cabinet, si ce n'était pour aller feuilleter à la Bibliothèque du Roi de vieux livres imprimés ou des manuscrits plus anciens, j'en sortis par l'ordre de ma mère, le 11 mars 1773, pour une affaire dont elle me chargea. Ma commission finie, me trouvant près du logis de mademoiselle M\*\*\*, que je n'avais pas vue depuis longtemps, j'y montai.

Le duc de Chaulnes (2) prétendait que ma-

(1) Tout ce qui suit, jusqu'à : « La fatalité qui semble quelquefois... » manque dans le Mss. L.

(2) Marie-Louis-Joseph d'Albert d'Ailly, vidame d'A-

demoiselle M\*\*\* était sa maîtresse, parce qu'il lui avait fait autrefois un enfant; mais depuis longtemps le délabrement de la santé, des affaires, et la conduite de ce duc les avaient séparés de corps sans avoir fait cesser des rapports qu'entretenait l'existence de l'enfant. Il venait souvent tourmenter la mère et la fille, car il ne pouvait se passer de tourmenter.

Son caractère était un assemblage rare de qualités contradictoires : de l'esprit et point de jugement, de l'orgueil et un défaut de discernement tel qu'il lui ôtait le sentiment de sa dignité et celui de ses rapports avec ses supérieurs, ses égaux et ses inférieurs; une mémoire vaste et désordonnée; un grand désir de s'instruire et un plus grand goût pour la dissipation; une force de corps prodigieuse; une violence de caractère qui troublait sa raison, toujours assez confuse; de fréquents accès de colère dans lesquels il ressemblait à un sauvage ivre, pour ne pas dire à une bête féroce. Toujours livré à l'impression du moment, sans égard pour les suites, il s'était attiré plus d'une mauvaise affaire.

---

miens, duc de Pecquigny, puis de Chaulnes, né le 24 novembre 1741, mort en 1793, fils de Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly et de Anne-Josèphe Bonnier de la Mosson. Le père et le fils s'étaient également fait connaître par leur goût pour les sciences physiques et naturelles. Le premier avait, en outre, une bibliothèque importante qui fut dispersée aux enchères le 19 mars 1770 et jours suivants.

Obligé de sortir du royaume, il avait employé le temps de son exil à faire un voyage scientifique. Il avait visité les Pyramides, fréquenté les Bédouins du désert, rapporté plusieurs objets d'histoire naturelle et un malheureux singe qu'il assommait de coups tous les jours (1).

Dès qu'il se douta de la préférence que mademoiselle M\*\*\* accordait à un autre, il brutalisa cette jeune femme et ne témoigna que du refroidissement pour son heureux rival; ils cessèrent de se voir.

Deux mois après, Beaumarchais apprend que le duc cherche à emprunter cent mille francs, dont il a un pressant besoin, et qu'il ne peut trouver. Beaumarchais croit devoir lui prêter cette somme, au hasard de la perdre, et il la lui fait tenir par une main tierce, de peur qu'il n'eût l'orgueil de la refuser. Il n'eut que celui de la prendre (2) et de n'en témoigner aucune reconnaissance.

J'ignorais qu'il lui eût rendu ce service, lorsque le hasard me fit monter chez mademoiselle M\*\*\*. A peine y étais-je, que le duc de Chaulnes survient.

1. Le Mss. L. renferme le passage suivant, qui manque dans celui de la Bibliothèque nationale :

« Je ne sais à quelle occasion il se prit de goût pour Beaumarchais et lui fit connaître mademoiselle M\*\*\*; mais bientôt il prétendit qu'elle trouvait mon ami plus aimable que lui. Il s'en offensa, brutalisa cette jeune femme... »

(2) Une note de M. de Loménie en marge du Mss. L. porte : « erreur ; il ne la prit pas ».

La fureur le saisit à mon aspect; il s'écrie tout haut devant moi et devant plusieurs autres personnages qu'il veut tuer Beaumarchais, et il sort.

« Ne craignez rien, dis-je à mademoiselle M\*\*\*, prête à s'évanouir d'effroi; je vais prévenir mon ami. » Je pars en prononçant ces paroles et je cours chez lui. Je rencontre sa voiture dans la rue Dauphine; je me précipite au-devant des chevaux, je l'arrête, je monte à la botte (1) de son carrosse, et lui dis : « Le duc de Chaulnes vous cherche et veut vous tuer. » Il se mit à rire, et me repart : « Il ne tuera que ses puces. » Je veux l'emmener chez moi. « Je ne puis, me dit-il, l'heure m'appelle au tribunal de la Varenne du Louvre, que je vais présider. J'irai chez vous aussitôt que l'audience sera finie. »

Sa voiture part, et je reprends la route de mon domicile. Je demeurais sur la place Dauphine. Au moment où je montais les marches du Pont-Neuf, je me sens tirer violemment par la basque de mon habit, et je tombe renversé en arrière. Je me vois dans les bras du duc de Chaulnes, qui, usant de sa force presque gigantesque, m'enlève comme un oiseau, me jette dans un fiacre, lui ordonne de poursuivre sa route et me demande où est Beaumarchais. « Si je le savais, je ne vous le dirais pas dans la fureur où vous êtes. — Je vous y contraindrai bien. Si vous me

1 Espèce de marchepied *Dictionnaire de Trévoux*.

résistez, je vous donnerai mille coups. — Je vous les rendrai, car je n'ai point d'armes pour vous tuer. — Vous me les rendrez, à moi, duc et pair? — Quand il s'agit de violence et de voie de fait, tous les hommes sont égaux. »

A cette assertion, il voulut me prendre aux cheveux et n'enleva que ma perruque. La scène devint alors aussi ridicule qu'elle avait été extravagante. Les passants s'arrêtent et se mettent à rire. Je reprends mon couvre-chef de ses mains demeurées en l'air; j'ajoute que, s'il ne cesse ses violences, j'appelle la garde et le fais conduire chez un commissaire, qui jugera de quel droit il ose attenter à ma liberté.

Il se contient alors, et nous arrivons en nous querellant vivement à la porte de Beaumarchais.

Il saute de la voiture et frappe à coups redoublés. Je m'élançai par l'autre portière, et, sûr qu'il ne trouvera point celui qu'il cherche, je retourne chez moi par des chemins détournés, et j'y vais attendre mon ami.

L'heure se passe, il ne vient point. L'inquiétude me gagne; j'appréhende quelque nouveau malheur, je donne des ordres pour qu'il m'attende, s'il vient pendant mon absence; je cours chez lui. Voici ce qui s'était passé, et ce qui se trouve consigné dans sa requête à nosseigneurs les maréchaux de France.

Le duc de Chaulnes, ne trouvant point Beaumarchais chez lui, court au tribunal de la

Varenne du Louvre, entre l'air égaré, dit tout haut au président qu'il a quelque chose de pressé à lui communiquer, qu'il sorte à l'instant avec lui. Heureusement, Beaumarchais était prévenu; il oppose à la pétulance d'un homme emporté le flegme et les devoirs du magistrat, lui fait donner un siège et continue à s'occuper de ses fonctions; mais l'agitation, les gestes, les propos désordonnés du duc troublent l'audience; Beaumarchais la suspend et passe avec lui dans un cabinet voisin.

Le duc lui dit en jurant qu'il veut le tuer, qu'il a soif de son sang. « Quoi? ce n'est que cela, lui répond froidement Beaumarchais, permettez que les affaires publiques passent avant les vôtres. » Et il veut rentrer dans la salle d'audience.

Le duc le retient, en jurant et en menaçant de lui arracher les yeux, s'il ne sort à l'instant. « Vous seriez perdu, lui dit Beaumarchais, si je disais un mot. Modérez-vous. » Et il se remet sur son siège.

Le duc s'assied, se lève, demande vingt fois si l'on ne peut renvoyer tous ces plaideurs; il parle à plusieurs officiers du tribunal, il dit qu'il attend leur président pour se battre. Les gardes sont prêts à l'arrêter; Beaumarchais leur fait signe de rester à leur place, il les contient; il empêche par sa générosité le duc d'être arrêté et d'avoir une affaire criminelle. Enfin, il termine l'audience et sort avec ce furieux.

« Je n'ai, lui dit-il, qu'une mauvaise épée de deuil, et vous êtes bien armé, peut-être me permettrez-vous d'en aller chercher une qui puisse me défendre. — Passons, reprit le duc, chez le comte de F\*\*\* (1), il vous en prêtera une et nous servira de témoin. »

Ce comte, brave guerrier, nourri de tous les principes de l'honneur, entraîné dans ce moment pour une affaire importante, leur demande deux heures de délai, et leur fait promettre qu'il ne se passera rien entre eux pendant cet intervalle. Peut-être se flattait-il que la fureur éphémère de ce duc, qu'il connaissait, se calmerait peu à peu.

Mais son accès se prolongea. Il s'obstina à ne point quitter son adversaire. « Eh ! bien, lui dit Beaumarchais, venez donc dîner chez moi. » Le duc accepte. Il entre dans la maison de l'homme qu'il veut égorger, le suit dans son cabinet, il l'y insulte de nouveau, et, ceint de sa propre épée, il saisit sur un meuble l'épée de Beaumarchais et cherche à l'en percer.

Celui-ci, toujours calme et suivant de l'œil tous les mouvements de son ennemi, le saisit corps à corps, et l'enveloppe de ses bras avant qu'il eût achevé de tirer hors du fourreau l'épée qu'il venait de saisir.

---

(1) M. Lintilhac croit lire sous une rature très-surchargée : *La Tour du Pin*. Le nom et la rature sont de la main de M. de Loménie.

Ils luttent quelque temps ensemble, tels que deux athlètes. Beaumarchais, moins fort mais plus maître de soi, le pousse vers la cheminée, saisit un cordon de sonnette. Les domestiques accourent, et, voyant leur maître assailli, les cheveux arrachés et le visage en sang, veulent assommer le duc. Déjà le plus colère, s'emparant d'une bûche, en allait briser le crâne de ce forcené. Beaumarchais défend qu'on le frappe, lui sauve la vie, et ordonne seulement qu'on lui ôte l'épée qu'il tenait encore à la main. On le désarme; mais personne ne songe à lui ôter celle qu'il porte à son côté.

Dans ce débat tumultueux, entre des hommes forts, on s'était poussé et repoussé du cabinet jusque sur l'escalier, car on voulait séparer les assaillants, qui se rejoignaient sans cesse.

Je frappe dans ce moment à la porte de la rue.

Le duc, à ce bruit qui suspend les mouvements, se dégage et m'ouvre lui-même. On peut juger de ma surprise en le voyant et en trouvant toute cette maison en tumulte.

« Entrez, me dit le duc en me saisissant, en voici encore un qui ne sortira pas d'ici. » Car sa manie était alors que personne ne sortît qu'il n'eût tué le maître de la maison.

Je joins Beaumarchais et veux le faire entrer avec moi dans son cabinet. Le duc s'y oppose avec violence, tire sa propre épée; Beaumarchais le saisit à la gorge, et le serre de si près

qu'il ne peut porter aucun coup de cette épée nue qu'il agite en vain au delà du corps de son antagoniste. Je saisis la main de ce furieux, qu'on désarme avec peine; on le pousse dans la salle à manger, salle basse, très-voisine de la porte de la rue. Il demande alors à diner, se fait servir et mange avec un appétit que sa fureur avait encore augmenté.

Il entend frapper une seconde fois à la porte, et court encore l'ouvrir lui-même. Il voit le commissaire Chenu, que les femmes de la maison, effrayées de ce qui se passait, avaient envoyé chercher en appelant quelques voisins par la fenêtre.

Beaumarchais ne voulut pas porter plainte, ni souffrir que personne en portât contre le duc; car si le commissaire eût dressé un procès-verbal et reçu nos dépositions, le duc, pris pour ainsi dire en flagrant délit, aurait eu un procès criminel dont l'autorité seule du Roi aurait pu le tirer, en l'envoyant passer le reste de sa vie dans quelque citadelle. « Je ne l'ai point fait arrêter ce matin au tribunal, disait Beaumarchais; je ne le ferai point arrêter chez moi. Entre gens d'honneur, il y a une autre manière de procéder : c'est la seule que j'emploierai. »

Ainsi, dans cette journée, Beaumarchais insulté et provoqué sans sujet, par toutes sortes d'injures, sauva la vie et la liberté à celui qui venait de l'outrager, et lui épargna un procès

criminel. Le duel ne pouvait plus avoir lieu; la conduite de ce duc faisait même présumer qu'il voulait moins se battre que faire une esclandre qui pût compromettre Beaumarchais, lui susciter une mauvaise affaire et le perdre.

Le commissaire prit verbalement connaissance des faits, pour en faire son rapport au lieutenant de police, et eut bien de la peine à faire retirer le duc.

On ne savait quelles suites aurait cette affaire; on ne doutait pas qu'elle n'en eût. On craignait un assassinat, une lettre de cachet ou de nouvelles calomnies.

Tout autre, après une crise aussi violente, accablé de fatigue et d'inquiétude, n'aurait songé qu'à se reposer et à s'armer de toutes sortes de précautions contre la colère d'un grand seigneur. Beaumarchais, aussi dispos, aussi rassuré, aussi libre d'esprit que s'il eût passé la journée la plus paisible, ne voulut pas en perdre un moment de plaisir; et, le soir même, au risque de rencontrer son ennemi et d'en être poignardé, il se rendit chez un de ses plus anciens amis, M. Lopes, où il était attendu pour lire son *Barbier de Séville*.

Il arriva tard. On commençait à croire qu'il ne viendrait pas. Déjà quelques femmes l'accusaient de légèreté; son ami s'inquiétait de ce retard et le défendait, lorsque enfin il arriva. Il conta ce qui l'avait retenu. On crut qu'après un

tel événement, il ne serait plus question de comédie; mais Beaumarchais assura à ces dames, avec sa gaieté accoutumée, que les déportements d'un fou ne nuiraient point à leurs plaisirs, et il leur lut sa pièce avec autant de gaieté que s'il ne lui fût rien arrivé. Il fut aussi calme, aussi brillant, aussi gai pendant le souper, et passa une partie de la nuit à jouer de la harpe et à chanter ou des *seguedilles* espagnoles, ou les scènes charmantes qu'il avait mises en musique, et qu'il accompagnait avec tant de grâce sur l'instrument qu'il avait perfectionné.

C'est ainsi que, dans toutes les circonstances de sa vie, il était entièrement à la chose dont il s'occupait, sans qu'il fût préoccupé ou par ce qui s'était passé, ou par ce qui devait suivre, tant il était sûr de ses facultés et de la présence de son esprit. Jamais il n'avait besoin de préparation sur aucun point. Son intelligence était toujours entière dans tous les moments, et ses principes tellement assurés qu'ils n'étaient jamais en défaut.

Le lendemain matin, son père, vieillard encore vert, et qui, sous un front blanchi, gardait encore toute l'énergie d'une âme ferme, lui apporta l'épée dont il s'était servi dans sa jeunesse. « On n'a aujourd'hui, lui dit-il, que de mauvaises armes; en voici une qui m'a servi dans un temps où l'on se battait presque tous les jours; prends-la, mon fils, et partout où tu rencon-

treras ce maraud de duc, tue-le comme une bête enragée. »

Le fils était bien résolu à ne le pas ménager s'il en était attaqué. Le commissaire Chenu avait rendu compte de cette affaire au lieutenant de police, M. de Sartines (1). Ce magistrat m'en fit demander une relation, que je lui envoyai sur l'heure; il en fit demander une autre à Beaumarchais. Après les avoir lues et n'y avoir trouvé d'autres différences que celles du style et des impressions que les caractères et la manière de voir impriment aux événements, il désira m'entretenir.

Je fus chez lui. Je n'ai jamais vu magistrat qui inspirât plus de confiance et qui sût mieux écouter. Je lui contai cette affaire dans tous les détails; je l'entretins de mon amitié pour Beaumarchais; j'allai jusqu'à lui dire : « Mon ami est trop connu, on en a dit trop de mal, pour que vous, monsieur, dans la place où vous êtes, vous n'ayez pas cherché à éclaircir ce qui en est. Vous devez connaître à fond ses mœurs et sa conduite, et, si je m'étais trompé sur son compte, ce serait à vous à m'en avertir. »

Il ne me fut pas difficile de discerner qu'il en pensait comme moi, malgré toute la réserve que la magistrature, la circonstance et l'habitude de ne

---

(1) Voir sa lettre dans Loménie, I, 268. Il n'avait point dressé procès-verbal, comme on l'a vu un peu plus haut.

se pas déceler apportaient dans toutes ses paroles.

Les ducs et pairs n'avaient ni ordre ni conseil à recevoir d'un lieutenant de police. Aussi le duc de Chaulnes se crut en droit de continuer ses extravagances, et, trois jours après, m'ayant aperçu à l'amphithéâtre de la Comédie-Française, il vint à moi et me dit de les suivre au foyer, où il allait déclarer qu'il assommerait Beaumarchais partout où il le rencontrerait. Je voulus m'opposer à cette nouvelle folie; au lieu de le suivre, j'écrivis de la loge d'un acteur une lettre à Beaumarchais, et je fis donner avis à M. de Sartines de ce nouvel acte de démence, acte que ce duc alla répéter le même soir à tous les foyers de théâtre.

Cette folie ne pouvait être ignorée. Beaumarchais reçut le lendemain matin, presque au même moment, un garde des maréchaux de France et un ordre du Roi, ou plutôt du ministre, le duc de La Vrillière, qui lui enjoignait d'aller à la campagne. Il lui répondit qu'il obéirait si l'exécution d'un pareil ordre dans un tel moment ne le couvrait pas du plus honteux déshonneur, qui est le terme exclusif de toute obéissance.

Alors le duc de La Vrillière lui ordonna de rester aux arrêts chez lui.

Sur ces entrefaites, un très-grande dame, fille d'un maréchal de France (1), instruite de cette

---

1 En 1773, les maréchaux de France etient, par rang

affaire par le bruit public, envoie son frère redemander à Beaumarchais ses lettres et son portrait. Le jeune homme, craignant un refus, lui parle avec plus de chaleur que de raison. « Monsieur, lui répond Beaumarchais, sous les yeux d'un garde des maréchaux de France, et retenu par un ordre qui me met aux arrêts, je ne puis accepter toutes les parties de plaisir qu'on me propose. Je vous vais remettre le portrait de votre chère sœur, et ses lettres, bien enveloppées, bien cachetées. Les voici. »

Il adresse sa requête aux maréchaux de France et garde les arrêts. Quelques jours après, un

---

d'ancienneté, MM. de Clermont-Tonnerre, de Richelieu, de Biron, d'Estrées, de Bercheny, de Conflans, de Contades, de Soubise, de Broglie, de Lorges, d'Armantières et de Brissac. En procédant par élimination et en recherchant quelle fut la descendance de chacun d'eux, on arrive à conclure que Gudin n'a pu désigner que M. de Richelieu ou M. de Broglie. Le premier avait eu de son mariage avec Elisabeth-Sophie de Lorraine-Guise une fille née le 1<sup>er</sup> mars 1740, mariée en 1756 au prince d'Egmont-Pignatelli, morte au château de Braine, en Picardie, le 14 octobre 1773. Voulut-elle, se sentant mourir, retirer des mains de Beaumarchais les gages de leur liaison ? Ou faut-il voir ici une allusion à Charlotte-Amélie Salbigoton, princesse de Broglie, née le 12 juin 1754 et mariée le 15 mai 1774 au comte d'Helmstadt, mestre de camp en second du régiment d'Estherazy-hussards ? Est-ce bien celle-ci, avant son mariage, que Gudin eût appelée « une très-grande dame » ? Il va sans dire que ce sont là de pures conjectures, et qu'elles sont présentées comme telles. M. de Loménie n'a rien dit de cet épisode, dans la crainte sans doute d'être obligé de soulever les masques.

officier des maréchaux de France vient lui ordonner de le suivre au tribunal, où il est mandé par les juges d'honneur. Il lui répond qu'il est aux arrêts par les ordres du Roi, émanés de la bouche du ministre, le duc de La Vrillière. « Messieurs les maréchaux de France, lui repart l'officier, instruits de vos arrêts, les lèvent, vous ordonnent de me suivre et se chargent de l'événement envers le Roi. » Il comparut donc devant les maréchaux de France et se disculpa facilement; mais il fallait entendre le duc de Chaulnes et porter un jugement. Il revient chez lui et garde les arrêts.

Quelques temps après, un ordre du Roi confine le duc de Chaulnes dans une citadelle. Aussitôt Beaumarchais adresse une seconde requête aux maréchaux de France et les supplie de conjurer le Roi de remettre le duc de Chaulnes en un lieu d'où il puisse produire ses défenses, afin que le tribunal l'entende et porte sur cette affaire un jugement définitif (1). Les maréchaux de France envoient chercher Beaumarchais une seconde fois, lui déclarent qu'il est libre et lui ôtent son garde.

Il passe aussitôt à l'hôtel du duc de La Vrillière pour savoir s'il est en effet aussi libre que les juges de l'honneur viennent de l'en assurer. Il ne le trouve pas, il n'en peut avoir audience. Il

---

(1) Cette phrase manque dans le Mss. L.

va chez M. de Sartines lui faire la même question ; ce magistrat l'assure qu'il est libre et qu'il peut vaquer sans crainte à ses affaires.

Ayant ainsi pris plus de précautions que la sagesse n'en exige dans un pays où l'on estime assez le gouvernement pour croire qu'il n'agit ni par humeur ni par caprice, qu'il protège et qu'il n'opprime pas, Beaumarchais se retire chez lui et s'y croit en sûreté.

Cependant, le faible esprit du ministre trouve mauvais que les maréchaux de France, dans une affaire qui ressortissait à leur tribunal, se croient en droit de lever, au nom du Roi, des arrêts que lui, ministre, a aussi donnés au nom du Roi. Ne pouvant s'en prendre à eux, il les punit dans l'homme auquel ils ont donné la liberté après lui avoir rendu justice ; et, par un nouvel ordre donné au nom du Roi, qui vraisemblablement n'en savait rien, il le fait enfermer dans la prison qu'on appelait le For-l'Évêque.

A peine y fut-il entré qu'il m'écrivit la lettre suivante, que je transcris ici pour montrer la sérénité d'esprit qu'il gardait au milieu des événements les plus désastreux ; car, outre le conflit de juridiction dont il était victime, il savait fort bien que les petits grands seigneurs, les *Micromégas* de la cour, étaient furieux contre lui, et voulaient qu'il fût puni, quoiqu'il n'eût aucun tort. Le duc étant enfermé, ils demandaient que son adversaire le fût aussi, afin de

montrer qu'on ne pouvait avoir aucune justice bien franche contre aucun d'eux. Voici ce qu'il m'écrivit :

« En vertu d'une lettre sans cachet, appelée lettre de cachet, signée *Louis*, plus bas *Phé-lypeaux*, recommandée Sartines, exécutée Buchot et subie Beaumarchais, je suis logé, mon ami, depuis ce matin, au For-l'Évêque, dans une chambre non tapissée, à 2,160 livres de loyer, où l'on me fait espérer que hors le nécessaire, je ne manquerai de rien. Est-ce la famille du duc, à qui j'ai sauvé un procès criminel, la vie et la liberté? Est-ce le ministre, dont j'ai constamment suivi ou prévenu les ordres? Est-ce les ducs et pairs, avec qui je ne puis jamais avoir rien à démêler? Voilà ce que j'ignore. Mais le nom sacré du Roi est une si belle chose qu'on ne saurait trop le multiplier et l'employer à propos. C'est ainsi qu'en tout pays bien policé, l'on tourmente par autorité ceux qu'on ne peut inculper avec justice. Qu'y faire? Partout où il y a des hommes, il se passe des choses odieuses, et le grand tort d'avoir raison est toujours un crime aux yeux du pouvoir, qui veut sans cesse punir et jamais juger. J'ai écrit à tous les maréchaux de France, etc. »

Je fus le voir aussitôt; je le trouvai occupé à soulager la misère des pauvres prisonniers. Il était détenu dans la même chambre où j'avais vu mademoiselle Clairon, en 1765, lorsqu'elle fut

For-Évêque pour une intrigue de comédie. Le résultat de cette sévérité fut de faire perdre au public une excellente actrice, et j'appréhendais que les injustices dont on abreuvait Beaumarchais ne le déterminassent à se retirer en Espagne, où il avait été si bien accueilli, ou en Angleterre, le refuge de tous ceux que l'intolérance, le malheur ou le despotisme poursuivent en Europe.

Nous nous flattâmes d'abord; l'injustice nous paraissait trop criante pour devoir être longue. « Ce n'était, disions-nous, qu'une petite satisfaction que le ministre se donnait aux dépens des maréchaux de France; elle lui paraîtra bientôt suffisante. Si c'est une complaisance accordée aux *Micromégas* pour les apaiser, il faut croire qu'après leur avoir montré ce genre d'égards, on en aura pour la justice, et qu'on rendra la liberté à celui qui n'a pas mérité de la perdre. » On ne la lui rendit pas; mais M. de Sartines, le connaissant mieux, et ayant plus d'esprit que le ministre, adoucit autant qu'il le put une captivité qu'il ne pouvait finir.

Nous apprîmes bientôt que le légataire universel de M. Duverney mettait à profit ces moments pour faire appeler sa cause et la faire juger à ce parlement où personne ne voulait être jugé. La plupart des plaideurs aimaient mieux s'accommoder que d'y être trainés.

Je ne doutai point que les ennemis de mon

ami n'intriguassent pour lui faire perdre son procès, et que, s'appuyant ensuite sur le jugement inique qu'ils auraient arraché, ils ne le calomniassent dans l'esprit du Roi et ne lui surprissent l'ordre de l'enfermer pour toujours dans quelques-uns de ces horribles châteaux que le président de Montesquieu appelait des châteaux d'oubli. Je me trompais; on ne fut pas si méchant. Beaumarchais avait de puissants ennemis, mais il avait aussi de puissants et dévoués amis.

Il obtint la permission de quitter sa prison pendant quelques moments chaque jour, et d'aller, accompagné d'un exempt, solliciter ses juges. Ses visites faites, l'exempt le ramenait.

J'allais le visiter tous les soirs, et j'étais avec lui lorsqu'on vint lui apprendre que, s'il voulait donner de l'argent à la femme de son rapporteur, il en obtiendrait des audiences, hélas! trop nécessaires dans notre misérable manière d'examiner les causes. Je me rappelle très-bien le courroux qui le saisit à cette proposition et la fierté avec laquelle il la rejeta.

Je me rappelle très-bien lui avoir dit que, dans un temps où l'autorité l'accablait sans motif et semblait ne chercher qu'un prétexte pour le perdre, il lui était d'une telle importance de gagner une seconde fois ce procès, qu'il avait gagné en première instance devant un tribunal sans reproche, qu'il ne devait avoir aucun scrupule sur les moyens, puisque ses ennemis ne

s'en faisaient aucun de lui nuire, qu'un homme sage donnait sa bourse aux voleurs pour sauver sa vie.

Ses autres amis et sa famille, aussi alarmés que moi, pensaient de même. On lui arracha, plutôt qu'on n'obtint, son consentement. On emprunta l'argent qu'on porta à cette femme. Il eut une audience et perdit son procès. On lui restitua son argent, à la réserve d'une misérable somme de quinze louis.

Je crus que le ministre allait consommer son injustice; mais, satisfait de le voir ruiné, il lui rendit sa liberté. Je dis ruiné, car le jugement fut à peine rendu que le légataire universel saisit les biens de sa partie adverse, multiplia ses poursuites et lui fit jusqu'à cinq cents francs de frais par jour.

Dans ce désordre, Beaumarchais fut obligé de rompre sa maison. Sa sœur se retira dans un couvent; son père, chez l'une de ses anciennes amies. Beaumarchais fit une pension à sa sœur et une autre à son père.

Son courage, plus éprouvé, n'en devint que plus ferme. Il réclama les quinze louis retenus par la femme de son rapporteur. Cette réclamation nous fit tous trembler. « Ce n'est pas, nous disait-il en se moquant de notre couardise, ce n'est pas la somme qui m'importe, c'est la preuve de l'iniquité que je poursuis. » Il était à craindre que l'autorité, pour soutenir ce tribunal

si mal vu du public, ne sacrifiait un plaideur condamné qui criait à l'injustice. Nous nous trompions encore. L'autorité ne se montra pas aussi tyrannique; elle laissa le débat s'établir. Le magistrat inculpé, au lieu d'obliger sa femme à restituer, au lieu d'étouffer une faute domestique qu'il eût dû feindre d'ignorer, dénonça le plaignant, l'accusa de calomnie et lui intenta un procès criminel. Ce fut alors que, ne trouvant pas un avocat pour le défendre, il écrivit ces *Mémoires* célèbres, monument éternel de ce que peut le courage d'un particulier. L'énergie de son style, le parti qu'il prit de révéler tout ce qui se passait dans le silence du greffe, de raconter ses interrogatoires et ses confrontations, nous alarmait encore pour lui. Il irritait, par ses révélations et ses récusations toujours rejetées, la plupart des gens qui allaient prononcer entre lui et un de leurs propres collègues.

Le succès de ses *Mémoires*, les acclamations du public hautement déclaré en sa faveur, étaient autant d'outrages pour ses juges. Cette cause n'était plus une affaire particulière. Toutes les familles qui tenaient à l'ancien Parlement exaltaient ses *Mémoires* et son courage; toutes celles qui tenaient au nouveau déchiraient l'auteur, exécraient son audace, rugissaient à la vue de ces *Mémoires* si éloquentes, si gais, si variés qu'on y trouvait tous les tons, depuis le comique le plus original jusqu'au pathétique le plus tou-

chant. On les opposait aux *Lettres provinciales* pour la dialectique (1).

Les calomnies les plus odieuses furent répandues contre l'auteur avec la plus impudente audace. Je le défendais avec le courage que doit avoir tout honnête homme convaincu de la probité de celui qu'on outrage. Je parvins à ramener à mon sentiment plusieurs de ceux qui déclamaient contre lui. Je ne pouvais les persuader tous; je pris le parti de demander à ceux qui osaient en mal parler devant moi s'ils avaient à s'en plaindre, et, sur leur négative, s'ils connaissaient quelqu'un auquel il eût fait le moindre tort; enfin, je les priais, puisqu'ils n'en connaissaient point, d'en chercher et de m'amener la personne, quelle qu'elle fût, qui en aurait éprouvé quelque dommage ou quelque injure. Je promis de lui en faire avoir satisfaction sur l'heure. On ne m'en amena point.

Le courage de Beaumarchais n'était pas insensibilité. Si le ton de ses *Mémoires* attestait sa supériorité, il n'en était pas moins douloureusement affecté. Je lui ai vu verser des larmes dans mon sein, mais je ne l'ai jamais trouvé abattu. Ses larmes, semblables à la rosée qui anime la séve, revivifiaient son espoir. L'heure du combat lui rendait sa force; il s'avancait gaiement contre ses ennemis, les terrassait et

---

(1) Cette phrase manque dans le Mss. L.

faisait retomber sur eux les outrages qu'ils tentaient de lui faire éprouver.

Dans leur désespoir, ses ennemis publiaient qu'il n'était pas l'auteur de ces *Mémoires*, qu'ils savaient et le lieu où ils se composaient et la main qui les écrivait. « Les maladroits qu'ils sont, répondait-il, que ne font-ils écrire les leurs par la même plume? »

Ce fut à de tels discoureurs que Rousseau répondit un jour : « Je ne sais pas s'il les compose, mais je sais bien qu'on ne fait pas de tels *Mémoires* pour un autre. »

Voltaire écrivait au marquis de Florian : « J'ai lu le quatrième *Mémoire* de Beaumarchais, « j'en suis encore tout ému; jamais rien ne m'a fait plus d'impression; il n'y a point de comédie plus plaisante, point de tragédie plus attendrissante, point d'histoire mieux contée et et surtout point d'affaire épineuse mieux éclaircie. »

Il écrivait à M. d'Alembert (1) : « De tous les ouvrages dont on régale le public, le seul qui m'ait plu est le quatrième *Mémoire* de Beaumarchais. Quel homme! Il réunit tout : la plaisanterie, le sérieux, la raison, la gaieté, la force, le touchant, tous les genres d'éloquence, et il

---

(1) Cette citation manque dans le Mss. L. Les deux passages de Voltaire sont empruntés à ses lettres du 3 janvier et du 25 février 1774.

n'en recherche aucun ; et il confond tous ses adversaires ; et il donne des leçons à ses juges. Sa naïveté m'enchanter. »

Voltaire et Rousseau n'avaient jamais vu Beaumarchais à cette époque. Il n'avait eu jusqu'alors aucune relation ni avec l'un ni avec l'autre (1).

Tous les gens de bien pensaient comme eux, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe. Nous verrons bientôt que la réputation de ses *Mémoires* s'étendit fort au delà de notre continent.

Il agitait tout Paris, et son âme était calme. La veille du jugement, il arrangea ses affaires particulières, passa la nuit au travail, se rendit avant le jour aux portes du Palais, vit passer devant lui tous ses juges et subit son dernier interrogatoire. Lorsqu'il fut terminé et qu'il ne restait plus aux juges qu'à opiner, Beaumarchais se retira chez l'une de ses sœurs logée dans le voisinage du Palais. Fatigué de tant de travaux, et bien certain qu'il n'avait plus rien à faire dans ce moment critique, il se coucha et s'endormit aussi profondément que si personne dans l'univers ne se fût occupé de lui.

---

(1) Ceci n'est pas tout à fait exact : dans sa lettre au duc de La Vallière, dont il a été question p. 54, Beaumarchais dit que Voltaire lui avait écrit au sujet d'une commission dont il s'était chargé en Espagne ; mais cette lettre et sa réponse ne sont point connues.

J'arrivai et je le trouvai plongé dans un sommeil qui ne pouvait appartenir qu'à une âme forte et pure, à un esprit véritablement supérieur; car, dans un tel moment, il eût été pardonnable à tout autre d'éprouver les angoisses de l'anxiété. Il dormait et ses juges veillaient tourmentés par les furies. Divisés entre eux, ils délibéraient dans le tumulte, opinaient avec rage, voulaient punir l'auteur de ces *Mémoires*, prévoyaient les clameurs du public prêt à les désavouer et remplissaient la salle de leurs cris contentieux. Enfin, après plus de douze ou quinze heures d'opinions contradictoires et violemment débattues, ils s'abandonnèrent réciproquement leurs victimes. La dame aux quinze louis fut blâmée; Beaumarchais fut condamné comme elle au blâme, ce qui semblait contradictoire. Le magistrat mari de la dame aux quinze louis fut mis hors de cour, équivalent du blâme pour un magistrat qui demeurerait entaché et incapable de remplir aucune fonction de la magistrature.

J'étais à côté de Beaumarchais, avec toute sa famille, quand un de ses amis accourut tout effrayé lui apprendre ce jugement inepte. Lui seul l'entendit avec tranquillité. Il ne proféra pas un mot d'emportement, ne fit pas un geste d'indignation. Maître de tous ses mouvements comme de son esprit :

« Voyons, dit-il, ce qui me reste à faire. »

Nous sortîmes ensemble de chez sa sœur. J'ignorais si on ne veillait pas autour de la maison pour l'arrêter, j'ignorais ses desseins ; je ne voulus point le quitter. Après avoir fait assez de chemin pour nous être assurés qu'on ne le cherchait pas où il était, il me congédia et me donna rendez-vous pour le lendemain dans l'asile qu'il s'était choisi ; car il était à craindre que, en exécution de l'arrêt, on n'allât le chercher dans sa propre maison.

Mais cet arrêt avait été si mal reçu de la multitude assemblée aux portes de la chambre, les juges avaient été si conspués en levant l'audience, quoique plusieurs se fussent évadés par de longs corridors inconnus du public et qu'on appelle les détours du Palais, ils voyaient tant de marques de mécontentement qu'ils ne furent pas tentés de mettre à exécution un jugement qui ne leur attirait que le blâme universel.

Le lendemain, la nouvelle s'en répandit dans tout Paris et indigna tout le monde. Le prince de Conti passa à la porte de Beaumarchais et, ne le trouvant point, il y laissa un billet finissant par ces mots : « Je veux que vous veniez demain. Nous sommes d'assez bonne maison pour donner l'exemple à la France de la manière dont on doit traiter un grand citoyen tel que vous. »

Ce prince daigna faire plus : informé de la maison où il s'était retiré, il y passa. Beaumarchais courut au-devant de lui, monta dans

sa voiture et eut l'honneur de l'entretenir longtemps. J'étais chez lui dans ce moment.

Tous les gens de la cour, toutes les personnes les plus distinguées de Paris se firent inscrire à la porte de Beaumarchais. On ne parlait que de lui. Chacun cherchait à le voir. C'était pour lui un véritable triomphe. C'était, de la part du public, un éclatant désaveu de l'arrêt du prétendu parlement.

Beaumarchais alla passer la journée chez le prince de Conti. La cour la plus brillante semblait s'y être réunie pour l'honorer et lui montrer qu'une condamnation injuste tourne à la gloire de celui qui l'éprouve.

Grâce au Dieu protecteur de l'innocence, les tribunaux n'ont pas le pouvoir de flétrir l'honneur d'un homme de bien ! Nous en avons déjà vu dans ce siècle un grand exemple. J. J. Rousseau n'avait point été entaché par les arrêts du vrai parlement de Paris, ni par celui des magistrats de son propre pays.

Son admirable lettre à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, et les *Mémoires* de Beaumarchais sont deux monuments immortels de la manière dont le faible peut repousser les attaques du fort et triompher de l'injustice.

Grâce au ciel, il est encore des consolations plus douces pour les cœurs infortunés. Ce sont celles de l'amitié. Je ne quittais point mon ami dans ces temps de calamités.

Il en est encore de plus touchantes : ce sont celles de l'amour. Or, dans cet épouvantable orage, la célébrité de Beaumarchais attira sur lui les regards d'une femme douée d'esprit et de beauté, d'un cœur sensible et d'un caractère ferme, propre à le soutenir dans les combats cruels qu'il avait encore à livrer.

Elle ne le connaissait point, mais son âme, émue par la lecture de ses *Mémoires*, par la renommée de son courage appelait celle de cet homme célèbre; elle brûlait du désir de le voir. J'étais avec lui lorsque, sous le frivole prétexte de s'occuper de musique, elle envoya un homme de sa connaissance et de celle de Beaumarchais le prier de lui prêter sa harpe pour quelques moments.

Une semblable demande, dans une telle circonstance, décelait son intention. Beaumarchais la comprit, il y fut sensible; il répondit : « Je ne prête rien; mais si elle veut venir avec vous, je l'entendrai avec plaisir et elle pourra m'entendre. » Elle vint. Je fus témoin de leur première entrevue.

J'ai déjà dit qu'il était difficile de voir Beaumarchais sans l'aimer; quelle impression ne devait-il donc pas produire quand il était couvert des applaudissements de tout Paris, quand on le regardait comme le défenseur de la liberté opprimée, le vengeur du public! Il était encore plus difficile de résister au charme attaché aux re-

gards (1), à la voix, au maintien, aux discours de madame de Willer Mawlaz(2); et cet attrait que l'un et l'autre inspiraient à la première vue augmentait d'heure en heure par la variété de leurs agréments et la foule des excellentes qualités qu'on découvrait en eux, à mesure qu'on les connaissait davantage.

Leurs cœurs furent unis dès ce moment d'un lien que nulle circonstance ne put rompre, et que l'amour, l'estime, le temps et les lois rendirent indissolubles. Ainsi, Beaumarchais, condamné par le Parlement, justifié par sa conscience, applaudi du public, honoré par les princes, cher à sa famille, aimé de ses amis, épris d'une belle femme et lui inspirant un sentiment semblable, jouissait encore d'un destin digne d'être envié de ceux mêmes qui l'aimaient; comment ses ennemis auraient-ils pu le supporter?

---

(1) « ... Il était encore plus difficile de résister aux regards, à la voix, au maintien, aux discours de cette jeune femme... » (Mss. L.)

(2) Marie-Thérèse-Émilie Willer Mawlaz, née à Lille le 13 novembre 1753, était fille d'un Suisse originaire du canton de Fribourg (Voy. Jal). Elle mourut à Paris, le 1<sup>er</sup> avril 1816. M. de Loménie, qui avait vu un portrait d'elle peint dans sa jeunesse, et où elle était représentée avec la fameuse coiffure à la *quesaco*, déclare qu'elle devait être « ravissante ». Beaumarchais ne l'épousa que le 8 mars 1786, à Saint-Paul; mais il en avait eu une fille (Amélie-Eugénie), née à Paris le 5 janvier 1777, dont il sera question plus loin.

## SECONDE PARTIE

DEPUIS SA CONDAMNATION JUSQU'À SA RÉHABILITATION :  
VOYAGES EN ANGLETERRE, EN ALLEMAGNE,  
A BORDEAUX, ETC.  
(1774-1775.)

Heureux dans son intérieur, persécuté au dehors par tous les partisans du chancelier, par toutes les familles qui tenaient au nouveau parlement, Beaumarchais, sûr de sa force, jouissait avec délices des biens présents et craignait beaucoup moins que nous pour lui-même.

On publiait, quoique cela fût faux, qu'il composait contre ses juges de nouveaux mémoires. M. de Sartines, qui l'aimait parce qu'il savait mieux que tout autre combien il était aimable, l'envoya chercher dans la retraite où il était et dont on ne lui avait pas fait mystère. « Monsieur, lui dit-il, je vous conseille de ne vous montrer nulle part. Ce qui se passe irrite bien de gens. Ce n'est pas assez que d'être blâmé, il faut encore être modeste. S'il venait un ordre du Roi, je serais obligé de l'exécuter, malgré moi.

Surtout n'écrivez pas; car le Roi désire que vous ne publiiez rien sur cette affaire. »

Bien déterminé à faire casser l'arrêt de l'iniquité, Beaumarchais ne pouvait être retenu par aucune considération; mais il fallait ne pas échouer, et, dans une aussi grande bourrasque, la puissance royale était un rocher contre lequel la prudence devait craindre de se heurter.

La loi lui accordait des délais pour en appeler, mais un terme était prescrit à ces délais; et, ce temps passé, le jugement était irrévocable; tout appel devenait interdit.

Louis XV, indécis par son caractère, n'était pas injuste. S'il avait eu un moment d'humeur contre les calculs de Beaumarchais, il ne le haïssait pas. Beaumarchais prit donc le parti singulier et sage de se soustraire à la faiblesse du Roi et de lui obéir en gardant le silence.

Il lui écrivit une lettre qui lui fut remise par La Borde, fermier général et valet de chambre du Roi, auteur de plusieurs ouvrages (1); il se disait

---

(1) Jean-Benjamin de La Borde, né à Paris le 5 septembre 1734, mort sur l'échafaud le 22 juillet 1794, auteur ou éditeur, entre autres ouvrages, de ces fastueuses *Chansons*, illustrées par Moreau, qui se payent si cher aujourd'hui, de la *Description générale et particulière de la France*, et des *Tableaux de la Suisse*. Un fragment de lettre, publié par M. de Loménie, montre que l'intimité de Beaumarchais et de La Borde allait jusqu'au tutoiement, assez rare alors. Il ne faut point confondre, comme on l'a fait souvent, Benjamin de La Borde avec Jean-Joseph

ami de Beaumarchais et ne lui ressemblait guère. Beaumarchais avait toutes les vertus de l'homme libre, et lui toutes les qualités passives de la domesticité. Il remit fidèlement au Roi cette lettre, que je regrette de n'avoir pas sous les yeux, mais dont je n'ai pu oublier le contenu (1).

Il mandait au Roi qu'il garderait le silence puisqu'il le désirait, mais qu'afin de montrer à Sa Majesté qu'il le garderait volontairement et non par crainte, il allait sortir des lieux soumis à son pouvoir, se retirer chez un peuple où il serait indépendant, qu'il y demeurerait sous un nom supposé dont il l'informerait (2), qu'il y resterait tout le temps que la loi lui accordait pour en appeler et qu'après lui avoir témoigné une obéissance libre, il viendrait lui demander la justice qu'il lui devait. La justice est la dette des rois; ils ne peuvent la refuser à personne; ils la doivent spécialement à ceux que les tribunaux ont mal jugés. Ils la doivent même à ceux que des circonstances imprévues ont forcés de se

---

de La Borde, né à Jacca (Aragon) en 1724, mort également sur l'échafaud le 18 avril 1794, créateur des somptueux domaines de la Ferté-Vidame et de Laborde-Méréville, aïeul de l'auteur de la *Renaissance en France* et de tant d'autres excellents livres, restés malheureusement inachevés pour la plupart.

(1) « La substance. » (Mss. L.)

(2) « Sous un nom qu'il ne ferait connaître qu'au Roi. » (Mss. L.)

mettre au-dessus de la loi, et c'est là ce qui fonde le privilège qu'ils ont de faire grâce.

A peine Beaumarchais fut-il en Angleterre que le Roi demanda à La Borde s'il croyait que son ami, si vanté pour la supériorité de son intelligence, pût être employé sûrement et secrètement, et s'opposer à la publication de deux ou trois libelles prêts à paraître.

Depuis plus de dix-huit mois, le ministère de France travaillait sans succès à empêcher qu'on ne les imprimât. Dans son désespoir, le ministère avait envoyé à Londres un exempt de police très-expert chargé d'enlever par adresse l'auteur de l'un de ces libelles (1), en l'engageant dans

---

(1) Ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre la biographie, même abrégée, de Théveneau de Morande; elle a d'ailleurs fait l'objet d'une étude très-consciencieuse de M. Paul Robiquet (A. Quantin, 1882, in-8°), et il nous suffira de lui emprunter les dates extrêmes de cette existence singulière, pour ne pas dire pis; elles ont été fixées seulement en 1875, par les recherches d'un érudit bourguignon, feu M. Albert Albrier. Charles Théveneau de Morande (qui prend aussi le prénom de *Claude* dans les copies d'actes annexés aux dépêches de l'ambassade de France à Londres), né à Arnay-le-Duc le 9 novembre 1741, y est mort le 17 messidor an XIII (6 juillet 1805). Jusqu'à la publication dans le *Bulletin du bouquiniste* (15 décembre 1875) des découvertes de M. Albrier, l'état civil et l'identité de Morande avaient prêté aux erreurs les plus contradictoires: tandis que la *Biographie* Michaud le représentait comme victime de son zèle royaliste aux massacres de septembre, la *Biographie* Didot avançait qu'il exerçait à Arnay-le-Duc, au moment de sa mort, les fonctions de juge de paix. En réalité, ce titre appartient à son

quelque partie de plaisir, soit à la campagne, soit sur la Tamise. Des gens apostés auraient jeté le libelliste dans une chaloupe pontée et l'auraient emmené en France, à peu près comme certain gazetier avait été enlevé à Francfort (1), et comme le respectable historien de Naples (2)

frère Louis-Claude-Henry-Alexandre, né le 26 février 1751 au même lieu, où il est mort célibataire le 31 avril 1808. Un troisième frère, Lazare-Jean, connu sous le nom de Théveneau de Francy, secrétaire du Roi et capitaine de marine, devint le secrétaire et le représentant de Beaumarchais; marié à Philiberte Guichot, dame de Vergoncey, il mourut sans postérité en 1783.

(1) En 1744, un gazetier nommé Victor de la Castagne, né à Espalion en 1716, mais qui prenait le nom de Henri Dubourg (celui de sa mère), publia un pamphlet sous forme épistolaire, intitulé : *l'Espion chinois en Europe*, et renfermant d'odieuses inculpations contre les familles royales de France et d'Espagne. Arrêté à Francfort et conduit au Mont-Saint-Michel, il y subit pendant un an la torture d'un emprisonnement dans une cage de fer, et y mourut le 26 avril 1746, « sans repentir et en désespoir, dit le procès-verbal dressé à ce sujet, et après avoir déchiré tous ses habits ». Voir, sur ce sinistre épisode de l'histoire de la liberté de la presse, les *Gazettes de Hollande* de M. Hatin, qui a résumé un travail de M. Eug. de Robillard de Beurepaire paru dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, tome XXIV (1859).

(2) Pietro Giannone, né à Ischitella (Pouille) en 1676, mort en 1748 dans la citadelle de Turin. Poursuivi juridiquement et même excommunié pour son *Histoire civile du royaume de Naples* (1723, 4 vol. in-4°), il habita tour à tour Venise, Milan et Genève, où il fut arrêté en 1735, par ordre de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne. Son *Histoire* a été traduite en français (1742, 4 vol. in-4°) par un avocat genevois nommé Beddevolle, et Jacques

l'avait été de Genève, à la honte éternelle du prince qui l'outragea si lâchement, sans penser que Giannone serait un jour vengé par le burin de l'histoire; mais on n'enlève pas de l'Angleterre un homme aussi facilement que d'une petite ville qui se dit libre. Le libelliste, échappé à toutes ces embûches, n'en était que plus déterminé à faire paraître son ouvrage. Tous les vils moyens d'une police ténébreuse, accoutumée à n'agir que dans le silence et dans l'obscurité, comme les malfaiteurs dans le calme et les ombres de la nuit, devenaient impuissans contre le bouclier de la liberté qui couvre tout le monde en Angleterre.

Dès què Beaumarchais fut instruit par les lettres de La Borde que le Roi le demandait, il repassa en France, vit le Roi, qui lui donna ses ordres et l'envoya à M. le duc d'Aiguillon.

Quand Beaumarchais sut ce que le Roi attendait de son zèle, il sentit qu'il lui était impossible de s'y refuser dans les circonstances où il se trouvait. Sa fortune, son retour en France, son honneur en dépendaient; le Roi pouvait lui ouvrir ou lui fermer les voies de l'appel; mais il sentit aussi qu'il ne fallait employer que des moyens dignes de lui et du roi qui l'honorait

---

Vernet en a extrait, sous le titre d'*Anecdotes ecclésiastiques* (1738, in-12), les passages les plus virulents contre la cour de Rome.

de sa confiance, qu'il ne suffisait pas d'étouffer deux libelles, qu'il fallait empêcher cette plante vénéneuse de germer de nouveau, et que, dans un pays où l'on respecte des lois, on devait employer les lois.

Il sut inspirer de la confiance aux esprits les plus méfiants, fit suspendre avec une extrême célérité la publication de ces libelles et le départ de plusieurs ballots. Maître de son opération, il revint en France prendre de nouveaux ordres du Roi et lui remettre un exemplaire de chacun de ces libelles. Le Roi, surpris de la promptitude de ce premier succès, lui en fit témoigner son contentement et le renvoya à M. le duc d'Aiguillon, en lui défendant de dire que Sa Majesté eût connaissance de son retour, ou qu'il lui eût remis aucun exemplaire.

Il obéit et se fit présenter, sans se faire connaître, à ce duc qui avait eu, comme lui, avec le Parlement, un procès qui l'entachait, ce qui ne l'avait pas empêché d'être nommé ministre des affaires étrangères et de la guerre (1).

---

(1) Emmanuel-Armand de Vignerot du Plessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, soutenait alors contre le parlement de cette province un procès dont le principal instigateur avait été La Chalotais. Après de nombreux incidents, d'Aiguillon donna sa démission de gouverneur et, fort de l'appui de Louis XV, personnellement mis en cause dans cette affaire, cabala contre Choiseul, qu'il finit par renverser (juin 1771). Il conserva le portefeuille des affaires étrangères et de la guerre jus-

Dans cette audience extraordinaire et secrète, le ministre, étonné de ce qu'il entendait, s'écria : « Vous êtes le diable, ou vous êtes M. de Beaumarchais. » Cependant le duc chercha à nuire aux desseins de Beaumarchais, dont il ne connaissait pas toute l'étendue (1). « Mais, dit Beaumarchais dans le compte qu'il rendit au Roi de toute cette affaire, le ministre, moins curieux d'arrêter ces libelles que d'en avoir l'auteur en sa puissance, voulut me charger de le découvrir et de lui déclarer ensuite quelles étaient les relations de cet homme en France. Et moi, trop heureux de parvenir à supprimer ces libelles sans en faire un vil moyen de tourmenter en France, sur des soupçons, tous les gens qui pouvaient déplaire au ministre, je refusai de jouer le rôle infâme de délateur, de devenir l'artisan d'une persécution peut-être générale et le flambeau d'une guerre de bastilles et de cachots. Le ministre fit part au Roi de mes refus; Sa Majesté, avant de me condamner, voulut savoir mes raisons. J'eus le courage de répondre que je trouverais les moyens de mettre le Roi hors d'inquiétude sur toute

---

qu'à l'avènement de Louis XVI. Voir sur cet épisode de la lutte des parlements contre le pouvoir royal, le *Chancelier Maupeou*, de M. Jules Flammermont, et l'*Histoire de madame Dubarry*, de M. Ch. Vatel, qui a, le premier, fait connaître la date exacte de la mort de d'Aiguillon (1<sup>er</sup> septembre 1788).

(1) Cette phrase manque dans le Mss. L.

espèce de libelles pour le présent et l'avenir; mais que, sur les notions infidèles ou les aveux perfides d'un homme aussi malfamé que l'auteur, je croirais me déshonorer entièrement si je venais accuser en France des gens qui n'auraient pas eu la moindre part à ces indignes productions. Enfin, je suppliai Sa Majesté de ne pas me charger de cette odieuse commission, à laquelle j'étais moins propre que personne. Le Roi voulut bien se rendre à mes raisons; mais M. le duc d'Aiguillon garda de mes refus un ressentiment dont il me donna des preuves bientôt après.

« J'en fus découragé au point que, sans un ordre très-particulier du Roi, j'aurais tout abandonné. Non-seulement le Roi voulut que je retournasse à Londres, mais il m'y renvoya avec la qualité de son commissaire de confiance, pour lui répondre en mon nom de la destruction totale de ces libelles par le feu.

« Mais, pendant que je travaillais sur ce plan, il y avait à Londres des émissaires secrets de la France qui croisaient sourdement mon opération, en effrayant de nouveau l'auteur par des entreprises sur sa personne. Cela me fit revenir en France. Je priai le duc d'Aiguillon de vouloir bien faire cesser par un ordre exprès le ministère affreux de ces agents maladroits. Il me fit une scène affligeante devant M. de La Borde, que le Roi avait chargé de m'y conduire. Il nia

qu'il eût envoyé personne en Angleterre, et rejeta le tout sur M. de Sartines. Bien convaincu que M. de Sartines n'y était pour rien, je fus conférer secrètement avec lui, car j'avais promis au Roi de réussir, à quelque prix que ce fût. Le ministre sut que j'avais vu M. de Sartines; sa colère n'eut plus de bornes; mais Sa Majesté eut la bonté de me faire écrire qu'elle approuvait ma conduite et ma confiance en M. de Sartines. »

L'inimitié du ministre fut ainsi le premier fruit que Beaumarchais recueillit de son dévouement au Roi, et cette inimitié lui attira celle de tous les agents employés par ce ministre. Ces haines l'inquiétaient peu. Il repartit promptement, et ce fut alors qu'il m'emmena avec lui. J'avais toujours désiré voir l'Angleterre. J'ignorais absolument de quelle mission il était chargé; je ne le sus qu'à Londres, et j'appris en même temps que ses vastes idées ne se bornaient pas à faire supprimer l'édition de deux plates brochures si dénuées de sens et de vérité qu'elles ne pouvaient manquer de tomber dans le mépris et l'oubli aussitôt qu'elles paraîtraient; mais personne ne se soucie de laisser répandre dans le public des calomnies contre soi, quoiqu'on sache bien que les dignités, la couronne, les succès militaires et les triomphes littéraires ne préservent pas des invectives de l'envie. Les ministres et les rois ont même un motif de plus que les artistes et les gens de lettres pour désirer

l'anéantissement des libelles publiés contre eux. Ces pamphlets, vains efforts d'une cabale impuissante qui n'a pour armes que des injures quand elle attaque des chefs-d'œuvre, sont souvent, à l'égard des hommes publics, les instruments perfides d'une cabale active appliquée sans relâche à les faire disgracier, s'ils ne sont que ministres, et à troubler leur cour ou à leur susciter des guerres, s'ils sont rois. Ces sottises sont donc quelquefois pour eux d'une grande importance. Malgré mille obstacles avoués ou secrets, Beaumarchais réussit, et je vis consumer dans un four à chaux ou à plâtre plus de trois mille exemplaires de calomnies, dont les cendres emportées par les vents, en détruisant l'espoir des instigateurs du libelliste, engendrèrent de nouveaux ennemis à Beaumarchais et firent pleuvoir sur sa tête un nouveau déluge de calomnies (1).

---

(1) Ce pamphlet, qui avait si fort ému la vieillesse indolente de Louis XV, était intitulé : *Mémoires secrets d'une femme publique*. On n'en connaît actuellement aucun exemplaire, et Morande ne mentait donc pas quand il écrivait, en 1791, dans sa *Réplique à Brissot* : « Je donnerais aujourd'hui la moitié de mon sang pour que l'épître dédicatoire au roi d'Aquitaine et l'Introduction aux *Mémoires secrets* eussent été publiés. Ces prétendus philosophes, qui ne sont tout au plus que des *aboyeurs de Hollande*, auraient vu si je savais juger les événements qui devaient résulter de l'oppression. Les pesants volumes, les plats ouvrages qu'ont écrits et qu'écriront tous les Brissots nés et à naître ne valent pas dix pages de l'Introduction des *Mémoires secrets*. »

S'il ne se fût borné qu'à ce genre de succès, il n'eût exécuté, par égard pour les ordres de son roi, qu'une commission fort au-dessous de lui. « Mais, dit-il dans son Mémoire au Roi, j'ai tellement enchaîné l'auteur de ces libelles qu'il s'est soumis, dans l'acte légal le plus authentique, à toute la rigueur des lois d'Angleterre, au premier mot qu'il écrirait désormais contre la France..... De plus, j'ai été assez heureux pour faire avec milord R\*\*\* (1), ministre d'État, plein de confiance en moi, un travail secret qui ne peut être confié qu'à Votre Majesté, Sire, au moyen duquel elle peut être certaine qu'aucun Français réfugié à Londres n'écrira désormais impunément contre le gouvernement de France. Cette affaire a même d'autres branches relatives au Roi, et aussi intéressantes pour Votre Majesté, mais elles ne peuvent être confiées au papier. J'en dois rendre compte à Votre Majesté seule, si elle juge que mon zèle ardent doive me mériter l'honneur d'en être écouté quelques minutes. »

Cette première opération terminée, nous revînmes en France. Nous apprîmes en descendant à Boulogne que le Roi était attaqué de la petite vérole. Cette nouvelle nous fit partir instantanément, et nous arrivâmes à Paris quelques jours avant sa mort.

---

(1) Lord Rochford.

Changement de règne, changement de vues, de mœurs, d'opinions, de projets et de conduite. Louis XVI n'avait pas vingt ans, la Reine n'en avait pas dix-neuf. La mollesse dans laquelle on élève les enfants des rois, la pourpre dont on les environne, les respects qu'on leur témoigne affaiblissent leur jugement et leur donnent des idées fausses sur presque tout ce qui concerne l'humanité. Le soin qu'on prend d'écarter d'eux les peines de l'enfance leur en prépare de cruelles pour l'avenir. Entourés sans cesse de gens les plus habiles et les plus expérimentés, ils s'habituent à ne rien faire par eux-mêmes. L'importance qu'on met à leurs moindres actions, aux plus futiles de leurs paroles, les jettent presque toujours dans l'indécision par la crainte des conséquences. On ne sait pas assez combien il est difficile d'être roi quand on est né sous le dais.

Qui naquit dans la pourpre en est rarement digne (1).

Voilà pourquoi les plus grands rois sont ceux qui sont nés loin du trône, comme Louis XII et Henri IV, ou qui ont été éprouvés dès l'enfance par des malheurs, comme Louis XIV.

Cependant tout annonçait le règne le plus heureux. Louis XVI appela au ministère les

---

(1) Voltaire, *Brutus*, acte II, sc. IV. La citation manque dans le Mss. L.

hommes les plus estimés de la nation. Le comte de Maurepas, qu'un long exil devait avoir éclairé, qui joignait à l'expérience du grand âge une parfaite connaissance de la cour, fut appelé et mis à tous les conseils. Il prit le sceptre et parut le Mentor d'un nouveau Télémaque. Il aimait les lettres, les avait cultivées et ne pensait pas que les talents littéraires fussent incompatibles avec l'esprit des affaires. Il se trouva donc disposé à se servir d'un homme aussi célèbre que Beaumarchais.

La mort du feu roi ayant empêché qu'il ne lui rendît compte de sa mission, il le rendit à Louis XVI par un mémoire que lui remit M. de Sartines, et dans lequel j'ai puisé les traits que je viens de citer, et que j'ai soulignés. On peut juger par ces traits et par le ton qui règne dans toutes ses lettres à M. de Sartines, que Beaumarchais ne s'était pas mis dans une lâche dépendance des ministres. S'il servait le Roi, c'était en homme qui ne recevait pas un salaire de ses services et qui n'exécutait pas servilement des ordres qui pouvaient lui répugner (1).

Instruit de la volonté du Roi, il restait maître d'agir à son gré et de rejeter tout ce qui lui paraissait indigne de lui. Il agissait, il parlait, il écrivait en homme libre. On voit qu'il se con-

---

(1) La fin de ce paragraphe et le suivant manquent dans le Mss. L.

serve toujours le droit de s'arrêter et de n'aller pas plus loin qu'il ne lui convient; que personne ne peut lui dire : « Vous devez obéir, vous êtes à mes ordres ou à mes gages. »

Lorsque Beaumarchais s'occupait obscurément de ces opérations secrètes, le public s'occupait de sa gloire. Un homme de lettres, pénétré de la lecture de ses *Mémoires*, crut devoir mettre au théâtre l'héroïsme avec lequel il avait défendu sa sœur en Espagne, et il en fit un drame très-intéressant qu'il fit jouer dans une société particulière (1). Beaumarchais assista à cette représen-

---

(1) Ce drame, intitulé *Norac et Javolci* (Caron et Clavijo), fut représenté au Temple, ainsi que le dit Gudin, puis à Lyon, le 3 mars 1785, au profit des pauvres mères nourrices et imprimé la même année et dans la même ville (in-8°, 76 p.). Il a été réimprimé en 1825, sous le titre de *Beaumarchais à Madrid*, dans les *Œuvres choisies* de l'auteur, réunies par sa nièce, madame de Beaufort d'Hautpoul (tome III), mais avec la date erronée de 1780. Beaumarchais écrivait à Marsollier, le 26 germinal an VII (15 avril 1799), qu'en passant à Augsbourg, il avait également vu jouer le *Clavijo* de Goëthe. « Mais, ajoutait-il, l'Allemand avait gâté l'anecdote de mon *Mémoire*, en la surchargeant d'un combat et d'un enterrement, additions qui montraient plus de vide de tête que de talent, et vous, vous l'aviez embellie. » Le dix-neuvième siècle n'a pas été moins séduit par cet épisode romanesque, et l'on a vu paraître tour à tour : *Clavijo ou la Jeunesse de Beaumarchais*, par Cubière-Palmezeaux (drame en 3 actes, 1806); un second *Beaumarchais à Madrid*, par Léon Halévy (Porte-Saint-Martin, 1831); *Beaumarchais*, drame historique, par Roland Beauchery et L. Cordier (1846); enfin, le *Pamphlétaire*, de M. E. Legouvé (1857), où Clavijo joue également un rôle. Voy. un article

tation; il est, je crois, le seul homme qui se soit vu jouer sur la scène avec éloges; car, depuis Aristophane, qui calomnia Socrate sur le théâtre d'Athènes, jusqu'au jour où la plume glacée d'un froid imitateur (1) du poète grec a défiguré J. J. Rousseau sur la scène française, les auteurs comiques ont pris souvent la liberté de traduire sur le théâtre des hommes vivants pour les tourner en ridicule; mais il fallait qu'il arrivât toujours à Beaumarchais, soit en bien, soit en mal, ce qui n'arrivait point aux autres.

Il repartit immédiatement pour Londres après cette représentation, et pensa périr dans la traversée. Elle fut si orageuse qu'après avoir touché en rade sur un banc de sable, et avoir remis à la voile pendant la même tempête, ils arrivèrent en trois heures à Douvres.

Il reçut, peu de temps après son arrivée à Londres, un billet de Louis XVI, conçu (2) en ces termes :

« Le sieur de Beaumarchais, chargé de mes ordres secrets, partira pour sa destination le plus tôt qu'il lui sera possible. La discrétion et la vivacité qu'il mettra dans leur exécution sont la preuve la plus agréable qu'il puisse me don-

---

de M. A. Bettelheim, dans *Die Gegenwart* du 19 juin 1880, et la *Bibliographie* de M. Cordier.

1 Palissot, dans la comédie des *Philosophes*. Le Mss. L. porte : « d'un singe maladroit ».

2. « A peu près », dit le Mss. L.

ner de son zèle pour mon service. A Marly, 10 juillet. »

Il fit faire aussitôt une boîte d'or ovale, y renferma ce billet, et le porta suspendu à son cou avec une chaînette d'or. Ces mots : *Émulation dans mes travaux* étaient gravés sur cette boîte; elle paraissait enfermer un portrait, écartait les soupçons et lui donnait l'air d'un homme plus occupé d'amour que d'affaires politiques.

Il s'agissait encore d'empêcher qu'on infectât l'Europe d'un libelle pestiféré, intitulé : *Avis à la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France, à défaut d'héritier*. Assurément, la branche de Madrid n'avait pas besoin d'un avis semblable (1), et n'avait pas l'absurdité de supposer que trois femmes aussi jeunes que la Reine et ses deux belles-sœurs, dont la plus âgée ne comptait pas vingt ans (2), mourraient

---

(1) En effet, Charles III avait eu de Marie-Christine, fille d'Auguste II, roi de Pologne, onze enfants de 1740 à 1757; on en trouvera la liste dans la *Maison de Bourbon*, de M. L. Dussieux. Au moment où l'*Avis à la branche espagnole* fut imprimé, — si tant est qu'il le fût jamais, — on pouvait craindre que la couronne de France ne passât tôt ou tard sur la tête d'un prince étranger, puisque le premier Dauphin, fils de Louis XVI, ne naquit qu'en 1781, que le comte de Provence n'eût pas d'héritiers, et que le duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois, vint au monde le 6 août 1775, c'est-à-dire plus d'un an après la fabrication du libelle.

2) Marie-Antoinette était née le 2 novembre 1755; Marie-Joséphine-Louise de Savoie, comtesse de Provence,

toutes trois sans postérité, quoique aucune d'elles ne fût mère encore. Ce n'était donc qu'une insigne méchanceté, calculée pour engendrer des troubles. Les instigateurs de ces libelles savaient les précautions que Beaumarchais avait prises; ils ne s'étaient donc pas adressés, pour publier celui-ci, à l'un de ces malfaiteurs fugitifs de la France, cherchant un refuge à Londres, y vivant du criminel produit de leur plume. Le quidam qu'ils avaient choisi, également étranger à la France et à l'Angleterre, changeait de nom et de forme selon le pays où il se trouvait. Sa bassesse et son ignorance attestaient qu'il ne pouvait être l'auteur, ni même l'éditeur, d'un libelle, quelque plat qu'il fût; il n'avait que deux talents, mais il les possédait bien : celui de tromper et celui d'échapper aux perquisitions des inspecteurs préposés en tout pays pour arrêter les fripons.

Son astuce profonde faisait imprimer en même temps deux éditions, l'une à Londres, l'autre à Amsterdam, afin que, si l'une était arrêtée par un événement imprévu, l'autre n'en parût pas moins. Il fallut découvrir cet homme et deviner ses manœuvres. Or, dans un pays où l'on ne peut violer les lois, où les ordres ministériels n'emprisonnent ni n'épouvantent personne arbitrai-

---

le 2 septembre 1753, et sa sœur Marie-Thérèse de Savoie, comtesse d'Artois, le 31 janvier 1756.

rement, on a besoin de plus d'habileté ; il faut mettre du talent à la place du pouvoir ; il est difficile de persuader ; on ne peut pas même toujours acheter.

D'ailleurs, comme Beaumarchais le mandait lui-même à M. de Sartines, payer ces choses à mesure qu'elles sont prêtes à paraître, pour les supprimer, est tout juste le moyen d'en faire éclore sans cesse de nouvelles.

Il voulut d'abord s'assurer si ce prétendu *Avis* valait la terreur qu'il causait. Il sut, à prix d'argent et à l'insu du possesseur, s'en procurer une lecture. Il en fut épouvanté ; c'était un libelle destiné particulièrement à nuire à la Reine, princesse trop jeune encore pour bien juger de toute l'étendue de sa dignité et de ses devoirs. Le respect qu'il lui portait, l'amour qu'il ressentait en général pour son sexe, l'enflammèrent d'une juste indignation contre les auteurs et les propagateurs d'une telle infamie. Dès ce moment, il se regarda non comme chargé d'une affaire, mais comme prédestiné à prévenir l'outrage que des lâches voulaient faire à la Reine.

Il n'épargna plus ni veilles, ni soins, ni peines, ni dépenses ; il ne vit plus que la nécessité de réussir, et il réussit. Le manuscrit et les exemplaires imprimés en Angleterre sont anéantis par le feu. Un courrier envoyé en Hollande fait suspendre l'édition, et, lui-même, il part pour Amsterdam.

L'extrême diligence que requérait cette opération pour n'être pas manquée, l'incertitude des vents, le déterminèrent à passer par la France et les Pays-Bas. En arrivant à Calais, il apprend des nouvelles qui l'affligent. Il écrit à M. de Sartines : « J'ai tout terminé en Angleterre... J'ai appris en arrivant en France les nouvelles commotions relativement au nouveau système. J'en suis bien affligé ; j'ai bien de l'inquiétude. Je crains que les moyens de rigueur ne soient pas les meilleurs de tous pour arranger les affaires, et que l'aigreur ne s'empare des esprits, qu'il eût été fort à souhaiter qu'on eût pu rapprocher. » Et quelques lignes plus bas : « Suivant la maxime qu'on peut faire à autrui ce qu'il nous fait lui-même, le ministre anglais m'a appris qu'on décachetait en Angleterre tout ce qui avait rapport à la France ; et voilà comme les basses ressources de la politique finissent par n'être plus qu'un commerce réciproque de vilénies qui n'est utile à personne.

« J'ai peur de devenir misanthrope, car je me surprends à réfléchir bien austèrement sur tout le mal que j'aperçois. J'ai eu besoin en Angleterre d'un manège bien délicat pour finir mon opération, car j'y ai couru des risques de plus d'un genre ; enfin elle est faite et tout est en sûreté. »

On voit par ces lettres qu'il gardait son caractère avec les ministres, qu'il ne leur célaient pas la vérité.

Arrivé à Amsterdam, pays où le magistrat avait plus de complaisance que celui de Londres pour le ministère français, Beaumarchais trouva son marchand de libelles encore plus docile; le second manuscrit et tout ce qui était imprimé furent détruits. Des effets furent remis à cet homme pour acquitter les frais d'impression et même quelques autres pour le récompenser de sa fidélité dans l'exécution de ses promesses.

Satisfait d'avoir arraché quelques sifflets à l'envie et sauvé d'odieus désagréments à la Reine, il ne songeait plus qu'à visiter ce que la Hollande offre de plus curieux, à revenir en France rapporter au Roi les preuves de son zèle, et s'y occuper de sa grande affaire, lorsqu'il apprend que cet homme, qu'il devait revoir, est parti secrètement et subitement d'Amsterdam (1).

---

(1) Le lecteur s'étonnera peut-être de ne point trouver de notes détaillées sous le récit que commence ici Gudin. C'est qu'il le faudrait réfuter à chaque phrase, presque à chaque ligne, et cette discussion pied à pied serait oiseuse aujourd'hui que la lumière est faite, et définitivement faite, sinon sur le fond, du moins sur les incidents de cette romanesque aventure. L'honneur en revient à M. d'Arneth, directeur des Archives de Vienne; mais il est bon de rappeler, avec Éd. Fournier, que le prince de Ligne avait, dans un passage trop peu remarqué de ses *Ceuvres choisies*, laissé entendre qu'en tout ceci Beaumarchais n'avait été qu'un mystificateur. Telle ne fut pas cependant l'opinion de ses contemporains, ni plus tard celle de M. de Loménie, qui, en 1853, ne pouvait d'ailleurs avoir d'autre guide que le récit de Beaumarchais lui-même. Depuis lors, son point de vue s'était

Cet homme qui, à Londres, avait traité avec lui sous le nom de William Hatkinson, et en Hollande sous celui de Guillaume Angelucci, se disait Vénitien de naissance et Juif de religion.

nécessairement modifié, et il n'est pas douteux que, s'il en avait eu le loisir, il n'eût remanié toute cette partie de son travail. Le livre de M. d'Arneth (*Beaumarchais und Sonenfels*) parut à Vienne en 1868; il fut signalé l'année suivante au public français par un certain nombre d'articles (M. Ed. Scherer, dans le *Temps* du 13 avril 1869; M. Henri Lavoix, dans le *Journal officiel* du 5 juillet; M. Georges d'Heylli, dans le *Journal de Paris* des 18 et 20 juillet, etc.), qui tous mirent en œuvre la traduction ou plutôt l'adaptation qu'en avait donnée M. Paul Huot, conseiller à la Cour de Colmar : *Beaumarchais en Allemagne* (Librairie internationale, 1869, in-18). Si l'on en croyait le trop modeste Avant-Propos de l'auteur, sur deux cents et quelques pages, il n'y en a peut-être pas quarante qui soient son œuvre personnelle; malheureusement, celles-ci sentent trop le réquisitoire, et M. Paul Huot cède à des habitudes professionnelles quand il interpelle Beaumarchais (p. 125) et va même jusqu'à lui crier : *Taisez-vous !* L'exposé clair et méthodique de M. d'Arneth n'a pas eu besoin de ces effets d'audience pour démontrer que Beaumarchais n'a pas été attaqué dans le bois de Neustadt, et que, s'il fut blessé, ce fut par lui-même et avec son propre rasoir; mais faut-il reléguer parmi les êtres de raison ce Juif vénitien répondant tantôt au nom d'Angelucci, tantôt à celui d'Hatkinson? L'auteur de la *France juive*, M. Ed. Drumont, avait-il vu juste en soutenant, sans alléguer la moindre preuve, la participation d'Angelucci aux forfaits dont Beaumarchais l'a chargé? Citons à propos de cet insaisissable personnage un détail d'histoire littéraire qui ne tire nullement à conséquence : Un sieur Angelucci, chargé de recherches sur l'histoire et le droit public de la Corse, figure, en 1785, pour une somme de six cents livres sur un état de gens de lettres demandant pen-

Or ce Guillaume Angelucci était bien le plus déterminé fripon qui eût existé en Israël depuis le jour fameux où les enfants de Jacob empruntèrent et volèrent l'or, les bijoux, la vaisselle des

sion, analysé et commenté par Ch. Asselineau dans le *Bulletin du bibliophile* (1861, p. 542). Ces recherches ne semblent pas avoir jamais vu le jour, et Quérard n'en fait pas mention. Mais le pamphlet, dira-t-on? Pour suppléer à l'imprimé original envoyé à Sartines, Kaunitz fit prendre une copie de l'*Avis* conservé aux Archives de Vienne. Lorsque, en 1870, un article (anonyme) de M. Gaston Paris (*Revue critique*, I, 304) eut donné à entendre que l'examen de l'*Avis* pouvait seul trancher la question d'authenticité, M. A. Geffroy inséra peu après dans le même recueil (II, 13) le début et la fin du pamphlet dont M. d'Arneht lui avait adressé la transcription. Rien de plus lourd, de plus banal, de plus soporifique que ces quelques pages. Sans doute, lorsque la verve de Beaumarchais l'abandonne, sa prose ne se distingue pas sensiblement de cette langue courante, « oubliée déjà de toute tradition et dédaignée de toute originalité », que M. Geffroy note chez bon nombre de ses contemporains; mais comment l'instinct littéraire de Beaumarchais ne l'eût-il pas averti que la forme même d'un libelle est le premier élément de son succès?

Non-seulement jusqu'à ce jour, il était soupçonné d'avoir inventé du même coup le pamphlet et son auteur, mais voici que son plus récent biographe l'accuse d'un faux en écriture privée. Au Mémoire au Roi, dont Gudin et M. de Loménie ont fait usage, était annexée une copie du traité intervenu entre Beaumarchais et Angelucci. Ce document, fort long et fort minutieux, avait été communiqué par M. de Loménie à M. Paul Stapfer, qui l'a publié en 1874 dans la *Bibliothèque universelle* de Lausanne. L'original avait été saisi à Vienne, lors de l'arrestation de Beaumarchais; or M. Bettelheim a cru distinguer sur cette minute les hésitations d'une plume cherchant à imiter l'écriture anglaise dans ces mots placés

Égyptiens, et les emportèrent dans les déserts d'Horeb et de Sinaï, où ils ne surent en faire qu'un veau, comme il est écrit aux livres de leurs propres chroniques.

Angelucci, tout orgueilleux d'avoir attrapé le chrétien qui passait pour le plus habile, remonta sur son cheval, plus fier que David après qu'il eut terrassé Goliath, et s'enfuit dans les déserts de la Westphalie, espérant qu'on le perdrait de vue dans la foule des petits États de la Germanie.

Peut-être Beaumarchais n'éprouva-t-il jamais plus de colère qu'en ce moment; il fit jaser d'autres fripons complices de ce Juif ou jaloux

---

sous deux paragraphes : *G. Angelucci approve le rescrit*, et dans la signature. M. Paul Stapfer s'étonnait que le Juif ait consenti à signer un papier où il est qualifié de « menteur » et traité de la façon la moins diplomatique; si M. Bettelheim avait rencontré juste, il n'en eût pas coûté assurément plus à Beaumarchais de fabriquer une signature qu'une brochure; mais on conviendra aussi que c'est s'aventurer dans une série d'imputations fort graves et à peu près gratuites. Que Beaumarchais ait poursuivi à outrance et par tous moyens sa réhabilitation, cela n'est pas douteux : reste à savoir s'il ne fut pas le premier, — ou même le seul, — pris au piège en achetant fort cher un de ces pamphlets qui pullulaient alors à Londres et à Amsterdam, et en en retirant pour tout bénéfice un mois de détention? Ce ne serait pas la seule de ses spéculations qui se serait retournée contre lui. Au reste, il faut attendre les preuves que M. Lintilhac tient en réserve et qui mettront, paraît-il, à néant ces suppositions. Selon lui, Angelucci aurait existé; c'est Morande qui l'aurait mis en rapport avec Beaumarchais, et celui-ci n'aurait point écrit une ligne de *l'Avis* ni de toute rhapsodie du même ordre.

de ses bénéfices, auxquels ils n'avaient aucune part. Il sut qu'il voulait aller à Nuremberg. Il prit des indications sûres, partit sur l'heure, se mit sur ses traces, et vola nuit et jour à sa poursuite.

La poste allant beaucoup plus vite que le petit cheval de l'Israélite, il comptait bien l'atteindre. En effet, il aperçoit dans une forêt de sapins assez près de Neustadt, sur un cheval, une redingote bleue, une perruque ronde, un chapeau anglais. Il croit reconnaître son homme. Tandis qu'il l'examine, le cavalier jette un coup d'œil sur la voiture qui le suit de près, la reconnaît, s'effraye, se précipite dans le bois et pousse son cheval à travers les arbres.

Beaumarchais prétexte un besoin, fait arrêter son postillon, saute en bas de sa voiture, poursuit à pied le cavalier, qui, cherchant à s'enfoncer dans le bois, ne peut aller vite, presse en vain son cheval, dont la multitude des troncs et des racines embarrasse la marche et fait broncher les pas. Il le joint au risque d'en être assassiné; mais le Juif, aussi timide qu'un fripon qui se voit pris, n'ose ni commettre un meurtre ni provoquer un combat. Il avoue sa friponnerie, convient qu'il a soustrait un exemplaire qu'il comptait faire réimprimer; il ouvre sa valise et le lui remet.

C'était le cas de reprendre son bien où on le trouve. Cet exemplaire appartenait à Beaumar-

chais, qui l'avait bien acheté et bien payé. Il revit même dans la valise du Juif les effets qu'il lui avait donnés en paiement. Il ne les reprit point; mais il crut pouvoir reprendre ceux dont il avait récompensé la fidélité d'un perfide qui, n'en ayant point, ne devait pas en recevoir le prix.

Cette justice faite, il laisse aller le Juif, et, satisfait encore une fois, il repasse au travers du bois pour rejoindre sa voiture et poursuivre sa route. Tout à coup, un homme à cheval se présente, saute à terre et vient à lui, un long couteau à la main, en proférant quelques mots allemands qu'il n'entend pas; mais l'air, le geste, le couteau étaient suffisamment expressifs.

Beaumarchais fouille dans son gousset, en tire non sa bourse, mais son pistolet, lève sa canne de l'autre main, contient le voleur, met un arbre entre eux, puis un second, fixant toujours le brigand, et, passant d'arbre en arbre, croit pouvoir rejoindre sa route et sa voiture. Bientôt il entend la voix d'un autre homme; il tourne la tête, aperçoit un grand coquin, en veste bleue, qui accourait et s'apprêtait à le saisir par derrière.

Pressé entre ses deux ennemis, il cherche à se débarrasser du seul qui lui paraisse armé; il s'avance vers lui, croit l'abattre d'un coup de pistolet. L'amorce ne prend pas feu. Saisi au même instant par les épaules, il tombe renversé

par l'un de ces brigands et est frappé par l'autre.

Le couteau rencontre la boîte d'or qu'il porte sur sa poitrine, et qui referme la lettre du Roi; la pointe glisse sur le métal, érafle la poitrine de Beaumarchais et lui perce le menton.

Beaumarchais se relève avec sa force et sa présence d'esprit accoutumées, se jette sur l'homme armé, lui saisit le poignet, lui dispute le couteau. L'autre brigand s'enfuit et semble abandonner son camarade, que Beaumarchais terrasse et désarme; déjà même il forme le projet de s'en rendre le maître, de l'entraîner, de faire prisonnier l'assassin qui a voulu le tuer, et d'ajouter un fait extraordinaire à une aventure qui l'était déjà excessivement.

Mais le fuyard revient accompagné de quelques autres voleurs, et Beaumarchais eût péri sous leurs coups si le postillon, étonné de son absence et le croyant égaré, n'eût sonné du cor; car tel est l'usage en Allemagne: tous les postillons portent un cor pour s'avertir dans les détours des routes étroites et embarrassées de leur pays.

Ce bruit inopiné dispersa les brigands et ramena Beaumarchais à sa voiture. Il était blessé à la main, à la poitrine, au menton, à la joue. Il n'était pas loin de Nuremberg; on l'y conduisit avec peine, car il souffrait et perdait beaucoup de sang.

En dénonçant au bourgmestre de Nuremberg l'attentat commis contre ses jours, Beaumarchais lui donna le signalement du Juif et lui recommanda, au nom de l'Impératrice-Reine, de faire arrêter cet homme, soit qu'il prît le nom de William Hatkinson ou celui de Guillaume Angelucci. Sur quoi, ce magistrat lui dit : « Je vois, monsieur, que vous n'avez pas été assassiné par des voleurs, puisque vous connaissez si bien les gens qui vous ont attaqué. »

Plusieurs motifs portaient Beaumarchais à faire arrêter ce Juif. Il pouvait être complice des voleurs; il pouvait lui avoir menti une seconde fois et posséder encore un exemplaire ou un troisième manuscrit. Enfin, il pouvait donner quelques renseignements, ou sur l'auteur de ce libelle, ou sur la manière dont il lui était parvenu.

Ne pouvant supporter les mouvements de la poste, Beaumarchais se fit porter au bord du Danube et s'y embarqua dans le dessein d'aller à Vienne chercher des médecins et informer l'Impératrice de ce qui se passait et de ce qu'il avait fait.

En voguant sur ce beau fleuve, il m'écrivit une lettre particulière : « Encore, me mandait-il, vingt-cinq lieues et je serai dans un bon lit, à Vienne, où je serai au moins huit jours avant de me remettre en route. Je sens bien que j'approche d'une grande capitale. La culture, la na-

vigation, les chapelles, les forts, tout m'annonce que nous arrivons. Les hommes augmentent à vue d'œil; ils vont se presser et enfin seront accumulés au terme de mon voyage. C'est au terme de mon éloignement que je veux dire; car j'aurai bien quatre cents lieues à faire pour revenir embrasser mes chers amis. » Ainsi donc, il arrivait à Vienne plein de joie et d'espérance, n'attendant que des secours et des éloges.

Il écrit à l'Impératrice et lui demande une audience. Ne connaissant personne à Vienne, et ne voulant pas s'adresser à l'ambassade de France, il porte sa lettre au baron de N\*\*\* (1), secrétaire de cette souveraine. Il trouve un homme froid, qui, le voyant balafre et ne le connaissant pas, le reçoit mal, lui demande ses motifs, et, sur son refus de les lui dire, refuse de se charger de sa lettre. Alors Beaumarchais prend le ton le plus fier et lui déclare qu'il le rend responsable envers l'Impératrice de tout le mal qui résultera de son refus, s'il s'obstine à ne point recevoir sa lettre. Le baron, surpris de ce ton, qui lui annonçait un homme plus important qu'il ne l'avait cru d'abord, lui dit qu'il ne croit point qu'il obtienne l'audience qu'il demande.

« Ce n'est pas ce qui doit vous inquiéter, monsieur; si l'Impératrice me refuse une au-

---

1, Le baron de Neny. (Mss. L.)

dience, vous et moi nous aurons fait notre devoir; le reste est à la fortune. »

Le lendemain même, le comte de S\*\*\* (1), président de la régence à Vienne, vient le voir et lui propose de le mener à Schœnbrunn, où était alors l'Impératrice.

Il en reçoit une audience d'environ trois heures, lui montre la lettre du Roi, dont elle reconnaît l'écriture, lui conte ce qu'il a fait en Angleterre et en Hollande, surtout ce qui s'est passé dans la sapinière de Neustadt et les soins qu'il a pris afin d'éviter à la Reine, sa fille, des désagréments dont la couronne ne préserve pas toujours, et qu'elle rend d'autant plus sensibles qu'on est moins accoutumé aux contradictions. Il lui remet l'exemplaire qu'il a enlevé à l'Hébreu Angelucci, et lui dit combien il a recommandé de le faire arrêter.

En exposant les difficultés qu'il avait éprouvées à Londres, où l'*habeas corpus* ne souffre pas que les ordres arbitraires d'un ministre se jouent de la liberté des citoyens, l'Impératrice ne put s'empêcher de lui témoigner qu'elle trouvait le roi d'Angleterre bien à plaindre.

« Lui? madame, lui répondit-il, il ne le paraît pas, mais Votre Majesté pense-t-elle que les Anglais le soient? »

Dans toute cette audience, l'Impératrice l'ac-

---

(1) Le comte de Seilern. (Mss. L.)

cueilli avec une bonté touchante et lui montra une vive satisfaction du zèle qui le portait à exposer ses jours ainsi pour supprimer ce qui pouvait déplaire à sa fille. En quittant l'Impératrice, il retourna à Vienne.

Il attendait l'exemplaire qu'il voulait rapporter au Roi et que l'Impératrice avait promis de lui renvoyer dans les vingt-quatre heures par le comte de S<sup>\*\*\*</sup>. Mais souvent, à la cour, tout change en un moment. Au lieu de ce comte, il voit entrer dans sa chambre, le lendemain au soir, huit grenadiers, la baïonnette au bout du fusil, deux officiers, l'épée nue, et un secrétaire de la régence, porteur d'un mot du comte de S<sup>\*\*\*</sup>, qui l'invite à se laisser arrêter, se réservant, disait-il, de lui expliquer de bouche les raisons de cette conduite. « Point de résistance, lui dit le chargé d'ordres. — Monsieur, lui répond-il froidement, j'en fais quelquefois contre les voleurs, jamais contre les Empereurs. »

On met les scellés sur tous ses papiers; on lui ôte tous ses effets; il demande à écrire à l'Impératrice; on ne le lui permet pas, et on laisse cette nombreuse garde dans sa chambre, où elle resta trente et un jours.

J'ai toujours soupçonné que cet acte de violence, plus digne d'un despote d'Asie que d'un souverain d'Europe, provenait moins de l'Impératrice que de son ministre, indigné qu'on ne se fût pas adressé à lui pour avoir une audience

de sa Reine, car il n'y en a que trop qui ressemblent au satrape de Ninive et à l'Assur de *Sémiramis* (1).

Quoi qu'il en soit, le trente et unième jour d'une détention si rigoureuse, un officier arrive et dit à Beaumarchais :

« Vous êtes libre, monsieur, de rester ou de partir, selon votre plaisir ou votre santé.— Quand je devrais mourir en route, je ne resterais pas un quart d'heure à Vienne. » On lui présente mille ducats de la part de l'Impératrice; il les refuse. « Vous n'avez point d'autre argent pour partir, lui dit-on, tous vos effets sont en France. — Je ferai donc mon billet de ce que je ne peux me dispenser d'emprunter. — Monsieur, une Impératrice ne prête point. — Et moi je ne reçois point d'argent d'une puissance étrangère, chez qui j'ai été si odieusement traité. — Monsieur, l'Impératrice trouvera que vous prenez de grandes libertés avec elle d'oser la refuser. — Monsieur, la seule liberté qu'on ne puisse empêcher de prendre à un homme respectueux, mais aussi cruellement outragé, est celle de refuser des bienfaits. Au reste, le Roi, mon maître, décidera si j'ai tort ou non de tenir une telle conduite. Mais, jusqu'à sa décision, je ne veux ni ne puis en avoir d'autre. »

---

(1) Guàin fait ici une nouvelle allusion aux vers qu'il a déjà cités, p. 32.

Il part de Vienne le même soir. Arrivé à Paris le neuvième jour de son voyage, il demanda des éclaircissements à M. de Sartines. Ce magistrat lui répond que l'Impératrice l'a pris pour un aventurier, car il était possible qu'il eût été assassiné, que le meurtrier se fût approprié ses effets, ses titres et se fût présenté sous son nom. Elle avait voulu s'en assurer.

Cela se peut; mais, pour éclaircir un tel doute ne pouvait-on employer des formes moins dures, des moyens moins dignes des Vandales, des Huns ou des Esclavons? Et, la vérité connue, n'y avait-il pas d'autre manière de réparer un outrage aussi peu mérité? N'est-ce pas ce mépris des égards dus à l'humanité qui a rendu si désavantageusement célèbre l'orgueil de la maison d'Autriche?

Beaumarchais n'eût point éprouvé un tel outrage en Angleterre, et c'est ce noble sentiment de la liberté individuelle qui honore et qui soutient l'indépendance de cette île contre la jalousie de tous les potentats de l'Europe. C'est la juste réputation que ce sentiment lui procure qui repeuple perpétuellement cette île, car elle a fourni peut-être plus de colons à l'Amérique, à l'Afrique, aux Indes orientales et jusqu'à Botany-Bay, à l'extrémité du globe, que les Espagnols n'en ont envoyés au Pérou, aux îles Manilles et dans leurs autres colonies; et cependant cette île a augmenté de population au lieu de se dépeupler.

La fierté de Beaumarchais était surtout offensée de cet argent de la tyrannie offert comme un dédommagement. Il voulait absolument le rendre. Il écrivit au Roi, dans le Mémoire qu'il lui adressa au sujet de cet événement et dont j'ai tiré tout ce que j'ai cité : « J'aurais pu regarder, Sire, comme une espèce de dédommagement de l'erreur où l'on était tombé à mon égard, ou un mot obligeant de l'Impératrice, ou un portrait, ou telle autre chose honorable, mais de l'argent ! Sire, c'est le comble de l'humiliation, et je ne crois pas avoir mérité qu'on m'en fasse éprouver pour prix de l'activité, du zèle et du courage avec lesquels j'ai rempli la plus épineuse commission (1). »

Ce n'était donc pas pour de l'argent que l'homme qui écrivait ainsi à son Roi se donnait tant de peine et hasardait ses jours aussi souvent. Les souverains qui ne récompensent les services qu'avec des métaux avilissent leurs nations et tirent peu de parti des grands talents. C'est avec des couronnes de feuilles de chêne et de laurier que les Grecs et les Romains ont mérité les éloges de tous les siècles ; c'est avec des

---

(1) Malgré ces bruyantes protestations, Beaumarchais encaissa en deux paiements, les 13 janvier et 15 avril 1775, trente mille livres que Louis XVI lui fit remettre « pour arrêter un mauvais livre ». Voir le Journal intime du Roi dans la *Revue rétrospective* de M. Taschereau, 1<sup>re</sup> série, tome V, p. 137-1

cordons et des rubans que les guerriers français ont remporté tant de victoires; c'est avec les éloges émanés de leur Parlement que les Anglais se sont rendus les maîtres des mers; c'est surtout avec la libre explosion des louanges publiques, avec l'accueil caressant des souverains que les talents se développent et que les hommes, gouvernés par l'honneur, l'emportent si prodigieusement sur ceux qui n'agissent que par crainte ou par l'avidité du gain.

On ne pouvait forcer l'Impératrice à reprendre un argent qu'elle avait voulu donner. On l'échangea contre un diamant que Beaumarchais reçut en son nom et qu'il porta publiquement comme un présent de cette souveraine.

Lorsque Beaumarchais exposait sa fortune, épuisait sa santé, hasardait sa vie pour écarter le mauvais génie qui planait déjà sur la tête d'une jeune reine, et qui devait la dévorer un jour, il faisait un sacrifice plus important que la fortune: il laissait écouler le temps où il lui était permis de présenter requête au Conseil pour se relever de l'injuste arrêt porté contre lui. Les délais étaient expirés précisément dans le temps où il était prisonnier à Vienne, et par l'ordre de qui? — de la mère même de la princesse qu'il cherchait à dérober au malheur!

Personne ne réfléchissait sur ces contrastes. La Reine ignorait ce qui se passait. Le Roi eût été informé de tout s'il se fût donné la légère

peine de parcourir les Mémoires que lui apportait M. de Sartines; mais la multitude des affaires nuit à toutes. Les rois s'accoutument à se faire rendre un compte succinct de chacune. Le ministre, qui se contente souvent du compte qui lui a été rendu par un secrétaire, ne songe qu'à être bref en parlant au Roi et se garde bien de faire valoir tout autre que lui-même. Ainsi les rois savent rarement comment l'homme chargé d'exécuter une entreprise difficile s'est acquitté de sa commission. Les ministres, dans leurs rapports trop abrégés, leur voilent souvent les moyens ingénieux dont s'est servi celui qu'ils ont employé, les fatigues qu'il a essuyées et les dangers qu'il a courus. Ils apprennent seulement au prince qu'on a réussi; en sorte que, de la hauteur où les rois sont placés, tout s'aplanit à leurs yeux ou n'y parvient pas. J'ai toujours douté que le Roi ait été bien informé des détails que Beaumarchais cherchait à lui faire parvenir par M. de Sartines ou par le comte de Maurepas, quoiqu'il fût aimé de l'un et de l'autre.

En revenant d'Allemagne, Beaumarchais crut qu'il devait se dérober aux importunités que lui attirait la curiosité de tout le monde au sujet de son voyage. Il crut même qu'il serait bon, pour dérouter les curieux, d'ôter toute idée d'importance à sa mission. Dans sa route, il composa la chanson la plus gaie et la plus folle; elle se répandit dans Paris aussitôt qu'il y fut arrivé;

elle ramenait les idées sur lui-même et sur son affaire, car il eut soin de lancer dans un des derniers couplets un trait épigrammatique contre le nouveau Parlement. Elle commençait par ce couplet :

Toujours, toujours, il est toujours le même,  
 Jamais Robin  
 Ne connut le chagrin;  
 Le temps sombre ou serein,  
 Les jours gras, le carême;  
 Le matin ou le soir;  
 Dites blanc, dites noir,  
 Toujours, toujours, il est toujours le même (1).

Il revenait, bien résolu de se montrer le même au Roi, aux ministres, à tous les intrigants qui cherchaient à lui nuire. Il ne craignait point d'être seul contre tous; il se confiait dans sa force, dans sa célébrité, dans la bienveillance du public, dont la voix n'était pas alors sans crédit. Les applaudissements étaient pour lui la plus précieuse des récompenses; elle fortifiait son

---

(1) La *Correspondance secrète, politique et littéraire*, dite de Métra (tome I, p. 103), en reproduisant cette chanson, paroles et musique, ne se fait pas faute d'y ajouter le couplet suivant, qu'elle attribue à Marmontel :

Toujours, toujours, il est toujours le même.  
 Ce polisson  
 Qui se croit beau garçon;  
 On voit dans sa chanson  
 Son impudence extrême;  
 Quand Thémis le flétrit,  
 Loin d'en être contrit,  
 Toujours, toujours, il est toujours le même.

courage, entretenait sa gaieté et l'encourageait à dire :

Toujours, toujours, il est toujours le même.

Plein de ce sentiment, il fut quelque temps après son retour faire visite à M. Le Normand (1), trop connu malheureusement par l'amour que sa première femme avait inspiré à Louis XV vingt ans auparavant. Il trouve tous les amis de M. Le Normand rassemblés pour célébrer sa fête. On le reçoit avec transport; on l'invite à prendre part aux jeux préparés, en y ajoutant des vers ou des couplets. Il s'enferme quelques moments et compose, sur un air très-marquant, une chanson villageoise que Dugazon (2), déguisé en paysan, vint chanter au milieu de l'assemblée. Je n'en rapporterai ici que quelques vers, pour montrer avec quelle gaieté il saisissait l'occasion de réveiller l'attention sur une affaire où l'opinion publique devait avoir tant d'influence. Voici ce qu'il imagina de faire dire à son paysan :

Mes chers amis, pourriez-vous m'enseigner  
Z'un bon seigneur dont chacun parle ?

---

(1) Charles-Guillaume Lenormand, seigneur d'Étioles, qui avait épousé, le 9 mars 1741, Jeanne-Antoinette Poisson, depuis marquise de Pompadour.

(2) J. B. Henri Gourgaud, dit Dugazon, né à Marseille, le 15 novembre 1746, mort à Sandillon, Loiret, le 11 octobre 1809. Selon la *Biographie Didot*, il aurait contribué à faire élargir Beaumarchais en août 1792. Ni Guadin ni M. de Loménie ne parlent de cette intervention.

Je ne sais pas trop comment vous l' désigner,  
C'pendant, on dit qu'il a nom Charle.

.....

Quand il promet, son bon cœur est garant  
Qu'il ira plus loin que sa parole.  
C'pendant quelqu'un me dit qu'il est Normand;  
Oui, oui, mais c'est l' Normand d'Etiole.  
Quand l' paysan a d' l'amour sans argent,  
Le plaisir va comme j' te pousse,  
Mais not' seigneur, qui sait c' qui faut z'au cœur,  
Lui fait la cadence du pouce.

.....

L'hiver passé j'eut un maudit procès  
Qui m' donna bien d' la tablature.  
J' m'en vais vous l' dire : ils m'avions mis exprès  
Sous c'tte nouvelle magistrature ;  
Charlot venait, jarni,  
Me consolait, s'fiti :  
Ami, ta cause est bonne et ronde.  
Ah ! comme i m'ont jugé, pargué !  
V'là-t-il pas qu'est bien chié, morgué !  
Est-ce qu'on blâme ainsi le pauvre monde ?

.....

Ce couplet, si singulièrement amené, était le cachet de l'auteur ; il le décela à toute l'assemblée et lui attira des applaudissements universels. Il passa immédiatement de bouche en bouche, fut chanté dans tout Paris et devint un nouveau déboire pour ces malheureux juges abreuvés d'opprobres et de dégoûts.

L'opinion publique s'était si fortement prononcée contre eux que toute la puissance royale ne pouvait les soutenir sans dégénérer en tyran-

nie. Louis XVI n'aspirait qu'à se faire aimer, et, certain du vœu public, il résolut de révoquer le parlement du chancelier Maupeou, de rappeler les anciens magistrats et de leur rendre leurs antiques attributions, qu'on n'avait pu leur enlever qu'en violant la loi fondamentale qui les déclarait inamovibles; mais ce rappel pouvait avoir de grands inconvénients. Les ministres se divisèrent d'opinion sur les moyens d'opérer ce rappel; ils consultèrent Beaumarchais, et lui demandèrent un *Mémoire court, élémentaire, où ses principes, exposés sans enflure et sans ornements, fussent propres à frapper tout bon esprit qui pourrait manquer d'instruction.*

Il leur obéit, et leur donna, sous le titre d'*Idées élémentaires sur le rappel du Parlement*, un Mémoire qui contient les notions les plus justes et les principes les plus purs, tant sur l'établissement de ce grand corps que sur le droit qu'il avait d'éclairer le Roi par de sages remontrances; il y marque la borne où le Parlement doit s'arrêter lorsque le Roi s'obstine, afin que la fermeté du magistrat ne dégénère ni en faiblesse ni en rébellion. Ce Mémoire remis aux ministres, Beaumarchais le lut chez le prince de Conti, regardé comme l'un des plus grands fauteurs de l'opposition du Parlement, par son inébranlable fermeté, et il parut si conciliatoire que ce prince s'écria que si c'étaient les principes contenus dans ce mémoire que le Roi adop-

tait, lui et le Parlement les signeraient à genoux. Ce mémoire fut alors inconnu du public et ne fut imprimé qu'en 1787, par un événement aussi imprévu qu'il était improbable (1). C'est une pièce justificative et un monument historique qui instruira la postérité des idées qu'on avait alors, et de la manière dont l'autorité royale et celle du Parlement étaient considérées par la nation, puisque les princes, le Parlement et de simples particuliers, tels que l'auteur de ce mémoire, avaient à cet égard les mêmes opinions.

Il est vraisemblable que les ministres, qui veulent toujours que leur volonté passe pour celle du monarque, n'osèrent adopter la simplicité des principes de ce Mémoire, puisqu'ils ajoutèrent des clauses dangereuses et qu'ils essayèrent d'établir une autorité intermédiaire entre le Parlement et le Roi. C'est pourquoi, en réintégrant les anciens magistrats dans leurs fonctions, ils leur défendirent de donner à l'avenir leur démission tous à la fois et dans un même temps. On déclara qu'une telle conduite serait forfaiture.

---

(1) Lors du procès Kornmann. On le trouve, en effet, à la suite du *Court mémoire en attendant l'autre*, s. l. n. d., 38 p. Selon M. H. Cordier, il ne figurerait pas dans la première édition du *Court mémoire*, à laquelle il assigne la date de juin 1788, et qui forme un in-4° de 40 pages, également s. l. n. d.

« En conséquence, est-il dit dans l'édit enregistré le 12 novembre 1774, pour instruire et juger lesdites forfaitures, nous tiendrons notre cour plénière, à laquelle nous appellerons les princes de notre sang, le chancelier garde des sceaux, les pairs de France, les gens de notre conseil, et les autres grands et notables personnages qui, par leurs charges et dignités, ont entrée et séance au lit de justice. Car tel est notre plaisir. »

Cet édit enregistré le 12 novembre, le Roi séant en son lit de justice, ne fut pas connu d'abord de tout Paris, et, le surlendemain 14, Beaumarchais écrivit à M. de Sartines :

« On ne sait pas encore les conditions de l'édit, on sait que le fond des choses est bon, que le principe fondamental est rétabli, et cela suffit à présent aux bons esprits pour les pénétrer de reconnaissance et de joie.

« On croit que vous aurez de fortes représentations relativement à la cour plénière. En effet, il me semble qu'il pourrait sortir un édit enregistré au Parlement qui décidât que la forfaiture serait encourue par le seul fait de la cessation du service. L'autorité du Roi ne perdrait rien à cette forme, et le Parlement, ayant donné par l'enregistrement la sanction légale à cet édit, se serait jugé d'avance lui-même, et ne pourrait se plaindre que, étant la cour des pairs, on lui donnât un tribunal supérieur à lui, — ce qui, en bonne logique, est assez difficile à concevoir.

Mais ceci est trop long pour être traité par extrait.

« D'ailleurs, mon avis est que tout roi de France vertueux est le plus puissant prince du monde. Les entraves de la forme n'étant instituées que contre les abus de l'autorité, ce mal n'arrive jamais sous les princes qui veulent sincèrement le bien et s'occupent sérieusement de leurs affaires..... La religion des rois est l'amour de l'ordre et de la justice. »

On voit par cette lettre que, dès le premier moment où l'on parla d'établir une cour plénière, Beaumarchais comprit qu'il serait impossible de la former, et qu'il en avertit les ministres. Il y était autorisé, puisqu'ils l'avaient consulté, et il leur devait la vérité.

En effet, le Parlement n'avait jamais donné et ne pouvait jamais donner sa démission que dans des circonstances où toute la nation, à commencer par les princes et les pairs, jugeait qu'il ne pouvait, sans se déshonorer, enregistrer les édits qu'on lui présentait.

Or comment se flatter que les princes et les pairs qu'il aurait convoqués avant de se démettre seraient plus complaisants que lui, et consentiraient à juger et à destituer un corps dont ils étaient membres, auquel ils donnaient et dont ils tiraient une considération qui faisait leur force et leur assurait une consistance sans laquelle ils n'eussent été que les esclaves titrés

d'un despote? Ils auraient perdu toute considération.

Ils le sentaient si bien qu'il ne fut jamais possible d'instituer cette cour plénière, lorsqu'en 1788, le Roi voulut l'opposer ou la substituer au Parlement; et lorsqu'en 1790, les États Généraux voulurent affaiblir l'autorité royale, ils furent obligés d'anéantir les parlements; les princes et les pairs ne furent plus que des individus décorés, et tout l'édifice de la monarchie s'écroula.

Mais, en 1774, tout le monde était trop flatté du retour des anciens magistrats pour songer à l'avenir. L'usage en France, comme le dit le président de Thou, étant de régler les choses pour le moment présent, sans trop songer aux suites, on se contenta d'être revenu à l'ancien ordre; on ne s'inquiéta point d'un événement futur que cette génération ne verrait peut-être pas; chacun s'endormit dans cet espoir. La vigilance de Beaumarchais ne sommeilla pas. Simple particulier, mais placé pour bien voir, et n'ayant de pouvoir que celui de parler, il écrivit au ministre, M. de Sartines :

« Les *églisiers* vont partout criant qu'il n'y a plus en France qu'un Parlement et point de Roi, et moi je crois fermement qu'il n'y a plus en France qu'un Roi et point de Parlement. Messieurs les ministres rétablisseurs des libertés françaises! je ne vous donnerai pas les miennes à rétablir, si je le puis! Comme vous avez l'art

de cacher le venin sous des phrases de miel ! Au vrai, les gens qui étaient les plus opposés au retour du Parlement sont aujourd'hui ceux qui crient le plus fort contre vos édits. Il paraît qu'on cherche à bien aigrir ce corps chancelant contre le jeune Roi pour semer de nouveaux troubles et en profiter. »

Dans sa lettre du 11 décembre, il écrivait à ce ministre :

« Je vois qu'en général on est étonné, offensé, et même effrayé de l'avis que Monsieur a ouvert au Palais, contenant l'obéissance implicite la plus servile et la plus silencieuse aux édits, sans qu'il y ait lieu, selon lui, de délibérer même sur ces édits, quoique les édits en laissent la liberté.

« Mais l'affliction générale porte moins sur l'avis en lui-même que sur l'inquiétude de savoir si cet avis tranchant vient de Monsieur ou des ministres, ou, ce qui serait plus affligeant encore, du Roi lui-même, qui, jusqu'à présent, s'est fait connaître par tant de bienfaisance et de bonté. L'avis de M. le duc d'Orléans a, dit-on, été mou, inutile et comme nul. Celui qui a prévalu, motivé fortement, plein de respect pour le Roi, d'amour pour le bien public, fort sage et tendant à la paix, à la conciliation des esprits, a fait d'autant plus de plaisir qu'il a été ouvert par M. le prince de Conti, dont beaucoup de gens affectaient de craindre la chaleur, la franchise et la fermeté gauloise.

« En mon particulier, je suis fort aise que l'affaire se traite devant les princes, frères du Roi. D'aussi grands intérêts ne peuvent avoir des opinions trop illustres, et les petites cabales qui prévalent souvent dans des comités particuliers, dans des examens de commissaires, s'évanouissent toujours dans une assemblée illustre, où chacun, forcé de se respecter, respecte au moins l'opinion publique. »

Je cite avec plaisir ces extraits des lettres de Beaumarchais, non-seulement parce qu'ils montrent sa façon de penser sur les affaires publiques, et qu'ils font voir que, dans sa correspondance, il gardait son caractère avec les ministres, mais surtout parce qu'ils pourront servir à l'histoire de ce règne infortuné; indiquer la disposition des esprits, la bonté du Roi, l'incertitude des ministres, qui voulaient, en rétablissant l'ancienne magistrature, la contenir, et ne savaient où placer la borne qu'elle ne pourrait franchir; l'embarras des princes, qui désiraient de complaire au Roi et ne point avilir le corps dont ils étaient les premiers membres; la fierté du Parlement, fermement résolu à recouvrer l'intégrité de ses droits; la nation appuyant de ses vœux les vœux de ce grand corps; et le clergé mécontent du retour des magistrats qui s'étaient opposés si souvent à ses prétentions.

Quant à ses intérêts particuliers, voici comment Beaumarchais les traitait :

« J'ai fait, écrivit-il à ce même ministre, auquel ressortissait la plupart des affaires dont il était chargé, j'ai fait, depuis le mois de mars dernier, plus de dix-huit cents lieues; — c'est bien aller, je pense. J'ai coupé le sifflet à trois monstres, en détruisant deux libelles et en arrêtant l'impression d'un troisième. Pour cela, j'ai laissé mes affaires au pillage, j'ai été trompé, volé, assassiné, emprisonné, ma santé est détruite; mais qu'est-ce que tout cela fait, si le Roi est content? Faites qu'il me dise seulement : « *Je suis content* », et je serai le plus content du monde. D'autres récompenses, je n'en veux point. Le Roi n'est que trop entouré de demandeurs avides. Qu'il sache au moins qu'il a, dans un coin de Paris, un serviteur désintéressé; c'est toute mon ambition. Je compte sur vos bons offices pour cela.

« J'espère encore que vous n'avez pas envie non plus que je reste le blâmé de ce vilain Parlement, que vous venez d'enterrer sous les décombres de son déshonneur. L'Europe entière m'a bien vengé de cet odieux et absurde jugement, mais cela ne suffit pas. Il faut un arrêt qui détruise le prononcé de celui-là : j'y vais travailler, mais avec la modération d'un homme qui ne craint plus ni l'intrigue ni l'injustice. J'attends vos bons offices pour cet important objet.

« Votre dévoué

« BEAUMARCHAIS. »

On fut, selon l'usage immémorial de toutes les cours, beaucoup moins empressé à lui rendre justice qu'à se servir de son zèle. Cependant, on leva la défense de jouer le *Barbier de Séville*, défense caduque qui, depuis deux ans, privait le public de cette comédie.

J'ai déjà observé qu'une pièce est une espèce de procès plaidé par les acteurs et jugé par les spectateurs. J'ai déjà dit que les amis de Beaumarchais ne doutaient point qu'il ne gagnât celui-ci; — ils se trompèrent. Les juges séant ou plutôt debout au parterre se montrèrent inexorables, et la pièce tomba.

L'auteur forma aussitôt appel du parterre au parterre, car ce tribunal singulier, rigoureux, passionné, facile à surprendre, est pourtant impartial et juste; il casse lui-même les arrêts qu'il a rendus en première instance, relève ce qu'il avait injustement abattu, et condamne à l'oubli ce qu'il avait applaudi, en se laissant séduire par quelque illusion théâtrale.

Or il avait été fort juste, le jour de cette première représentation. La comédie qui nous avait enchantés à la lecture nous parut longue au théâtre. Une surabondance d'esprit amenait la satiété et fatiguait l'auditeur.

Beaumarchais émonda son arbre trop touffu, arracha les feuilles qui cachaient les fleurs, et, pour que rien ne manquât à sa coupe, il supprima un acte, transporta une scène du premier

au second et donna ainsi à sa pièce une marche égale et vive qui soutenait l'attention et laissait goûter tout le charme des détails. Alors, on remarqua que Figaro était un caractère neuf, que celui de Basile ne l'était pas moins, que l'intrigue était vive et gaie; l'imbroglio facile, bien noué et bien dénoué; le dialogue naturel, vrai et plein d'esprit; que la situation de Basile au troisième acte était sans modèle et d'un véritable comique, — c'est-à-dire de ce comique de situation si rare et si essentiel qu'il n'y a point de bonne comédie sans lui. On rit, on applaudit d'un bout à l'autre de la pièce. Le parterre révoqua son premier arrêt, et le procès fut complètement gagné.

Les vrais connaisseurs observèrent que l'auteur avait encore rempli le but de la bonne comédie en mêlant dans son dialogue quelques traits d'une critique utile, en se moquant des malveillants, des mal pensants, de ceux qui veulent toujours l'emporter par cela seul qu'ils sont puissants et de ceux qui décrient leur siècle sans le connaître. Ainsi, le docteur Bartholo dit à ses propres valets : « *La justice! c'est bon entre vous autres misérables; je suis votre maître pour avoir toujours raison.* »

Ainsi, ce même docteur, déraisonnant, grondant, blâmant tout, s'écrie : « *Siècle barbare!* »

— *Vous injuriez toujours notre siècle,* lui dit Rosine. A quoi le docteur repart : « *Pardon de*

*la liberté : qu'a-t-il produit pour qu'on le loue ? sottises de toute espèce : la liberté de penser , l'attraction , l'électricité , le tolérantisme , le quinquina , l'Encyclopédie et les drames. »*

Si la comédie doit combattre les vices et bafouer les ridicules, il lui appartient aussi de faire remarquer aux gens qui ne pensent guère le bien qui se fait à leur insu ; il ne s'agit que de le dire du ton convenable. C'est ce qui caractérise le talent. Or Beaumarchais avait éminemment celui de tout dire.

Cette facilité de tout hasarder en se faisant applaudir éveillait particulièrement la jalousie et déchaînait contre lui toutes les cabales, et celle des auteurs tombés, et celle des auteurs envieux, et celle des incapables, et celle des importants humiliés, et celle des journalistes qui ne voient guère que des défauts dans les ouvrages qui réussissent ; manie qui fit dire à l'auteur de cette pièce, en badinant dans sa Préface, que *« les gens de feuilles étaient souvent les ennemis des gens de lettres »*.

Tandis que toutes ces cabales s'agitaient, les littérateurs, c'est-à-dire les hommes instruits dans les cinq littératures qui sont la base des études en Europe, examinaient de quels éléments Beaumarchais avait composé un caractère aussi original et aussi neuf au théâtre que celui de Figaro.

Les Daves, disaient-ils, sont une caricature

des esclaves grecs. Le Polichinelle en est une qui vient, à ce que l'on croit, des anciens Latins. Arlequin et Pantalon sont des caricatures italiennes du moyen âge; la bigarrure de l'habit du premier paraît un emblème satirique de ces temps où les peuples des petites villes d'Italie étaient obligés de se prêter à la volonté de plusieurs princes puissants, ducs, Pape, ou Empereur, et de ne paraître que balourds, quoiqu'ils eussent un esprit très-délié. La robe de Pantalon désigne celle des sénateurs de ces petites villes : tout a changé, et ces caricatures se sont perpétuées.

Les Crispin sont une caricature française. Elle appartient à ces siècles des spadassins où rien ne paraissait plus beau que de se bien battre, où les valets armés singeaient leurs maîtres, s'honoraient de leurs escroqueries et joignaient à la subtilité des Daves quelques forfanteries de capitans.

Figaro était une caricature plus française encore, mais elle appartenait à un siècle plus éclairé. L'auteur en avait pris les traits épars dans les gens de toutes classes; il en avait formé un être insouciant par caractère, gai comme on l'est naturellement dans plusieurs provinces de France, se permettant beaucoup d'espiègleries et point de friponneries; au-dessus des événements, dans un pays où les particuliers sont ballottés par tous et n'ont d'influence sur aucun; ayant

assez d'esprit pour voir toutes les sottises qu'il ne peut empêcher, et se pressant d'en rire, de peur d'être obligé d'en pleurer.

C'est ainsi que, de tout temps, les habitants de Paris répandent les bons mots, les sarcasmes les plus malins contre tous ceux qui les vexent, et prennent le parti de chausonner leurs oppresseurs, de peur d'être tentés de s'irriter trop sérieusement contre eux.

L'habit espagnol pouvait dérober cette ressemblance aux esprits peu réfléchis, mais ne la cachait pas aux hommes attentifs. La Harpe, qui dissertait fort bien sur les ouvrages des anciens, mais qui n'inventa jamais rien, qui s'attachait plus au choix des mots qu'à la conception des plans, qui prisait plus l'élégance de l'expression que la profondeur des idées; qui n'affecta, dans son *Cours de littérature*, de rendre justice à la probité et à la bonté du cœur de Beaumarchais que pour se donner l'air d'être impartial en critiquant ses ouvrages, dont les uns lui déplaisaient comme drames, et dont les autres effrayaient son esprit timide et toujours resserré dans les règles que ses maîtres lui avaient apprises, La Harpe ne comprit rien au caractère de Figaro, et, n'en trouvant le modèle ni dans Plaute ni dans Térence, ne sut plus du tout comment le juger. Il répéta, après mille autres, qu'il y avait quelques traits de ressemblance entre ce caractère et celui de l'auteur; mais, puisque l'au-

teur était Français et même Parisien, il fallait bien qu'il y eût en lui quelques-uns des traits qu'il avait rassemblés, pour en créer le caractère original dont il enrichissait le théâtre.

Certes, aucun personnage comique n'a plus le ton, l'esprit, la gaieté, l'intelligence, la légèreté, l'espèce d'insouciance et l'intrépide confiance en soi-même qui caractérisent le peuple français. Peut-être même l'auteur, s'il eût écrit dans un pays libre, en eût-il fait le prototype de ce peuple français; il y aurait peu à faire pour passer du caractère individuel si bien saisi au caractère national.

Mais que de cris on eût jetés s'il l'eût tenté ! Un auteur oser caractériser un peuple ! Oui, messieurs ! Et, tous les jours encore, on applaudit Aristophane d'avoir joué dans sa comédie des *Chevaliers* le peuple d'Athènes sous le nom du bonhomme Demos, et d'avoir fait rire les Athéniens d'eux-mêmes. Les auteurs anglais jouent tous les jours le peuple anglais sous le nom de John Bull, *Jean le Bœuf*, et le font rire de ses propres défauts. Les Athéniens et les Anglais ne s'en scandalisèrent jamais, et si Arlequin est, comme je le crois, la caricature du peuple italien opprimé par les deux puissances, on voit que les Italiens n'en ont fait que rire.

Qu'on examine ces quatre personnages sous ce point de vue, qu'on les compare et qu'on juge qui l'on aimera le mieux, du bonhomme Demos,

du balourd Arlequin, du grossier John Bull ou du beau, du gai, de l'aimable Figaro, se moquant de ses maîtres et, ne pouvant s'en passer, murmurant du joug et le portant avec gaieté.

Les Zoïle, les Mævius, les Wasp, les Fréron du temps critiquèrent au hasard ce caractère, mais tous les corsaires de la littérature, tout le *servum pecus* d'Horace, tâchèrent de s'en emparer. On le mit, ou plutôt on le défigura sur tous les théâtres. On vit paraître les *Deux Figaro* et le *Petit Figaro*. On crut jouer l'auteur, et l'on montra seulement qu'on n'avait pas compris le caractère qu'on essayait de retracer (1).

Beaumarchais n'était pas encore relevé de son blâme quand il donna cette pièce, le 23 février 1775. Beaucoup de gens croyaient qu'il ne le serait jamais, puisque les six mois de délai accordés par la loi pour en appeler étaient expirés. La première approbation donnée au *Barbier de Séville* par un censeur avait été signée par ce Marin dont il s'était tant moqué dans ses *Mémoires*. Cette signature constate que cette comédie avait été composée longtemps avant son procès, et non depuis ses *Mémoires*, comme le

---

(1) Ces imitations et ces parodies se produisirent et se multiplièrent, non à l'occasion du *Barbier de Séville*, mais à propos du *Mariage de Figaro*; M. H. Cordier en a très-soigneusement relevé la liste, qui occupe les nos 214-253 de sa *Bibliographie*, et qui comporte aussi les adaptations faites de nos jours.

dit La Harpe, qui s'est trompé sur ce fait comme sur tant d'autres. Toutes ces erreurs n'empêchent pourtant pas que son *Cours de littérature* ne contienne d'excellents principes et ne soit fort instructif. Il faut seulement s'en méfier quand il parle de ses contemporains qui l'offusquaient quelquefois, et des philosophes dont il ne comprenait pas les principes.

Beaumarchais avait encore deux affaires importantes : l'une, de se réhabiliter ; l'autre, de faire revoir le jugement rendu en faveur du légataire universel.

Ce légataire venait de publier un gros mémoire contre lui. Il y répondait lorsqu'il plut au comte de Maurepas de le choisir pour l'envoyer à Londres dissiper les intrigues qui se formaient sans cesse sous un prince trop jeune et un ministre trop vieux pour tenir d'une main bien ferme le gouvernail de l'État.

Beaumarchais partit le 8 avril 1775 et fut à peine en route qu'il aperçut un homme à cheval qui ne le perdait pas de vue et ne faisait ni plus ni moins de postes que lui. Il changea de route et vit encore le même homme sur ses pas. Il reprit sa première route et fut encore suivi. En descendant de chaise au port de Boulogne, il dit tout haut qu'il se reposera un jour ou deux avant de s'embarquer, frète en secret, sans différer, un petit bâtiment pour lui seul, et met à la voile la même nuit, quoique le vent fût

contraire. Il descend au petit village d'Hastings, à quinze lieues au sud-est de Douvres; il arrive à Londres sous un autre nom que le sien.

Ce mystère ne le dérobe pas aux yeux qui l'espionnent. Il reçoit une lettre anonyme; c'était une menace de le faire assassiner s'il ne quittait Londres au plus vite. Aussitôt, il reprend son vrai nom, répond à l'anonyme par les papiers publics, l'assure qu'il restera, qu'il se montrera partout, et l'invite à se faire connaître.

Et de quoi s'agissait-il encore? de libelles, de vers aussi obscènes que plats. Les inventeurs secrets de tant de méchancetés, désespérant de se faire lire, surtout par de grands personnages soupçonnés de ne pas aimer la lecture, avaient eu recours à un autre genre de noirceur. Ils faisaient graver des estampes satiriques, beaucoup plus efficaces pour nuire qu'un libelle. Cela saute aux yeux : on n'a pas la peine de lire, de tourner un feuillet, d'ouvrir une brochure. Voilà telle femme et tel homme, dans telle attitude; on les voit; on les reconnaît au premier coup d'œil. Le coup de poignard est porté dans le cœur aussi promptement que le regard tombe sur l'estampe. Les soupçons s'élèvent; les dissensions secrètes commencent; la haine, le scandale, les discordes deviennent enfin publiques, et les pervers cherchent, dans le désordre, à se saisir des avantages qu'ils en ont espérés.

Ces estampes paraissaient plus dangereuses

---

que les deux libelles qui s'imprimaient alors, l'un par une femme, l'autre par un moine défroqué. La dame, qui se disait femme de qualité, s'appelait Campagnol, se donnait le nom de Vernancourt, faisait imprimer un ouvrage intitulé : *Considération sur les mœurs de mon siècle, dédié au souverain qui le lira et l'approuvera, par un homme d'État sans perruque.*

La platitude d'un tel titre devait dégoûter non-seulement les souverains, mais tout homme sensé, d'ouvrir un ouvrage qui s'annonçait si mal. Le moine défroqué était un prémontré apostat, nommé Vignoles. Il composait un petit journal scandaleux, dont les matériaux, vrais ou faux, lui étaient envoyés de Paris (1). Il y insérait tout ce qu'il imaginait qu'on tramait ou qu'on disait en France contre les ministres ou le gouvernement; — entre autres un prétendu édit du Roi en vers, où on lui faisait dire qu'il ne voulait être Roi qu'en apparence. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque où l'on imprimait ces dégoûtantes turpitudes, il n'y avait pas encore une année révolue que l'infortuné Louis XVI était sur le trône.

On est tenté de croire à la fatalité en voyant déjà se préparer l'affreuse destinée de ce prince

---

(1) Le pamphlet et le journal ne sont pas plus connus aujourd'hui que leurs auteurs. D'Éon, dans un de ses factums, parle de Vignoles comme de l'avocat auquel il aurait confié sa cause.

et celle de son épouse ; car c'était contre elle que le burin essayait de l'emporter en méchanceté sur la plume des libellistes.

Beaumarchais commençait à se convaincre que quelque grand personnage soufflait ce feu, ainsi qu'il l'avait mandé au ministre dès le mois d'octobre précédent, mais il se trompait alors sur le nom du grand seigneur.

Au travers de toutes ces intrigues, il mande au Roi, le 27 avril 1775 : « Après avoir pris des mesures pour détruire, sans se compromettre, ce nid de vipères, je me suis livré à une étude plus noble et à des recherches plus satisfaisantes, et mon nom seul m'ayant fait accueillir par des gens de différents partis, j'ai pu m'instruire aux bonnes sources de tout ce qui a rapport au gouvernement et à la situation actuelle de l'Angleterre. Je suis en état de mettre sous les yeux de Votre Majesté des tableaux instructifs, très-fidèles, fort étendus ou succincts des hommes et des choses.

« Je puis donner les notions les plus saines sur l'action de la métropole, sur ses colonies et la réaction du désordre de celles-ci sur l'Angleterre ; ce qu'il en doit résulter pour les uns et les autres ; l'importance extrême dont tous ces événements sont pour les intérêts de la France ; ce que nous devons espérer ou craindre pour nos îles à sucre ; ce qui peut nous laisser la paix ou nécessiter la guerre. Enfin, je puis dire des cho-

ses si certaines et si claires que Votre Majesté, sans autre travail qu'une lecture peu amusante, connaîtra l'Angleterre actuelle, son numéraire, ses forces maritimes, le génie de ceux qui la gouvernent, de façon qu'à chaque événement politique, Votre Majesté, jetant les yeux sur mon ouvrage, puisse être au fait des motifs de chaque chose et de l'intérêt qui l'a fait naître,— jusqu'à ce que de nouvelles combinaisons me forcent à me procurer de nouvelles lumières.

« Votre Majesté voudra bien se décider ou pour un coup d'œil succinct ou pour un travail beaucoup plus étendu sur tous les objets que je viens d'annoncer.

« La seule récompense que j'oserais désirer, en donnant ces nouvelles preuves de mon zèle, serait que Votre Majesté daignât ne point m'abandonner au ressentiment, à la haine des ministres ou des courtisans, qui feront certainement leurs efforts pour me perdre, s'ils apprennent jamais que quelque chose de moi soit parvenu à Votre Majesté sans passer par leur canal. »

Il est évident, par ces mémoires, qu'au lieu de former le Roi au travail, on l'habituaît à se contenter des rapports succincts, d'abrégés qui ne laissent dans l'esprit que des aperçus, des images légères et souvent confuses des objets les plus importants. Il semble que tout était d'accord pour préparer les malheurs de ce règne.

Beaumarchais ajoute dans ce même mémoire :

« Je finirais ici ce premier extrait, si un objet imprévu n'y demandait place : c'est celui du chevalier d'Éon.

« Pendant que je travaillais jour et nuit à Londres, cet infortuné, apprenant que j'y étais, est accouru chez moi. Je ne recherchais ni son amitié ni sa confiance. Il est venu me prier d'accepter l'une en me forçant d'être dépositaire de l'autre. Lorsque je l'ai eu bien assuré que je n'avais nulle mission qui eût rapport à lui, il s'est vivement affligé que je n'eusse pas été chargé de négocier avec lui son retour en France. Il y a longtemps, dit-il, que je serais rendu à ma patrie et que le Roi aurait reçu tous les papiers importants relatifs à la confiance de Louis XV, et qui ne doivent pas rester en Angleterre. Il m'a fait voir sa correspondance avec M. de Broglie et M. de Vergennes, et, sa confiance n'ayant plus de bornes, il m'a prié de le mettre aux pieds de M. le prince de Conti et d'engager ce prince à le servir auprès de Votre Majesté.....

« A l'égard de d'Éon, j'ose vous assurer, Sire, qu'en prenant cette étonnante créature avec adresse et douceur, quoique aigrie par douze années de malheurs, on l'amènera facilement à rentrer sous le joug, et à remettre tous les papiers relatifs au feu Roi à des conditions raisonnables. Cette malheureuse femme m'a fait une véritable compassion, car elle eût cru m'insulter en ne me faisant qu'une demi-confiance. S'il

faut l'en croire, le roi d'Angleterre l'a fait assurer, ces jours derniers, qu'il appuierait la demande qu'elle fait de prendre congé, comme plénipotentiaire.

« Je lui ai beaucoup observé que la décence politique me paraissait un obstacle invincible à cette prétention, et que, devant renoncer pour jamais à toute carrière virile, il devait lui suffire d'être parfaitement justifiée de tous les torts qu'on lui avait imputés, pour rentrer en France, sous les habits de son sexe. A la manière dont elle m'a écouté, j'ai entrevu que le succès de son retour dépend absolument de l'habileté du négociateur qu'on y enverra. »

On en avait déjà envoyé deux, M. de Pom<sup>\*\*\*</sup>(1), qui, pour la mieux séduire, avait offert de l'épouser et promettait de lui faire avoir, de la part du Roi, cent mille écus de dot, si elle consentait à lui donner sa main, proposition qui lui parut un piège, et qui ne réussit point.

L'autre était un monsieur Le R<sup>\*\*\*</sup> de Pr<sup>\*\*\*</sup>(2), qui ne promit point d'épouser cette héroïne de quarante-sept ans, vieillie sous les armes; mais il n'eut pas un plus beau succès.

Le but des ministres était de retirer quelques

---

(1) De Pomereux.

(2) Le Roy de Prunevaux, capitaine d'artillerie, ami particulier de M. de Vergennes, selon M. le duc de Broglie. Ces deux personnages sont nommés en toutes lettres dans le Mss. L.

lettres du feu Roi dont la chevalière d'Éon exagérait l'importance. Il semblait, à l'entendre, qu'elles pouvaient nuire à la mémoire de Louis XV et allumer la guerre entre les deux nations, quoique, dans le fond, ils ne pussent guère compromettre que le comte de G\*\*\* (1). D'ailleurs, ces papiers perdaient de jour en jour l'utilité dont ils pouvaient être pour nuire ou pour servir.

Beaumarchais, persuadé qu'ils ne valaient ni les inquiétudes qu'ils causaient, ni l'argent qu'elle en demandait, avait écrit à M. de Sartines dès le 17 novembre 1774 : « Le secret de d'Éon est de tromper ceux qui croient le surprendre, et de palper les cent mille écus, et de rester à Londres. »

On peut juger si, d'après cette opinion connue et inspirée par lui-même au ministre, il dut examiner scrupuleusement cette femme avant de se charger de la servir.

La vie de cette infortunée tenait du roman, Victime du caprice de ses parents, ou plutôt de leur avarice (2), elle avait été baptisée comme

(1) Le comte de Guerchy, ambassadeur de France à Londres. D'Éon l'accusait d'avoir voulu le faire empoisonner par Treyssac de Vergy, pour s'emparer de ses papiers.

(2) En ceci, comme en tout le reste d'ailleurs, Gudin a été la dupe de d'Éon. L'extrait baptistaire de celui-ci, relevé sur les registres de la paroisse de Notre-Dame de Tonnerre, à la date du 7 octobre 1728 (il était né le 5), lui donne les prénoms de *Charles-Genève-Louis-Auguste-André-Timothée*; les deux premiers étaient, sui-

---

garçon, parce qu'il s'agissait de conserver dans la famille un bien qu'elle devait perdre faute d'hoirs mâles. Vêtue en homme au sortir du maillot, elle reçut une éducation virile, apprit les langues anciennes, l'équitation, l'escrime, se distingua dans l'étude et dans les armes, suivit le barreau, servit à la guerre, fut employée dans les intrigues politiques dont elle se démêla avec adresse, et montra dans les armées un courage non-seulement rare chez les femmes, mais qui eût fait honorer un guerrier du surnom de brave. Blessée, couverte de cicatrices, elle gagna

---

vant un usage constant alors, ceux de son parrain et de sa marraine, et il serait puéril d'en conclure qu'il y ait eu là une confusion préméditée. Lors de la polémique soulevée de nouveau après la mort du chevalier sur l'incertitude de son sexe, un avocat connu, Falconnet, prétendit que le père de d'Éon tenta cette audacieuse substitution, non pour assurer un héritage à ses descendants, mais afin de profiter de la haute situation de son frère, d'Éon de Tissey, secrétaire général de M. d'Argenson, lieutenant de police, et qui s'était, paraît-il, chargé de l'avenir de ses neveux. Outre une fille aînée, mariée plus tard à un Irlandais au service de la France, nommé O'Gorman, Louis d'Éon de Beaumont n'avait eu qu'un fils, mort en bas âge, et c'est à la naissance de Charles-Geneviève qu'il se serait décidé à tenter une pareille aventure ! Malheureusement, cette belle invention a contre elle non-seulement les attestations unanimes des compatriotes et des contemporains de d'Éon, mais le procès-verbal d'autopsie et la gravure exécutée à la même époque. Le témoignage singulier arraché, pour appuyer la thèse contraire, à mademoiselle Bertin, ancienne marchande de modes de Marie-Antoinette, n'a pas réussi à faire prendre le change à postérité.

la croix de Saint-Louis sur les champs de bataille. Devenue secrétaire d'ambassade, elle eut un moment le titre de plénipotentiaire.

On lui reprochait trop d'inquiétude dans le caractère, la passion de se mêler dans toutes les intrigues, la fureur de terminer par un coup d'épée tout ce qui n'aurait dû l'être que par la raison. Voilà pourquoi on voulait qu'elle reprît la robe de son sexe, et même qu'elle cessât de porter la croix de Saint-Louis.

Mais cette femme qui avait perdu sa jeunesse, flétri ses charmes dans des occupations militaires, dissipé sa vie sans connaître l'amour, l'amitié, la maternité, car elle avait été réduite à vivre avec assez d'austérité, au milieu de la licence des camps et des corps de garde, pour que son sexe n'y fût pas soupçonné; cette femme pouvait-elle reprendre la modestie, la modération, les habitudes tranquilles qu'elle n'avait jamais connues? Elle ne pouvait quitter les habitudes soldatesques et parler sans employer les expressions énergiques dont elle s'était servie de préférence pour se masquer pendant un demi-siècle.

Vivre en homme et se faire respecter par les armes était le seul dédommagement qu'elle eût du sacrifice de toutes les affections de la nature, qu'elle avait immolées pour obtenir des honneurs virils; et toutes ses espérances avaient été trompées par sa malheureuse querelle avec le

comte de G\*\*\*; elle ne pouvait lui pardonner; elle en était plus à plaindre.

Femme et malheureuse étaient deux titres tout-puissants sur le cœur de Beaumarchais. A son retour en France, il parla d'elle au comte de Maurepas comme d'une femme fière et sensible. Il éveilla sa bienveillance en faveur de cette infortunée, fut chargé de traiter avec elle et d'éprouver par lui-même s'il était possible de la rendre raisonnable; beaucoup de gens en doutaient.

Cette affaire n'était que frivole près de celles qui firent repartir Beaumarchais quelques mois après. Il m'emmena avec lui; mon premier voyage avait été trop court pour bien connaître ce pays, moins curieux par ses monuments que par ses lois et ses mœurs publiques.

Nous nous embarquâmes à Calais au coucher du soleil; la mer calme, le ciel pur, point de vent; la marée, en se retirant, nous emmenait avec elle. Le spectacle de la nuit sur l'Océan était nouveau pour moi. Quelques oiseaux plongeurs se jouaient encore sur les flots; d'autres se hâtaient de regagner la rive. L'Océan de moment en moment devenait plus obscur; les astres, plus brillants et plus nombreux; le croissant se levait et paraissait voguer à l'horizon, comme une barque brillante. Le silence régnait au loin, mais il n'était pas profond comme dans les campagnes; on entendait le mouvement des

eaux, le bruit du sillage; la proue, en fendant l'onde, faisait jaillir des étincelles électriques autour du navire. Les feux de plusieurs fanaux, élevés sur des rochers pour diriger les navigateurs dans l'obscurité, contrastaient avec la scintillation des étoiles et offraient des points lumineux qui semblaient rougis par les vapeurs de l'atmosphère. Il ne nous manquait que de la musique, et notre navigation eût ressemblé à une partie de plaisir. Nous avions des passagers et même des femmes aimables. Je fis une connaissance particulière avec M. Mig<sup>\*\*\*</sup>, que sa curiosité avait porté à visiter toutes les cours de l'Europe, à comparer toutes les capitales et tous les monuments; il ne lui restait plus à voir que l'Angleterre. Nous allâmes ensemble parcourir tous les environs de Londres, tandis que mon ami, resté dans cette capitale, s'occupait des affaires qui l'y avaient appelé. A mon retour à Londres, je me remis au travail qui m'occupait alors. C'était un *Essai sur les progrès des arts et de l'esprit humain sous le règne de Louis XV* (1). Il était dédié aux mânes de ce roi et des grands hommes qui avaient vécu sous son règne. C'était un ouvrage historique propre à

---

(1) Le titre exact est celui-ci : *Aux mânes de Louis XV et des grands hommes qui ont vécu sous son règne, ou Essai sur les progrès des arts et de l'esprit humain sous le règne de Louis XV*. Aux Deux-Ponts, imprimerie ducalé, 1776, 2 vol. in 8°, ou Lausanne, 1777, in-8°.

faire comparer ce qui s'était fait de grand et d'utile sous les deux règnes de Louis XIV et de Louis XV.

Lorsque je me livrais tout entier à ce travail, Beaumarchais vint m'apprendre qu'il allait repasser en France, afin d'y faire décider en peu d'heures une affaire qui l'occuperait pendant deux mois, s'il entreprenait de la traiter par lettres.

Il me laissa le choix de venir avec lui ou de rester à Londres pendant son absence, qui ne serait, disait-il, que de huit jours. Je préférerais rester, ne voulant plus quitter mon ouvrage qu'il ne fût achevé. Il me confia un dépôt de vingt mille francs en or, me remit en outre pour mon usage une lettre de change de mille écus et une cinquantaine de guinées, afin que je ne manquasse de rien dans le cas où son absence se prolongerait, ou dans celui où quelque événement imprévu l'empêcherait de revenir.

Il revint en effet un peu plus tard qu'il ne l'avait cru. Mon ouvrage était achevé, je n'eus plus rien à faire qu'à voir tout ce que cette contrée, féconde en hommes de mérite, offre de curieux à un étranger.

Wilkes, malgré l'animadversion du Roi, était lord-maire cette année. Ce fut à dîner chez lui que je rencontraï d'Éon pour la première fois. Frappé de voir la croix de Saint-Louis briller sur sa poitrine, je demandai à mademoiselle Wilkes quel

était ce chevalier. Elle me le nomma : « Il a, lui dis-je, une voix de femme, et c'est de là vraisemblablement que sont nés tous les propos qu'on a faits sur son compte. » Je n'en savais pas davantage alors. J'ignorais encore ses relations avec Beaumarchais; je les appris bientôt par elle-même. Elle m'avoua en pleurant qu'elle était femme et me montra ses jambes couvertes de cicatrices, reste des blessures qu'elle avait reçues, lorsque, renversée sous son cheval tué, un escadron lui passa sur le corps et la laissa mourante dans la plaine.

Je fus passer quelque temps avec elle et avec Beaumarchais dans les terres du lord Ferrers, pair et amiral d'Angleterre. En sortant d'une auberge où nous avions dîné, prêts à remonter en voiture, nous vîmes arriver une diligence. Beaucoup de voyageurs en descendirent. Un d'eux, m'entendant nommer Beaumarchais, s'approcha de moi et me demanda s'il était avec nous; je le lui montrai. « Je m'estime bien heureux, monsieur, lui dit-il, de vous rencontrer au moment où j'arrive en Angleterre. Je viens de Philadelphie; j'y ai lu vos *Mémoires*; ils y ont fait la plus vive sensation, et ont donné de vous la plus haute opinion à ce peuple amoureux de la liberté. » — Mon ami, lui dis-je, lorsque cet Américain nous eut quitté, ce jugement des peuples du nouveau monde doit être regardé comme celui de la postérité; ils sont

aussi étrangers à nos cabales qu'elle le sera. Ce ne sont pas les circonstances, mais le mérite intrinsèque de vos *Mémoires* qui vous ont valu leurs suffrages. »

Nous visitâmes dans ce voyage les fameuses manufactures de Birmingham, des mines de charbon et d'autres objets; nous admirions des campagnes couvertes de bestiaux, sans gardes, sans chiens, comme dans l'âge d'or. « Je savais bien que vous n'aviez point de loups qui dévoient vos troupeaux, leur disais-je; mais vous n'avez donc ni moines qui les escroquent, ni fermiers généraux qui les rançonnent, ni subdélégués qui les pillent, ni intendants qui les mettent à contribution? »

De retour à Londres, nous fîmes quelques courses dans les environs. Nous allâmes à Oxford, où les persécuteurs secrets de la Reine, trop surveillés à Londres, tentaient de faire imprimer un nouveau petit libelle avec des estampes, dédié à madame la princesse de Lamballe (1).

---

(1) Quel était ce libelle? Peut-être les *Amours de Charlot et de Toinette, pièce dérobée à V...* (Voltaire?). Londres, 1779, in-8°, 8 p., satire en vers réimprimée dans le *Momus redivivus*, de Mercier de Compiègne, et qui devait être accompagnée d'estampes. Celles-ci n'ont jamais paru, mais l'exemplaire de la collection Leber (Bibliothèque de Rouen), est orné d'un dessin attribué à Desrais, et dans lequel la Reine, couchée sur un sofa, est très-reconnaissable. Il est bon de remarquer toutefois

Ce fut à Oxford que nous vîmes un peuple de savants. Les professeurs de cette célèbre et antique université sont mariés; leurs femmes, filles, petites-filles et arrière-petites-filles de professeurs, nourries d'érudition, sont elles-mêmes fort instruites. Les magistratures de la ville appartiennent aux professeurs; ils nomment leurs députés au Parlement, avantage qui les fait jouir d'une grande considération. Leurs disciples ne les regardent pas comme des hommes gagés pour les instruire, mais comme des magistrats destinés à être un jour les représentants du peuple, et pouvant parvenir par leur mérite à toutes les dignités. C'est pourquoi ils honorent leurs instituteurs, et le savoir leur paraît utile. Ils s'appliquent à l'étude; ils s'observent les uns et les autres; ils se disent entre eux : « Quand nous serons en âge de voter, je donnerai ma voix à tel ou tel qui se distingue par son travail, et non à celui-ci, qui est un ignorant et un paresseux. »

La querelle entre l'Angleterre et ses colonies s'envenimait de jour en jour, fixait l'attention de l'Europe et occupait Beaumarchais plus que je ne le pensais alors. Je disais quelquefois à des Anglais : « Perdez vos colonies et conservez

---

que Gudin parcourait l'Angleterre en 1775 et que les *Amours de Charlot* sont datés de 1779. De plus, ils ne renferment pas de dédicace à madame de Lamballe.

vosre liberté; prenez garde qu'on ne forge en Amérique les fers dont on voudrait vous charger en Europe. Tant de places à la nomination du Roi lui attachent trop de familles.\* »

Nous ne pensions pas tout à fait de même, mon ami et moi, sur les affaires de l'Angleterre. Il croyait qu'elle serait plus affaiblie qu'elle ne l'a été par la perte de ses colonies. Nous aimions également la gloire de la France, mais je ne la plaçais pas dans l'affaiblissement des Anglais. Je voulais que nous fussions grands en nous élevant sans ravalier aucun peuple de sa hauteur. Je prisais plus une grandeur réelle qu'une grandeur relative; celle d'Athènes que celle des Perses, par exemple. Je ne regardais pas l'Angleterre comme la rivale de la France, mais comme une émule nécessaire. Ces deux nations se disputent tout; dans les arts, dans le commerce, dans les sciences, dans les lettres, dans la politique, dans les voyages de long cours, dans leurs colonies des quatre parties du monde, dans tous les établissemens utiles au bonheur public; elles se surveillent d'un pôle à l'autre, dans les deux hémisphères, et elles en valent mieux partout.

La liberté anglaise adoucit l'arbitraire en France, et le pouvoir ministériel, trop fort dans ce royaume, donne de l'énergie au ministère trop faible en Angleterre.

Le commerce des Anglais n'envahira pas

plus tout le commerce du monde que les victoires de Charles-Quint ou de Louis XIV n'ont envahi toutes les contrées de l'Europe; la prééminence en tout genre rallie contre le dominateur tous ceux qui redoutent d'en être les victimes.

« Qu'une de ces deux nations écrase l'autre, disais-je à mon ami, le vainqueur éprouvera plus de maux que Rome n'en reçut de la perte de Carthage, son émule. Ce sera d'abord des cris de victoire à faire frémir tous les peuples jusqu'au fond des contrées les plus barbares. Bientôt, un luxe sans frein, un orgueil féroce, un mépris général pour toutes les autres nations, amèneront le relâchement de tous les principes, élèveront un despotisme capricieux et faible, vexateur et prodigue, qui engendrera la dissipation et l'épuisement de toutes les sources de la prospérité publique, enfin la perte de l'agriculture, des arts et la renaissance de barbarie. Ce sera l'affaire de peu de générations. » Tel était l'objet de nos discussions, et nous discutons très-vivement (1).

Ce fut pendant ce voyage qu'il fit une transaction avec la chevalière d'Éon, par laquelle on lui assurait une pension de douze mille francs. Il lui remit une somme considérable pour payer ses dettes, dettes que nous pensions fictives, au

---

(1) « Et nos débats étaient très-vifs. » (Mss. L.)

moins pour la plupart, « mais, disait Beaumarchais au comte de Maurepas, et au comte de Vergennes, c'est une femme, et une femme unique dans son espèce. Elle est brave, elle a bien servi le Roi, elle a été longtemps très-malheureuse. Il se peut qu'elle abuse aujourd'hui de sa position pour se procurer un peu d'aisance. C'est un petit mal qu'on peut pardonner à une femme longtemps aigrie par l'injustice, et qui compte sur la générosité de son Roi. »

Il obtint plus difficilement qu'elle continuât à porter la croix de Saint-Louis. Le comte de Maurepas et le comte de Vergennes voulaient absolument qu'elle la déposât, tant ils craignaient que ce ne fût pour elle l'occasion de faire quelque nouveau coup de tête. « Ce serait une injustice que de l'en dépouiller, disait Beaumarchais. Ce n'est pas une faveur qu'on lui a faite; elle l'a gagnée au prix de son sang, au milieu des combats. Ses cicatrices sont ses preuves; cette croix lui appartient; cette croix, acquise légitimement, ne peut que recevoir un nouveau lustre en brillant sur le sein d'une femme. Il suffit qu'elle reprenne les vêtements de son sexe pour ôter tout importance à l'indiscrétion de ses paroles. »

Beaumarchais arracha plutôt qu'il n'obtint ce consentement; ainsi, c'est à lui qu'elle a dû l'honneur de mêler cet ornement guerrier aux parures de son sexe.

Mais cette faveur, cette pension, ces sommes données à l'acquit de dettes supposées ou véritables ne furent accordées qu'aux conditions, exprimées ou sous-entendues, qu'elle livrerait toutes les lettres du feu Roi, tous les papiers concernant ce prince ou ses ministres, et particulièrement ceux qui pouvaient fonder le procès qu'elle menaçait toujours d'intenter au comte de G.....

Je n'ai point cet acte sous les yeux, mais il me semble qu'une de ces conditions omises, elle devait perdre sa pension.

Elle avait en outre une permission du Roi de revenir en France, datée du 25 août 1775; elle est antérieure d'environ deux mois à la transaction, qui ne fut signée que le 5 octobre 1775. Beaumarchais, qui avait sollicité cette permission ou ce sauf-conduit, avait eu beaucoup de peine à empêcher qu'on n'y insérât le mot de pardon, comme je le vois par ses lettres au comte de Vergennes; car les ministres la regardaient comme très-coupable par la résistance qu'elle avait opposée aux ordres de leurs prédécesseurs; mais, pour l'engager à repasser en France, il fallait bien que ce sauf-conduit fût fait de manière à ne la pas effrayer. Il contient donc la permission de revenir, la promesse de lui continuer la pension de douze mille francs que le feu Roi lui faisait. On ne lui imposait d'autres conditions que d'ensevelir dans le silence de mal-

heureuses querelles qui n'ont que trop éclaté. On lui permettait de rentrer dans le royaume, d'y rester, d'y vaquer à ses affaires, et même d'en sortir, et de choisir tel autre pays qu'il lui plaira.

Voilà bien le sauf-conduit ostensible, honorable, tel qu'il le fallait pour la convaincre qu'on voulait traiter avec elle de bonne foi. Mais quand lui fut-il remis? n'est-ce pas quand elle eut livré les papiers qu'on voulait avoir? lorsqu'elle eut contracté tous les engagements auxquels on voulait la soumettre? A ces conditions ostensibles ne joignit-on pas des conditions secrètes? Beaumarchais, persuadé depuis si long-temps qu'elle ne voulait que tromper, palper l'argent et demeurer à Londres, ne prit-il aucune précaution qui la forçât à exécuter fidèlement le traité? A quoi auraient servi, sans cela, et la transaction et la négociation objet de ses soins?

Soit qu'elle eut remis tous les papiers qu'elle avait, soit qu'à l'exemple du Juif Angelucci, elle en eut soustrait quelques-uns à la vigilance du négociateur, elle ne se pressa pas de nous suivre en France, où nous arrivâmes dans le cours de novembre de la même année 1775.

Il fallait sans doute que la transaction fût ratifiée par le ministre et par le Roi. Beaumarchais fit un nouveau voyage à Londres en janvier et un second en avril 1776; ils furent courts; je ne fus pas avec lui.

La chevalière n'arriva pas. Je ne sais quelle crainte secrète ou quels remords l'agitaient, mais ses délais justifiaient ce que Beaumarchais avait prévu. Enfin, elle écrit à M. de Vergennes, qui lui répond le 12 juillet :

« Si vous ne vous étiez pas livrée à des impressions de défiance, il y a longtemps que vous jouiriez dans votre patrie de la tranquillité qui doit aujourd'hui plus que jamais faire l'objet de vos désirs. Si c'est sérieusement que vous pensez à y revenir, les portes vous en seront encore ouvertes. Vous connaissez les conditions qu'on y a mises : le silence le plus absolu sur le passé, éviter de vous rencontrer avec les personnes que vous voulez regarder comme la cause de vos malheurs, et enfin reprendre les habits de votre sexe. C'est par ordre du Roi que je vous mande ceci ; le sauf-conduit qui vous a été remis vous suffit, ainsi rien ne s'oppose au parti qu'il vous conviendra de prendre. »

Elle reste encore un mois à Londres, en part le 13 août, et arrive chez le ministre, M. de Vergennes, le 17, en uniforme de dragon, lui prouvant par cette indiscretion qu'elle se conduit toujours avec la même étourderie, et que sa première démarche en France est la violation manifeste de son traité et une rébellion formelle aux ordres du Roi.

Le ministre l'accueille avec sévérité, lui ordonne de vive voix et lui signifie incontinent

par écrit de reprendre les habits convenables à son sexe. Elle n'en tient pas compte, part pour Tonnerre, son pays, en habit d'homme, et revient deux mois après à Paris se montrer en uniforme, la cocarde au chapeau et l'épée au côté.

Il fallut bien sévir contre elle, et lui faire connaître qu'un exempt de police saurait bien triompher du sabre, du fusil et des pistolets d'un dragon comme elle. Elle fut arrêtée et contrainte à reprendre ses habits de femme.

Elle avait voulu vraisemblablement se faire payer les frais du trousseau, car elle se plaignit qu'on ne lui avait pas donné assez d'argent. Ne pouvant attaquer ses anciens ennemis, sur lesquels on lui avait imposé le silence le plus absolu, elle en chercha de nouveaux pour faire parler d'elle. Accoutumée à occuper le public en Angleterre, elle voulut occuper celui de Paris en élevant une querelle contre son bienfaiteur. Il était assez illustre pour que cette querelle fit du bruit. Elle se joignit donc aux ennemis de Beaumarchais, ajouta de nouvelles calomnies à celles qu'on avait répandues contre lui.

Le ministre étouffa cette dispute, écrivit à Beaumarchais :

« J'ai peine à croire, monsieur, que cette demoiselle se soit portée à une accusation aussi calomnieuse; mais, si elle l'a fait, vous ne devez en aucune manière en être affecté. Vous avez le

gage et le garant de votre innocence dans le compte que vous avez rendu de votre gestion dans la forme la plus probante, fondée sur des titres authentiques, et dans la décharge que je vous ai donnée de l'aveu du Roi. Loin que votre désintéressement puisse être douteux, je n'oublie pas, monsieur, que vous n'avez formé aucune répétition pour vos frais personnels, et que vous ne m'avez laissé apercevoir d'autre intérêt que celui de faciliter à mademoiselle d'Éon les moyens de rentrer dans sa patrie. »

Ces pièces justificatives, officielles et ministérielles, n'empêchèrent pas que de misérables *meurt-de-faim* et valets de libraires ne publiassent de prétendues lettres de mademoiselle d'Éon à Beaumarchais et à M. le comte de Vergennes. Je dis de « prétendues » lettres, parce qu'elles sont remplies d'impostures et qu'il est impossible qu'elle les ait écrites au ministre le mieux informé de tout ce qui s'était passé ; elles lui auraient donné l'air d'être en démente (1). Enfin,

---

(1) Malgré la belle indignation de Gudin, les « prétendues » lettres de d'Éon à Beaumarchais et à Vergennes, sont parfaitement authentiques, et les archives des affaires étrangères possèdent un bon nombre d'entre elles écrites ou recopiées par le chevalier. Quant à son retour en Angleterre, il fut motivé par la menace que lui fit son hôtelier, un sieur Lautem, de saisir ses meubles et sa bibliothèque en garantie des sommes dont il était resté son débiteur. C'est alors que d'Éon, malgré sa coiffé et ses jupes, tira parti de son talent d'escrime et

désespérée de ne produire aucune sensation à Paris, de n'avoir part à aucune affaire, elle s'enfuit une seconde fois à Londres, en 1784 ou 1785. Elle y est encore. Son sexe était trop contesté pour qu'elle osât y reparaitre en habit d'homme; mais, conservant son goût pour la vie militaire, elle y vécut entourée d'armes, nourrissant dans son cœur un secret dépit de porter une jupe et d'être réduite à vivre dans la paix et l'obscurité.

J'ai dit que dès le mois de janvier 1776, longtemps avant que d'Éon se fût déterminée à rentrer en France, Beaumarchais était retourné à Londres. Voici ce que je trouve dans sa lettre au ministre de la marine, M. de Sartines, en date du 14 janvier 1776 :

« Grâce aux estampes qui retiennent l'ouvrage, il ne voit point encore le jour. J'espère être encore assez heureux pour l'empêcher d'éclorre.

« . . . Gardez le plus profond secret sur la part que vous avez à cette suppression. Si mes lumières acquises ne me trompent pas aujour-

---

soutint, entre autres, ce fameux assaut du 9 avril 1787, contre Saint-Georges, dont une planche en couleur de Rowlandson a consacré le souvenir. Après d'inutiles tentatives auprès du gouvernement de la République pour se faire accorder de nouveaux subsides, d'Éon s'éteignit obscurément à Londres, le 21 mai 1810, dans sa quatre-vingt-troisième année.

d'hui, tout cela a des branches qui vont si haut qu'il y a peut-être autant de danger de travailler à le soustraire d'un côté qu'il y a d'inconvénients à le laisser aller de l'autre. Cette réflexion de profonde politique est pour vous seul..... Si vous n'aviez pas fait approuver l'arrangement de précautions que je viens d'établir pour l'avenir, et qui m'a déjà donné le peu de notions que j'ai sur les sources, pour rien au monde je ne voudrais davantage me mêler de cette besogne. Ceci me paraît être l'arbre et l'écorce de Platon, entre lesquels l'homme prudent ne doit pas mettre le doigt. Allez dans vos idées aussi loin que vous voudrez, sans craindre d'aller trop loin, et vous approcherez du but. Au fait, je réponds au Roi de l'avenir... En vérité, l'on ne veut que brouiller le ménage et profiter de la division pour s'emparer du Roi. Alors vous seriez certainement perdu.... Quant à moi, je ne suis rien, mais je m'arrange pour que l'avenir ne soit plus sur mon compte aux yeux des mécontents pour le passé. Il n'est pas en mon pouvoir d'empêcher les ressentiments qu'on me garde; ce sera au Roi de m'en garantir. »

Ces paroles offrent un beau champ aux conjectures; et, supposé qu'elles ne puissent servir à faire pénétrer quelques-uns des crimes cachés qui préparèrent la Révolution, elles servent du moins à faire connaître pourquoi Beaumarchais, pour prix des services qu'il rendit aux chefs de

la famille royale, eut des ennemis secrets si acharnés, si actifs et si puissants.

Je l'avais vu à Londres chercher à faire parvenir en France le secret de plusieurs manufactures utiles ; je vois, par ses mémoires au Roi, qu'il informait ce prince de plusieurs projets, conçus en Angleterre, pour enlever nos îles à sucre.

La prospérité de la France, l'accroissement de son commerce l'occupaient sans cesse. Il gémissait de voir un commissaire anglais à Dunkerque, frustrant insolemment ce port des bienfaits de la nature ; il applaudissait au projet de creuser un vaste port à Cherbourg ; prévoyait que la guerre élevée contre l'Angleterre et ses colonies forcerait la France à créer une marine ; s'irritait que les marins anglais fermassent la route de l'Amérique aux négociants français qui hasardaient de porter à ces colonies opprimées les marchandises dont elles avaient le plus pressant besoin. Il se préparait à former une maison de commerce assez riche, assez forte, assez dévouée pour braver les corsaires et même les flottes des trois royaumes. En méditant ces projets politiques, il songeait à faire de nouveaux mémoires, il méditait une nouvelle pièce de théâtre. La multiplicité et la diversité des affaires ne l'embarraçaient pas ; les occupations les plus disparates convenaient également à ce génie étendu, ferme, varié, actif et infatigable.

En arrivant de Londres au mois de mars 1776,

il présenta requête au Conseil pour obtenir des lettres *de relief de temps*, c'est-à-dire des lettres du Roi par lesquelles il lui fût permis d'appeler du jugement rendu contre lui, quoique les délais accordés par la loi fussent épuisés depuis longtemps.

Cependant, le développement de ses projets l'appelait sur la côte occidentale de la France; il ne voulait pas partir avant que sa requête ne fût admise.

« Allez toujours, lui dit M. de Maurepas, le Conseil prononcera bien sans vous. »

Je partis avec lui. En arrivant à Bordeaux, nous nous rendons au spectacle. J'entends chanter aussitôt autour de nous :

Toujours, toujours, il est toujours le même.

« Vous êtes reconnu », lui dis-je en riant.

Aussitôt, on nous entoure; invitations de toutes parts; le parterre demande à grands cris le *Barbier de Séville*, et voilà Beaumarchais fêté par le public et par les particuliers. Les femmes l'accueillent comme l'homme le plus aimable; les négociants, comme le plus intelligent; la foule, comme le plus extraordinaire; nous passons quelques jours au milieu des fêtes; sous l'apparence de la dissipation, il prépare de nouvelles combinaisons de commerce.

Un soir, en rentrant, Beaumarchais trouve plusieurs lettres de Paris; il les lit pendant que

je me déshabille, pressé par la fatigue de me mettre au lit; je lui demande s'il est satisfait de ce qu'on lui mande.

« Fort bien », me dit-il sans la moindre émotion.

Je me couche et m'endors. Mon lit était assez près du sien; à la pointe du jour, je me sens tiré par le bras; je m'éveille en sursaut, je le reconnais, je lui demande s'il est incommodé.

« Non, me dit-il, mais dans une demi-heure nous partons pour Paris. — Eh! pourquoi? que s'est-il passé? que vous a-t-on mandé? — Le Conseil a rejeté ma demande. — Ah! ciel! et vous ne m'en avez rien dit hier au soir? — Non, mon ami; je n'ai pas voulu troubler votre nuit. C'était bien assez que je ne dormisse pas. J'ai songé toute la nuit à ce que je dois faire. Mon parti est pris, mon plan est formé et je pars pour l'exécuter. Ils verront, ceux qui ont dit au sortir du Conseil: Tant mieux! nous n'entendrons plus parler de lui; ils verront, dis-je, si c'est de moi qu'on n'entendra plus parler! »

Soixante heures après, nous étions à Paris.

« Eh! quoi, dit-il au comte de Maurepas, un peu surpris de le revoir si promptement, pendant que je cours aux extrémités de la France faire les affaires du Roi, vous perdez les miennes à Versailles! — C'est une sottise de Miromesnil. Allez le trouver; dites-lui que je le demande et revenez ensemble. »

Ils s'expliquèrent tous les trois. L'affaire fut reprise sous une autre forme, car il y en avait pour tous les cas; le Conseil jugea tout différemment, la requête fut admise et les lettres *de relief de temps* obtenues le 12 août 1776.

Lorsqu'il poursuivait cette justice, il perdit le prince dont le généreux courage l'avait porté à se déclarer son protecteur au moment où il pouvait être abandonné de tout le monde.

Ce prince, dont l'âme était forte et l'esprit éclairé, se voyait mourir depuis longtemps et ne se souciait nullement d'ajouter aux fatigues de la maladie et à celles des remèdes impuissants de la médecine, les fatigues plus tristes des lugubres cérémonies de l'Église.

Il repoussait tous ceux qui voulaient l'y préparer. On eut recours à Beaumarchais; il était aimé du prince, il savait traiter les choses importantes avec autant de gravité qu'il mettait d'agrément dans les choses frivoles. Il avait le talent de tout hasarder sans déplaire, et de ramener les esprits à son opinion par des motifs inattendus qui ne se présentaient qu'à lui.

C'était sans doute un contraste singulier que l'auteur de *Figaro* exhortant un prince du sang à recevoir l'extrême-onction des mains de l'archevêque de Paris, et parvenant à l'y déterminer; mais c'était aussi un grand sujet de réfléchir sur la destinée de ces princes qu'on envie. Tristes infortunés! ils ne peuvent ni vivre, ni

se marier, ni mourir comme ils le désirent! Asservis, au faite des grandeurs, par toutes les considérations qui assiègent les rangs élevés, fatigués de respects, ennuyés d'hommages, blasés de jouissances, ils cherchent souvent dans les prodigalités d'un vain luxe et dans les excès de tout genre un dédommagement fugitif à des peines permanentes :

Et les plus malheureux osent pleurer le moins.

Ce prince n'eut pas la satisfaction de voir Beaumarchais réhabilité. Les lettres de *relief de temps* obtenues et enregistrées sans requête civile admise, il fallait que la cause fût plaidée au Parlement par un avocat. Il y en avait un (1) dont la vertu était intacte, c'est-à-dire dont le courage n'avait point fléchi en plaidant devant ces hommes intrus dans le sanctuaire de la justice, devant ces juges qui avaient voulu immoler Beaumarchais à leurs ressentiments; il le choisit pour son défenseur, et, dans son style original, il lui écrivit une lettre commençant par ces

---

(1) Gui-Jean-Baptiste Target, né à Paris le 6 décembre 1733, mort dans la même ville le 9 septembre 1806. Avocat au Parlement en 1752, membre de l'Académie française en 1785 et député aux États Généraux en 1789, il ne retrouva pas à la tribune les succès qu'il avait souvent obtenus au barreau; il servit même de plastron à une foule de plaisanteries inventées ou propagées par les *Actes des Apôtres*. Quelques-uns de ses plaidoyers ont été recueillis dans les *Annales du barreau français* (tome III) et dans le *Barreau français* (tome VII).

mots : « Le martyr Beaumarchais à la vierge Target. »

La cause fut plaidée, l'avocat général Séguier entendu, les lettres de requête civile entérinées, et Beaumarchais, relevé de son blâme par des magistrats reconnus et respectés de toute la nation, fut remis dans l'état où il était avant le jugement du 26 février 1773, rendu à toutes ses fonctions civiles et même aux magistrats, car il était toujours juge et lieutenant général au bailliage de la Varenne du Louvre. Le public applaudit avec transport au prononcé de cet arrêt. Beaumarchais, pressé, environné, loué de tout le monde, fut porté par la foule, au milieu des battements de mains, depuis la Grand'Chambre jusqu'à sa voiture. On le regardait comme le réparateur de la justice ; jamais peut-être un simple particulier n'a joui de tant de bienveillance.

## TROISIÈME PARTIE

DEPUIS LA RÉHABILITATION DE M. DE BEAUMARCHAIS  
JUSQU'À LA PAIX DE 1783. — ÉTABLISSEMENTS AUX-  
QUELS IL CONCOURT. — VOYAGES EN DIVERSES PRO-  
VINCES DE FRANCE. — GAIN DE SON PROCÈS CONTRE  
LE LÉGATAIRE UNIVERSEL. — ENTREPRISES DE COM-  
MERCE. — RÉPONSE AU MÉMOIRE JUSTIFICATIF DE LA  
COUR DE LONDRES, ETC.

(1776-1783.)

Telle était la destinée de Beaumarchais que chaque événement en produisait pour lui une foule d'autres qui l'écartaient de la vie paisible qu'il eût désiré couler au sein des arts et de l'amitié. Enlevé malgré lui au repos, il se voyait attaché à tous les événements publics.

Nous avons vu que les bontés dont M. Duverney avait honoré sa jeunesse lui attirèrent un premier procès qui, par appel, le conduisit à se défendre devant le parlement Maupeou, que le jugement de ce tribunal le força d'aller en Angleterre, où il reçut des ordres du Roi. Ces ordres le compromirent avec de vils libellistes, obscurs instruments de quelques hommes

qui se cachent dans les ombres de la nuit, comme les dieux d'Homère, et dont Beaumarchais repoussa les coups sans savoir d'où ils partaient, à peu près comme Diomède combattait dans l'obscurité en redemandant la clarté du jour. Mais les dieux ne pardonnèrent jamais à Diomède les blessures qu'il leur fit dans ces ténèbres qui les rendaient méconnaissables.

Ces voyages à Londres, la sagacité que Beaumarchais y montra, lui firent confier de plus grands intérêts, et il devint bientôt un des liens par lesquels les habitants du nouveau monde cherchèrent à s'attacher à la France. Ainsi les événements s'enchaînent et emportent souvent un homme bien loin de la route qu'il s'était proposé de suivre.

Devenu célèbre, Beaumarchais se vit recherché de quiconque tenta quelque chose : les ministres employaient ses talents ; les particuliers le consultaient sur tous leurs projets ; les acteurs lui apportaient leurs pièces de théâtre, et il en refaisait quelquefois les plans. Les mécaniciens lui présentaient leurs machines ; les infortunés lui demandaient des conseils et des secours ; les hommes à projets, l'entrée chez les ministres ou des fonds, sans lesquels rien ne prospère.

« Pourquoi, me demandait-il quelquefois, tout ce qui se fait ou se projette arrive-t-il jusqu'à moi, qui ne cherche que le repos après tant de fatigues ? » C'est qu'il n'était indifférent à

rien, qu'il se passionnait pour tout ce qui était beau et utile, que ses conseils étaient purs et ses conceptions heureuses. On se trouvait toujours bien de l'avoir consulté.

Ainsi, à chaque instant on l'arrachait au repos; il n'y en avait plus pour lui, et rarement il y en a pour les hommes célèbres.

Lorsque, en 1776, on voulut établir une caisse d'escompte, afin d'accélérer la circulation des affaires et celle du numéraire par des billets qui le représenteraient, on s'adressa à lui pour lever plusieurs difficultés et pour être entendu des ministres.

Depuis le bouleversement de toutes les fortunes que la banque de Law avait occasionné en France, cinquante-six ans auparavant, on appréhendait tout établissement semblable. On n'osa même pas donner à celui-ci le nom de *banque*, quoiqu'il ne fût pas autre chose.

Beaumarchais fut obligé d'en parler plusieurs fois au comte de Maurepas; il lui en fit sentir les avantages, écarta les idées de renversement attachés encore à ce mot, rassura la timidité des ministres et triompha enfin des préjugés et des intérêts particuliers qui s'y opposaient.

L'affaire la plus difficile à régler était la conduite qu'on devait tenir à l'égard de l'Angleterre. Le caractère de Louis XVI, plein de bonté, de clémence, de justice, de probité, n'était point porté à la guerre, malgré son extrême jeunesse.

Le vieux comte de Maurepas, naturellement enclin à l'insouciance, était dans un âge où l'on préfère le repos au succès. Le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre estimé de l'Europe par ses talents militaires, était peut-être le seul homme du Conseil dont l'esprit eût été incliné à rompre la paix; mais les réformes qu'il venait de faire dans la maison du Roi, l'état où il avait trouvé l'armée, les changements qu'il se proposait d'y opérer, remplissaient la cour et les troupes de mécontents, excitaient contre lui des rumeurs et élevaient des cabales qui le forcèrent à donner sa démission l'année suivante.

Le comte de Vergennes avait été ambassadeur tour à tour à Constantinople et à Stockholm. Son génie, ennemi des querelles, avait plus goûté en politique l'obéissance passive des Turcs que l'altière résistance apportée quelquefois par le sénat de la Suède aux volontés de ses rois. Il s'appliquait à pacifier toutes les contestations qui s'élevaient en Europe, et se faisait estimer dans tous les cabinets.

M. de Sartines, nouvellement ministre de la marine, n'avait trouvé dans les ports que de la bonne volonté, de faibles escadres, peu de vaisseaux de ligne, peu de ressources, peu de marins consommés, beaucoup plus d'ardeur, de courage et d'audace que d'expérience et de discipline. Enfin, une guerre sourde existait entre la marine royale et la marine marchande. Ce ministre,

élevé dans la magistrature, ne connaissait ni la mer ni les affaires maritimes. On en plaisantait. Les chefs des escadres et les simples matelots manquaient de confiance dans ses lumières. Ses premiers soins devaient être d'en inspirer avant de compromettre les restes de la marine française devant les formidables flottes de l'Angleterre.

M. Turgot, avec les intentions les plus pures, le génie le plus droit et les connaissances les plus sûres, avait des principes certains dont la fixité et l'austérité effarouchaient la légèreté française et contrariaient le goût général de la cour pour la dissipation. Tous ses desseins éprouvèrent des oppositions ; la plupart échouèrent par des manœuvres secrètes ; il fut obligé de se retirer cette même année.

MM. Taboureau et Necker, qui lui succédèrent, appréhendaient, comme lui, que la guerre n'augmentât l'embarras des finances, et ils s'appliquaient à chercher des moyens non vexatoires pour élever les revenus et diminuer les dépenses, afin d'empêcher un désordre toujours croissant et qu'on ne savait plus comment arrêter.

D'importants motifs inclinaient donc tous les ministres vers la paix. Cependant, ils s'apercevaient trop que les événements, plus forts que leur politique, rendraient bientôt la guerre inévitable. Beaumarchais les en avait prévenus depuis longtemps.

Dans ses voyages en Angleterre, il s'était ap-

pliqué particulièrement à connaître la politique et la situation de ce royaume soit avec ses colonies, soit dans ses rapports avec les puissances du continent; il savait les intrigues de tous les partis et les motifs secrets qui animaient les chefs de l'opposition. Toutes les fois qu'il revenait en France, il en conférait avec le comte de Maurepas, le comte de Vergennes et M. de Sartines; il les pressait de mettre l'État en défense et d'arracher l'Amérique à l'Angleterre; de ne plus souffrir que les navires des négociants français fussent enlevés impunément par les escadres ou les corsaires anglais. Son génie ardent s'accommodant peu de toutes les tergiversations d'une politique indécise qui ne lui paraissait que faible, il leur disait quelquefois : « Si vous manquez cette grande et unique occasion d'affaiblir l'ennemi de la France, vous en serez punis par la verge de fer des historiens. » Cependant, il travailla quelquefois à éloigner cette guerre qui paraissait inévitable (1).

Toujours actif et ferme, il avait déjà envoyé au Congrès des canons, des armes, de la poudre et de braves officiers; il exhortait tout le commerce à suivre son exemple. Il formait, sous la raison *Rodrigue Hortales*, une maison assez forte, assez riche, assez dévouée pour hasar-

---

(1) Cette phrase manque dans le Mss. L.

der de mettre en mer des bâtiments armés propres à repousser les corsaires, et assez nombreux pour qu'il en échappât plusieurs aux escadres ennemies, pour que les bénéfices des navires qui arriveraient aux atterrages de l'Amérique fussent capables d'alimenter ce commerce, plus patriotique encore que lucratif.

Le comique se mêle à presque tout en France, et Beaumarchais trouvait toujours des gens empressés à lui nuire. Le docteur Dubourg (1), habile médecin, meilleur botaniste et assez bon littérateur, ami particulier de Franklin, séduit par l'amitié et par l'espérance toujours trompeuse de la fortune, arma un petit navire, fit une pacotille de tout son bien et l'expédia pour Philadelphie. Puis, cherchant à détourner sur lui-même la protection que le comte de Maurepas accordait à Beaumarchais, il ne sut rien de mieux, malgré tout son esprit, que de conseiller à ce ministre de ne pas trop se confier à un homme léger qui entretenait des filles.

Le comte, qui n'avait jamais vu un grand mal dans cet amusement, qui savait que l'a-

---

1, Jacques Barbeau-Dubourg, né à Mayenne le 12 février 1709, mort à Paris le 14 décembre 1779. Son amitié pour Franklin ne l'avait pas empêché de se lier avec Diderot, qui recommandait chaleureusement à Catherine II le *Petit code de la raison humaine*, que le docteur avait publié en 1774. Voir la *Politique de Diderot* dans la *Nouvelle Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 septembre 1883.

mour des femmes est souvent le grand véhicule qui nous porte vers le bien, qu'il est presque toujours l'effet et la preuve d'un grand caractère, et qui n'ignorait pas sur qui toutes les affections de Beaumarchais s'étaient réunies, ne lui retira pas sa confiance et se fit seulement un plaisir malin de lui conter la grave accusation portée contre lui par un docteur, non de Sorbonne, mais de la Faculté de médecine.

« Monsieur le comte, répondit Beaumarchais, je suis bien plus coupable qu'il ne le dit, car, outre les filles, j'entretiens aussi des garçons. J'ai trois sœurs, deux nièces et plusieurs neveux que je ne laisse manquer de rien (1). » Cette réponse inattendue fit naître le rire. On se moqua du pauvre docteur, et les Anglais, qui prirent son petit vaisseau et qui le ruinèrent, lui firent plus de tort (2) que les légères plaisanteries de Beaumarchais et du comte de Maurepas.

Le Congrès devait déjà cinq millions à Beaumarchais, et il venait d'envoyer à Philadelphie

---

(1) Suivant M. de Loménie (II, 121), ce n'est pas à Maurepas que Beaumarchais fit cette réponse, mais à M. de Vergennes; et il la reproduisit, en l'amplifiant de la plus spirituelle façon, dans une lettre au docteur Dubourg, que Gaillardet et M. de Loménie ont donnée l'un et l'autre.

(2) « L'outragèrent plus cruellement. » (Mss. L.)

un agent, M. de Francy (1), chargé de veiller à ses affaires.

Cependant, les Anglo-Américains osèrent suivre le conseil que leur avaient donné les ministres français, sans croire peut-être qu'ils fussent jamais capables de l'exécuter. Ils l'osèrent, et, le 4 juillet de cette même année 1776, ils publièrent l'acte de leur indépendance.

Jamais Rome, jamais la Grèce, jamais aucun peuple de l'ancien continent n'exposa les motifs de son indépendance avec une simplicité plus noble, et ne les posa sur des vérités plus évidentes. Je crois qu'il n'y a personne dans les États-Unis qui n'en apprenne le préambule par cœur, dans son enfance, et qui ne le regarde comme l'égide de la liberté.

Mais, que leurs motifs fussent justes ou non, suffisait-il qu'une province, une colonie soulevée osât se déclarer indépendante, pour que les autres États la reconnussent comme telle? La reconnaître, traiter avec elle, n'était-ce pas un acte équivalent à une déclaration de guerre?

Tandis que ces questions retenaient le Conseil dans une sorte d'indécision, Beaumarchais avertit les ministres qu'il venait de s'en élever une autre à Londres d'un genre tel qu'il n'y avait

---

(1) Théveneau de Francy, frère de Théveneau de Morande, dont il a été question p. 113.

peut-être que dans la seule Angleterre qu'on pût la discuter sans se perdre.

On demandait quels étaient les rebelles, des Anglo-Américains ou du Roi et des ministres anglais? N'était-ce pas ces derniers qui, ayant violé la loi et les droits des peuples, forçaient les colons à se défendre contre l'opposition? N'était-ce pas eux seuls qui, par une juste conséquence, étaient les véritables rebelles? Beaumarchais mandait aux ministres :

« Milord Abingdon (1), l'un des hommes les plus éclairés d'Angleterre, vient de publier un ouvrage qu'il signe de son nom et qu'il scellerait, dit-il, de son sang avec la même alacrité. Dans cet ouvrage, il établit fort bien que les Anglais, et non les Américains, sont les seuls vrais rebelles à la constitution commune, et c'est ce que je crois avoir prouvé moi-même sans réplique, il y a deux mois, à Paris, aux deux orateurs Fox et Littleton... Si, même en Angleterre, il n'est pas décidé lequel est rebelle à la constitution, des Anglais ou des Américains, à plus forte raison un prince étranger comme le roi de France, indifférent et neutre en tout cela, peut-il bien ne pas se donner le soin de juger la question

---

(1) Bertie Willoughby, comte d'Abingdon, auteur, entre autres ouvrages, de *Thoughts of M. Burke's Letter to the sherifs of Bristol on American affairs*. Oxford, 1777, in-8°.

entre ces deux peuples, pas même de l'examiner. C'est aussi où il se tient.

« D'après ce principe d'indifférence et de neutralité, le roi de France a dû faire écrire aux chambres de son commerce, ainsi qu'il l'a fait pour vous-même, monsieur, que ses ports étaient ouverts à toutes les nations pour le commerce, que les vaisseaux marchands de l'Amérique septentrionale continueront d'y être admis avec leurs cargaisons, et qu'ils pourront charger, en retour, des denrées dont la sortie est permise.

« Si, par respect pour vos traités ou par égard pour vos voisins en guerre, vous voulez bien prohiber les armes et munitions des vaisseaux qui vont de vos ports en Amérique, si vous faites plus, si vous permettez même aux Anglais d'être les précepteurs des négociants qu'ils prendront en faute à cet égard, il ne me convient point d'entrer dans les motifs de cette condescendance inimitable. Mais le riz, le tabac, l'indigo ne sont point des munitions ni des armes. Par quelle étrange subversion de principes ose-t-on vous forcer (c'est-à-dire milord Stormond ose-t-il vous forcer) de les confondre en une même prohibition avec elle? Et comment votre état de puissance libre et neutre, le besoin que vous avez de ces denrées et le droit reconnu de les acheter partout où vous les trouverez à vendre, ne sont-ils pas l'unique réponse à toutes les

objections de l'Angleterre contre les armements de vos négociants? »

Ne se bornant point à écrire avec énergie, Beaumarchais, après avoir défendu auprès des ministres les principes du commerce, allait les mettre en activité dans les ports; et, immédiatement après avoir présenté ce mémoire aux ministres, il partit pour aller visiter les côtes de l'Océan et inspecter les vaisseaux qu'il expédiait pour l'Amérique. Nous ne nous quittions presque plus; il m'emmena avec lui. Il voyageait en homme actif, occupé des intérêts du temps présent et de son influence sur l'avenir. Je voyageais en historien, occupé à voir les champs de bataille, les villes célèbres par des événements mémorables ou les débris des monuments antiques; je cherchais des preuves du progrès des arts et de l'esprit humain, et les moyens de leur en procurer de plus grands.

Beaumarchais n'était étranger à aucune de ces connaissances, quoiqu'il n'en eût pas fait une étude particulière. Je lui disais quelquefois : « Vous êtes un homme actif, chargé du bonheur de vos contemporains, et je ne suis qu'une espèce d'ombre errante autour des tombeaux et des ruines, évoquant les morts pour l'instruction des générations futures. »

Chaque endroit par où nous passions nous rappelait des faits mémorables : les sièges d'Orléans par César, par les Anglais et par le duc

de Guise; les États de Blois; l'assassinat d'un autre duc de Guise et de son frère le cardinal; la conjuration d'Amboise; l'île voisine de Tours, où le roi de Navarre, Henri le Grand, se réconcilia avec Henri III. Poitiers nous montra les plaines où le prince Noir fit prisonnier le roi Jean, et s'acquit plus d'honneur par la manière dont il traita son prisonnier que par le succès de son étonnante victoire. Les rives du Clain nous offrirent les champs où Charles-Martel sauva la France du joug des Maures et la chrétienté de l'islamisme.

Nous arrivâmes à la Rochelle, dont le port est encore embarrassé par les débris amoncelés de la digue que le cardinal de Richelieu y fit construire pour le fermer; la Rochelle, où le faible Louis XIII se montra aussi sévère que le brave François I<sup>er</sup> s'y était montré clément. Nous traversâmes la Charente non loin du lieu où saint Louis avait battu les Anglais; nous allâmes à Rochefort, dont le port, l'arsenal, la ville même sont des ouvrages de Louis XIV. Nous descendîmes la Charente; nous fûmes à son embouchure visiter les navires que Beaumarchais allait expédier, et nous nous rendîmes à Bordeaux, jadis résidence du prince Noir, où les Anglais n'ont laissé aucun monument, et où l'on voit encore les débris de ceux que les Romains y élevèrent. Mais ce n'était point le terme de notre voyage.

Ce fut un séjour de repos pour moi, d'affaires et de gloire pour Beaumarchais. Les comédiens s'empressèrent de jouer ses pièces, les négociants de le charger des intérêts du commerce. Je remarquai dans cette ville, comme sur toute la côte, un grand désir de rivaliser avec les Anglais et une grande conviction qu'en contrevenant aux ordres du ministre qui défendait d'envoyer des munitions de guerre aux Américains, on servirait les intérêts de la France et l'on n'offenserait point le Roi.

Nous partîmes bientôt de Bordeaux. Deux sortes d'affaires appelaient Beaumarchais en Provence<sup>(1)</sup>. Nous traversâmes le Languedoc, où l'on ne perdra jamais le souvenir des malheurs de Raimond, comte de Toulouse; des dévastations commises par le barbare Simon, comte de Montfort; de l'origine de l'Inquisition, qu'y fonda saint Dominique; où l'on se souviendra toujours du supplice et de la mort du duc de Montmorency; surtout de l'antique et sage gouvernement des anciens Romains, dont le génie vit

---

(1) Le Mss. L. renferme le passage suivant, qui manque dans celui de la Bibliothèque nationale : « Nous traversâmes ces belles provinces du midi de la France; celles où nous passâmes sont encore remplies du souvenir des premiers exploits et des premières amours de Henri IV; du voyage de Catherine de Médicis; des exploits du bataillon de ses filles d'honneur; du fanatisme du brave Montluc; des rigueurs de Louis XIII, cruel par faiblesse; de la mort du cornétable de Luynes. »

encore dans les débris des grands monuments qu'ils élevèrent dans cette province. Louis XIV et Louis XV en ont élevé quelques-uns, tels que le temple des Adelpes et la fontaine de Nîmes; mais ils n'ont osé relever cet immense Colisée, destiné chez les Romains à de simples jeux, et qui serait trop vaste pour l'assemblée de nos États Généraux. Comment, disions-nous, un peuple qui eut à peine quatre cent mille hommes de troupes dans le temps de sa plus grande splendeur, triompha-t-il pendant tant de siècles, et maintint-il en paix sous ses lois, pendant si longtemps, toutes les nations contenues entre l'Euphrate et les montagnes de l'Écosse, entre l'Elbe et le mont Atlas? Eut-il donc une autre force que celle des armes? Quelle était cette espèce de force? Était-ce sa renommée, sa modération ou sa sagesse?

Comment, avec des revenus qui ne montaient pas à six cents millions de livres tournois, a-t-il construit ces grandes routes dont, après seize ou dix-huit siècles, on trouve encore des vestiges, et ces vastes édifices dont les débris nous environnent?

Il n'avait ni canons, ni mines, ni bombes pour écraser les villes; ni banque pour ajouter au vrai numéraire un numéraire fictif; ni rentes viagères ou perpétuelles sur l'hôtel d'une municipalité; ni caisse d'amortissement pour racheter à perte les effets émis dans toute leur valeur; ni

loteries pour mettre à contribution la misère, l'inconduite, les folles passions et en former un supplément d'impôts (1); ni tant d'autres inventions modernes (2), toutes créées pour assurer l'autorité des rois, et qui n'empêchent pas que, dans chaque siècle, il n'en tombe un assez grand nombre du haut de leurs trônes.

En raisonnant ainsi, nous étions bien loin de soupçonner que nous verrions s'accomplir les prédictions de J. J. Rousseau et s'écrouler les monarchies les mieux pondérées.

De ces belles contrées nous passâmes dans celles où les Grecs ont apporté les arts et les lettres, et nous nous rendîmes à Marseille, autrefois république et savante, alors moins illustre, mais conservant sous nos rois de grands privilèges, et demeurant toujours la ville la plus commerçante de la Méditerranée. Sœur de Rome, terreur des Carthaginois, émule d'Athènes, tels étaient les anciens titres inscrits sur la façade de son hôtel de ville, longtemps avant qu'elle fût chrétienne, lorsqu'elle était libre, indépendante,

---

(1) ... « Ni fermes, ni ces coupe-gorge qu'on appelle maisons de jeu, où des jeunes gens inexpérimentés vont engloutir leur fortune, leurs espérances et l'honneur de leur famille, écoles de brigandage, repaires de tous les vices, dont on ne sort qu'avec les signes de la réprobation ou le sentiment d'un désespoir qui ne présente d'autre perspective que le suicide. » (Mss. L.)

(2) « Toutes aussi immorales. » (Mss. L.)

---

souveraine et illustre par le commerce et la victoire (1).

Je ne sais si les grelots, le galoubet, le tambourin qu'on y entendait retentir de toute part étaient un reste des mœurs grecques ou phocéennes, mais il n'y avait point au monde de ville plus bruyante, plus gaie, plus dansante et où cependant il se fit plus d'affaires ; on y voyait le costume de tous les peuples qui bordent la Méditerranée, le mélange de toutes les mœurs et des gens de toutes les religions.

Beaumarchais venait y faire partir enfin le vaisseau *l'Heureux*, que les criaileries du lord Stormond y retenaient depuis dix mois et avaient fait décharger deux fois publiquement par des ordres arrachés aux ministres du Roi.

De Marseille nous passâmes à Aix, ville presque aussi sérieuse que la première était gaie. Le Parlement y imprimait la gravité qui caractérise la justice. Des magistrats, des avocats, des procureurs en composaient presque toute la population. Ce n'était point une ville grecque ; le Romain Sextus Calvinus l'avait fondée auprès des sources d'une eau thermale ; les malades y venaient jadis en foule. Le nombre en avait diminué ; celui des plaideurs les remplaçait. Les richesses de cette ville, provenant des maladies et de la chicane, n'inspiraient pas la gaieté que

---

(1) Cette phrase manque dans le Mss. L.

les hasards de la navigation, les retours du commerce, le mélange des nations et celui des productions de tous les climats occasionnaient à Marseille.

Les arcades romaines élevées autour des sources thermales et le palais, beaucoup plus moderne, des anciens comtes de Provence tombaient également en ruine. Le parlement d'Aix, qui, depuis sa création, avait siégé dans ce palais, tenait séance dans un théâtre voisin.

C'était à ce tribunal que le procès de Beaumarchais avec le légataire universel de M. Duverney avait été renvoyé pour être jugé en dernier ressort. Mais cette cause n'étant pas prête à être appelée, nous revînmes à Paris, poursuivant toujours nos observations historiques. Nous passâmes par Avignon, ville célèbre pour avoir été, pendant soixante-deux ans, la résidence de papes tous Français, et les derniers de cette nation que le Sacré-Collège ait élus; célèbre encore pour avoir été vendue à l'un de ces papes par la reine de Naples, Jeanne, comtesse de Provence; enfin pour avoir vu Henri III, Henri de Navarre, Catherine de Médicis et toute cette cour si galante s'y promener en habit de pénitents bleus, blancs et noirs, et le fameux cardinal de Lorraine, promoteur de tant de persécutions contre les hérétiques, étouffant sous ce sac ridicule, y gagner la mort qui l'emporta bientôt après.

Nous passâmes ensuite par Lyon, ville indus-

trieuse fondée par Plancus, et dans laquelle les Romains élevèrent cette fameuse colonne dorée d'où partaient, comme d'un centre, tous les chemins qu'ils construisirent dans les Gaules.

Poursuivant notre route le long de la Saône, nous revînmes par ces champs où l'on croit qu'Attila fut vaincu par Aétius; où l'on dit que Mérovée, chef des Francs, eut part à sa victoire et fut chargé de poursuivre le roi des Huns jusqu'au delà des frontières de la Gaule.

C'est ainsi que nous achevâmes le tour de presque toute la France, ajoutant au plaisir d'en voir les provinces et les villes, celui de nous rappeler les grands événements qui rendent chaque lieu mémorable, qui animent jusqu'aux ruines des grands monuments et qui versent un si grand intérêt sur tout ce qui s'offre aux yeux du voyageur.

La variété des connaissances, celle des études et des talents multiplie les jouissances et font trouver des plaisirs attachants dans la contemplation d'une plaine, d'une mesure et quelquefois dans celle d'une pierre, d'une plante ou d'un insecte que l'ignorant eût foulé aux pieds sans attention et sans joie.

Au charme de rejoindre nos parents et nos amis, Paris nous offrit bientôt un spectacle plus intéressant. Ce fut l'accueil que fit tout le peuple à M. de Voltaire, lorsque ce grand homme, après une absence de plus de vingt années, vint revoir

sa ville natale. Jamais la reconnaissance publique n'éclata par plus de témoignages; on se portait partout en foule sur ses pas avec les acclamations dues au mérite le plus transcendant.

Depuis longtemps, ce grand homme nous comptait au rang de ses plus sincères admirateurs. Il félicita Beaumarchais sur l'étonnante variété de ses talents, sur la diversité de ses succès au théâtre, au barreau et même sur l'Océan, où son énergie le faisait agir en homme libre et braver les flottes anglaises, comme il avait bravé dans d'autres temps les rigueurs ministérielles.

Oh! combien il était doux pour Beaumarchais de s'entendre louer sur son courage par ce génie intrépide, comblé de succès en tous genres, et qui, couronné tant de fois sur la scène, avait arraché tant d'infortunés à des jugements iniques, tant de serfs à l'esclavage, fondé une ville dans une lande défrichée par ses soins, et forcé enfin le gouvernement à pratiquer la tolérance, la tolérance qui devait, après sa mort, être érigée en loi.

Il le faut avouer, l'humanité était servie alors avec un grand courage par des hommes qui ne se bornaient pas à en proclamer les avantages dans de vains discours (1). Et, dans nos entretiens particuliers, parcourant les avantages dont

---

(1) Tout ce qui suit, jusqu'à la fin du paragraphe, manque dans le Mss. L.

la France jouissait, nous disions quelquefois que nul siècle n'avait valu celui où nous vivons, non-seulement parce qu'il avait produit l'*Encyclopédie*, l'*Esprit des lois*, la *Henriade*, l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire, agrégé aux nations policées la Russie et les États-Unis de l'Amérique, mais pour avoir porté les connaissances humaines à un tel degré qu'on avait vu enfin que l'espèce humaine était perfectible. Cette seule opinion, fût-elle fausse, fera à jamais l'éloge du siècle où elle est née. Cette idée appartient à la France et au dix-huitième siècle, et l'on répondra à tous ses détracteurs que, quelque reproche qu'on ait à lui faire, il y avait bien moins de vices qu'une grande propension vers le bien, puisqu'on croyait que l'espèce entière s'améliorait.

Nous assistâmes à la première représentation d'*Irène* (16 mars 1778) et mêlâmes nos applaudissements à ceux dont toute la salle retentissait. Le public se plaisait à se montrer sensible et juste envers un grand homme et à lui témoigner, de son vivant, la reconnaissance que tous les siècles auront pour sa mémoire.

La force des événements nous arracha trop tôt à ces transports honorables pour la nation qui les ressent. Nous retournâmes à Marseille et à Aix, où le commerce et la chicane obligeaient Beaumarchais à réparaître.

Les circonstances devenaient pressantes. Tous

les rivages retentissaient de bruits de guerre, plusieurs escadres s'armaient à Brest, à Rochefort, à Toulon. Le Roi s'était enfin déterminé à conclure un traité d'amitié et de commerce avec les États-Unis. Il ne leur donnait aucun avantage sur les autres nations; mais on prévoyait si bien que ce traité allumerait la guerre, que le même jour et à la même heure, les mêmes ministres signèrent avec les députés des États-Unis un traité d'alliance éventuelle et défensive, dans le cas où les Anglais déclareraient la guerre au Roi.

En effet, le marquis de Noailles n'eut pas plutôt notifié à Londres le traité de commerce fait avec les Américains, que le roi d'Angleterre rappela son ambassadeur, lord Stormond, dont les yeux jaloux épiaient sans cesse les démarches de Beaumarchais, et dont les dénonciations érigeaient en crimes ses opérations patriotiques. Il parut et les hostilités commencèrent.

On les avait prévues; les escadres étaient armées, le comte d'Estaing sortit de Toulon avec douze vaisseaux de ligne, quatre frégates et des troupes de débarquement pour assurer l'indépendance des États-Unis. Le commissaire anglais fut chassé de Dunkerque; les travaux de Cherbourg furent poussés avec plus d'activité.

Beaumarchais était à Marseille, faisant des armements particuliers et ne paraissant s'occuper qu'à faire représenter ses pièces et juger son pro-

cès. Nous étions encore dans cette ville, lorsque nous apprîmes la mort de Voltaire et le refus du clergé, qui, plus ridicule encore que fanatique, essayait son crédit en refusant d'ensevelir les restes de ce grand homme, mort sans confession et sans extrême-onction. Nous regrettâmes singulièrement de n'être pas à Paris, car, si nous y eussions été, Beaumarchais eût couru à Versailles et proposé au comte de Maurepas de donner une grande leçon au clergé en faisant inhumer le chantre de Henri IV au pied de la statue de son héros, avec des honneurs funèbres dont les ecclésiastiques auraient été bannis.

Toutes les académies, le Parlement, tous les corps littéraires, trois des facultés de l'Université eussent été invités à ce convoi où les seuls laïques eussent été admis. Les gens de lettres, les amis des arts, ceux des sciences, du goût et du génie s'y seraient joints et eussent formé une pompe plus vénérable et plus auguste que cette suite de prêtres ou de moines marchant sur deux files à la suite du cercueil des grands ou des riches.

Un académicien aurait prononcé l'oraison funèbre de ce grand homme, rappelé ses bienfaits, plus méritoires encore que ses immortels ouvrages, et marqué la place où sa statue, élevée près de celle du Roi qu'il avait célébré, paraîtrait le regarder, en être inspirée, et tenir la plume dont il écrivit la *Henriade*.

Beaumarchais avait assez d'éloquence pour faire adopter cette grande idée et donner de l'énergie à des ministres sages, mais trop appréhensifs de toute démarche hardie. Malheureusement, nous étions trop loin, nous ne pouvions même par nos discours encourager le ministère à résister à une cabale de prêtres, à ne pas laisser entrevoir une faiblesse qui le couvrirait de honte et qui peut-être a plus disposé qu'on ne le croit à la résistance qu'on lui opposa peu d'années après. Nous apprîmes à la fois, avec la mort de ce grand homme, toutes les fautes qu'on avait commises, et comment il fut inhumé dans l'abbaye de son neveu.

Je venais d'être reçu à l'Académie de Marseille (1), et les vers que j'y récitai le jour même où le courrier nous apporta cette triste nouvelle furent peut-être le premier hommage qu'on ait rendu à ses mânes dans une assemblée littéraire.

Un mois après, nous apprîmes celle (2) de J. J. Rousseau. Ainsi, deux des plus grandes lumières du siècle s'éteignirent presque en même temps. Beaumarchais pensait alors qu'il n'avait point à leur rendre d'hommage particulier, et qu'il lui suffisait de mêler ses regrets à ceux universels.

Lorsque Beaumarchais, dans son séjour à

---

(1) Le 18 février 1778, comme « associé regnicole ».

(2) C'est-à-dire la mort.

---

Marseille, couvrait la part qu'il prenait aux affaires publiques du voile de ses amusements ou de ses propres affaires, le légataire universel, contre lequel il était en procès depuis huit ans, se rendit à Aix, y publia un volumineux mémoire, mit dans ses intérêts la plupart des habitants de cette ville accoutumée aux débats juridiques, et entreprit de faire signer sa consultation par tous les avocats du Parlement de Provence, afin que Beaumarchais, survenu après lui, n'en pût trouver un seul pour signer la sienne. Quelques jurisconsultes qui s'aperçurent de cette ruse refusèrent d'y participer et lui déclarèrent formellement qu'il fallait que son adversaire eût aussi des défenseurs.

Instruit de ce procédé, Beaumarchais composa dans Marseille un mémoire digne de ceux qui lui avaient donné tant de célébrité. Quand il fut imprimé, nous revînmes à Aix. Nous nous logeâmes chez son procureur, homme excellent qui portait le nom du premier des évangélistes (1) et qui n'avait aucun des défauts tant reprochés aux gens de sa profession. Il nous apprit que toute la ville était infestée des mémoires de son antagoniste et que tous les esprits étaient prévenus en sa faveur. Les visites fréquentes de ce légataire chez les magistrats, chez toutes les personnes qui pouvaient influencer sur

---

(1) Mathieu.

les affaires ou sur l'opinion, son élocution, ses insinuations adroites avaient subjugué tout le monde. De plus, il était noble, et, dans cette ville, la noblesse avait un grand crédit, le Parlement n'étant composé que de nobles.

Beaumarchais n'avait vu ni sollicité personne, il était inconnu, étranger, ne se targuait point de vieux titres, et n'apportait que des raisons. On avait peu d'espoir.

Enfin, il répand son mémoire sous le titre de *Réponse ingénue*. C'était le matin; on le reçoit avec d'autant plus d'avidité que les démarches de son adverse partie avaient donné une grande impatience de savoir ce qu'il avait à répondre. A midi, tout le monde le lisait, à deux heures tous les esprits étaient changés, tout le monde prenait son parti; jamais révolution ne fut plus prompte : « Vous avez retourné la ville, lui disait son procureur, cela n'est pas concevable. »

Pendant cette subversion, Beaumarchais demeurait à rire avec nous, et nous égayait par sa conversation pleine de charmes et mêlée d'une foule d'histoires et d'anecdotes qu'il savait narrer avec une originalité toujours piquante. Il ne voyait personne, et son adversaire, irrité du changement survenu dans les opinions, s'agitait, courait la ville, appelait à son aide tous les signataires de sa consultation, et leur faisait composer à la hâte un nouveau mémoire, essayant en mille manières de retourner encore la

ville et de la mettre, comme on dit, sens dessus dessous ; mais il n'y parvint pas et s'attira de la part de Beaumarchais cette fière réponse, que, par une juste allusion à son propre courage, à sa solitude, et au grand nombre des avocats de sa partie adverse, il intitula *le Tartare à la légion*.

Ce fut bien un autre tumulte en sa faveur. Cependant Beaumarchais s'obstinait à ne visiter que les personnes qu'il ne pouvait se dispenser de voir. Il trouvait peu décent que des clients allassent solliciter leurs juges, glisser dans leur oreille des préjugés ou des invectives, et leur tenir en secret des propos qu'ils n'oseraient avouer en public.

Il fit mieux, il demanda à être entendu, non dans la solitude du cabinet, mais en présence de tous ses juges assemblés, afin de leur rendre lui-même compte de sa conduite, d'éclaircir tous les doutes qu'ils pouvaient avoir et de ne laisser rien d'indécis dans toute son affaire ; mais il ne rechercha point une faveur exclusive, il demanda qu'une semblable audience fût accordée au légataire contre lequel il plaidait.

Ils avaient tous deux de l'éloquence, mais elle était différente. Beaumarchais était le demandeur, il parla le premier. Dès qu'il parut dans l'assemblée, on s'aperçut qu'il était un tout autre homme que celui dont son adversaire les avait entretenus dans ses visites ; sa figure, son maintien annonçaient tous les caractères de la fer-

meté; on n'y voyait aucune trace de l'astuce ou du déguisement. Son élocution mâle n'employait ni l'esprit ni les phrases; son éloquence était un composé d'énergie, de logique et de simplicité. Le ton de sa voix était celui de la franchise; la vérité s'y faisait sentir, la persuasion la suivait. On demeurait convaincu, on prenait en amitié l'homme qu'on entendait. Il parla pendant cinq heures et un quart, laissant son auditoire étonné, persuadé et encore avide de le voir et de l'entendre.

Le lendemain, sa partie adverse parla avec grâce, avec esprit, et déploya toutes les ressources que l'art de la parole peut offrir à un homme habile et exercé dans l'usage de défendre ses droits : il parla aussi pendant plusieurs heures; on admira son talent, mais la persuasion ne descendit point dans les cœurs.

L'affaire fut examinée avec la plus scrupuleuse attention et jugée après cinquante-neuf séances. Beaumarchais gagna sa cause d'une voix unanime; toutes les demandes lui furent octroyées. L'exécution de l'acte signé par M. Duverney fut ordonnée; le légataire, débouté de toutes ses prétentions, fut condamné à douze mille livres de dommages-intérêts, en *raison de ses calomnies*, et ses mémoires furent supprimés. Je me rappelle avoir entendu dire à plusieurs des juges qu'ils auraient accordé des dédommagements plus considérables à Beaumarchais, s'ils n'avaient

pas regardé la véhémence qui régnait dans ses *Mémoires* comme une sorte de dédommagement et de punition infligée par lui-même à sa partie adverse.

Le soir on alluma des feux de joie dans les rues, on y chanta, on y dansa, comme dans des réjouissances publiques, c'était une satisfaction universelle, et lorsque Beaumarchais en demanda la raison : « Ce parlement, lui dit-on, n'est composé que d'hommes nobles d'origine; c'est la première fois que, dans une cause importante, un noble a été condamné. Il faut croire que, jusqu'à cette époque, aucun noble n'a eu tort et que le Parlement a toujours été juste; mais le peuple est charmé d'en avoir la preuve. »

Sensible à tant de témoignages de bienveillance, Beaumarchais voulut encore augmenter la joie, en dotant douze ou quinze pauvres filles.

La bonté de sa cause démontrée par les formes judiciaires, toutes les dames de la ville le firent inviter. Chacun voulut le voir et juger si cet homme, célèbre par ses mémoires, ses comédies, ses chansons, sa gaieté, son imperturbabilité, était le même en société et méritait ce fameux refrain :

Toujours, toujours, il est toujours le même.

Au milieu de cette ivresse générale, lorsque je le félicitais, et que je lui peignais la joie que sa famille et ses amis éprouveraient en le voyant

revenir à Paris « : Mon ami, dit-il, nous n'y retournerons pas sitôt. Il est vraisemblable que nous ferons un petit voyage sur les frontières de la Suisse. Mon noble adversaire, déclaré calomniateur par arrêt de la Cour, n'oubliera pas qu'il doit cette épithète à mes *Mémoires*, et, comme il est maréchal de camp, il en appellera à son épée, et notre rendez-vous sera hors des confins du royaume. » Je n'en doutai point, et je me disposai à le suivre.

Plus sage que nous ne le présumions, son antagoniste, fatigué d'un procès qui, depuis tant d'années, ne lui avait valu que des chagrins, se soumit sans réserve, paya les quinze mille livres, origine de tant de débats, et les frais, et les dommages. Il remit même à Beaumarchais le beau portrait de M. Duverney que ce vieillard lui avait promis (1). Que d'argent, de peine, d'inquiétude et d'opprobre ce légataire se fût épargnés, s'il eût commencé par où il a fini! Mais qui commence ainsi? Il devait bien prévoir cependant qu'il y serait obligé.

Libres de toute inquiétude, satisfaits des juges, du légataire, des avocats, de l'accueil des dames et des habitants d'Aix et de Marseille, nous revînmes très-gaiement. Tout ce que nous rencontrions semblait partager notre joie.

---

(1) Sans doute le portrait peint par Louis-Michel Van Loo, et gravé en 1757 par P. Aveline.

A Lyon, nous fîmes quelques visites. Nous étions chez madame la comtesse de \*\*\*, lorsqu'on annonça M. le chevalier de \*\*\*. Il entre, il aperçoit Beaumarchais, s'arrête frappé de surprise, demeure quelques moments sans proférer un mot, et s'écrie : « Monsieur de Beaumarchais, il faut que je vous étrangle ou que je vous embrasse! »

Et, à ces mots, il se précipite dans ses bras et le serre contre son cœur; c'était le frère du comte de la Blache (1).

« Vous venez de gagner votre procès, vous avez couvert mon frère d'un ridicule ineffaçable, vous m'avez obligé de changer de nom, car partout où on l'entendait prononcer, aux promenades, à la sortie des spectacles, la foule accourait, on me prenait pour votre adversaire; j'entendais citer des passages de vos *Mémoires*, je m'évadais comme je pouvais. Cependant je ne puis m'empêcher de vous rendre justice; toute la famille condamnait les procédés du comte, mais son avidité n'écoutait personne. Nous-mêmes nous en avons été victimes. »

Entrant alors dans plusieurs détails assez divertissants, il nous conte beaucoup de choses dont je n'avais jamais entendu parler. Et remar-

---

(1) Jean de Falcoz, marquis d'Harrancourt, premier chambellan de Monsieur, mort sans postérité. (Note communiquée par M. Edm. Maignien, bibliothécaire à Grenoble.)

quez bien, que c'était toujours par les parents du comte que j'apprenais ce qui lui était désavantageux, et jamais par celui contre lequel il plaidait avec un acharnement si injuste.

Nous arrivâmes bientôt à Paris, à peu près persuadés qu'après de si beaux combats devant les juges du camp de Thémis, personne ne serait tenté de rentrer en lice contre un si rude assaillant; mais, quelque brave qu'on soit, il ne faut jamais désespérer de trouver quelque autre brave qui veuille mesurer ses armes avec les nôtres.

Chacun le félicitant à son retour sur le gain de son procès, les uns de vive voix, les autres par lettres, je crus devoir lui en faire un nouveau compliment, et comme je lui avais déjà dit en prose ce que je pensais, je lui adressai une épître en grands vers (1). Cette épître courut Paris et passa la mer à mon insu, tandis que Beaumarchais allait courir les côtes et faire sans moi un très-court voyage à Nantes ou à la Rochelle. Je ne songeais point à mal, et je me croyais parfaitement en sûreté, lorsqu'un jour, étant chez moi, à table entre ma mère et ma nièce, je reçois un petit billet de Madame Denis, nièce de feu M. de Voltaire; elle m'aimait beaucoup à cause

---

(1) Cette épître « en grands vers » fut reproduite par le *Courrier de l'Europe*, qui modifia ainsi le quatrième vers :

de l'extrême attachement que j'avais toujours eu pour son oncle. « Vous venez d'être décrété, me mandait-elle, de prise de corps par le Grand Conseil; vous allez être arrêté. C'est pour des vers imprimés dans le *Courrier de l'Europe*. Vous n'avez pas un moment à perdre. » Je n'en perdis pas, j'avais lu ce billet tout bas, et, quittant la table sans rien dire, je passai dans mon cabinet, m'habillai à la hâte et me réfugiai chez Beaumarchais. Je lus ce billet à Madame de Beaumarchais. J'envoyai chercher mon ami, M. F... et M. Genée de Brochot (1), homme de loi très-expérimenté; nous tinmes conseil. Mon premier soin fut de charger mon ami d'aller prévenir ma mère de l'étrange visite qu'elle allait recevoir

---

Ainsi du Parlement la sévère justice  
 A de tes ennemis confondu la malice.  
 Ils se flattaient pourtant que leur art ténébreux,  
 Qui d'un *sénat profane*, en des temps malheureux,  
 Avait fait incliner la vénale balance,  
 De nos vrais magistrats suspendrait la prudence.

Gudin avait écrit *vil sénateur*, et l'allusion ne portait ainsi que sur Goëzmann, tandis que le *sénat profane* visait les membres du parlement Maupeou, rentrés pour la plupart au Grand Conseil.

(1) Le Mss. L. porte M. T... [Target?]. Genée de Brochot, procureur général des requêtes de l'hôtel, avait formé un recueil de pièces originales sur l'administration des finances, principalement au temps de Louis XIV; acquis en 1789 pour la Bibliothèque de la chancellerie, ce recueil fut versé en 1790 à la Bibliothèque du Roi. (L. Delisle, *Inventaire général des manuscrits français*, tome I, p. LXXVII.)

des gens du Grand Conseil, de lui en dire la raison et de la prier de ne point s'alarmer, de répondre qu'elle ignorait où j'étais; qu'il était possible que je fusse avec Beaumarchais à cent lieues de Paris.

Genée de Brochot me conseilla de ne pas me laisser prendre. « Ces messieurs du Grand Conseil, haïssant cordialement Beaumarchais, pourraient fort bien, me dit-il, se venger de ses *Mémoires* sur son ami, et être fort expéditifs à le condamner, puisqu'ils ont commencé par le décréter de prise de corps sans informer contre lui, ce qui est violer toutes les lois. » Je le crus, et, tout délibéré, dès que la nuit fut close, je sortis par une petite porte qui donnait sur une rue détournée, et, bien accompagné par deux ou trois amis, je me retirai dans l'enclos du Temple.

Ce château, ce vaste terrain que Philippe le Bel enleva si scandaleusement aux Templiers et qui fut depuis cédé aux chevaliers de Malte, étaient alors, grâce aux privilèges de cet Ordre, un lieu d'asile, non pour les criminels, mais pour toute personne qui, sans avoir commis aucun délit grave, avait pourtant une affaire fâcheuse, telle, en un mot, que mon affaire.

L'usage était de se faire inscrire, en arrivant, sur les registres du baillif du Temple. Il me demanda quelle cause m'engageait à réclamer les privilèges du lieu. « Sont-ce des dettes? — Je

n'en ai pas — Une rencontre? — Mes ennemis, si j'en ai, ne m'ont jamais attaqué qu'avec leur plume. — Quelque querelle de jeu, quelque affaire de femme? — Je ne joue jamais, je n'ai jamais causé ni désordre dans une famille, ni scandale dans une maison de joie. — Mais pourquoi donc? — Pour des vers que de graves personnages ne trouvent pas bons, vers imprimés, je ne sais comment, à Londres, dénoncés, je ne sais pourquoi, à Paris, et que le Grand Conseil, qui n'a point la police des livres et qui n'est point juge de ce qui se fait en Angleterre, prétend être injurieux à un tribunal qui n'existe plus, parce qu'ils font l'éloge d'un homme que ces équitables magistrats voudraient qu'on ne louât jamais. »

Il n'hésita pas à m'accorder l'asile que je demandais. « Mais, me dit-il, l'usage est que ceux qui viennent ici changent de nom; comment voulez-vous qu'on vous appelle? — Le Blanc, car je le suis et je prétends toujours l'être, en dépit de tous les dénonciateurs et de tous les censeurs, soit des tribunaux ou des journaux, tous un peu trop enclins à juger sans informations préalables, encore que la loi et le bon sens en ordonnent. — Où voulez-vous loger? — Dans le très-petit appartement que la belle madame de Godeville occupe dans votre enclos, et qui veut bien que je partage avec elle sa chambre, sa table, ses meubles, pendant ma clôture. — Vous n'y serez

pas mal; c'est une femme fort belle et de beaucoup d'esprit (1). »

Ce fut en effet chez elle que je trouvai l'asile le plus doux que jamais homme décrété ait rencontré dans le monde. Elle était au Temple

---

(1) Gudin, comme le remarque M. de Loménie, prend ici un ton avantageux qui ne lui est pas habituel, et sa compagne de captivité était assez singulièrement choisie. Marie-Madeleine de Godeville, née Levassor de Latouche, s'était trouvée mêlée aux démarches tentées pour enlever Morande avant la négociation de Beaumarchais. Cette femme, « perdue d'honneur et de débauche », selon l'expression des *Mémoires secrets* (19 février 1774), avait publié à ce sujet un *Voyage à Londres ou la Calomnie détruite par la vérité des faits* (1774, in-8°), dont je n'ai pu voir un exemplaire, mais qui, toujours d'après les *Mémoires secrets*, causa, malgré « quelque facilité dans le style », une vive déception à ses lecteurs. « Aucun détail sur le libelle qu'on l'accusait d'avoir composé, sur ses liaisons avec les libellistes, sur les exempts envoyés. » Voici une lettre inédite adressée par madame de Godeville à Finet, l'un de ces exempts, et dont la copie est classée dans la correspondance d'Angleterre (1774), aux archives des affaires étrangères :

« Londres, s. d. (arrivée le 6 avril).

« J'ai envoyé chez Elmsly; il m'a fait dire qu'il avait vendu hier une de mes brochures. J'ignore ce qu'ont fait les trois autres libraires. Tout cela fera un très-petit objet, en supposant même que tout se vende. Je suis d'autant plus aise d'avoir mis cette plate production à 18 sols, que beaucoup de gens ont dit, quoique j'en connaisse de bonne foi, que cela est assez mal tourné, que c'était bien bon marché et que ce n'était pas une femme qui avait écrit cela. Elmsly m'a fait dire que le *Taureau blanc*, par Voltaire, paraîtrait mercredi prochain, et qu'on disait que le libelle des *Morandes* (*sic*), paraîtrait jeudi prochain et qu'il serait mis à un louis : c'est le cas de dire

pour ses dettes, et nous ne cessions pas de rire en pensant que nous logions ensemble, elle par décret du Châtelet, et moi par décret du Grand Conseil.

Cela nous parut si gai que, le lendemain, nous l'écrivîmes à M. de Sartines, qu'elle connaissait beaucoup. Nous lui envoyâmes d'assez drôles d'épigrammes que nous faisons ensemble sur mon affaire. Ce n'était ni à ce ministre ni à son ami le lieutenant de police que nous voulions celer ni ma conduite ni ma retraite, et nous continuâmes ce petit commerce clandestin tout le temps que je demeurai séquestré.

Beaumarchais, de retour à Paris, apprit mon aventure, en ressentit un juste courroux, vint me prendre et m'emmener chez lui. « Soyez sûr,

---

que c'est vendre bien cher de mauvaises marchandises. Je voudrais bien quitter ce maudit pays, et, s'il me fallait sacrifier un doigt pour cela, j'en ferais bien vite et de grand cœur le sacrifice, et quand j'arriverai à Paris, je sais bien qui est-ce qui ne m'aimera plus, car ces lettres sont déjà rares et froides comme l'hiver de 1709. Qui ne sait pas qu'il n'y a rien de stable en ce bas monde ? Cependant les femmes, qu'on accuse d'inconstance, ont le cœur beaucoup moins girouette que les hommes ; elles aiment plus et plus longtemps. Bonsoir, car quatre pages sont beaucoup trop à lire pour quelqu'un qui boude comme vous. Comment vont vos voyages de Montmorency ? Vous voyez que je n'oublie rien ; y allez-vous souvent ? Si vous saviez tout ce qui me passe par la tête à ce sujet, c'est bien pour le coup que vous diriez qu'elle me tourne. »

me dit-il, qu'ils ne vous feront arrêter ni dans ma voiture ni dans ma maison. »

Il fut trouver M. de Maurepas, et lui dit que j'allais porter plainte au Parlement contre le Grand Conseil, et que mon affaire, compromettant l'un avec l'autre ces deux grands tribunaux, ferait encore plus de bruit que la sienne. « Ce n'est pas cela qu'il faut faire, lui répartit le comte de Maurepas; que votre ami présente une requête au Conseil, et nous anéantirons bientôt ce décret rendu *ab irato*. »

L'affaire fut promptement évoquée au Conseil, qui me donna d'abord *les grands chemins* pour prison. M. de Mirbeck, avocat au Conseil, y présenta un mémoire vigoureux. Le décret fut anéanti; je fus rendu à mon état civil, et le fond de l'affaire fut renvoyé pour être jugé, en cas que le Grand Conseil ou moi voulussions qu'elle le fût par-devant les requêtes de l'Hôtel.

M. de Mirbeck, pour avoir été un peu trop énergique en parlant des membres du Grand Conseil, fut suspendu pendant trois mois de ses fonctions d'avocat au Conseil, et ne voulut recevoir pour prix de ses travaux que ma seule amitié, qu'il avait justement acquise et qu'il aurait bien méritée, quand même sa générosité aurait souffert que j'y joignisse une autre récompense.

Dans le temps même que cette affaire était pendante au Conseil, et que je logeais chez Beaumarchais, mon ami, M. de Lalande, astronome

que l'Europe regrettera longtemps, et un brave officier à la famille duquel M. de Voltaire avait rendu de grands services, vinrent plusieurs fois me solliciter et me presser de mettre dans les journaux quelques mots propres à calmer le courage des magistrats qui m'avaient décrété; mais j'étais élevé à l'école d'un homme qui n'admettait point de faiblesse, et je répondis toujours que si le Grand Conseil eût observé les lois, en informant sur cette affaire avant de décréter un homme domicilié, j'aurais été au-devant de la procédure et lui aurais remis une copie exacte de mon épître, telle que je l'avais faite et non telle qu'on l'avait imprimée à Londres sur une des copies qui couraient Paris, et qui avaient été défigurées par de mauvais plaisants, mais que je ne leur devais point d'égards, puisqu'ils n'en avaient eu ni pour mes droits ni pour la loi.

Beaumarchais m'ayant tiré de cette crise, notre amitié en devint plus vive, et, dès ce moment, nous fûmes unis à la vie et à la mort.

J'ai déjà dit que, dans la conversation, il se plaisait à être l'avocat des absents et à combattre la légèreté française, qui les dénigre souvent avec autant d'inconsidération qu'elle met de politesse envers ceux qui sont présents; mais, dans sa conduite, il aimait à être le défenseur des opprimés.

Au commencement de cette année 1779, il réclama en faveur des négociants calvinistes de

Bordeaux l'honneur d'être admis dans la chambre de commerce de cette ville, et il en écrivit ainsi aux ministres : « Un fanatisme barbare interdit aux négociants protestants l'entrée de cette chambre, tandis que, dans d'autres villes plus sages, telles que Marseille et la Rochelle, on fait si peu d'attention à la diversité des cultes sur un objet qui n'y a nul rapport, qu'en ce moment le député même du commerce de la Rochelle est protestant.

« Lorsque les Anglais, bien plus acharnés contre les papistes que nous ne le sommes contre les anglicans, adoucissent aujourd'hui le sort des malheureux catholiques dans les trois royaumes et nous donnent un si bel exemple de tolérance civile, et surtout lorsque le roi de France a daigné confier l'administration des finances à un homme de génie qui n'est ni Français ni de la religion du prince, n'est-ce pas le moment de présenter à son conseil la réclamation que je fais d'office, pour tous les négociants français du royaume, du droit honorable de concourir avec les catholiques au bien qui résulte de l'institution et des assemblées d'une chambre de commerce en chaque ville opulente?

« Or, quand il ne serait pas d'expérience reconnue que, dans nos ports, les maisons protestantes sont les plus riches et les mieux fondées de toutes, quand il ne serait pas prouvé que personne n'y contribue plus gaiement, plus

abondamment et de meilleure grâce au soulagement des malheureux, à toutes les charges imposées à cet effet, et quand il ne serait pas certain qu'en toute occasion ces maisons donnent aux autres sujets du Roi l'exemple du dévouement et du patriotisme, un simple raisonnement convaincrait que ces utiles familles, éloignées par la différence du culte de tout ce qui s'offre à l'ambition des catholiques, et forcées par cette exclusion de chercher la considération dans une continuité de travaux du même genre, doivent devenir en peu de temps les colonnes du commerce et les plus fermes soutiens de cet état honorable.

« Dans nos grandes villes, et notamment à Bordeaux, si l'on rassemblerait les biens de tous les négociants protestants, on trouverait que la masse et l'étendue de leurs affaires forment un capital immense et que leur industrie augmente considérablement les revenus de l'État.

« Les enfants y succèdent aux pères, et, consolidant de plus en plus le crédit, les ressources et les richesses de ces maisons, perfectionnent la branche que leurs parents ont embrassée, et tels que les Thélusson (1), les Audibert, les Van

---

(1) Thélusson a été l'un des associés de la maison de banque de Necker; Audibert, de l'Académie de Marseille, correspondait avec Voltaire; la famille Van Robais a tenu pendant plus d'un siècle le premier rang parmi les fabricants de soieries d'Abbeville; elle y a encore des repré-

---

Robais, les Cottin, les Gradis, et mille autres, ils contribuent beaucoup plus aux progrès du commerce et des arts que les maisons catholiques, lesquelles ont à peine acquis un peu de fortune qu'elles songent à tirer leurs enfants du négoce qui les enrichit pour les attacher aux emplois, les élever aux charges et leur assigner sottement un milieu presque nul entre la classe honorable des utiles négociants et la classe honorée des nobles inutiles.

« Ce n'est donc pas la bienfaisance connue de Sa Majesté que j'implore ici pour des hommes honnêtes qui ne m'en ont pas chargé, c'est la politique éclairée de son conseil que j'invoque pour attacher de plus en plus à leur état, au commerce, à la patrie, les chefs des maisons protestantes, par leur admission dans les chambres de commerce. J'offre ici le moyen facile d'augmenter ou de récompenser leur émulation par la plus juste et la plus simple des grâces, la seule qu'on puisse accorder peut-être aux négociants protestants, jusqu'à ce qu'un temps plus heureux permette enfin de rendre à leurs enfants la légitimité civile qu'aucun prince de la terre n'a droit d'ôter à ses sujets. . . . .

---

sentants, de même que Gradis, à Bordeaux; il est question de ce dernier (Israélite et non protestant), dans les *Mémoires* de Bernis et dans ceux de Marmontel; Cottin était originaire de Tonneins.

« De même qu'on ne s'informe pas si nos prélats sont calculateurs, ne peut-on pas ignorer si nos armateurs sont orthodoxes et garder pour les synodes théologiques ces distinctions de catholiques ou de protestants qui divisent tout dans les affaires? Le premier moyen de réunir enfin les sujets de l'État à la même doctrine est de les rapprocher dans tous les cas permis, de limer tant qu'on peut ces aspérités inutiles qui rendent les hommes si raboteux et si injustes les uns envers les autres. »

Beaumarchais faisait encore une autre demande pour les avantages des négociants :

« La ferme, mandait-il au comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, la ferme (c'est-à-dire les fermiers généraux) refuse le transit au commerce, et me l'accorde à moi seul, si je veux en user. Je le demandais pour le commerce et je l'ai refusé pour moi seul. »

C'était un objet cependant qui lui aurait valu une grande fortune. Mais il n'en voulait pas une particulière; il attachait la sienne à la fortune publique et ne cherchait pas à la fonder sur des privilèges exclusifs et odieux, parce qu'ils nuisent au grand nombre. C'est pourquoi, dans cette même lettre, il proposa divers moyens pour concilier les intérêts des négociants avec ceux des fermiers, dont la rapacité étouffait l'industrie française au grand bénéfice des Anglais. Il faisait avouer à M. de Vergennes que le règne des

six ans de la ferme nuisait considérablement au règne perpétuel de nos rois.

Beaumarchais (1), défendant les intérêts du commerce, réclamant les droits de l'humanité en faveur des protestants du royaume, recevait alors les témoignages les plus honorables des services qu'il rendait aux nouveaux États qui s'élevaient en Amérique. Toutes les lettres du nouveau monde étaient remplies de ses éloges; les innombrables amis de la liberté dans ces contrées ne parlaient de lui qu'avec enthousiasme. Le congrès chargea son président de lui écrire en son nom; il en reçut cette lettre :

1<sup>er</sup> janvier 1779.

MONSIEUR,

« Le Congrès des États-Unis de l'Amérique, touché de vos opérations en leur faveur, vous présente leurs remerciements et vous assure de leur considération. Ils voient avec chagrin les embarras auxquels vous exposez les avances considérables que vous avez faites pour soutenir ces États. Les circonstances ont empêché l'accomplissement de leurs souhaits. Mais ils prendront les mesures les plus efficaces qui soient en leur pouvoir afin d'acquitter ce qu'ils vous doivent.

« Les sentiments généreux et les grandes vues

---

(1) Tout ce qui suit, jusqu'à « MM. Perrier », manque dans le Mss. L.

qui seuls ont pu dicter une conduite telle que la vôtre, éclatent dans vos actions et honorent votre caractère. Lorsque vous servez votre Prince avec de grands talents, vous gagnez l'estime de cette République naissante et vous recevez les applaudissements unanimes du nouveau monde. »

« Par ordre du Congrès,

« Le Président (1). »

Ainsi Beaumarchais, à cette époque, honoré dans les deux mondes, estimé des ministres et du Conseil de France, inquiétait les insulaires usurpateurs des mers. Il ne faut pas s'étonner si l'envie rugissait autour de lui, et si tous ceux qui formaient quelques projets pour le bien de l'État, les avantages de l'humanité ou les progrès de l'esprit humain s'adressaient à lui.

Toutes les choses grandes et utiles faisaient une vive impression sur son âme ardente. MM. Perrier, grands mécaniciens, hommes industriels s'il en fut jamais, voulaient alors procurer de l'eau à toutes les maisons de Paris en établissant des pompes à feu à l'instar de celles qui en fournissent à toutes les maisons de Londres. Leur génie avait perfectionné cette invention; leurs moyens étaient plus simples,

---

(1) Ceci est la traduction faite par Gudin de la lettre écrite en anglais, dont le texte se trouve p. 213 du manuscrit des *Mémoires*, conservé à la Bibliothèque nationale.

leurs machines plus belles ; ils étaient déjà fort connus, avaient travaillé pour le duc d'Orléans et mis sous ses yeux des modèles de toutes les opérations des arts et des instruments employés dans tous les travaux mécaniques.

Cependant ce ne fut pas à ce prince qu'ils s'adressèrent. Ce fut à Beaumarchais qu'ils recoururent pour avoir des conseils utiles, des fonds nécessaires et des moyens de se faire entendre au Conseil.

Beaumarchais se passionna pour cette entreprise, fournit près de cent mille écus à MM. Perrier, parla au comte de Maurepas, à tous les ministres, éprouva les objections les plus ridicules et eut à combattre mille intérêts particuliers, depuis celui des porteurs d'eau jusqu'à celui des échevins, protecteurs des pompes du Pont Notre-Dame et de la Samaritaine. Il eut même à combattre celui des propriétaires des maisons de campagne de Chaillot, qui se plaignaient que les réservoirs qu'on voulait établir dans leur voisinage, sur le haut de la colline, intercepteraient la vue dont jouissaient leurs maisons et les obligeraient eux-mêmes à prendre de longs détours pour arriver à leurs promenades accoutumées.

Ils chargèrent de leur défense le vertueux et respectable Bailly, célèbre par sa belle *Histoire de l'astronomie*, par l'honneur qu'il avait de siéger dans les trois grandes académies et d'y

être distingué par sa science, son érudition et son éloquence; peu s'en fallut qu'il ne l'emportât sur Beaumarchais et qu'il ne fit transporter ailleurs le siège de cet établissement; mais enfin l'intérêt public fut le plus fort. Cependant, cette affaire resta plusieurs années sans être décidée, et elle eût échoué sans la persévérance courageuse de Beaumarchais et l'amitié dont l'honorait le comte de Maurepas.

La nièce de M. de Voltaire, madame Denis, et le marquis de Condorcet, choisi par elle et par M. d'Alembert pour être l'éditeur des œuvres de ce grand homme, s'adressèrent à Panckoucke, qui faisait alors les plus grandes affaires en librairie, et lui proposèrent d'imprimer la collection entière des ouvrages de Voltaire. Il s'en chargea volontiers et s'en fit livrer tous les manuscrits. Lorsque Panckoucke en fut possesseur, il réfléchit à toutes les difficultés de cette entreprise. D'abord, elle absorbait tous les fonds de son commerce et ils n'y suffiraient peut-être pas. Elle l'occuperait uniquement pendant plusieurs années; il se verrait en butte à la jalousie de tous ses confrères; il prévoyait en outre que le clergé, qui avait eu le crédit de faire refuser les honneurs de la sépulture à ce premier des poètes et des philosophes, ne le laisserait pas, lui simple libraire, former en paix un corps d'ouvrages propre à jeter dans la nation les fondements indestructibles de la tolérance, pour laquelle ce

génie indomptable avait combattu pendant quatre-vingts ans. Il ne faudrait qu'une calomnie, une mauvaise volonté, un ordre surpris par l'astuce à la faiblesse dans un moment d'humeur pour arrêter l'édition et ruiner celui qui l'aurait entreprise.

Panckoucke, après y avoir bien réfléchi, ne vit que Beaumarchais qui pût le tirer d'embaras. Mais, pendant qu'il y songeait, on lui fit d'autres propositions.

L'impératrice de toutes les Russies, Catherine II, instruite de ces difficultés, qu'elle avait prévues, ambitionna aussitôt la gloire de faire imprimer dans la capitale de ses vastes États la collection complète des œuvres du plus grand homme de lettres qu'eût produit l'Europe. Lorsqu'on avait persécuté les encyclopédistes, elle leur avait offert sa cour pour asile et Pétersbourg pour y achever l'impression de leur grand ouvrage.

Beaumarchais, jaloux de l'honneur de la France, ne fut pas plutôt informé des démarches que faisaient les agents de l'Impératrice qu'il courut à Versailles remonter au comte de Maurepas quelle honte ce serait pour la France de laisser imprimer chez les Russes les ouvrages de l'homme qui avait le plus illustré la littérature française. Ce n'était point chez les Scythes qu'Athènes faisait transcrire, pour sa gloire et l'instruction de la postérité, les tragédies de So-

phocle et les ouvrages d'Aristote. Ce ministre en fut vivement frappé; mais, placé entre les deux grands corps du clergé et du Parlement, il appréhendait leur opposition et les clameurs de ces esprits timides qui, trop semblables aux oiseaux de la nuit, s'effarouchent à l'éclat du jour.

Après quelques moments de silence et de réflexion, il dit à M. de Beaumarchais : « Je ne connais qu'un seul homme qui osât courir les chances d'une telle entreprise. — Eh qui, monsieur le comte? — Vous. — Oui, sans doute, monsieur le comte, je l'oserai, mais quand j'aurai exposé tous mes capitaux, le clergé se pourvoira au Parlement; l'édition sera arrêtée, l'éditeur et les imprimeurs flétris et la honte de la France complétée et rendue plus ostensible. »

M. de Maurepas promit la protection du Roi pour une entreprise qui aurait l'assentiment de tous les bons esprits, et qui intéressait la gloire de son règne. Alors Beaumarchais se livra avec enthousiasme au plaisir d'honorer les cendres du héros de la littérature, du défenseur de l'humanité, du vengeur des Calas, des Sirven, du comte de Lally, des serfs de Saint-Claude, de tous les opprimés, victimes du fanatisme ou des mauvaises lois. Il résolut d'élever au premier des auteurs le plus beau monument typographique qu'on eût encore vu.

Plein de ces idées et mesurant toujours la

grandeur des moyens à la grandeur des entreprises, il acheta non-seulement les manuscrits de Voltaire à Panckoucke, mais il dépêcha en Angleterre un homme intelligent qui acheta cent cinquante mille livres les caractères de Baskerville, les plus beaux qu'on connût encore. Il envoya un autre homme en Hollande étudier la fabrication du plus beau papier.

Quoique bien assuré de la protection du comte de Maurepas, il connaissait trop les vicissitudes de la cour et l'instabilité des choses humaines pour fonder une si grande entreprise sur la tête d'un vieillard octogénaire, et pour ne pas prendre des précautions qui le garantissent des changements que sa mort apporterait dans toutes les affaires.

Il loua pour plusieurs années le fort de Kehl, au delà du Rhin et des limites de la France. Il y fit construire tous les bâtiments nécessaires à une imprimerie.

Il en informa M. de Maurepas et lui dit franchement : « Je me suis mis hors de votre pouvoir et de celui du Roi ; mais tout près des frontières, je tirerai du royaume tout ce qui sera utile à ma grande entreprise. Je fais reconstruire et je revivifie les papeteries des Vosges, tombées en ruine depuis longtemps. Ainsi, les bénéfices de l'affaire appartiendront à des Français, et je vous épargnerai à vous, monsieur le comte, et au Roi, les importunes sollicitations dont on

vous tourmenterait à chaque heure, afin de renverser mon honorable entreprise. Les criailleries du clergé et de ses suppôts, celles des sots et celles de mes ennemis seraient telles, si cette édition se faisait en France, que ni vous ni le Roi ne pourriez les faire cesser qu'en me ruinant. Il faut, pour votre repos, pour le mien, pour la paix, pour prévenir le scandale qui s'élèverait de tous côtés, que cet ouvrage s'imprime hors de vos confins. »

Le comte trouva le raisonnement juste, et l'impression se poursuivit.

Une difficulté inattendue, une véritable querelle d'Allemand faillit ruiner l'entreprise. Le margrave, ou plutôt les courtisans du margrave souverain de Kehl, qui trouvaient fort bon qu'on y imprimât ce qui pouvait scandaliser le clergé de France et encourir l'anathème de toutes les inquisitions du midi de l'Europe, se formalisèrent qu'on imprimât en territoire germanique le roman de *Candide*, où l'on se moquait des châteaux de Westphalie, de la doctrine consolante de *Pangloss* et de la délicatesse de la sœur du baron de *Thunder Ten Trunck*, qui n'avait jamais voulu épouser un gentilhomme dont l'arbre généalogique ne portait que soixante et onze quartiers.

Il fallut négocier et démontrer que ce roman ne ferait aucun tort à la race de Vitikind, aux très-nobles descendants d'Arminius; surtout que

l'imprimerie de Kehl ferait plus de bien à la contrée que les manuscrits gothiques et les parchemins fabriqués du temps des Vandales ou des Huns. Tout s'arrangea enfin.

Beaumarchais, à la tête de la société typographique et littéraire de Kehl et à la tête de la maison Rodrigue Hortales, écrivant au Conseil en faveur des négociants calvinistes, disputant avec les ministres et les échevins pour les pompes des Perrier, avait en outre douze ou quinze vaisseaux à expédier pour les Antilles et les colonies anglo-américaines (1). Il en avait d'autres qui voguaient paisiblement sur l'Océan, occupés à porter seulement aux États-Unis ce qui leur manquait et à rapporter en Europe ce tabac inconnu à toute l'antiquité, et dont nous pouvons d'autant moins nous passer que, si le tabac en poudre est un objet de luxe pour le riche par l'or dans lequel il le renferme, celui qui est en feuille est un objet de santé et un soulagement pour l'homme de peine qui se console et oublie ses maux en le fumant dans une misérable pipe. Les vaisseaux de Beaumarchais, armés en guerre et en marchandise, ne pouvaient se défendre que contre les corsaires.

La vanité des Anglais fit faire quelquefois à

---

(1) Tout ce qui suit, jusques et y compris « Pendant ce temps Beaumarchais méditait d'autres expéditions », manque dans le Mss. L.

ces vaisseaux d'excellentes prises. Le jour de la Saint-Pierre, quelques-uns de ses navires voguant ensemble pour plus de sûreté et se trouvant au milieu de l'Océan par un temps calme, crurent pouvoir célébrer sans risque la fête de leur armateur. Les officiers distribuèrent du vin à leurs matelots et tirèrent assez imprudemment des salves de canon en buvant à sa santé, à celle de sa femme, de ses parents et de ses amis.

Au point du jour, ils aperçurent deux ou trois voiles qui cinglaient vers eux. Étaient-ce des ennemis, des vaisseaux de guerre, des corsaires ou des marchands? L'inquiétude saisit les équipages. On envoya les reconnaître; on les reconnut pour anglais, pour marchands, pour n'avoir point d'artillerie. On courut à leur rencontre; on leur envoya des boulets, on les força à se rendre. Les capitaines, amenés à bord des vainqueurs, leur demandèrent s'ils ne s'étaient pas battus toute la nuit. « Non, nous n'avons tiré que pour nous réjouir en buvant. — Ah! c'est ce qui nous a perdus! Nous n'avons pas douté que ce ne fût un combat et que les Anglais n'eussent la victoire; nous nous sommes dirigés au bruit, afin d'avoir des nouvelles de notre pays et de féliciter nos compatriotes, et nous sommes prisonniers. »

Pendant ce temps, Beaumarchais méditait d'autres expéditions, et nous repartîmes ensemble pour les bords de l'Océan.

Toutes les opérations de commerce entreprises par Beaumarchais avaient été contrariées par lord Stormond, ambassadeur d'Angleterre, jusqu'au jour de son rappel, et il espérait qu'elles ne le seraient plus.

Dans tous les voyages que nous avons faits sur les côtes depuis quelques années, soit à la Rochelle, à Rochefort, à Bordeaux, soit à Marseille ou à Toulon, j'avais remarqué le désir général de favoriser les Anglo-Américains et d'employer tous les moyens possibles d'affaiblir la puissance maritime des Anglais, tant on était irrité de l'empire qu'ils affectaient sur les mers et de l'inquisition que leur ambassadeur osait faire dans nos ports. Je voyais les défenses des ministres éludées ou interprétées comme contraires à leur volonté, et généralement regardées comme une déférence envers l'ambassadeur d'Angleterre à laquelle on ne devait pas obéir.

Dès 1777, Beaumarchais avait acheté le vaisseau *l'Hippopotame*, que le ministre de la marine faisait vendre; il l'avait appelé le *Fier Rodrigue*, et armé en guerre et en marchandise. Le lord Stormond, instruit par ses espions, en avait porté plainte aux ministres, soutenant que ce navire était un bâtiment de guerre que Beaumarchais voulait envoyer au Congrès. Ce lord avait obtenu qu'on jetât sur ce navire un embargo qui le retint dans le port, et qui dura jusqu'au jour où le traité d'amitié avec les États-Unis fut

notifié au roi d'Angleterre. Cet embargo avait occasionné à son armateur la perte de plus d'un million.

Beaumarchais avait fait équiper onze autres vaisseaux chargés en marchandises au Hâvre, à Nantes, à la Rochelle et dans d'autres ports. La guerre déclarée, il les rassembla et les mit sous la garde du *Fier Rodrigue* ; mais un ordre du ministre de la marine enjoignit à cette flottille de porter dans les Antilles et à Saint-Domingue des effets dont ces îles avaient un très-pressant besoin. Il fallut décharger ces bâtiments, les charger de ces nouveaux effets et changer leur destination.

Ils allaient mettre à la voile, lorsque le ministre, appréhendant que le *Fier Rodrigue* ne fût pas assez fort pour les défendre contre les escadres anglaises, leur envoya l'ordre de ne quitter la côte qu'avec l'escadre que M. de la Mothe-Piquet devait conduire au comte d'Estaing, et qui devait partir de la rade de la Rochelle dans le mois de mai.

Un mois auparavant, la flotte commandée par M. d'Orvilliers était partie de Brest, s'était jointe à celle d'Espagne, et toutes deux, cinglant vers le canal de la Manche, menaçaient l'Angleterre d'une invasion.

Ainsi, l'Océan était couvert de flottes et d'escadres. Des armées de cent ou de deux cent mille soldats, sans compter les matelots, entassés entre

des planches, gagnaient le scorbut en attendant l'heure de brûler des villes.

Outre cette guerre maritime, le continent était troublé par deux guerres indépendantes l'une de l'autre, mais que l'intérêt de l'Angleterre aurait peut-être étendues dans toute l'Europe, si le ministère de la France eût été moins sage et M. de Vergennes moins habile. Il apaisa toutes ces dissensions. M. de Saint-Priest, ambassadeur de France à Constantinople, gagna les Turcs et les Russes à faire la paix, à consentir que la Crimée fût indépendante, et obtint que les vaisseaux russes auraient la permission de passer le détroit des Dardanelles et de commercer dans la Méditerranée.

Deux mois après, M. de Vergennes apaisa les différends qui divisaient la Prusse et l'Autriche, au sujet des prétentions que cette fière maison formait sur la Bavière, et la paix fut signée à Teschen, entre Frédéric le Grand et l'impératrice-reine Marie-Thérèse.

Il ne restait donc plus de guerre en Europe qu'une guerre maritime entre les trois seules nations qui pussent se disputer la domination de l'Océan, et je crois que les autres puissances avaient trop d'intérêt à laisser l'Angleterre et la France épuiser leurs forces l'une contre l'autre pour qu'aucune fût bien tentée de leur ramener la paix.

Nous étions à Bordeaux, moi faisant ces ré-

flexions et Beaumarchais méditant tous les moyens de passer entre les flottes et les escadres ennemies, de porter du secours à nos îles et de porter des Antilles d'autres secours aux États-Unis. Le capitaine du *Fier Rodrigue*, M. Montaud, comptait pouvoir quitter l'escadre de M. de la Mothe-Piquet, quand il serait à une certaine hauteur, et convoyer directement les navires qu'il avait sous sa garde vers les ports où ses armateurs lui avaient ordonné de se rendre. Mais, prêt à mettre à la voile, M. de la Mothe-Piquet lui envoya la défense de s'écarter de l'escadre, et termina cet ordre par ces mots : « *Le capitaine du Fier Rodrigue est absolument déchargé de la conduite du convoi qu'il avait avant d'arriver à Brest.* Daté de la rade de la Rochelle, le 11 may 1779. »

Le capitaine fit passer copie de cette défense à son armateur, M. de Beaumarchais, alors à Bordeaux. Étonné de cet ordre, Beaumarchais partit aussitôt pour aller essayer de faire révoquer une défense qui pouvait lui causer une perte de trois millions. Je désirais vivement voir une escadre et tous les préparatifs d'une campagne maritime; ainsi je l'accompagnai. Nous arrivâmes trop tard; l'escadre avait mis à la voile depuis trois jours.

Nous revînmes à Bordeaux. Le *Fier Rodrigue* et tout son convoi suivirent l'escadre et se réunirent à celle du comte d'Estaing à la Mar-

tinique. Ce vaisseau, bien armé, bien équipé, paraissant capable de bien servir, reçut l'ordre de suivre la flotte et combattit en ligne au combat de la Grenade. C'est peut-être la première fois, depuis qu'il y a une marine royale, que le vaisseau d'un particulier eut le triste honneur de se trouver en ligne avec des vaisseaux de guerre. Son équipage se comporta aussi bravement que les troupes de la marine. Son capitaine, le brave Montaud, fut tué; son frère prit le commandement et gagna la croix de Saint-Louis.

Le comte d'Estaing, vainqueur de la flotte anglaise, conquérant de la Grenade, ne permit pas au *Fier Rodrigue* de remplir les vœux de son armateur; il l'emmena avec lui dans de nouvelles expéditions. La plupart des bâtiments que ce vaisseau devait convoier furent enlevés par les escadres ou les corsaires anglais, et enrichirent les armateurs de cette nation.

Quelques personnes comparèrent alors Beaumarchais au marquis Roux de Corse<sup>(1)</sup>, qui, en 1756, ayant perdu plusieurs de ses vaisseaux

---

(1) Sur Georges de Roux, marquis de Bruc, armateur et négociant, connu sous le nom de Roux de Corse (1703? - 1792), on peut lire une intéressante notice de M. A. Saurel dans le  *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*  (1871, 7<sup>e</sup> série, tome II). Voir aussi, sur les parts de prises qu'il offrait à ses corsaires, les  *Annonces, affiches et avis divers* , de Meusnier de Querlon, du 21 juillet 1756, p. 115.

équipés à Marseille, eut la fierté de déclarer en son propre nom la guerre aux Anglais et de publier un manifeste contre le roi d'Angleterre, dont les escadres s'attachaient particulièrement à poursuivre ses vaisseaux. Ils lui en prirent beaucoup, mais ils ne le ruinèrent pas. Cet homme belliqueux et fier avait couru toutes les mers, était un grand marin, un grand négociant, un habile fondateur de riches manufactures. Le duc de Choiseul les épuisa en lui enlevant deux mille ouvriers qu'il transporta à Cayenne, quand ce duc voulut en peupler les déserts.

Beaumarchais était aussi fier, mais il n'eut jamais la pensée de déclarer la guerre en son nom à aucun roi. Il se contenta de faire de grandes entreprises, de défendre la liberté du commerce contre les ennemis de l'État, contre les vexations de la ferme générale, contre la faiblesse du ministère, contre les préjugés des nobles, le fanatisme du clergé et toutes les espèces d'entraves dont on enchaînait l'industrie. Toujours intrépide, souvent audacieux, jamais téméraire, si ses entreprises furent grandes, elles furent toutes sages et utiles. Si la France avait eu beaucoup d'hommes comme lui et le marquis Roux de Corse, jamais les Anglais n'auraient eu l'empire des mers, et jamais les Français n'auraient fait une paix aussi désastreuse que celle de 1763.

Beaumarchais ne publia pas de manifeste

comme ce marquis, mais il répondit vigoureusement à celui que la cour de Londres fit paraître sous le titre modeste de *Mémoire justificatif*, en réponse à celui du Roi. S'il y répondit, du reste, c'est qu'il y fut provoqué par l'indiscrétion de l'auteur anglais, qui le désigna nommément dans son mémoire prétendu justificatif, qui cita ses propres vaisseaux, et qui dénonça ses expéditions de commerce comme des agressions et comme l'un des motifs de la déclaration de guerre.

Beaumarchais, ainsi dénoncé au tribunal de l'Europe, se défendit aussi fièrement qu'au barreau. Il recueillit les faits; il cita, non quelques expéditions de vaisseaux marchands, mais une suite non interrompue d'outrages faits dans toutes les mers à tous les pavillons par la marine anglaise, et les frivoles excuses ou plutôt le déni de justice des ministres de la cour de Londres, lesquels ne rougissaient pas d'alléguer pour toutes réparations, quand on leur portait plainte de tant d'insultes, « *que c'était un malentendu, que le capitaine du bâtiment, auteur du délit, était ivre quand il l'avait commis* »; comme si l'ivrognerie n'était pas punissable et pouvait empêcher la justice de châtier les coupables!

Beaumarchais prouva, par la confrontation des dates, que les Anglais étaient les agresseurs; il démontra que la cour de France, accusée par

l'auteur du *Mémoire justificatif* d'ambition et de perfidie, n'avait été que trop réservée et n'avait eu que trop de condescendance pour celle des îles Britanniques.

Un mot échappé dans la chaleur de la composition lui attira une altercation qu'il était bien loin de prévoir. Je me rappelle que, quand il me montra ce mémoire tout imprimé, parce qu'on en tirait des épreuves à mesure qu'il le composait, je lui dis qu'il se trompait, que son assertion n'était pas exacte, que, dans le traité signé à Paris le 10 février 1763, les Anglais n'avaient point fixé le petit nombre de vaisseaux qu'ils nous permettaient d'armer, ainsi qu'il l'assurait dans ses observations; il me répondit que j'étais moi-même dans l'erreur. D'ailleurs ma remarque venait trop tard pour vérifier le fait; plusieurs exemplaires étaient déjà partis pour leur destination.

Aussitôt qu'ils parurent, le duc de Choiseul, le duc de Praslin et le duc de Nivernois, qui avaient rédigé ce traité, écrivirent aux ministres, démentirent ce fait et répandirent leur lettre dans le public. Ils crurent que ce mot était le fruit d'une intrigue, que Beaumarchais ne l'avait hasardé que pour nuire au duc de Choiseul dans l'esprit de Louis XVI. Mais l'auteur de ces observations était l'homme le moins capable de se prêter à une ruse aussi puérile, et lui-même avait déjà corrigé cette erreur en substituant

le mot *comptoirs* à celui de *vaisseaux* (1), ce qui, textuellement, n'était pas plus vrai; mais il était très-avéré que les Anglais ne voulaient pas souffrir qu'aucune nation eût un nombre de vaisseaux assez considérable pour balancer leurs flottes, et qu'ils déclaraient la guerre aussitôt qu'ils voyaient s'accroître la marine de leurs voisins.

(1) AU REDACTEUR DU *Courrier de l'Europe*.

« En vous priant, Monsieur, de donner cours à ces observations dans une feuille de supplément, je vous prie aussi de restituer à la page 35 un mot qui s'est trouvé changé dans la rapidité d'une impression nocturne et d'une correction tumultueuse. On lit, dans les premiers exemplaires qui ont paru, cette phrase : « Quand je pensois que ma patrie seroit vengée de l'abaissement auquel on l'avoit soumise en fixant par le traité de 1763 le petit nombre de *vaisseaux* qu'on daignoit encore nous souffrir. »

« Cette faute d'impression présente un fait justement regardé comme faux et absurde, puisque le nombre de vaisseaux n'a été fixé par aucune condition publique ni secrète du traité; mais restituez le mot *comptoirs*, qui est dans le manuscrit, au mot *vaisseaux*, qui n'y est pas; alors la phrase est d'une exactitude mathématique et ne contient qu'un fait non contestable.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

M. Cordier décrit deux éditions des *Observations sur le Mémoire justificatif*, l'une de 1779, l'autre de 1780. La seconde renferme les lettres des ducs de Praslin et de Choiseul, ainsi que la réponse de M. de Vergennes et l'arrêt du conseil d'État supprimant les susdites *Observations* (19 décembre 1779). M. de Loménie a publié la longue et véhémement lettre de Beaumarchais aux ministres à ce sujet et le texte de la rectification approuvée par le Conseil (tome II, p. 175).

Beaumarchais (1), en écrivant sa réponse avec précipitation, en citant le traité de 1763 sans l'avoir sous les yeux, s'était fié à sa mémoire et, par une inadvertance trop commune, avait pris un bruit public pour un fait positif. Ce bruit était si général que je trouve ces mots dans une lettre de M. de Voltaire au comte d'Argental, en date du 31 décembre 1760 : « Est-il vrai que les Anglais ont proposé de vous réduire à n'avoir jamais que vingt vaisseaux, c'est-à-dire à en construire encore dix ou douze? »

J'ignore si la prospérité aveugla jamais assez les Anglais pour leur faire hasarder une telle proposition. J'en doute; mais il est sûr que nous n'avons jamais été réduits à la honte de l'accepter.

Dans leur *Mémoire justificatif*, les ministres du roi d'Angleterre osaient accuser la cour de France d'une ambition excessive, quoiqu'il fût bien avéré que Louis XV et Louis XVI n'avaient jamais connu cette passion. La France n'avait rien gagné par la guerre sous le règne de Louis XV. La Lorraine lui avait été cédée par un arrangement politique lorsque, à l'extinction de la maison des Médicis, la Toscane fut donnée aux ducs de Lorraine. La Corse lui avait été donnée par les Génois en paiement d'une dette

---

(1) Ce paragraphe et le suivant manquent dans le Mss. L.

qu'ils ne pouvaient acquitter; l'ambition n'eut point de part à ces acquisitions. S'il y avait eu depuis plusieurs siècles une maison véritablement ambitieuse, un cabinet dont tous les principes se fondassent sur un système d'agrandissement perpétuel, c'était celui de la maison d'Autriche. Elle avait été accusée, dès le temps de Charles-Quint, d'aspirer à la monarchie universelle; elle avait essayé, dès le temps de Louis XIII, de rejeter sur la France ces soupçons d'une ambition sans bornes dont elle était accusée elle-même, et elle avait, dès 1639 ou 1640, fait publier des livres où elle accusait le faible Louis XIII de vouloir envahir l'Empire. Les conquêtes de Louis XIV donneraient quelque vraisemblance à cette accusation; mais le règne de ses successeurs dut détromper l'Europe. Les Français firent de grands exploits sous Louis XV, voulurent ôter à l'Autriche la couronne impériale et la placer sur la tête du duc de Bavière; ils mirent un fils du roi d'Espagne sur le trône des Deux-Siciles et un autre dans le duché de Parme, mais ils n'agrandirent point le royaume en gardant leurs conquêtes; ils rendirent les Pays-Bas, perdirent leurs colonies du Canada et plusieurs des îles Antilles.

L'Europe accusait l'Angleterre de prétendre à l'empire universel de toutes les mers, et cette accusation n'était pas vaine. Ces insulaires avaient détruit la marine espagnole, la marine

hollandaise, la marine française; ce n'était pas seulement l'effet de la victoire, c'était par un principe adopté chez eux, non depuis Cromwell, non depuis le fameux acte de navigation, comme on le croit, mais peut-être dès le temps qu'ils étaient les maîtres du golfe de Gascogne et de toutes les côtes de la Normandie et de la Guyenne. Dès lors, ils avaient prétendu être les maîtres souverains du canal de la Manche, comme les Vénitiens prétendaient l'être du golfe Adriatique. Lorsque Sully, en 1603, passa en Angleterre en qualité d'ambassadeur de Henri IV, il y fut porté sur une escadre anglaise, car la France n'en avait point. Ses équipages venaient d'y être transportés sur un faible bâtiment français. Le brave de Vic, qui commandait ce bâtiment, rencontra à son retour l'escadre anglaise qui portait Sully. Il crut pouvoir hisser son pavillon et saluer l'ambassadeur d'un coup de canon. L'amiral anglais fit aussitôt tirer à boulet sur le navire français, protestant à Sully qu'il ne souffrirait jamais qu'aucun bâtiment, de quelque nation qu'il fût, osât hisser son pavillon devant le sien. Voilà ce que le sage de Thou nous apprend de l'arrogance des Anglais de son temps dans le CXXIX<sup>e</sup> livre de son *Histoire*.

Ce fait annonce une prétention déjà assez ancienne pour être regardée comme un droit incontestable, puisqu'on osait l'alléguer au duc de

Sully, ambassadeur du roi de France, et attaquer ses propres vaisseaux en sa présence.

De nos jours, les marins anglais ont osé dire que l'Océan leur appartenait. Un d'eux, poursuivant un vaisseau français jusque dans le port de Gênes, dans la guerre de 1756, et tirant à boulet sur lui, osa répondre aux sénateurs députés pour s'opposer à cette insulte : « *Partout où il y a de l'eau salée, c'est l'empire britannique* », et il refusa obstinément de payer les dégâts que ses boulets avaient causés dans le port et à quelques maisons voisines.

Dans le *Mémoire justificatif* qui justifie si mal la cour de Londres, il est dit en propres termes que « le roi d'Angleterre ne prétend pas régner en tyran sur toutes les mers ». N'est-ce pas avouer qu'il veut régner en roi ? Et que penserait-il d'un prince qui dirait : « Je ne veux pas régner en tyran sur toutes les terres ? » Ne lui demanderait-il pas de quel droit il veut régner sur toutes les contrées ? N'inviterait-il pas toutes les puissances à se réunir contre lui ? Un de ces empires est-il plus juste que l'autre ?

Si la force et la ruse suffisent pour fonder des droits, pourquoi ces vains reproches d'ambition et de perfidie, ces appels à toutes les nations qui condamnent toujours les usurpateurs ? Pourquoi ces protestations de justice démenties par toute l'histoire ? Conçoit-on rien de plus risible que cette assertion de l'auteur du *Mémoire justifi-*

*catif* : « Jamais le roi d'Angleterre n'a reconnu l'indépendance d'un peuple qui avait secoué le joug de son prince légitime » ? Pour Georges III. peut-être, l'occasion ne s'en était pas présentée ; mais son père, son grand-père et la reine Anne auraient-ils porté le sceptre d'Angleterre s'ils n'avaient reconnu l'indépendance des Anglais qui avaient secoué le joug de leurs princes légitimes, Jacques II et ses fils ? Ils ne devaient la couronne qu'à l'audace de Guillaume II, qui, le premier, reconnut cette indépendance des Anglais et les aida à *secouer le joug de leur prince légitime*, son propre beau-père (1).

Beaumarchais fut donc bien fondé à dire, en commençant ses *Observations sur le Mémoire justificatif* : « S'il entrait dans mon plan de traiter le fond de la question qui divise aujourd'hui les deux cours, je n'aurais nul besoin d'établir, par les faits particuliers qui me concernent, que non-seulement nos ministres ont montré plus d'égards qu'ils n'en devaient à l'Angleterre, à la nature des liaisons subsistantes, mais qu'ils sont restés, par complaisance pour

---

(1) « Avant eux, Elisabeth n'avait-elle pas donné des secours aux Provinces-Unies et reconnu leur indépendance de leur légitime souverain Philippe II, dont ils avaient secoué le joug ? N'avait-elle pas reconnu le droit des Écossais à secouer le joug de leur prince légitime en retenant captive la malheureuse Marie Stuart, qu'elle fit mourir dans la suite ? » (Mss. L.)

la cour de Londres, fort en deçà des droits non disputés de toute puissance indifférente et neutre. C'est par des faits nationaux et connus de l'Europe entière que je ferais évanouir le reproche de perfidie tant de fois appliqué dans ce mémoire justificatif à la conduite de la France, et je le repousserais si vivement sur ses auteurs que je ne laisserais aucun doute sur la vérité de mon assertion. »

Il en donna immédiatement après une preuve que les Anglais mêmes ne pouvaient contester, en rappelant ce propos de lord Chatham, tenu en plein Parlement : « Si nous voulions être justes envers la France et l'Espagne, nous aurions trop à restituer. Les affaiblir ou les combattre est notre unique loi, la base de tous nos succès. »

C'est par les plaintes du parti de l'opposition ou par les aveux qu'il arrache aux ministres qu'on peut convaincre toutes les nations et les Anglais mêmes des injustices de leur propre gouvernement. Ils répondront sans doute que si, dans les autres États, les affaires politiques ne sont pas traitées avec autant de publicité que chez eux, il ne serait pas difficile de trouver les autres cabinets coupables d'injustices aussi criantes que celles qu'on leur reproche. Mais si jamais on faisait ce triste examen, la balance des crimes politiques ne tournerait vraisemblablement pas en leur faveur.

« Ces déclarations de guerre, dit l'auteur du

*Mémoire justificatif*, ne sont que des moyens dont les nations sont réciproquement convenues pour éviter la trahison et la surprise. Mais les cérémonies qui annoncent ce changement terrible de la paix à la guerre, les hérauts, les proclamations, les manifestes ne sont jamais nécessaires et ne sont pas toujours les mêmes. »

On peut affirmer hardiment que ces déclarations sont toujours nécessaires aux yeux de l'équité, que s'en dispenser est en morale un grand mal, et souvent en politique une insigne trahison. C'est par cette odieuse maxime qu'en 1755, un an avant la guerre, les Anglais enlevèrent au commerce de France cinquante vaisseaux qui naviguaient dans une parfaite sécurité, dans la pleine conviction que les deux nations étaient en paix, les divisions des deux cabinets n'ayant point encore transpiré en public, et les paisibles marchands, qui voguaient à mille lieues de leur patrie, n'en pouvant pas avoir le plus léger indice.

S'il y avait la moindre équité dans les guerres maritimes, ne conviendrait-on pas que tout bâtiment sorti des ports avant la déclaration de guerre ne pourrait être pris, comme on convient que tout bâtiment sera rendu s'il est pris depuis la signature de la paix?

Mais il y a trop à gagner en prenant des navires riches et nombreux chargés en temps de paix pour qu'on les rende, et il y a trop peu à

gagner en gardant le peu de vaisseaux caboteurs ou corsaires sortis en temps de guerre pour qu'on ne les rende pas. Voilà le fond du système. Est-ce morale ou perfidie (1)?

Mais, diront les Anglais, c'est par cette maxime que Frédéric le Grand envahit subitement la Saxe, avant qu'on soupçonnât les motifs qu'il avait de faire la guerre. En fut-il plus juste? Mais ces guerres de souverains à souverains, qui s'observent sur le continent, ne ressemblent pas à celles que les souverains font sur mer à de paisibles marchands qu'ils pillent et qu'ils ne combattent pas; car telles sont les guerres des rois sur l'Océan (2).

Cromwell et Mazarin avaient été plus justes; ils stipulèrent, dans le traité de paix qu'ils firent en 1651 (article XXVI), « que, si la guerre se renouvelait entre le royaume de France et la république d'Angleterre, il serait donné aux marchands, dans les villes et bourgs où ils se trouveraient, le temps de six mois après la guerre déclarée pour vendre et transporter leurs biens et marchandises, et que, si quelque chose leur était enlevé dans ledit temps, ou s'il leur était fait quelque tort par l'un ou l'autre État, leurs

---

(1) Qui osera dire : « C'est politique ? » (Mss. L.)

(2) « Or, dans quelque élément que ces invasions se fassent, elles sont plus dignes de la férocité des oiseaux de proie que de la majesté des chefs d'une nation policée. » (Mss. L.)

peuples ou sujets, il leur serait donné entière satisfaction. »

Cromwell et Mazarin, qui n'ont pas laissé la réputation d'hommes probes et d'administrateurs délicats, avaient pourtant plus d'équité que les Anglais de nos jours.

Beaumarchais, simple particulier, attaqué nommément et répondant en son nom, n'ayant point à garder les mêmes ménagements qu'un écrivain ministériel, répondit par de grandes vérités aux subterfuges de l'auteur politique du cabinet anglais. Il lui prouva que, dès 1774, les marins de sa nation avaient enlevé un navire français du commerce de Nantes, à l'embouchure du Sénégal; qu'en 1776, ils avaient insulté trois vaisseaux français à l'entrée du Gange et pris la ville de Pondichéry au mois d'octobre 1778; ce qui démontre incontestablement que les ordres d'attaquer cette place étaient partis de Londres longtemps avant la notification du traité fait avec les États-Unis, au mois de mars; que la guerre était résolue par les Anglais avant cette notification, et qu'ils ne voulaient que nous surprendre; car ce sont les dates qui rectifient les erreurs, remettent tous les faits dans leur ordre et décèlent les mensonges des écrivains diplomatiques. Certes, ces vaisseaux attaqués sur les rives du Gange ou du Sénégal n'étaient pas suspects d'aller à celles de la Chesapeake ou au port de Boston.

Mais ces faits, allégués dans le *Mémoire justificatif* en réponse aux faits cités dans le manifeste des ministres de France; mais ces faits, rapportés dans les *Observations* de Beaumarchais, en réponse au *Mémoire justificatif*, étaient-ils la cause de la guerre? Non, sans doute. Il s'agissait de l'empire des mers. Le roi d'Angleterre, de l'aveu même de son écrivain, *prétendait y régner sans tyrannie*. Mais avait-il le droit d'y régner et avait-il acquis cet empire sans injustice?

N'est-ce pas une prétention, une conduite semblable qui avait fait considérer dans Rome la foi punique comme une foi trompeuse (1)?

L'étude de tant de traités jurés, rompus, violés, inobservés et toujours cités comme inviolables, et la lecture des manifestes où les rois s'accusent de trahison et de perfidie, inspirent-elles des idées bien avantageuses de la morale des princes? Invitent-elles à la vénération que les peuples voudraient leur porter?

Si le roi de Prusse, dans l'avant-propos de son

---

(1) « N'était-ce pas la prétention de conquérir toutes les terres qui avait discrédité plus encore la foi romaine, surtout après le décret du Sénat qui déclara libres toutes les villes de l'Achaïe, afin de diviser leur ligue et les asservir plus facilement? N'est-ce pas leur fureur de tout soumettre qui a fait dire à Montesquieu que les Romains ne faisaient jamais la paix de bonne foi et qui l'autorisait à dire en parlant d'eux : *Mes brigands de Romains*? Le livre le plus goûté de certains politiques, *le Prince*, de Machiavel, n'était-il pas un cours de brigandage? » (Mss. L.)

*Histoire de la guerre de Sept ans*, nous dit que « les intrigues politiques, si elles ne mènent à rien, ne méritent pas plus de considération que des tracasseries de société », sans nous dire ce qu'elles méritent quand elles mènent à dépouiller ses voisins; si le roi de Prusse parle ainsi, les hommes instruits peuvent-ils s'étonner que Beaumarchais ait dit : « Quoique la politique ne soit partout qu'une sublime imposture, on n'a pas encore vu d'ambassadeur se donner des licences aussi étendues sur la sublimité des siennes que lord Stormond; il était réservé à ce vicomte d'en offrir le digne exemple à l'univers », et d'ajouter, après avoir peint toutes les tracasseries que lui suscita cet ambassadeur : « Mais mon courage renaissait quand je pensais qu'un grand peuple allait bientôt offrir une douce et libre retraite à tous les persécutés de l'Europe, que ma patrie serait vengée de l'abaissement auquel on l'avait soumise par le traité de 1763, que le voile obscur, le crêpe funéraire dont notre port de Dunkerque était enveloppé depuis soixante ans serait enfin déchiré, qu'enfin, la mer devenue libre aux nations commerçantes, Marseille, Nantes et Bordeaux pourraient le disputer à Londres. J'étais soutenu par l'espoir qu'un nouveau système de politique allait éclore en Europe, et que, l'Angleterre une fois remise à sa vraie place, le nom français serait aimé, chéri, respecté partout. »

Voilà l'espoir qui le faisait agir. Eh! n'est-ce pas ce même espoir qui, depuis ce moment jusqu'à nos jours, a soulevé la France et l'Europe contre la prétention des Anglais à conserver l'empire des mers?

Ne pouvons-nous pas dire encore, comme Beaumarchais : « Étrange et superbe nation qu'il faut admirer pour ton patriotisme et la fermeté romaine que tu montres en tes revers actuels, mais qu'il est temps d'humilier pour punir et réprimer l'abus affreux que tu te plus toujours à faire de ta prospérité. »

Tout à changé depuis en Europe, mais la rivalité de la France et de l'Angleterre est restée, mais l'exécution du port de Cherbourg, la réhabilitation du port de Dunkerque et l'ouverture de l'Escaut, en nous donnant des ports dans le canal de la Manche, ont, pour ainsi dire, changé la géographie ou la topographie des côtes. C'est de ce moment qu'il s'élève un combat véritable entre les deux nations et que l'Angleterre paraît un danger.

Tyr, Carthage, Venise, les villes hanséatiques ont fini par être la conquête des puissances qui n'avaient pas l'empire des mers.

Beaumarchais était convaincu que les Anglais ne pouvaient plus résister à la France, et, quoique je n'en fusse pas aussi persuadé que lui, il m'étonnait souvent par les raisons qui fondaient son opinion; je les retrouve dans une lettre

qu'il écrivit, à son retour de Bordeaux, à un homme qui, sous de vains témoignages d'amitié, ne cherchait qu'à lui nuire, ce qui l'obligea d'envoyer au comte de Vergennes l'original de cette lettre, que je regarde comme un monument historique, par l'exposé net et succinct qu'il y fait de la situation des deux peuples à cette époque. C'est pourquoi je la transcris ici.

« Les Anglais, monsieur, n'ont aucun avantage militaire sur nous. Ils ont pillé notre commerce, à peu près comme les voleurs attaquent les coches sur les grands chemins, en attendant la maréchaussée; peut-être eût-il fallu qu'elle arrivât plus tôt; mais la plus grande partie de nos navires était assurée à Londres, et nous avons sur eux quatre mille prisonniers de plus qu'ils n'en comptent sur nous.

« Notre escadre, sous les ordres du comte d'Estaing, est dans le plus bel état et ne manque de rien, pendant que Biron (1), ayant fait la faute d'établir ses troupes de terre sur le cimetière de l'Amérique, y périt visiblement tous les jours sans oser rien tenter, avec des forces bien supérieures aux nôtres.

---

(1) Armand-Louis de Gontaut, d'abord duc de Lauzun, puis duc de Biron, né à Paris le 15 avril 1747, mort sur l'échafaud le 31 décembre 1793. En 1779, chargé d'une expédition contre le Sénégal, il aborda au cap Blanc avec une petite escadre et enleva le fort, le 30 janvier, pendant que sa flottille s'emparait de Gambie et des autres possessions anglaises.

« La prise de Pondichéry n'est pas non plus un avantage dont les Anglais doivent tirer vanité. Depuis un an, une frégate française était partie avec ordre de donner à M. de Bellecombe celui d'évacuer la place au premier mouvement des Anglais, et de se retirer à l'Île de France, où le gouvernement avait depuis longtemps résolu de rassembler toutes ses forces, un peu trop dispersées dans l'Inde. La frégate n'est arrivée qu'après la belle défense de M. de Bellecombe, qui ne l'eût pas faite s'il eût reçu un peu plus tôt ses ordres de retraite.

« Croyez, monsieur, que la France n'a jamais été dans une position plus avantageuse. N'a-t-elle pas donné la paix à l'Allemagne, à la Prusse, à la Russie, à la Turquie ? N'a-t-elle pas isolé l'Angleterre de toute espèce d'alliés en Europe, et ne tient-elle pas cette puissance en échec dans son pays même, par les mouvements que nous faisons sur nos côtes ? Notre alliance avec les Américains n'a-t-elle pas consolidé cette indépendance qui enlève tout le continent du Nord à la couronne anglaise, et notre cabinet politique, le plus habile et le premier de l'Europe, n'a-t-il pas acquis une influence universelle sur les actions de toutes les puissances militantes ? L'Espagne armée et prête à tonner, la Hollande résolue à défendre et maintenir son commerce et sa liberté maritime, la Suède, le Danemark et la Russie entrant dans ce plan honorable, que

reste-t-il à l'Angleterre? Un isolement funeste, un épuisement total d'hommes et d'argent, des déchirements intestins, la perte de l'Amérique et la frayeur de perdre l'Irlande! Il est vrai qu'en revanche ils nous ont pris le rocher infect de Sainte-Lucie; mais, en feignant de menacer nos positions du golfe, ne voyez-vous pas qu'ils masquent la frayeur qu'ils ont pour les leurs?

« Voilà l'état respectif de leurs avantages et des nôtres. Celui qui ne sent pas l'extrême supériorité de notre position lit mal dans le grand livre des événements du siècle. »

Ce tableau était très-vrai : les plans de la politique et ceux de la guerre étaient fortement et sagement combinés. Les Espagnols formaient le siège de Gibraltar; leurs flottes étaient jointes aux nôtres dans les deux mondes, et les trois puissances du Nord méditaient déjà de former une mutualité armée pour défendre leur commerce de la rapacité anglaise. Mais les événements maritimes dépendent d'un coup de vent, et trop souvent ceux de la terre d'un coup de fusil. Nous verrons bientôt ce qui en résulta, et les nouveaux efforts de Beaumarchais dans de nouveaux revers.

Des occupations moins graves, mais non moins épineuses, se mêlaient à celles-ci. Sa vie était variée comme son génie; il se délassait d'un travail par un autre. Ce qui le caractérisait par-

ticulièrement, c'était la faculté de changer d'occupation inopinément et de porter une attention aussi forte, aussi entière sur le nouvel objet qui survenait que celle qu'il avait eue pour l'objet qu'il quittait; il ne lui restait ni fatigue ni préoccupation propres à le distraire. Il appelait cela *fermer le tiroir d'une affaire*.

Or, dans ces mêmes années où il combattait avec tant de véhémence les tyrans des mers par sa plume et par ses vaisseaux, il eut aussi à combattre les despotes d'un autre empire non moins orageux, et sur lequel il avait remporté trois victoires. On prétendait que ces monarques voulaient imposer un joug insupportable aux soutiens de leur empire; or les rois qu'on accusait de ces vexations n'étaient pourtant que des rois de théâtre.

Personne ne prisait plus leurs talents, ne les avait plus accueillis, ne désirait plus de voir honorer leur profession que Beaumarchais; mais il croyait que tous les hommes, rois ou sujets, auteurs ou acteurs, n'avaient droit à l'estime qu'autant qu'ils étaient justes.

Depuis trente ans, il s'était élevé des querelles entre les auteurs, gens accusés d'être désintéressés jusqu'à l'ineptie, et les acteurs, gens soupçonnés d'être beaucoup plus éclairés sur leurs intérêts et dont la fortune s'accroissait de jour en jour. Beaumarchais, à qui toutes ces disputes étaient étrangères, ne commença point

cette grosse affaire, comme on a voulu le persuader au public.

Dès 1776, l'attaque avait été commencée par M. Louvet de la Saussaye, auteur de la *Journée lacédémonienne*, pièce en un acte. Les acteurs lui avaient envoyé un compte par lequel ils disaient « que, la pièce ayant rapporté douze mille livres en cinq représentations, l'auteur, pour son droit acquis du douzième de la recette des cinq représentations de sa pièce, redevait cent et une livres huit sous huit deniers à la Comédie ». M. de la Saussaye, ne concevant pas comment ce compte était fait, avait publié un mémoire et demandait justice (1).

D'un autre côté, M. Mercier avait entamé un procès contre les comédiens qui venaient de lui refuser l'entrée de leur spectacle, quoiqu'il l'eût acquise par une pièce de théâtre qu'ils avaient reçue.

On se plaignait de beaucoup d'autres abus, entre autres du refus de jouer les pièces nouvelles qui réussissaient le mieux, quand les auteurs, après quelques représentations, n'en faisaient pas présent à la Comédie ou à quelque comédien.

« Le maréchal de Richelieu, en sa qualité de

---

(1) Ce mémoire avait été rédigé par François de Neufchâteau (1775, in-4°). *Alcidonis ou la Journée lacédémonienne*, comédie en trois actes, jouée le 13 mars 1773, était, selon Quérard, imprimée dès 1768.

gentilhomme de la chambre et de supérieur des comédiens, désirant connaître à qui l'on devait imputer tant de rumeurs et de réclamations, me fit l'honneur, — c'est Beaumarchais qui parle ainsi dans le compte qu'il rendit de cette affaire, — en me remettant les règlements anciens et nouveaux de la Comédie, de m'inviter à bien étudier la question, de tâcher d'éclaircir les faits et de rapprocher les esprits, ou tout au moins de lui faire part de mes découvertes et des moyens que je croirais propres à terminer les débats. Il me fit la grâce d'ajouter qu'il m'en parlait comme à un homme capable de faire une discussion exacte et de porter un jugement sain sur les prétentions de chacun. »

Il savait que Beaumarchais possédait alors une grande fortune qu'il devait à ses entreprises maritimes, n'avait aucun besoin du bénéfice très-minime qu'apporte un succès au théâtre; qu'il n'avait jamais eu de discussion avec les acteurs, auxquels il avait abandonné le produit de ses deux premières pièces. Le maréchal présumait donc avec raison que Beaumarchais, désintéressé dans cette affaire, y porterait plus d'impartialité que tout autre, qu'il pencherait même plutôt pour les acteurs et les actrices, dont les talents lui étaient agréables et nécessaires, que pour les auteurs, parmi lesquels il avait des envieux, des ennemis secrets, peu de partisans et à peine deux ou trois amis.

« Le maréchal, après avoir remis les réglemens, crut avancer l'affaire en écrivant aux comédiens de me communiquer leurs livres de recette et de dépense de plusieurs années; mais ce fut ce qui la recula.

« Les comédiens indignés refusèrent net la communication des registres, et me dirent que la lettre de M. le maréchal ne me donnait aucun droit d'examiner leurs livres d'intérêts, auxquels il était aussi étranger que moi.

« Que cela fût juste ou non, je me retirai; je rendis les réglemens à M. le maréchal, en lui promettant de saisir la première occasion que mes ouvrages me donneraient de compter avec les comédiens pour examiner sérieusement qui avait tort ou raison. »

Voilà donc comment l'affaire s'engagea par les ordres du maréchal de Richelieu, et comment Beaumarchais, qui n'avait jamais rien exigé des comédiens, leur demanda un compte.

On le fit attendre six mois sans réponse. On avait déjà joué trente-deux fois sa dernière pièce du *Barbier de Séville*, et on ne la jouait plus depuis qu'il en demandait le compte.

« Un jour (9 novembre 1776) que j'en parlais dans l'assemblée des comédiens (car je rapporte toujours les propres paroles de Beaumarchais), un d'eux me demanda si mon intention était de donner ma pièce à la Comédie ou d'en exiger le droit d'auteur.

« Je répondis en riant, comme Sganarelle :  
 « *Je la donnerai si je veux la donner et ne la*  
 « *donnerai pas si je ne veux pas la donner, ce*  
 « *qui n'empêche pas qu'on ne m'en remette le*  
 « *décompte.* »

« Un des premiers acteurs insiste et me dit :  
 « Si vous ne la donnez pas, monsieur, au moins,  
 « dites-nous combien de fois vous désirez qu'on  
 « la joue encore à votre profit, après quoi elle  
 « nous appartiendra. — Quelle nécessité, mes-  
 « sieurs, qu'elle vous appartienne? — Beau-  
 « coup de MM. les auteurs font cet arrange-  
 « ment, et s'en trouvent très-bien; car, s'ils ne  
 « partagent plus dans le produit de leurs ou-  
 « vrages, ils ont le plaisir de le voir représenter  
 « plus souvent. La Comédie répond toujours aux  
 « procédés qu'on a pour elle. Voulez-vous qu'on  
 « la joue à votre profit encore six fois, huit fois,  
 « même dix? parlez. » Je trouvai la proposition si  
 gaie que je répondis sur le même ton : « Puisque  
 « vous le permettez, je demande qu'on la joue à  
 « mon profit mille et une fois. — Monsieur,  
 « vous êtes bien modeste. — Modeste, messieurs,  
 « comme vous êtes justes! »

« Je saluai en riant l'assemblée, qui souriait  
 aussi de son côté. »

Enfin, environ trois mois après, les comédiens  
 se déterminèrent à lui envoyer un simple bor-  
 dereau de ce qu'ils disaient lui être dû, *selon*  
*l'usage observé par la Comédie avec messieurs*

*les auteurs.* Oh! vraiment oui, c'était l'usage; les comédiens l'avaient introduit sans avoir consulté les auteurs, et c'était aussi celui dont ils se plaignaient. Ce bordereau n'était signé de personne, tant il était évident que personne ne voulait répondre à son exactitude. Beaumarchais leur manda que « leurs préposés avaient oublié de le signer et de le certifier véritable, qu'ils l'obligeraient fort de le faire certifier et de le lui renvoyer, que M. Desessarts (1), qui avait été praticien public avant d'être comédien du Roi, les assurerait que sa demande n'avait rien que de raisonnable. »

Personne n'osa le certifier, mais on lui manda que le compte qui lui avait été envoyé pouvait bien être certifié véritable pour le produit de la porte, mais non pour les petites loges, etc.

Or ils avaient introduit l'usage de ne compter

---

(1) Denis Déchanet, dit Desessarts, né à Langres le 23 novembre 1737, mort à Barèges le 8 octobre 1793. Les anecdotes sur son embonpoint et sur les plaisanteries qu'il lui attirait courent les recueils d'*ana* dramatiques. Desessarts avait été en effet procureur avant d'être comédien; aussi son compatriote Diderot, en le remerciant de la façon dont il tenait le rôle du commandeur dans le *Père de famille*, lui écrivait-il: « J'embrasse de tout mon cœur celui qui a mieux aimé amuser et instruire ses concitoyens que de les ruiner. » (*Œuvres complètes*, tome XX, p. 74.) Ces mots ont depuis servi de légende à un portrait anonyme de Desessarts, publié par Bligny, et dont le Cabinet des estampes possède trois états différents.

aux auteurs que le produit de la porte, et de diminuer ce produit en louant des loges à l'année et en vendant le droit d'entrée à beaucoup de gens, de sorte que, plus ils augmentaient leurs recettes, plus celles des auteurs diminuaient. Ils offrirent à Beaumarchais de faire avec lui, pour ces petites loges et les abonnements, une *cote mal taillée* qui n'eût été bonne que pour lui; mais il répondit qu'il n'aimait que les *cotes bien taillées* qui pouvaient convenir à tout esprit bien fait. « Oh! croyez-moi, messieurs, point de *cotes mal taillées* avec les gens de lettres. Trop fiers pour accepter des grâces, ils sont trop malaisés pour essayer des pertes. » On lui répondit qu'on allait assembler les avocats formant le conseil de la Comédie, et nommer quatre comédiens commissaires pour examiner ses demandes.

« Assembler, dit-il à ce sujet, tout un conseil d'avocats et des commissaires tirés du corps de la comédie, pour consulter si on doit ou non m'envoyer un bordereau exact et signé de mes droits d'auteur sur les représentations de ma pièce, me parut au préalable assez étrange. »

Ce qu'il y a de plus étrange encore, c'est que le conseil ne s'assembla pas, à cause du carnaval, lui dirent les comédiens, ni quand il fut passé, jusqu'au mois de juin, où les comédiens, qui ne jouaient plus le *Barbier de Séville*, quoi qu'on le demandât souvent, lui écrivirent et le prièrent

de conférer avec leur conseil. Il y consentit. Le jour fut indiqué, le conseil ne se tint pas ; il fut remis à un autre jour, et alors, au lieu du conseil, le maréchal de Duras intervint dans l'affaire.

C'était un autre gentilhomme de la chambre, un des supérieurs des comédiens, et le seul, pour ainsi dire, qui se mêlât de leurs affaires. Les ducs d'Aumont et de Villequier y avaient absolument renoncé, et la grande vieillesse du duc de Richelieu le détournait souvent de s'en occuper.

Pour moi, quand je vis le maréchal duc de Duras prendre ou feindre de prendre connaissance de cette affaire, je la crus perdue, car c'était pour empêcher qu'elle ne fût portée au Parlement ou au Conseil, où l'on évoquait trop souvent les affaires des comédiens.

Beaumarchais, qui ne désespérait jamais, se doutant bien que le maréchal n'entendait pas la question, la lui rappela dans sa réponse, en ces termes : « Vous vous intéressez trop, monsieur le maréchal, au progrès du plus beau des arts pour n'être pas d'avis que, si ceux qui jouent les pièces des auteurs y gagnent vingt mille livres de rente, il faut au moins que ceux qui font la fortune des comédiens en arrachent l'exigu nécessaire.

« Je ne mets, monsieur le maréchal, aucun intérêt personnel à ma demande. L'amour seul

de la justice et des lettres me détermine. Tel homme que l'impulsion d'un beau génie eût porté à renouveler les chefs-d'œuvre dramatiques de nos maîtres, certain qu'il ne vivra pas trois mois du fruit des veilles de trois années, après en avoir perdu cinq à l'attendre, se fait journaliste, libelliste, ou s'abâtardit dans tel autre métier aussi lucratif que dégradant. »

Si Beaumarchais eût voulu citer des exemples, il n'en aurait pas manqué. Piron avait renoncé au Théâtre-Français pour l'Opéra-Comique, M. Cailhava et plusieurs autres avaient suivi son exemple. En effet, on ne se plaignit pas seulement du peu de profit qu'on retirait du théâtre, mais encore du temps perdu entre le jour de la réception d'une pièce et le jour de sa représentation.

Le maréchal, qui n'avait pas trop le goût de toutes ces discussions, au lieu d'étudier la question et de rendre justice sur le passé, proposa de ne s'occuper que de l'avenir, de faire un nouveau règlement, et d'assembler les auteurs afin de se concerter avec eux. Cela parut si beau que Beaumarchais y consentit et convoqua une assemblée de tous ceux qui avaient des pièces représentées.

Il se trouva vingt-trois auteurs, et dans ce nombre on ne compta ni M. de la Saussaye, ni M. Mercier, qui étaient en procès avec les comédiens, car on voulait que tout fût résolu à

l'amiable, et que les auteurs et les comédiens, destinés à bien vivre ensemble par la nature de leurs travaux, fussent à l'avenir des associés intègres, des amis fidèles, uniquement occupés à faire fleurir le théâtre et à en augmenter la gloire.

On arrêta qu'on n'admettrait au nombre des auteurs dramatiques que ceux qui auraient eu une ou plusieurs pièces représentées. On nomma quatre commissaires pour travailler au nouveau règlement, de concert avec les comédiens, sous les yeux de M. le maréchal.

Les quatre commissaires furent M. Saurin, estimé pour sa sagesse; M. de Beaumarchais, dont l'intelligence et les talents n'étaient pas contestés, et MM. Marmontel et Sedaine, qui, ayant des ouvrages joués sur les trois théâtres, avaient une expérience consommée. Ils étaient, en outre, les plus désintéressés par leur fortune, les plus recommandables par leur âge et par leurs succès. On ne pouvait faire un meilleur choix.

Il faudrait transcrire ici tout le compte que Beaumarchais rendit de cette affaire pour bien faire connaître la modération, la patience, la sagesse avec laquelle elle fut conduite de sa part et de celle des trois autres commissaires, et avec quelle astuce le conseil des avocats de la Comédie se joua des auteurs, du maréchal, et même du ministre, auquel ils firent signer un arrêt du

conseil qu'ils avaient minuté tout seuls, en lui faisant accroire qu'il l'avait été de concert avec les auteurs, quoiqu'il fût tout le contraire de ce qu'ils avaient stipulé avec eux. Il faudrait, dis-je, copier tout ce mémoire pour bien voir comment l'habileté du conseil de la Comédie essaya de triompher de l'isolement des auteurs, comment Beaumarchais fit révoquer cet arrêt surpris au conseil, comment le faible maréchal de Duras, protestant qu'il casserait la Comédie, si les comédiens n'écoutaient pas la justice, était perpétuellement leur dupe; comment, pour se tirer d'affaire, il renvoyait les quatre commissaires au maréchal de Richelieu, qui les renvoyait au maréchal de Duras; comment ils furent ballottés longtemps de l'un à l'autre; comment ils calomnièrent Beaumarchais auprès des deux maréchaux, et comment ils tentèrent de persuader aux auteurs, pour les diviser, que Beaumarchais sacrifiait en secret leurs intérêts à ceux des comédiens, dont il avait besoin pour jouer ses drames.

Mais ces détails perdraient trop à être extraits. Il faut les lire dans cet ouvrage (1) qui attestera dans tous les temps la modération des gens de lettres et qui pourra servir de modèle pour inspirer la même sagesse à ceux qui auront dans

(1) Voyez, dans les éditions collectives de Beaumarchais, le *Compte rendu de l'affaire des auteurs dramatiques et des comédiens français*.

la suite de semblables discussions, et qui les avertira des embûches qu'ils auront à éviter. Il suffira de dire ici qu'après trois ans et plus de travaux et de patience, on se retrouva précisément, en 1780, au même point où l'on était en 1777, lorsqu'on tint la première assemblée, et même à celui où l'on était en 1776, lorsque M. Louvet de la Saussaye porta sa première plainte. Il est vrai que le comte de Maurepas et M. Amelot, ministre de l'intérieur, promettaient de faire un nouveau règlement, comme le maréchal de Duras l'avait promis en 1777. En approuvant ce compte rendu par Beaumarchais, et en le chargeant d'en envoyer une copie au ministre, les auteurs ajoutèrent :

« Nous supplions Sa Majesté de recevoir les supplications de la littérature entière par l'élévation d'un second théâtre et la destruction des misérables tréteaux élevés de toutes parts à la honte de ce siècle, et de vouloir bien permettre qu'en cas de nouvelles difficultés de la part des comédiens, et d'une obligation de la nôtre d'employer contre eux les voies juridiques, soit pour l'exécution de l'arrêt ou pour d'autres réclamations légitimes, notre mémoire apologétique puisse nous servir de moyens publics de défense, comme contenant les preuves les plus authentiques de nos droits attaqués et de notre conduite modérée en les défendant. »

Ce vœu d'établir un second théâtre n'était pas

fondé sur le désir de nuire au seul qui existât, mais sur l'impossibilité physique qu'une seule troupe pût jouer toutes les pièces du répertoire. Dès 1750, il en contenait plus de cent en cinq actes, sans compter les petites en trois ou en un. Beaumarchais avait observé souvent que de ces cent pièces les acteurs n'en jouaient guère que trente ou quarante. Nous avons examiné quelquefois ensemble s'il était possible d'en jouer davantage, et cela ne nous le paraissait pas.

On donnait environ dix pièces nouvelles tous les ans. C'étaient toujours les grands acteurs qui jouaient dans ces nouveautés. Toute pièce, pour être bien sue, bien mise ensemble, demande au moins un ou deux mois d'études et de répétitions. Une pièce qui réussissait était alors jouée trois fois par semaine et occupait le théâtre un mois, quelquefois deux. Il était difficile qu'avec ce travail les premiers acteurs se tinssent prêts sur plus de trente à quarante autres rôles. Or il était resté au théâtre onze pièces en cinq actes de Pierre Corneille, neuf de Racine, dix-sept de Voltaire, dix de Molière, trois de Regnard, quatre de Destouches; c'est cinquante-deux chefs-d'œuvre que le public aimait à revoir plus de deux ou trois fois l'an.

Thomas Corneille, Rotrou, Crébillon, Guimond de la Touche, Piron, Campistron, Quinault, Dancourt, Boursault, La Noue, Boissy, Dufresny, Montfleuri, La Chaussée, Baron, La

Motte, Gresset, Le Sage et beaucoup d'autres dont les noms m'échappent, sans compter les vingt-trois qui avaient formé l'assemblée des auteurs dramatiques, en avaient laissé plus de cinquante autres en cinq actes qu'on eût été bien aise de revoir, car tous ces auteurs ont un nom honorable dans la littérature.

Ce répertoire, à le commencer seulement au *Cid*, joué pour la première fois en 1636, était l'ouvrage d'un siècle et s'accroissait chaque jour. Les richesses littéraires s'envelissaient donc de jour en jour sans qu'il fût possible que le public en jouît.

Mademoiselle Clairon entreprit de faire passer tout le répertoire sous les yeux du parterre (1). Mais, malgré l'espèce d'autorité que lui donnait sa grande réputation, elle ne put y parvenir.

L'année n'a que 365 jours; l'année théâtrale ne se composait guère que de trois cent vingt-quatre (2). Il en fallait encore ôter plus de cinquante pour les jours de relâche occasionnés par les voyages de la Comédie à Versailles ou à Fontainebleau, par les maladies, par les accidents, par les couches et, dans les dernières années, par les congés accordés aux premiers acteurs pour aller jouer en province. Si l'on ajoute à ces quatre-vingts jours retranchés les cent et tant

---

(1) Voir p. 43.

(2) « Trois cent trente-cinq. » (Mss. L.)

occupés par les pièces nouvelles, il ne restera pas plus de deux cent et quelques jours, dont il faut supprimer encore le temps nécessaire pour apprendre et répéter les nouveautés, et même les jours employés aux débuts des nouveaux acteurs. Il restait donc très-peu de temps pour les pièces du répertoire. Le public se plaignait qu'on lui donnait toujours les mêmes; les auteurs vivants, qu'on ne jouait pas assez leurs ouvrages, et les acteurs, qu'ils étaient accablés de travail.

Le petit nombre de pièces qu'on représentait alors était joué avec un aplomb, un ensemble, une sûreté de mémoire, une précision admirables dans tous les mouvements de la scène; perfection qu'on ne peut acquérir qu'en jouant fréquemment les mêmes rôles, et qu'une troupe assez nombreuse pour jouer cent pièces par an ne parviendrait pas à obtenir.

On ne pouvait donc jouer tout le répertoire, représenter assez souvent les chefs-d'œuvre des grands maîtres et donner plus de nouveautés, qu'en exigeant un second théâtre et en partageant le répertoire entre les deux troupes. Alors, on eût doublé les jours de représentation et les moyens des acteurs. L'émulation eût multiplié les talents, ainsi qu'il était arrivé en Espagne et en Angleterre, où, du partage d'un seul théâtre, il s'était fait deux bonnes troupes.

Comme il est dans la nature d'aimer mieux enfouir son trésor que de le partager, les comé-

diens se maintinrent en une seule troupe, et comme il est dans l'humaine nature que la vanité croisse avec les richesses, et les divisions avec la vanité, les querelles se multiplièrent de jour en jour à la Comédie. Elles n'avaient guère commencé que du jour où la recette de la porte avait cessé d'être nécessaire pour la subsistance de la troupe. Auparavant, il n'y avait que des tracasseries bientôt étouffées par la crainte de n'avoir point de recettes.

Telles étaient les réflexions que nous nous faisons ensemble, sans humeur, sur l'état où le théâtre était alors, car nous aimions tous deux beaucoup la Comédie. Nous applaudissions avec transport au talent des bons acteurs, et nous n'étions point soupçonnés de priser moins ceux des actrices.

Mais je disais quelquefois en riant à Beaumarchais :

« Un procès contre la Comédie serait plus difficile à gagner que tous ceux que vous avez soutenus. Lorsque vous combattez vos ennemis dans les tribunaux, votre fierté s'anime; vous tonnez, vous confondez vos adversaires, vous présentez la vérité et la justice aux magistrats et au public. Mille acclamations s'élèvent et vous triomphez. Dans celui-ci, vous défendez nos droits contre des gens que nous aimons, et des femmes qui nous enchantent. Vous usez de ménagements, vous temporez, vous voulez ne fâcher per-

sonne. Quoique demandeur, vous vous tenez sur la défensive, et l'on vous assiège par des marches, des contre-marches insidieuses; on vous mine par des travaux souterrains. Les comédiens sont admis chez les grands, ils font le plaisir de toutes les fêtes, ont un conseil d'hommes de loi pour vous égarer dans les détours de la chicane, de l'argent pour payer des procureurs et pour en prêter à des protecteurs. Enfin, ils ont des femmes charmantes qui excellent dans tous les arts et qui plaident à merveille leur cause, dans des moments où le juge le plus intègre n'a rien à refuser. C'est le bataillon de Catherine de Médicis dispersant avec des caresses l'armée de Henri IV et troublant en riant la raison des graves conseillers d'État. Les auteurs n'ont ni gens de loi ni argent, et leurs femmes, plus modestes, plus fières, moins livrées au monde, ne connaissent point l'art des sollicitations secrètes. Si vous réussissez, je vous tiens pour le plus habile des hommes. » Et Beaumarchais me répondait : « Il faudra voir. » Il obtint en effet, le 9 décembre 1780, un arrêt du Conseil qui améliorerait un peu le sort des auteurs (1).

Beaumarchais, dont la fortune était entièrement rétablie et même fort augmentée par les entreprises hardies d'un vaste commerce, tenait alors un assez grand état. Sa maison était em-

---

(1) Cette phrase manque dans le Mss. L.

bellie par les charmes d'une épouse dont je hasarderais peut-être d'esquisser ici le portrait, si l'esprit et les grâces ne se dérobaient pas plus facilement à la plume de l'écrivain que la beauté au pinceau ou au ciseau de l'artiste, et si l'historien n'était pas plus suspect que le peintre quand il trace ce qui sort de l'ordre commun. D'ailleurs elle vit encore occupée du bonheur de sa famille, et, par conséquent, elle n'appartient pas encore au domaine de l'histoire. Je dirai seulement que ceux qui la connaissaient n'étaient pas surpris qu'elle eût captivé le cœur de l'homme qui savait le mieux apprécier le mérite.

Les étrangers, curieux de connaître les hommes célèbres, se faisaient présenter chez lui. J'y ai vu presque tous ceux qui avaient étonné l'Europe par des aventures extraordinaires, tels que Beniouski (1), gentilhomme polonais qui, enlevé par les Russes et transporté au fond du Kamchatka, fit soulever les exilés, s'empara d'une petite ville, d'un vaisseau équipé pour faire des découvertes, côtoya la terre de Jesso, le Japon, la Chine, arriva à Macao avec ses compagnons d'infortune et revint en Europe sur des vaisseaux portugais ou espagnols qu'il trouva dans ce port; tels que

---

(1) Maurice-Auguste de Beniouski, né en 1741 à Verbora (Hongrie), mort à Madagascar le 23 mai 1786. Ses *Voyages et Mémoires*, d'abord publiés en anglais (Londres, 1768, 2 vol. in-4°), ont été traduits en français et complétés par J. H. Magellan (Paris, 1791, 2 vol. in-8°). Beniouski résida en France de 1771 à 1773.

le banquier Serres (1), qui, accusé à Londres d'avoir formé un complot pour enlever le roi d'Angleterre et le jeter dans un vaisseau qui eût fait voile pour l'Amérique, répondit si plaisamment aux ministres anglais : « Je sais bien ce qu'un roi peut faire d'un banquier, mais je ne sais pas ce qu'un banquier peut faire d'un roi ».

Si l'on veut se donner une idée de l'étendue du commerce que faisait Beaumarchais et de sa manière d'opérer, il faut lire ce qu'il écrivait à M. Necker, le 18 mars et le 18 juillet 1780 : « Les différents gouvernements des États-Unis me doivent plus de huit millions... Personne ne peut offrir à la France un plus grand crédit que le mien sur l'Amérique... Ils ont tous à se louer excessivement de moi, et ils en conviennent de bonne grâce. Si j'ai donné des preuves constantes de mon amour pour le succès de mon pays, si je l'ai toujours préféré à cet amour de l'argent qui rétrécit toutes les têtes humaines, vous trouverez, monsieur, autant de noblesse que de sagesse dans mes offres.

« Vous avez fait, monsieur, à mon égard un acte de justice, et vous l'avez fait avec grâce, ce qui m'a plus touché que la chose même. Je vous en remercie. Je puis vous devoir des remerciements plus importants sur l'indemnité que le

---

(1) Sans doute Serres de la Tour, fondateur du *Courrier de l'Europe*. Je n'ai vu nulle part qu'il ait été banquier.

Roi a bien voulu me faire offrir pour les pertes énormes que m'a causées la campagne d'Estaing... Je suis, de tous les sujets du Roi, le moins à charge à l'État. Je n'ai demandé ni fortune, ni honneur, ni emploi, ni traitement, et je n'ai jamais désiré d'autre récompense de mes travaux que de n'être jugé sur rien sans être entendu. Jusqu'à présent, j'ai obtenu des ministres du Roi ce premier des biens pour celui qui marche à travers une foule d'ennemis, et je me trouve heureux que leur justice m'ait toujours mis à portée de me défendre quand on m'a calomnié. »

Le prince de Nassau, qui s'était déjà adressé à Beaumarchais pour lever et équiper une légion, s'adressa encore à lui pour obtenir une réponse favorable de l'archevêque de Paris, au sujet du mariage qu'il voulait contracter avec une princesse polonaise séparée d'un premier mari; mais l'inflexible prélat répondit à Beaumarchais la lettre suivante (1) :

« Paris, 13 septembre 1780.

« Je vous envoie, monsieur, ma réponse à la lettre dont M. le prince de Nassau m'a honoré. Vous voudrez bien la lui faire passer. Je ne vous dissimulerai pas que cette réponse est négative. Malgré le désir que j'aurais d'entrer dans les

---

(1) L'original est annexé au Mss. de la Bibliothèque nationale.

vues du prince, je n'aurais pu concourir à son mariage sans aller contre les principes de l'Église latine, qui ne connaît aucune cause de divorce, et notamment contre les principes de l'Église gallicane, où il n'y a jamais eu d'exemples de pareils mariages. D'ailleurs, il y a en France une parfaite uniformité entre les lois civiles et ecclésiastiques sur la matière du divorce.

« On ne peut rien ajouter à la sincérité des sentiments avec lesquels je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« † CHR., archevêque de Paris. »

Il est pourtant de notoriété publique que, malgré la rigidité des principes modernes, l'Église gallicane avait approuvé la dissolution du premier mariage de Henri IV et celle du premier mariage de Louis XIII; que, dans les siècles antérieurs, elle avait approuvé celle du mariage de Louis le Jeune, elle avait souffert paisiblement que Foulques le Rechin, duc d'Anjou, répudiât deux ou trois femmes qui vivaient encore quand il épousa la fameuse Bertrade; des ducs de Guienne et beaucoup d'autres seigneurs avaient pris les mêmes licences.

L'Église de Pologne, non moins bonne catholique que l'Église gallicane, était beaucoup moins sévère sur ces sortes de changements. On s'adressait au légat. Il accordait sans difficulté la dispense des lois et donnait la permission de

quitter une femme ou un mari qu'on n'aimait plus. Je ne sais même s'il exigeait qu'on supposât, comme en France, une petite nullité, et qu'on ajoutât un mensonge au divorce, pour le rendre plus tolérable à l'Église; mais, enfin, il est sûr qu'en Pologne il y avait de nombreux exemples de seconds mariages contractés du vivant du premier mari ou de la première femme. On y comptait même quelques femmes qui avaient trois maris vivants. Cela ne causait aucun scandale. On sait

Qu'il est avec le ciel des accommodements,

et, malgré les difficultés de l'archevêque, le mariage du prince de Nassau fut fait et reconnu de toute la France.

Dans le même temps, Marmontel s'adressait à Beaumarchais et lui envoyait ses titres littéraires. Ses ouvrages étaient traduits dans toutes les langues. Catherine II avait pris plaisir à traduire elle-même, en langue russe, le quinzième chapitre de *Bélisaire*, contre lequel la Sorbonne s'élevait si fortement en France. Marmontel aspirait à je ne sais quelle place, et priait Beaumarchais d'engager le comte de Maurepas à lui accorder la préférence sur son coucurent. Beaumarchais, en sollicitant en sa faveur, toujours occupé de la liberté et de l'honneur des gens de lettres, mandait au comte de Maurepas :

« Il y a ici une considération qui mérite plus

encore de vous être offerte. Pour quelque demandeur que votre bienveillance se tourne, n'oubliez pas, je vous en conjure, que si MM. les premiers gentilshommes de la chambre se mettent à la tête de la sollicitation, et que si le brevet est remis à l'un d'eux pour le transmettre au plus heureux de ce moment, se regardant comme les protecteurs des académiciens, ils voudront asservir l'Académie comme ils ont asservi la Comédie. Alors, tout deviendra bas, servile, rampant dans un corps qui ne peut conserver un peu de dignité que par sa dépendance immédiate du Roi et des ministres. Faites que le favorisé reçoive la grâce du Roi sans intermédiaire. Personne ne sait mieux que vous qu'on se fait des droits de tout à la cour, et que la Comédie est trop mal administrée pour qu'on étende l'influence de ses chefs jusque sur l'Académie. »

La littérature, le commerce, la tolérance, l'humanité trouvaient donc en Beaumarchais un homme courageux qui ne se lassait jamais de plaider leur cause auprès des ministres, et ce sentiment lui était tellement naturel qu'il ne le faisait jamais valoir, même auprès de ceux dont il défendait les droits. La plupart des personnes qu'il servait ne s'en doutaient pas; le public l'ignorait, et d'infâmes libelles continuaient à le calomnier; car, depuis ses voyages à Londres et en Allemagne, il avait des ennemis puissants et secrets, d'autant plus dangereux qu'ils ne se

montraient pas. Moi-même, je n'ai appris la plupart de ses actions utiles ou courageuses que par ses papiers, qui m'ont été communiqués depuis sa mort.

Pour se délasser de tant d'affaires importantes et disparates, il s'amusa à composer une comédie du genre le plus gai. Les combinaisons en étaient si neuves, les situations si variées qu'on serait tenté de croire qu'un tel ouvrage aurait absorbé toutes les facultés de l'esprit de son auteur pendant plusieurs années. Ce ne fut plus pour lui qu'un simple amusement. Si la pièce fut écrite de verve, le plan et les caractères en avaient été médités pendant longtemps, et même à de longs intervalles.

« Nos amusements sont de notre choix, disait Beaumarchais. Les affaires nous commandent, et sont souvent contraires à nos inclinations. On jugera toujours mieux d'un homme par le genre de ses plaisirs que par la nature des affaires qui l'occupent. »

Jugeons-le donc lui-même par ses amusements. Ce n'était ni le jeu, ni la table, ni le faste. Plaire aux femmes, cultiver la musique et faire des comédies étaient ses amusements favoris.

Il n'y a guère que les musiciens qui soient doués du privilège de rassembler les hommes et de les émouvoir, sans rien dire à leur esprit. Les prédicateurs, les poètes comiques doivent les instruire et les diriger : les sermons sont rem-

plis des portraits de l'homme vicieux ; on l'y peint de toutes les couleurs pour en montrer la difformité ; la comédie le met en action, afin d'en montrer la perversité, les inquiétudes et les revers ; c'est le même but. « Vous vous perdez pour l'autre monde », disent les orateurs de la chaire. « Vous vous perdez dans celui-ci », disent les maîtres de la science. Profite qui veut, et sauve qui peut. Mais tel jeune homme brave la damnation éternelle et ne veut être ni un Harpagon, ni un Tartuffe, ni un Basile, ni un lord Clarendon.

Beaumarchais parla de sa comédie au comte de Maurepas. C'était à l'époque où un nouvel entrepreneur de facéties venait d'ouvrir à Paris un jardin et des espèces de parades qu'il appelait *Redoute*, d'après le mot italien *ridotto*, qui signifiait un réduit, un lieu où l'on s'assemble pour jouer, pour rire, pour s'amuser ; *ridotto* était fort mal traduit par celui de redoute, dont il est l'opposé. Ce jardin eut de la vogue ; elle fut même si grande que le comte de Maurepas et tous les ministres y allèrent un jour tous ensemble.

Étonné que Beaumarchais, si constamment occupé des affaires les plus graves, eût fait une comédie, le comte de Maurepas lui demanda dans quel temps il l'avait écrite.

« Je l'ai composée, lui répartit Beaumarchais, le jour même où tous les ministres du Roi n'ont

cu rien de mieux à faire que d'aller à la Redoute. — Y a-t-il beaucoup de répliques pareilles dans votre comédie? lui dit le comte. Elle aura du succès (1) ».

Si les auteurs profonds qui composent des feuilles hebdomadaires lisent ceci, ils ne manqueront pas d'assurer à l'univers que Beaumarchais a pillé cette répartie dans Plutarque. On y trouve (*Vie de Timoléon*) qu'un roi détrôné en fit une à peu près pareille à un roi qui fut, bientôt après, assassiné. Ces princes étant à table, Philippe demanda à Denis le Jeune comment son père, qui avait à régir un peuple assez mutin, trouvait le temps d'écrire des tragédies. — « Il les composait, lui répartit Denis, dans les heures que nous perdons, vous et moi, en les employant à boire. » Je rappelai ce fait à Beaumarchais, qui, depuis longtemps, avait oublié et Plutarque, et Timoléon, et l'histoire de Syracuse. Les beaux esprits modernes se rencontrent quelquefois avec ceux de l'antiquité, lorsqu'ils se trouvent dans des circonstances à peu près semblables. Ce n'est pas toujours un effort de mémoire.

Cette nouvelle comédie aurait pu être jouée dès lors, mais les événements qui se succédèrent

(1) Voir, sur cette Redoute, sur la visite de Maurepas et sur la réplique de Beaumarchais, la *Correspondance littéraire* de Grimm (éd. Garnier frères, t. XIII, p. 12 et 32.

étaient trop graves, et Beaumarchais ne voulait pas, dans de telles circonstances, occuper le public des vaines représentations d'une pièce comique. Il soutenait alors par ses expéditions le courage de nos négociants, désolés de voir les Anglais résister à la ligue maritime de toute l'Europe, car les Hollandais se joignaient à la Suède, au Danemark, à la Russie pour obtenir par une neutralité armée la liberté de faire voguer en liberté de paisibles vaisseaux chargés de marchandises. Les Espagnols s'obstinaient à bloquer Gibraltar, à prendre par famine ce rocher inattaquable aux mines, inaccessible aux bombes, impénétrable aux boulets. Leurs escadres flottaient vers les caps Trafalgar et Spartel, dans l'intention de franchir le détroit de Gibraltar, et déjà la disette se faisait sentir à la garnison de cette place, que la famine seule pouvait réduire.

Beaumarchais disait en vain aux ministres, aux marins, au comte d'Estaing, au prince de Nassau-Siegen, à tous ceux qui voulaient l'entendre : « C'est en Amérique qu'il faut prendre Gibraltar. Les troupes espagnoles et françaises qu'on y perd, les vaisseaux qu'on y emploie emporteraient la Jamaïque ou telle autre île, contre laquelle les Anglais seraient trop heureux d'échanger ce rocher stérile. »

Tandis qu'il exhale ainsi ses vœux mal écoutés, Rodney part des ports d'Angleterre avec

vingt et un vaisseaux de ligne, doublés en cuivre, et un immense convoi, côtoie la France et l'Espagne, s'empare, à la hauteur du cap Finistère, du vaisseau de guerre *le Guipuscoa* et de tous les bâtiments qu'il convoie, poursuit sa route, rencontre, combat et disperse la flotte espagnole, et fait prisonnier l'amiral Don Juan Langara, près du cap Sainte-Marie, pénètre dans le détroit, ravitaille Gibraltar, met cette ville hors d'état de manquer de vivres, de troupes, de munitions de guerre pendant longtemps, répare les dommages que ses bâtiments ont reçus dans le combat, se met en mer avec ses vingt et un vaisseaux, sort du détroit sans obstacle, aperçoit et enlève en passant le *Protée*, et le convoi que la France envoyait aux Indes orientales, arrive enfin chargé de butin et de gloire dans le golfe du Mexique, après avoir confondu les projets des ennemis de sa patrie.

Je me rappellerai toujours l'impression que Beaumarchais éprouva en apprenant cette nouvelle, et le mélange de tristesse et d'admiration que ressentit son cœur patriotique quand il fut informé de tous les détails de cette fatale journée. Il ne fut pas étonné de la générosité anglaise, lorsqu'on lui dit que don Juan Langara avait été reçu dans Gibraltar avec tous les honneurs qu'on est convenu d'accorder au rang et avec les égards qu'on doit au malheur; mais il le fut beaucoup lorsqu'il apprit que ce captif, ayant

été faire une visite à l'amiral Digby sur son bord, avait été introduit près de lui par le prince William-Henry, fils du roi d'Angleterre (1), et qu'à la fin de sa visite, ce jeune prince, remplissant les fonctions d'un simple garde de la marine, était venu en cette qualité lui annoncer que sa chaloupe était prête. Ce fut alors que, frappé d'étonnement, don Juan Langara dit à l'amiral :

« La Grande-Bretagne mérite l'empire de la mer, puisque les princes du sang remplissent sur ses vaisseaux les plus humbles fonctions(2). »

« Quel exemple pour vous, monarques de la terre! m'écriai-je à mon tour. Non, disais-je à Beaumarchais, non, nous ne pourrions disputer l'Océan aux Anglais que du jour où nos rois, sortant des forêts de Compiègne et de Fontainebleau, construiront un palais près de Cherbourg, du Havre ou de quelque autre port, verront de leurs yeux les évolutions de leurs escadres et s'occuperont plus de la marine que de la guerre que font leurs meutes à de malheureux cerfs. Trop de rois ont connu les noms de leurs chiens et ignoré ceux de leurs vaisseaux. »

Beaumarchais, occupé de la prospérité du

---

(1) Plus tard roi d'Angleterre sous le titre de Guillaume IV, et père de la reine Victoria.

(2) Dans le Mss. L. se trouve placé en note le texte anglais de Drinkwater à qui Gudin a emprunté cette anecdote.

commerce français, ayant en mer plusieurs navires qui lui appartenait, avait sans cesse les yeux fixés sur l'Océan, remarquait avec joie que, malgré ces revers, la marine française et la marine espagnole s'accroissaient de jour en jour, que les mers étaient couvertes de vaisseaux. M. de Guichen en opposait vingt-deux aux vingt et un de Rodney; on attendait les plus grands événements. Rodney repassa en Angleterre, en laissant aux Antilles une partie de sa flotte.

L'Angleterre, craignant peu d'augmenter le nombre de ses ennemis, déclara la guerre à la Hollande, sous prétexte qu'au mois de novembre 1778 elle avait contracté, à l'instar et sous l'abri de la France, un traité de commerce avec les États-Unis.

Quelques mois avant cette déclaration de guerre, une intrigue de cour avait éloigné M. de Sartines du ministère de la marine. Je ne sais si ce fut un bien pour la France, mais ce fut un malheur pour Beaumarchais, que ce ministre favorisait d'autant plus qu'il avait été plus à portée que tout autre d'apprécier son zèle et son intégrité, puisqu'il l'avait étudié sur mer comme ministre de la marine, après l'avoir observé sur terre lorsqu'il était lieutenant de police.

Le prince de Montbarrey, chargé du département de la guerre, quitta le ministère environ trois mois après. Beaumarchais avait eu fort peu

de relations avec ce ministre, et cependant sa retraite devint pour lui un second malheur, par cette fatalité qui enchaîne quelquefois l'un à l'autre des événements qu'aucun rapport ne paraît lier ensemble.

Les vaisseaux de Beaumarchais, *le Fier Rodrigue*, *le Pérou*, *les Deux Hélènes*, en repassant d'Amérique en Europe, prirent un seneau (1) et un vaisseau anglais appelé *le Marlborough*. Ils revenaient chargés de tabac; la ferme générale, abusant de son privilège exclusif, voulut acquérir ce tabac à un prix trop modique pour couvrir les frais des armateurs. Ce fut pour Beaumarchais une nouvelle occasion de défendre le commerce et de montrer à quel point les privilèges de la ferme décourageaient les négociants français et donnaient de bénéfices aux Anglais, qui vendaient à la ferme le tabac qu'elle empêchait les Français d'aller chercher en Virginie.

L'Espagne espérait encore prendre Gibraltar en y introduisant la famine, le seul ennemi qui pût y pénétrer. Les provisions que Rodney y avait apportées étaient épuisées. L'amiral Darby, bravant, comme Rodney, les forces des trois nations dont il côtoie les rivages, parvient dans le détroit et entre dans la rade de Gibraltar à la vue des flottes espagnole et française réunies pour s'y opposer. Il ravitaille la ville encore

---

(1) Vaisseau à deux mâts. Litré écrit *seneau*.

pour plus d'une année, et sort du détroit sans qu'on puisse le forcer à combattre. Il ne s'agissait pas pour lui de la vaine gloire de tuer des hommes et de fracasser des planches. Il avait rempli son objet en écartant la disette et le défaut de munitions qui, seules, pouvaient forcer Gibraltar à se rendre.

Dans leur désespoir, les Espagnols foudroyèrent sous une immense multitude de bombes quelques cabanes et quelques maisons construites au pied du fatal rocher, épouvantèrent les femmes et les enfants, écrasèrent quelques soldats. Bientôt après on mit les habitants et la garnison à l'abri des casemates, dans les endroits du roc où les bombes ne pouvaient les atteindre. Alors, les assaillants résolurent de tenter tout ce que l'inferral génie de la destruction a jamais inventé de plus terrible pour réduire en poudre les remparts qui défendaient le peu d'endroits habitables qui sont au pied du roc. Un Français, le marquis d'Arçon, conçoit un genre de navires qu'il appela *prames* et qui devaient être impénétrables aux bombes et aux boulets rouges; il ne demandait que le temps de les construire, et tandis qu'il y travaille, les amiraux résolvent de prendre la Jamaïque.

Bientôt une misérable intrigue de cour enlève M. Necker à l'administration des finances, et avec lui le crédit que l'étendue de ses talents et la solidité de son caractère avaient rendu à l'État.

Quelques mois après, le comte de Maurepas descend au tombeau ; le timon de l'État, qu'il tenait d'une main plus adroite qu'habile, n'est saisi par aucun, quoique mille s'y portent, et le vaisseau public dérive au hasard.

La mort du comte de Maurepas et l'éloignement de M. Necker furent encore deux pertes cruelles pour Beaumarchais. Tous ceux qui l'avaient vu opérer et qui connaissaient la pureté de son zèle, ou n'étaient plus, ou vivaient sans crédit. M. de Vergennes lui restait seul ; mais il ne le connaissait pas intimement comme le comte de Maurepas ou M. de Sartines.

Cependant, Beaumarchais continua ses opérations avec la même ardeur. Le ministère continua la guerre, mais avec plus de difficulté ; la nation, avec moins de confiance ; et M. de Vergennes, avec un désir plus ardent de la paix. On la rechercha en poursuivant toutes les grandes entreprises commencées ; on les rendit plus menaçantes encore.

Déjà, dans les Antilles, trente-six vaisseaux français ont ordre de joindre à la Havane dix vaisseaux espagnols et de porter à la Jamaïque une armée trop nombreuse pour éprouver quelque résistance du peu de troupes anglaises qui gardent cette île.

La conquête en paraissait certaine. Rodney repasse subitement de l'Angleterre aux Antilles, prévient la jonction des deux flottes, force au

combat celle de France, commandée par M. de Grasse, la défait et contraint cet amiral à se rendre prisonnier avec le vaisseau qu'il montait et qu'on appelait *la Ville de Paris*, à cause de sa grandeur, de sa magnificence et de sa force. Cinq autres vaisseaux sont pris; la Jamaïque est sauvée et toutes les espérances des alliés sont perdues.

A cette nouvelle, tous les esprits sont consternés. Beaumarchais s'enflamme d'un nouveau zèle, songe aux ressources, en imagine, anime de son courage tout ce qui l'environne, envoie dans chacun des principaux cafés de Paris cinquante louis et des hommes zélés qui pressent, qui engagent, qui déterminent ceux qu'ils y trouvent à ouvrir une souscription propre à rétablir nos forces. Il adresse à chacune des chambres de commerce du royaume une somme de cent louis et une lettre circulaire par laquelle il les presse de former dans le lieu de leur résidence une souscription réparatrice des malheurs de la marine (1).

---

1) L'une de ces chambres de commerce était celle du Havre, où Beaumarchais possédait une maison de commerce sous la raison sociale *Delahaye et C<sup>ie</sup>*. Ses magasins étaient situés rue de la Halle; le conseil municipal du Havre, dans sa séance du 23 juin 1886, a, sur la proposition de M. E. Lintilhac, émis à l'unanimité le vœu que la rue de la Halle (dont la dénomination n'avait plus sa raison d'être depuis quarante ans), fût désormais appelée rue Beaumarchais.

« Il y a tant de patriotisme en France, leur mande-t-il, que tous les bons sujets du Roi doivent se réunir pour réparer promptement la perte de quelques vaisseaux qui nous manquent. Déjà les souscriptions s'établissent en foule dans la capitale. »

Et quand il a semé de toutes parts ces brandons patriotiques pour embraser les cœurs d'un feu généreux, il écrit au ministre (le comte de Vergennes) :

« Monsieur le comte, je ne sais si vous approuverez une idée à laquelle je me suis livré avec joie; si, par malheur, vous ne m'approuviez pas, il ne serait plus temps d'en arrêter l'effet, car je n'ai l'honneur de vous en faire part qu'après m'être assuré de son succès autant qu'il est en moi. J'ai l'honneur de vous adresser la copie de ma lettre aux sept chambres de commerce maritime, en leur envoyant à chacune cent louis, comme j'en ai remis cent autres au Club de Paris (1) pour échauffer tous les cœurs et porter ces villes à former des souscriptions qui puissent consoler au moins la France du ter-

---

(1) On appelait *Club de Paris*, ou même simplement *le Club*, un cercle qui avait son entrée rue de Beaujolais et ses salles d'assemblée sur le jardin du Palais-Royal. « Il est composé de gens de considération, de caractère et de mœurs irréprochables, parmi lesquels on ne peut être admis sans avoir été présenté par quelqu'un de cette société et sans avoir l'adoption générale de tous les membres qui la composent. Cette société est la première

rible échec que M. de Grasse vient de lui faire éprouver. »

Le comte de Vergennes lui répondit : « Je n'ai pas le droit d'approuver ; mais, comme citoyen, j'applaudis de tout mon cœur au sentiment énergique que vous communiquez à vos compatriotes. Je me flatte que votre exemple aura le plus grand succès dans nos places de commerce... Quelque succès que puisse avoir votre démarche, elle n'en fait pas moins d'honneur à votre zèle, et c'est avec bien de la satisfaction que je vous en fais mon compliment. »

Mais déjà les cris de souscription retentissaient dans toute la France. La sensibilité des petits, étant échauffée, entraîna la vanité des riches, et, volontairement ou non, toutes les bourses s'ouvrirent. Le comte d'Artois offrit un vaisseau ; le prince de Condé un autre, au nom des états de Bourgogne ; le corps municipal un troisième, au nom de Paris ; les receveurs généraux souscrivirent pour six cent mille livres ; les six corps des marchands de Paris, toutes les corporations, tous les particuliers connus par leur fortune ou aspirant à quelque distinction apportèrent leur tribut. Le feu du patriotisme éclatait de toutes parts ; mais c'était Beaumar-

---

et la seule qui se soit toujours maintenue sans les ressources du jeu. Elle s'est conservée jusqu'à ce jour dans sa pureté primitive. » (L. V. Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers à Paris*, 1786, t. 1, p. 283.)

chais qui l'avait allumé, et qui l'avait fait jaillir du sein de l'abattement général. C'est un de ces faits particuliers qu'on exalte dans l'histoire des républiques, où les citoyens sont comptés pour quelque chose, et qu'on étouffe dans l'histoire des monarchies, où rien n'est célébré, s'il n'émane des chefs du gouvernement.

Pour animer encore cette explosion du patriotisme des Français et enhardir les négociants à entreprendre des expéditions nouvelles, Beaumarchais retourne à Bordeaux; je l'y suis. Il y arme cinq navires, comme si la France eût été victorieuse. Lorsque nous étions à Bordeaux, le comte d'Artois et le duc de Bourbon se rendirent au camp de Saint-Roch. On était si assuré de la victoire qu'on voulait avoir l'honneur de triompher à leurs yeux et leur procurer le plaisir de voir prendre la seule place que les ingénieurs de l'Europe regardaient comme imprenable. Le marquis d'Arçon allait lui faire perdre cet avantage.

Les dix prames qu'il avait construites étaient presque achevées (1); il voulut encore, pour en assurer l'effet, y ajouter quelques perfectionnements. Les épreuves qu'il en avait faites parais-

---

(1) On trouvera quelques renseignements sur les prames, — ancêtres de nos torpilleurs actuels, — dans une *Notice sur la vie et les ouvrages du général d'Arçon*, par Girod-Chantrans (Besançon, 1802, in-12, portrait au physionotrace; dans un *Memoire* de d'Arçon lui-même,

saient suffisantes à tout le monde, hors peut-être à lui seul. Mais l'impatience des Français était telle qu'ils traitaient de *subtilité d'artiste* les augmentations que leur inventeur voulait encore y ajouter, et ils s'empressèrent d'y monter.

Elles s'avancèrent enfin, soutenues d'une flotte formidable, devant ces remparts qu'elles devaient anéantir, et, secondées par toutes les batteries de terre, elles lancèrent une effroyable grêle de bombes et de boulets, auxquels répondirent les bombes et les boulets rouges de la ville attaquée. C'était un combat tel qu'on n'en avait point encore vu depuis l'invention des mortiers et des canons.

Les grenadiers embarqués étaient prêts à monter à l'assaut, au moment où les remparts qui bordaient le pied des rochers s'écrouleraient et offriraient une brèche. Les Anglais furent quelque temps alarmés en remarquant que leurs boulets rouges ne pénétraient pas ou s'éteignaient dans l'épais bordage de ces prames, dans lequel on avait pratiqué des rigoles dont l'eau les inondait. Les bombes les plus pesantes tombaient sur leurs toits, ne les brisaient pas, roulaient dans la mer et s'y perdaient sans effet. Mais

*pour servir à l'histoire du siège de Gibraltar, par l'auteur des batteries flottantes (Cadix ou Madrid [Besançon, 1783, in-8°);* enfin dans l'*Histoire de la marine française pendant la guerre de l'indépendance américaine*, par M. Ed. Chevalier, capitaine de vaisseau (1877, in-8°).

enfin, les toits furent brisés et quelques bombes éclatèrent au milieu de ces prames avec un effroyable dégât. Les boulets rouges se succédaient avec une telle rapidité qu'ils cessèrent de s'éteindre. On vit d'abord un peu de fumée s'élever sur ces prames, le désordre se mettre parmi les troupes qu'elles portaient, et bientôt l'incendie éclater de la poupe à la proue.

Elles brûlaient à la vue des flottes espagnole et française, des princes, des grenadiers embarqués, de l'armée qui bordait les rivages, des curieux accourus des villes voisines et dont la foule garnissait les rochers et les collines.

Les chaloupes canonnières des Anglais, sorties des anses du rocher, s'avancèrent alors pour sauver les malheureux abandonnés sur ces prames brûlantes; ils n'osaient accepter leurs secours, dans la crainte que les Anglais, encore irrités des dangers qu'ils venaient de courir dans cette épouvantable attaque, ne les appellassent que pour s'en venger en les égorgeant eux-mêmes; mais le danger devint si pressant qu'ils s'abandonnèrent enfin à la discrétion des vainqueurs. Ils ne souillèrent point leur gloire par d'inutiles cruautés, et les vaincus trouvèrent tous les secours dont ils avaient besoin dans ces mêmes murs qu'ils avaient cru pouvoir emporter.

Les Anglais désiraient vivement s'emparer de quelques prames; mais les unes furent dévorées

par les flammes, après qu'on en eut jeté les poudres à la mer; les autres furent détruites par l'explosion de leurs poudres, et la ville de Gibraltar conserva encore la gloire d'être imprenable.

J'ai su la plupart de ces détails par le prince de Nassau-Siegen, qui commandait une de ces prames, et que nous vîmes lorsqu'à son retour il passa par Bordeaux; j'ai lu les autres dans la belle histoire que les Anglais ont écrite de ce siège mémorable (1).

Les Espagnols souffrirent dans cette horrible journée une perte incalculable; les Anglais y perdirent peu de monde, leurs remparts éprouvèrent peu de dommages. Le gouverneur Eliott, qui eut la gloire de soutenir ce siège trois années consécutives, demeura, pendant cette mémorable attaque, exposé au plus grand feu sur le bastion du Roi, que les prames foudroyaient. Je disais quelquefois qu'au lieu d'une poudre salpêtrée et carbonisée, le maître du Potose aurait dû charger ses canons de poudre d'or; mais l'on me répondait qu'Eliott était un homme à mépriser l'une aussi bien qu'à braver l'autre.

Cette terrible journée ne fit point lever le siège. Les Espagnols attendaient toujours leur grand auxiliaire, l'invincible famine.

---

(1) John Drinkwater, *A history of the late siege of Gibraltar*. Londres, 1785, in-4<sup>o</sup>; réimpr. en 1786 et en 1790, même format.

Cependant, l'amiral Howes, sorti de Portsmouth avec trente-quatre vaisseaux de ligne seulement et un nombreux convoi, voguait le long des côtes de France et d'Espagne, non sans quelque inquiétude sur le sort de Gibraltar, car il était informé des préparatifs faits pour ce siège, des machines infernales et de la présence des princes français, qui semblait répondre de la prise de cette ville. Il apprend, à la hauteur de Libourne, que Gibraltar est sauvé, mais que les deux flottes de France et d'Espagne, réunies dans la baie d'Algésiras et fortes de quarante-six vaisseaux de ligne, sont prêtes à l'attendre, à le combattre et à l'empêcher de préserver la ville qu'ils ont résolu de prendre. Il poursuit sa route, profite d'un coup de vent qui jette quelque désordre dans les flottes ennemies, se présente à la vue de Gibraltar, y fait pénétrer son convoi en présence des deux flottes étonnées, et, sa mission remplie, il navigue avec tant d'art qu'il sort du détroit malgré ces flottes qui le suivent, qui veulent l'arrêter, qui attaquent en vain quelques-uns de ses derniers vaisseaux, qui ne peuvent les prendre et qui perdent enfin de vue cette flotte. Elle semblait ne s'être montrée que pour tromper leur dernière espérance. On s'enorgueillissait de l'avoir fait fuir, et les Anglais s'applaudissaient d'avoir évité un combat inutile (1).

---

(1) « Il est rare que les Anglais se battent pour le plaisir

Les pertes que la marine française avait éprouvées rendaient plus nécessaire d'employer à la défense de l'État tous ceux dont les talents pouvaient lui être utiles. On résolut de créer un nouveau corps d'officiers tirés de la marine marchande, et de les employer conjointement avec ceux de la marine royale. Il fallait combattre les préjugés d'un fol orgueil, et on manquait d'argent. Beaumarchais fut employé à préparer les esprits, à engager le commerce à de nouveaux sacrifices. Rien ne le rebutait quand il s'agissait de l'utilité publique. Le comte d'Estaing, déclaré généralissime des flottes de France et d'Espagne, arrive à Bordeaux, lit une lettre du Roi à la place de Bordeaux, et non à la chambre de commerce, comme les historiens l'ont dit; car il s'agissait d'intéresser aux volontés de la cour tous les négociants de cette ville. Or, malgré les sollicitations de Beaumarchais, les protestants n'étaient pas plus admis que les Juifs dans cette chambre; ils étaient également exclus de la juridiction consulaire. La lettre du Roi, contresignée de Castries, que j'ai sous les yeux, portait expressément :

« Monsieur le comte d'Estaing, je vous ai

---

de remporter le frivole avantage de voir fuir les vaincus. Toute bataille qui ne sauve pas une ville, qui n'apporte pas une conquête, qui n'anéantit pas une flotte est, disent-ils, une véritable perte.

« Celles que la marine française... » (Mss. L.).

choisi pour aller faire entendre en mon nom à la place de commerce de Bordeaux la satisfaction que j'ai de la fidélité et de l'attachement que les négociants de mon royaume se sont empressés de me donner. J'attends d'eux une nouvelle marque de leur zèle. Vous leur demanderez de vous indiquer ceux d'entre les officiers marchands employés sur leurs bâtiments qui leur paraîtront pouvoir contribuer à soutenir la dignité de mon pavillon et la prospérité de mes armes, dans une guerre dont l'avantage de mes sujets et la liberté du commerce sont l'unique objet. Je vous autorise à promettre en mon nom à tous les officiers marchands qui vous seront présentés et que vous reconnaîtrez susceptibles des fonctions auxquelles je les destine, un état permanent, honorable, et tous les avantages de distinction que doivent attendre de leur patrie ceux qui se sacrifient pour elle.

« Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur le comte d'Estaing, en sa sainte garde.

« Écrit à Versailles, ce 20 octobre 1782. »

Le comte d'Estaing s'appliqua à bien faire sentir aux négociants rassemblés l'honneur que le commerce recevait de la lettre du Roi et l'avantage immense qu'il tirerait de la formation du nouveau corps maritime. Il demanda six députés pour dresser avec lui les préliminaires de l'établissement d'un comité permanent qui fût chargé de l'examen et de la présentation des ca-

pitaines qui s'offriraient à entrer dans les nouveaux corps.

L'émulation saisit tous les auditeurs; mais, quand on voulut faire un choix, les catholiques, et particulièrement ceux qui composaient la chambre du commerce, aspirèrent à ne choisir des commissaires que parmi eux; les protestants ne se montraient pas moins empressés à partager cet honneur.

Le comte d'Estaing ne voulut pas souffrir que des questions oiseuses et théologiques nuisissent à ces projets; il choisit lui-même trois négociants protestants et trois catholiques; ces derniers étaient pris dans la chambre du commerce.

Mais, ces petits débats passés, tous se réunirent pour bien servir l'État, et, comme Beaumarchais le dit lui-même dans un autre écrit : « Je ne trouvai point de cœurs froids à Bordeaux; s'il s'éleva quelques débats, ils avaient tous leurs sources dans la noble émulation des négociants des deux religions pour concourir aux grandes vues de M. d'Estaing. »

Pendant qu'on s'occupait à choisir des capitaines, Beaumarchais rassemblait des négociants afin d'accélérer ce projet, leur proposait d'offrir au comte d'Estaing un crédit d'un million qui serait le fruit d'une souscription, et s'inscrivit le premier pour une somme de douze mille livres. Il obtint d'emblée cent mille écus, en

attendant que le reste du commerce achevât de remplir l'emprunt proposé.

Le comte d'Estaing, forcé de se rendre en Espagne, chargea Beaumarchais de veiller à la suite de tout ce qu'il n'avait qu'ébauché. De nouvelles difficultés s'élevèrent; Beaumarchais n'en surmonta la plus grande partie que par sa persévérance obstinée à consommer tout ce qu'il croyait avantageux à l'État. Il expédiait en même temps cinq navires; nous fûmes les visiter à l'embouchure de la Gironde. Un corsaire les attendait à quelques lieues en mer, car la vigilance anglaise était informée de tout ce qui se passait dans nos ports. Mille inconvénients retardèrent le départ de ces cinq bâtimens; le corsaire crut qu'ils lui étaient échappés ou qu'ils ne partiraient pas; il quitta sa croisière. L'embouchure de la Gironde redevenait libre. Un navire neutre sortant de Bordeaux, appelé par l'anglais, lui apprit que les cinq navires sont prêts à mettre à la voile et n'attendent que le vent. Il retourne à l'embouchure de la rivière, les aperçoit, les attaque et en prend trois.

Quelques frégates eussent suffi cependant pour nettoyer le golfe de Gascogne de ces hardis corsaires, qui osaient enlever nos navires à la vue de nos côtes. Mais je ne sais quel mépris militaire faisait dédaigner à la marine royale de veiller avec vigilance à la garde des propriétés flottantes des négocians; comme si jamais une

marine militaire, quelque noble qu'elle soit, pouvait avoir un autre but que de protéger le commerce maritime!

Le bruit de la prise de ces bâtiments pénétra à Bordeaux au moment où nous en partîmes; vague et dénué de preuves, nous refusions de le croire; il nous fut confirmé en arrivant à Paris. C'était une perte de plus de 1,800,000 fr.

Personne ne savait mieux supporter les revers que Beaumarchais, et je ne l'ai jamais vu affecté sensiblement quand il n'avait perdu que de l'argent. Il écrivit aux négociants et aux manufacturiers qui tenaient de lui des lettres de change que, s'ils étaient inquiets, ils pouvaient lui présenter ses lettres, qu'elles seraient acquittées quoiqu'elles ne fussent point échues. On ne lui en présenta aucune. Il eut dans ce désastre la satisfaction de voir que son crédit n'était point altéré, et qu'il pouvait poursuivre ses grandes entreprises.

Les préliminaires de la paix entre la France, l'Angleterre et l'Espagne furent signés le 20 janvier 1783. Les hostilités cessèrent entre ces trois nations. Les Hollandais seraient restés seuls exposés au courroux des Anglais, si les cours de Versailles et de Madrid n'eussent refusé de signer le traité définitif avant que les Provinces-Unies fussent réconciliées avec l'Angleterre. Elles signèrent à Paris leur paix, le 2 de septembre. La paix fut publiée le 29 du même mois.

Malgré les malheurs éprouvés sur les flots, la France était véritablement victorieuse, puisqu'elle avait obtenu l'objet qu'elle s'était proposé, l'indépendance des États-Unis, puisqu'elle recouvrait dans les Antilles et dans les Indes orientales les possessions que les Anglais lui avaient enlevées, et que Dunkerque, délivrée du commissaire anglais et de toutes les entraves qui lui avaient été imposées par le traité de 1713, redevenait un port utile au royaume pendant la paix, et formidable aux ennemis pendant la guerre.

On croyait véritablement alors que la perte de ces vastes colonies affaiblirait singulièrement la puissance de l'Angleterre. On prétendait en France que la plupart des vaisseaux anglais étaient hors de service; on assurait que les flottes espagnole et française comptaient quarante-six vaisseaux de plus qu'il n'y en avait dans toute la marine anglaise, que les Hollandais en avaient trente, que ces trois nations, bien unies et ayant une marine plus forte de soixante-seize vaisseaux de ligne que celle des Anglais, enlèveraient enfin à ces fiers insulaires l'empire de l'Océan.

Quelques personnes pensaient que les Anglais, effrayés de cette perspective, s'étaient hâtés de faire la paix, convaincus que, pendant sa durée, la légèreté française, l'indolence espagnole, l'économie parcimonieuse des Hollandais laisseraient

---

dans ces trois nations s'affaiblir par degrés la marine militaire, tandis que les Anglais répareraient leurs flottes et que bientôt les divisions inévitables du continent les forceraient toutes trois à s'occuper de leurs possessions territoriales au détriment de leurs forces maritimes; mais en France, en Espagne, en Hollande, on ne doutait pas que la sagesse du ministère ne trompât les conjectures des spéculateurs anglais.



## QUATRIÈME PARTIE

DEPUIS LA PAIX DE 1783 JUSQU'À LA MORT DE BEAUMARCHAIS. — SES DERNIERS OUVRAGES DRAMATIQUES. — SA CONDUITE PENDANT LA RÉVOLUTION.

(1784-1799.)

Les ministres qui avaient aimé Beaumarchais et ceux qui l'avaient bien connu étaient morts ou disgraciés. Ses ennemis restaient auprès du Roi, croissaient en âge et devenaient plus puissants. Peut-être ne s'en inquiétait-il pas assez. Gardant toujours le même courage, il agissait comme s'il avait les mêmes appuis. Sa confiance le préservait de toute crainte ; sa gaieté versait du baume sur toutes ses blessures.

Son imprimerie de Kehl florissait hors de l'atteinte des persécuteurs. L'édition de Voltaire s'y poursuivait, et, il faut le dire à l'honneur du ministère, cette édition recevait toujours la même protection du gouvernement. Les ballots arrivaient à l'adresse du chancelier ou du lieutenant de police. En 1783, on imprima à Kehl une édition complète des œuvres de J. J. Rous-

seau (1). Beaumarchais voyait avec plaisir ses presses occupées à propager la gloire des deux plus grands hommes de la littérature française; il eût désiré qu'il n'en sortit jamais que des ouvrages honorables aux lettres et utiles à l'humanité. Il apprit avec chagrin que, sans le consulter, et seulement pour occuper des ouvriers, on les avait souillées en réimprimant la satire que l'abbé de Mably avait publiée depuis peu sous le titre décevant de *la Manière d'écrire l'histoire*, et dans laquelle il outrageait plusieurs écrivains célèbres, entre autres M. de Voltaire.

Beaumarchais me pria de réfuter cet ouvrage. Je le refusai d'abord. « Je hais, lui dis-je, les débats littéraires; je les crois plus nuisibles aux gens de lettres que favorables aux progrès de l'esprit humain. Je me suis interdit les disputes, les sarcasmes, les épigrammes; je n'ai jamais écrit contre personne, et je n'ai pas même répondu aux injures dont on m'a quelquefois honoré. »

Il me remontra que l'abbé de Mably n'était point un folliculaire, un libelliste de profession, un littérateur méprisable, un homme contre lequel il serait honteux d'entrer en lice. Sa réputation pouvait induire les jeunes gens en erreur.

J'en convins; je me laissai vaincre aux désirs

---

(1) *Collection complète des œuvres de J. J. Rousseau*, 1783-1789, 34 vol. in-18. La *Bibliographie de Jean-Jacques*, par Barbier, revue par Quérard, la dit jolie, mais très-incorrecte.

de l'amitié, j'avouai qu'il ne serait pas inutile de discuter les principes qui fondent la science de l'histoire, de disculper les plus grands historiens de l'Europe de fautes qu'ils n'ont point faites, et que cet abbé leur attribue. Enfin, je pensai qu'il était nécessaire de bien faire sentir le ridicule d'un auteur qui affectait de mépriser des ouvrages estimables en affectant de ne les avoir pas lus, et je publiai ma réfutation sous le titre de *Supplément à la Manière d'écrire l'histoire* (1); car je suppléais à ce qui lui manquait : principes, précision, connaissance des auteurs.

Lorsque nous mettions ainsi nos plus doux plaisirs à propager ou à défendre la gloire des grands écrivains, M. de Montgolfier ouvrit à l'homme les routes de l'atmosphère. Cette belle invention nous remplit d'enthousiasme et d'admiration.

Beaumarchais en fut d'autant plus vivement frappé qu'il s'occupait alors, avec un mécanicien très-célèbre, de faire quelques expériences sur les moyens de s'élever dans les airs (2). J'assistai à

---

(1) *Supplément à la Manière d'écrire l'histoire, ou Réponse à M. l'abbé de Mably*, par G. de L. B. Kehl, 1784, in-8°.

(2) M. de Loménie t. II, 593) a publié une lettre de Beaumarchais à François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, — lettre dont l'original figure au musée des Archives nationales, — par laquelle il lui recommande un aéronaute, M. Scott, qu'il se vante d'avoir jadis encouragé « en

quelques-unes, et je crois qu'elles auraient eu un plein succès par une savante disposition des forces de l'homme, par un long exercice des muscles propres à faire mouvoir des ailes d'une aussi grande envergure, ceux des bras étant trop faibles pour leur procurer le mouvement nécessaire.

La belle découverte de M. de Montgolfier et le ballon aérostatique de MM. Charles et Robert nous parurent suffisants. Nous assistâmes aux belles expériences qui se firent au faubourg Saint-Antoine, au Champ de Mars, à Versailles,

faisant imprimer ce qu'il avait écrit là-dessus pour lui assurer tout au moins l'honneur de sa belle invention par la publicité de la date qu'il en prenait ». Beaumarchais fait allusion à un volume intitulé *Aérostat dirigeable à volonté* (Maradan, 1789, in-8°, 2 pl.); l'auteur se qualifie sur le titre de capitaine de dragons, attaché au régiment des Pyrénées, ci-devant de la Guyenne. La Révolution n'avait pas plus fait renoncer Scott à ses projets que Beaumarchais à l'attention qu'il leur accordait. On en a la preuve non-seulement par sa correspondance avec François de Neufchâteau, mais encore par deux lettres datées du 12 floréal et du 12 thermidor an VI, qui ont passé récemment dans la vente de la bibliothèque de M. Ch. de Mandre (nos 568 et 1098). Il encourage Scott à poursuivre ses expériences, propose pour son appareil le mot d'*aérotambule* ou plutôt d'*aérambule* et regrette que la perte de sa fortune ne lui permette pas de multiplier des expériences comme les siennes. Scott, dont les recherches ne semblent pas avoir fait grand bruit, était également en relation avec les frères Montgolfier, ainsi que le prouve une lettre datée de 1790, à lui adressée par l'un des deux frères. (Vente Baylé, décembre 1886.)

à la Muette, aux Tuileries, et peut-être nous causèrent-elles plus de plaisir et d'admiration qu'à tous autres (1).

La paix se consolidant, Beaumarchais ne se fit aucun scrupule d'occuper le théâtre des jeux de son imagination. L'intrigue de sa nouvelle comédie, *la Folle Journée, ou le Mariage de Figaro*, était une conception neuve, hardie, ne ressemblant à aucune des pièces jouées jusqu'à ce jour. Il prévoyait des obstacles; il éveilla la curiosité publique, par un assez grand nombre de lectures, et, avec la curiosité, la malveillance se réveilla (2).

Huit ou neuf censeurs approuvèrent successivement cette pièce; car, toutes les fois que l'un d'eux apportait son approbation au magistrat, il le trouvait prévenu par des propos que lui avaient tenus des gens qui ne connaissaient pas la pièce ou qui la connaissaient mal.

Tout ce qu'on en disait était contradictoire; enfin, tous les rapports des *censeurs royaux* lui étant favorables, et les clameurs se fortifiant contre elle, le magistrat exigea qu'avant de la livrer au public, les comédiens en fissent une

1) Gudin a payé son tribut à l'enthousiasme général par quelques vers placés en tête de la *Description des expériences de la machine aérostatique de MM. de Montgolfier*, par Faujas de Saint-Fond (1783-1784, 2 parties, in-8°; fig. de Lorimier).

(2) « Elle ne dort jamais, il est vrai, mais elle semble quelquefois assoupie. » (Mss. L.)

répétition sur le théâtre des Menus-Plaisirs du Roi, devant des seigneurs et des conseillers du Parlement et un grand nombre de personnes (1), afin de connaître si, dans l'effet théâtral, il n'y avait pas quelque effet scandaleux qu'on n'avait pu découvrir aux lectures; car, puisqu'on en disait du mal, il fallait bien qu'il y en eût, et on voulait à toute force le découvrir.

Rien n'était plus sage sans doute; le jour fut pris, les spectateurs invités. Déjà les acteurs s'habillaient, les rues se remplissaient déjà des carrosses de tous les curieux empressés de voir cet ouvrage, lorsqu'un ordre du Roi survint et défendit cette répétition. La défense accrut le désir du public et la renommée de la pièce.

Donné sans connaissance de cause, cet ordre fut révoqué sans motif; la répétition fut faite. Le plaisir qu'elle causa, les rires qui éclatèrent dissipèrent les scrupules, et la pièce fut permise.

Le public l'attendait depuis longtemps et l'accueillit avec transport. Ses applaudissements confondirent toutes les cabales. Les machinateurs de trouble, obligés de se taire, cherchèrent comment ils pourraient nuire à l'auteur, n'ayant pu nuire à sa pièce. Voici ce qu'imagina la sublimité de leur génie, afin de flétrir sur le

(1) Dans le Mss. L. la phrase se termine ainsi : « Afin de bien examiner si rien n'y blessait la cour et la magistrature », et le texte continue : « Déjà les acteurs... »

front de l'auteur la nouvelle couronne de laurier que le public venait d'y poser.

Le jour de la seconde représentation, un moment avant qu'on levât la toile, un bras s'avança du haut des quatrièmes loges, et fit voler sur le parterre une foule de feuilles légères. Chacun en attrapa une à la volée. C'était une plate épigramme bien injurieuse contre l'auteur et contre sa pièce (1); le succès n'en fut pas moins général.

On soupçonna un prince (2) d'avoir lancé cette foudre puérile. Beaumarchais, pour toute vengeance, dit dans sa préface qu'il connaissait les auteurs de cette œuvre de méchanceté; qu'on n'imaginerait jamais jusqu'où ils avaient élevé les soupçons du public sur une aussi lâche épigramme, « semblables à ces vils charlatans qui, pour accréditer leurs drogues, farcissent d'ordres et de cordons le tableau qui leur sert d'enseigne ». Ces paroles furent un surcroît de colère pour l'auteur, quel qu'il fût, et il ne chercha

---

(1) Cette épigramme célèbre a été reproduite tout au long par Meister dans la *Correspondance littéraire* (voir tome XIII, p. 522), et attribuée par lui au chevalier de Langeac. On sait qu'elle se terminait par cette pointe :

Et pour voir à la fin tous les vices ensemble,  
Le parterre en chorus a demandé l'auteur.

Beaumarchais y répondit sur les mêmes rimes; mais sa riposte, que Meister a également donnée, est assez faible.

(2) Le comte de Provence.

plus qu'une occasion de perdre celui qui osait appeler ses vers une lâche épigramme.

Le *Mariage de Figaro* eut plus de cent représentations (1); c'était une assez belle réponse à tous les critiques.

Non-seulement, dans cette pièce, le parterre applaudissait à des scènes fondées sur le vrai comique, celui de situation, à des caractères neufs, tels que celui du page et celui de Bridoison; à des mœurs vraies et qu'il était juste et utile d'offrir à la censure publique; mais il applaudissait encore à l'homme courageux qui osait entreprendre de combattre par le ridicule le libertinage des seigneurs, l'ignorance des magistrats, la vénalité des charges et l'indécente manière de plaider des avocats.

Beaumarchais y était peut-être plus autorisé que tout autre, puisqu'il avait été outrageusement calomnié par des seigneurs, injurié dans d'insolents plaidoyers et blâmé par de mauvais juges. La vénalité était un vice honteux, particulier à la magistrature française, et contre lequel les Parlements avaient longtemps réclamé. L'avidité des courtisans n'était ni moins connue

---

(1) En réalité, il eut soixante-huit représentations consécutives, ce qui était sans exemple jusqu'alors, et produisit un chiffre brut de 346,197 livres, sur lesquelles, tous frais déduits, il revenait à Beaumarchais 41,499 livres, et non 80,000, comme le dit Gudin un peu plus bas.

ni moins blâmée. Le libertinage des seigneurs devenait tellement odieux qu'il les mettait dans une sorte de guerre avec les habitants de leurs domaines.

Lorsque nous allions à Bordeaux, nous nous arrêtions toujours dans le château d'un grand seigneur (1). Homme instruit, excellent, plein de goût, usé par les plaisirs, caduc avant d'avoir atteint la vieillesse, il avait beaucoup d'amitié pour Beaumarchais, faisait beaucoup de bien dans le pays, prodiguait l'argent et les secours, envoyait son chirurgien et des médicaments à tous les malades des environs, et ne pouvait cependant gagner l'affection des paysans. Ils prenaient plaisir à détruire tous les embellissements qu'il se plaisait à faire hors de son parc, dans ses forêts, à ses rendez-vous de chasse ou ailleurs. Il s'en plaignait un jour à Beaumarchais, et Beaumarchais partageait naïvement son chagrin ; je gardais le silence. Quand nous fûmes

---

(1) Selon toute vraisemblance, Gudin fait allusion ici au château des Ormes, célèbre résidence de la famille d'Argenson et le grand seigneur dont il parle est sans doute Marc-René, marquis de Voyer de Paulmy d'Argenson, né en 1721 à Paris, mort aux Ormes le 18 septembre 1782. Beaumarchais écrivait de Bordeaux à M. de Vergennes, le 6 octobre suivant : « Depuis trois mois que je parcours nos villes de commerce maritime..., j'ai vu mourir deux de mes bons amis, hommes de mérite et qui vous aimaient et respectaient ainsi que moi ; le marquis de Voyer aux Ormes et Clonard le père à Rochefort. »

seuls, je lui dis : « Vous vous étonnez qu'il ne soit pas aimé? Mais, jeune, il s'est conduit dans ce pays comme votre Almaviva avec Fanchette et Suzanne. Vieux aujourd'hui, il permet à son monde, et jusqu'à sa livrée, de tenir la même conduite. Aucune personne, femme ou fille, ne peut approcher du château sans y être prostituée ou du moins profanée. Les pères, les mères, les frères, les maris peuvent-ils faire cas de ses bienfaits? Loin de les blâmer, faites sentir plus fortement, dans votre *Folle Journée*, que, si le comte est le jouet de tout ce qui l'entoure, c'est qu'il s'y expose par ses mœurs. La morale de votre pièce en deviendra plus sensible. »

Quant aux plaisanteries que l'auteur de cette *Folle Journée* s'est permises sur les ambassadeurs qui versent le trouble dans les cours, au lieu d'apporter un esprit de paix, n'en avait-il pas acquis le droit par la malveillance de lord Stormond, cherchant à nuire à toutes les opérations des négociants français et particulièrement aux siennes? Voltaire, dans la tragédie de *Brutus*, avait réprimandé les ambassadeurs qui fomentaient des conspirations; ce qui n'était pas sans exemple, même dans le dix-huitième siècle. Pourquoi, dans la comédie, ne plaisanterait-on pas ceux qui se livrent à de basses intrigues? Lorsque Lemierre eut fait la tragédie de *Barneveldt*, un ambassadeur en arrêta la représentation et lui dit, pour toute raison, qu'il

n'y avait nul inconvénient que sa pièce ne fût pas jouée. Cependant, il y en avait un très-grand pour Lemierre. Beaumarchais le vengea dans le monologue de Figaro, et défendit la liberté du théâtre français. « Ce sont les esclaves qui font les tyrans », disait Duclos. Beaumarchais n'en faisait point.

Beaumarchais, dans cette pièce, remplit donc encore une fois les devoirs du poète comique, en observant les sottises du siècle, en peignant des mœurs véritables, en livrant au rire du parterre ceux qui se croyaient au-dessus de toute censure. C'est ce qu'Aristophane avait fait avec moins d'art et sous d'autres formes, dans sa comédie des *Guêpes*. On le savait bien; le public lui en savait gré. Mais plus ses tableaux étaient ressemblants, plus ils soulevaient contre lui les *Micromégas* de toute espèce, même les *Micromégas* littéraires. Tous criaient contre l'ouvrage, parce qu'ils s'y reconnaissaient; ils disaient sa pièce mauvaise, parce qu'elle était bonne; ils la trouvaient indécente, parce que leurs mœurs étaient telles qu'il les représentait.

Le roi de Suède fut plus sensé, lorsqu'il dit à la reine de France que cette comédie n'était pas indécente, mais insolente. Or, ce qui paraissait insolence à un roi pouvait bien ne paraître à un peuple qu'une censure courageuse.

Ce mot d'un roi me rappelle une observation que Voltaire fit au duc de Richelieu. « La pri-

son du prince de Condé, lui mandait-il, la mort de François II seraient, à la vérité, un sujet de tragédie; mais je ne répons pas de l'approbation de la police. La pièce serait très-froide, si elle n'était pas très-insolente, et si elle était insolente, on ne pourrait la jouer qu'en Angleterre. » (*Correspondance*, tome LX, page 352) (1).

Eh! pourquoi fallait-il que les Anglais eussent la gloire de l'emporter sur nous en énergie dans la tragédie, et en *vis comica* dans la comédie? Pourquoi fallait-il que les vices des seigneurs fussent respectés en France(2)? Pourquoi fallait-il que les étrangers continuassent à regarder les Français comme des enfants et à ne donner le nom d'hommes qu'aux Anglais? Devait-on savoir mauvais gré à celui qui émancipait en quelque sorte ses spectateurs et qui les faisait rire du rire qui convient à des majeurs?

Si les *Plaideurs* de Racine ont corrigé les avocats de citer les Grecs, la Perse et le Japon, quand ils'agissait d'une gouttière ou d'un chapon, pourquoi le plaidoyer du *Mariage de Figaro* ne

(1) Gudin renvoie tout naturellement à l'édition de Kehl. Disons, pour ceux qui voudraient vérifier sa citation, qu'elle est empruntée à la lettre du 13 décembre 1767.

(2) « Pourquoi fallait-il que nos auteurs composassent toujours comme des écoliers et se contentassent de faire rire des enfants, sans jamais rien dire à des hommes, comme l'observe Beaumarchais dans sa préface. » (Mss. L.)

les corrigerait-il pas du vice beaucoup plus odieux de plaider comme les plus vils des libellistes écrivent, et de calomnier leur partie adverse sans pudeur et sans décence?

Beaumarchais disait en plaisantant que le métier d'auteur était celui d'oseur, et il est bien avéré que l'auteur qui n'ose rien est semblable au guerrier qui ne hasarde rien; ils ne cueilleront ni palmes ni lauriers.

Mais cette pièce si gaie, si comique, si applaudie, si constamment suivie, est-elle sans défauts? Non, sans doute; elle en a, et l'auteur les connaissait mieux que ses critiques. Souvent, il m'avait dit que ses deux derniers actes étaient inférieurs aux premiers. En effet, dans les trois premiers, il n'y a peut-être pas un mot qui ne soit spirituel, naturel, essentiel, car ils sont tous de situation, de caractère, ou propres à faire marcher l'action. Aucun ne pourrait être supprimé sans nuire à la clarté, ou à l'ensemble, ou à l'effet général, et c'est un prodigieux mérite. Les deux derniers n'ont pas la même importance, quoiqu'ils étincellent d'esprit, de vérité, de *vis comica*; mais, après les scènes énergiques du second et du troisième acte, si on eût voulu augmenter la force de la situation, on se fût trop rapproché du drame. Il fallait en revenir à entraîner les esprits par la gaieté, à défaut de choses fortes.

Il y a peu de vraisemblance sans doute dans

les méprises des scènes nocturnes. Beaumarchais ne prétendait pas qu'il y en eût; mais il savait que les spectateurs se prêtaient volontiers à cette sorte d'illusion, quand il en nait un *imbroglio* divertissant. On y était accoutumé sur tous les théâtres du monde, depuis le temps des Grecs. Plaute en avait étrangement usé dans la *Casina*, où il fait prendre pour une jeune épousée un vigoureux esclave habillé en fille; les Espagnols et les Italiens n'avaient guère moins abusé de ces scènes de nuit et n'en avaient pas tiré des résultats aussi heureux que Beaumarchais.

On avait toléré bien d'autres invraisemblances dans les comédies de Molière, dans les confidences de l'*École des maris*, dans celles de l'*École des femmes*, dans le sac ridicule où Scapin enveloppe non pas lui, mais son patron, dans les coups de bâton que le *Médecin malgré lui* donne au père qui lui amène sa fille pour la guérir.

Que l'on examine seulement comme jeu de théâtre la fête par laquelle Figaro imagine de remercier le comte d'avoir aboli le droit du seigneur, et qu'on la compare à la réception du *Bourgeois gentilhomme* en Mamamouchi, on se convaincra que la première est mieux motivée et plus admissible (1).

La critique s'est surtout exercée sur le long

---

(1) Ce paragraphe manque dans le Mss. L.

monologue de Figaro au commencement du cinquième acte. Je me rappelle que, quand l'auteur l'eut composé dans un moment de verve, il fut alarmé lui-même de son étendue. Nous l'examinâmes ensemble; j'y portai une attention sévère. Tout m'y parut à sa place : on ne pouvait en supprimer un mot qu'on ne le regrettât. Chaque phrase avait un objet utile ou moral, propre à faire réfléchir le spectateur, ou sur la nature humaine, ou sur les abus de la société. Malgré ces considérations, il paraissait dangereux de hasarder un monologue aussi long. Préville fut consulté; il répondit du succès. Il regretta que sa jeunesse ne lui laissât pas la force de jouer le rôle de Figaro plus longtemps, mais il nous rassura sur ce monologue. D'Azincourt, qui devait le jouer, désira vivement qu'on n'en retranchât pas un mot, et ne douta pas de le faire réussir; il fut donc hasardé, et il fut applaudi. Le succès justifia l'auteur, ses amis et les comédiens.

Il n'y eut de mécontents que les faux censeurs et le strict La Harpe, qui, pesant tout dans ses balances de collègue, décida que, les anciens n'ayant fait que de courts monologues, on n'en devait pas faire de longs; que la situation était fautive, que..., que..., que...; et, depuis, mille pauvres auteurs au-dessous de toute critique ont répété les mêmes assertions, malgré l'obstination du public à applaudir ce qu'ils critiquaient.

La Harpe savait pourtant bien qu'il est très-naturel, et même très-ordinaire, qu'un homme qui attend un événement fâcheux se dise à lui-même qu'il est bien malheureux, qu'il l'a toujours été, et qu'il se rappelle tout ce qui lui est arrivé de funeste. Je suis sûr que La Harpe lui-même, malgré sa confiance dans ses talents, se reportait au moment où il exposait sur la scène une tragédie nouvelle qui avait échoué plusieurs fois contre cet écueil.

En effet, si le premier moment où un homme attend un malheur auquel il ne peut s'opposer est livré à l'exaltation de sa colère, le second est employé à se rappeler tous les événements sinistres qui lui sont arrivés; mais, si l'attente se prolonge, l'âme s'affaiblit par sa véhémence même; les idées se généralisent, et l'on tombe dans des réflexions dont on sort par accès, jusqu'au moment décisif.

Telle est la marche de la nature, et c'est parce qu'elle est telle que le monologue de Figaro s'est soutenu et s'entend encore avec plaisir.

Le condamner comme trop long, comme peu vraisemblable, est une critique d'écolier. Chercher dans de vaines allusions qui n'existent plus depuis quinze à dix-huit ans les causes du succès qu'il a encore, est une sorte de niaiserie qui montre l'incapacité du censeur, si elle n'indique pas sa mauvaise foi.

Ce qui serait digne d'un littérateur, ce serait

de rechercher par quel art l'auteur est parvenu à faire supporter un tel monologue à un parterre impatient, qui, bien souvent, a de la peine à en souffrir un de dix lignes. Il y aurait quelque utilité à examiner par quelle logique secrète il a enchaîné tant d'idées qui, sans cette logique, seraient disparates; par quelle adresse il a lié à la vie de Figaro tant d'événements qui alors faisaient allusion à des événements connus, et qui n'en font plus aujourd'hui qu'à l'état social de tous les temps; comment, enfin, il a passé des faits à des réflexions naturelles, qu'on appelle aujourd'hui philosophiques, sans impatienter et sans ennuyer l'auditeur.

On pourrait tirer quelque parti de ces recherches, car blâmer ce que le public approuve n'éclaircit rien, et c'est presque toujours un tort.

En examinant donc cette scène en artiste, et non en censeur pointilleux, en étudiant les secrets de sa composition, on verrait d'abord, si la situation n'était pas vraie, que le parterre ne la supporterait pas, que Figaro ne dit ni des choses communes ni des choses recherchées; on s'apercevrait ensuite que l'auteur a su y rassembler une multitude de faits que, dans le cours ordinaire de la vie, on ne considère qu'isolément, et que, de leurs rapprochements, il a formé un ensemble qui pique la curiosité et qui soutient l'attention; qu'il les a exprimées d'une manière conforme au caractère plein de verve et

d'originalité du personnage qu'il a créé; que, ce personnage ayant eu part à tous les événements, rien de ce qu'il dit ne lui est étranger.

De ces faits qui lui sont arrivés, il passe à des réflexions sur la nature de l'homme, sur la bizarrerie des événements qu'il a éprouvés malgré sa volonté, et sur les efforts qu'il a faits pour en avoir d'autres; et il finit par un morceau délicieux sur l'existence et la fatalité qui force à suivre la route « où l'on est entré sans le savoir, comme on en sortira sans le vouloir ».

Ce morceau serait trop fort pour un valet de comédie ordinaire; il ne l'est pas pour Figaro, homme d'esprit, d'une humeur enjouée, qui a tout observé, tout vu, qui a étudié jusqu'à la chimie, qui a travaillé pour le théâtre et fait une comédie « dans les mœurs du sérail ». Il a donc des idées plus étendues que le commun des valets, et même que le commun des hommes.

C'est ce que ne veulent pas voir les niveleurs littéraires, qui voudraient couper toutes les têtes qu'il voient s'élever au-dessus de leurs petites conceptions; mais le public sait très-bien toutes ces transitions inaperçues de ceux qui censurent tout par incapacité de rien produire.

C'est un des plus grands secrets de l'art de composer que ces transitions cachées, par lesquelles un auteur conserve l'unité du caractère de son ouvrage ou de ses personnages, en variant son style ou son ton, et en liant des idées qui,

sans cet art, paraîtraient étrangères. C'est à peu près ainsi que, dans un morceau de musique bien composé, le motif semble quelquefois disparaître, et revient tout à coup s'offrir à l'oreille de l'auditeur, qu'il enchante.

Outre ce mérite senti des seuls connaisseurs, ce monologue est écrit avec une chaleur de passion, une verve qui entraîne et un talent qui subjugué. Il confirme ce que M. de Voltaire écrivait à M. Diderot, qu'il y a dans tous les arts un je ne sais quoi qu'il est bien difficile d'attraper, et que tous les philosophes du monde fondus ensemble ne pourraient obtenir (1).

Osons dire ici ce qui est vrai, que, depuis Molière, aucun auteur n'a mieux connu le cœur humain et mieux peint les mœurs de son temps que Beaumarchais. Regnard est le plus gai des comiques; mais, ni dans le *Joueur*, ni dans le *Légataire*, que, trente ans plus tard, il eût intitulé le *Vieux Célibataire*, il n'a songé qu'à faire rire sans être moral, sans pénétrer dans les replis du cœur, sans peindre des mœurs vraies, sans faire réfléchir la jeunesse.

Destouches a peint à plus grands traits le *Glorieux* et le *Mari honteux de l'être*, qui n'est point du tout le philosophe marié; mais il n'a

---

(1) Ce passage, légèrement modifié ici, se retrouve dans la lettre du 20 avril 1773.

pas osé approfondir le cœur de l'homme; il manquait de verve.

Dufresny, avec un talent prodigieux, n'était pas assez observateur. Gresset était plus hardi dans ses tableaux, mais il ne savait pas construire sa fable, ni peindre les mœurs sur lesquelles il discourt sans cesse. Sa pièce est un commérage perpétuel, un commérage de bonne compagnie, pour me servir de l'expression d'une femme célèbre, mais elle n'est que cela.

Colin d'Harleville respire le goût de la morale; il la fait aimer, mais il craint de blesser les vicieux et n'ose *pas oser*.

Dès les premiers mots de ses pièces, on voit que Beaumarchais a observé tout ce qu'il peint. On reconnaît les gens, les mœurs, le siècle; tous ses tableaux sont vrais.

Si Beaumarchais, au lieu de deux comédies, en eût fait dix, cette vérité serait incontestable. Son malheureux procès le jeta dans une suite d'affaires qui l'écartèrent longtemps du théâtre. C'est une perte réelle pour la littérature française.

Les cabales s'élevèrent contre lui avec la même fureur qu'elles avaient fait éclater contre Molière lorsque, selon le rapport de Boileau,

L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu,  
Pour prix de ses bons mots le condamnait au feu;  
L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,  
Voulait venger la cour immolée au parterre.

Les mêmes fous qui avaient brûlé Molière

auraient étranglé volontiers Beaumarchais. Le même mérite excitait les mêmes rumeurs. Leurs tableaux étaient vrais ; les méchants étaient furieux. Ils applaudissaient aux indécences du balletage de Dancourt ; ils souffraient les *Courtisanes* de Palissot, et ne pouvaient tolérer la vérité des portraits dessinés par Molière et par Beaumarchais. Eux seuls ont vu contre eux ce déchaînement constant ; c'est qu'eux seuls ont eu le courage d'Aristophane avec le *vis comica* de Plaute, sans avoir la grossièreté injurieuse du premier et la turpitude des mœurs du second.

Rappelons-nous qu'avant de permettre la représentation du *Mariage de Figaro*, les magistrats la firent jouer, devant eux, sur le théâtre des *Menus*, qu'ils l'examinèrent scrupuleusement, qu'ils pensèrent qu'on pouvait l'offrir au public sans inconvénient. Ils ont donc jugé que cette comédie n'était nullement dangereuse, soit par la hardiesse des pensées, soit par l'originalité de son style, qui ne blesse ni les oreilles ni les mœurs.

Elle était si loin d'être dangereuse que, dans le temps où les folliculaires se déclaraient contre elle avec fureur et cherchaient à la bannir du théâtre, dont elle augmentait la gloire, les autres nations se l'approprièrent. On la traduisait dans toutes les langues ; les Italiens la mettaient en musique ; on la jouait sur tous les théâtres de

l'Europe. Beaumarchais en recevait tous les jours quelque nouvelle traduction.

Il en est une qui l'aurait plus flatté peut-être, et qu'il n'a point vue; je n'en ai été informé que depuis sa mort. C'est celle que quelques Anglais ont fait écrire dans leur langue de l'Hindoustan, et l'on m'assure que l'on joue dans cette langue le *Mariage de Figaro* sur ces mêmes rives où les anciens Grecs allaient chercher la sagesse.

Comment donc de misérables calomniateurs à quatre sols la feuille osent-ils encore nous répéter qu'une pièce qui a subi tant d'épreuves, qui a reçu la sanction et l'approbation de tant de magistrats, que toutes les nations éclairées ont adoptée et applaudie, est un ouvrage scandaleux et dangereux?

Ils ne le croient pas; mais ils veulent nuire, et ils flétrissent sans pudeur leur propre nation, comme leur propre jugement.

Pour moi, qui n'aime que la justice et qui me plais à la rendre à mon siècle et à mes contemporains, je la rendrai hautement aux hommes de bien, aux vertueux magistrats qui ont permis un ouvrage honorable pour le théâtre de notre nation, et qui a plus concouru qu'aucun autre à en augmenter la célébrité. Je dirai plus : lorsqu'un gouvernement sage veut réformer de grands abus sans employer le sabre des janissaires ou le cordon des muets, que peut-il faire de mieux que

d'y préparer les esprits par de bons écrits ou par de bonnes plaisanteries ?

Ainsi Louis XIV, voulant rendre les marquis de sa cour moins ridicules et les gentillâtres des provinces moins rustres, les abandonna aux sarcasmes de Molière. Les successeurs de ce roi désiraient établir la tolérance, supprimer cette foule de moines et de religieuses qui nuisaient à la reproduction de l'espèce humaine et au recrutement des armées, dans un siècle où le besoin d'augmenter le nombre des troupes et celui des matelots rendait nécessaire de multiplier les mariages et les naissances ; ils trouvèrent bon qu'on écrivit en faveur du mariage des prêtres et de la suppression des couvents ; mais, ne voulant pas effaroucher les esprits et indisposer le clergé, ils publiaient de vaines défenses contre ces livres qu'ils favorisaient.

La vénalité des charges était un autre abus, quoiqu'elle eût l'avantage de porter de la gravité dans les familles riches en les faisant aspirer aux honneurs de la robe, dont les mœurs furent toujours plus exemplaires que celles des autres ordres. Le gouvernement et le Parlement même n'étaient point fâchés qu'on disposât les esprits à la réforme de l'abus en le faisant sentir, soit par des écrits sérieux, soit par des jeux de la scène française. On aurait cru calomnier l'État entier, et on l'eût calomnié en effet, si l'on eût prétendu qu'il était assez mal posé sur sa base pour être

ébranlé par des plaisanteries. Aussi ne le fut-il point, et Molière n'était pas né lorsque l'intrépide Mathieu Molé, en 1615, avertit Marie de Médicis qu'elle allumait un feu qui consumerait l'État. Ce feu, qui depuis a éclaté quelquefois et a longtemps couvé sous la cendre, a produit son effet au jour de la Révolution. C'est ce qu'ignorait La Harpe, et ce que ne savaient point les folliculaires qui, n'ayant point de quoi acheter des livres, écrivaient pour avoir du pain.

Ils auraient dû savoir au moins que la scène française fourmille de situations plus licencieuses que celles du *Mariage de Figaro*. Les *tetons de la nourrice*, que Sganarelle, devenu *médecin malgré lui*, veut prendre en plein théâtre, les scènes nocturnes de George Dandin, les terreurs du *Cocu imaginaire*, le fond de la comédie d'*Amphitryon*, la fameuse scène du quatrième acte de *Tartuffe*, les propositions et l'attentat du vieux Lisimon sur la femme de chambre de son épouse offrent des situations plus voisines de l'indécence que les tableaux charmants de la *Folle Journée*.

Ainsi que je le disais plus haut, qu'on examine seulement comme jeu de théâtre la fête pour laquelle Figaro imagine de remercier le comte d'avoir aboli le droit du seigneur, et qu'on la compare avec celle du *Bourgeois gentilhomme* en Mamamouchi, on se convaincra que la première est mieux motivée, plus admissible, plus

vraisemblable, que le dialogue en a plus de goût, d'esprit, de finesse. Si M. Jourdain est tellement tombé en démence qu'on puisse lui persuader une telle absurdité, il n'est plus un personnage comique, un homme dont on puisse rire; il n'est qu'un malade et ne peut faire que pitié. Molière sentait ce défaut mieux que moi; il l'a pallié en prodiguant avec adresse dans cette farce de graves niaiseries, car avec ses tapis en l'air, ses turbans de bougies allumées, son alcoran sur le dos du bourgeois agenouillé, ses muphtis, ses derviches, sa musique, son baragouin, il donne à toute cette pompe je ne sais quel air de cérémonie d'église qui ne frappait de son temps que quelques hommes éclairés, et qui amusait la multitude alors peu scrupuleuse; mais, de nos jours, cette espèce de parodie ferait crier à la profanation, à l'impie, au philosophe.

La Harpe n'y eût pas manqué, si Molière eût vécu de son temps; car, ayant aperçu dans le *Mariage de Figaro* quelques traits mal sonnans à son oreille, et surtout la philosophie, il fulmine contre eux l'anathème de sa critique, qu'il croyait infallible. Il trouva très-mauvais que l'auteur eût donné aux personnages de son temps des idées qui étaient alors dans toutes les têtes, et des expressions qu'il appelle philosophiques, mais dont on se servait partout, comme on avait employé dans d'autres temps des expres-

sions mystiques et antécédemment des mots obscènes. Chaque siècle a son langage.

On pouvait dire à La Harpe, depuis sa conversion, comme au bonhomme Gêronte : « C'est votre léthargie qui vous fait oublier toutes ces choses. »

Elle lui faisait tellement perdre la mémoire, qu'il blâme souvent dans ses contemporains ce qu'il a loué dans leurs prédécesseurs. Il recherche avec soin tout ce qui lui paraît défectueux dans les mœurs du *Mariage de Figaro*, qu'il appelle très-improprement les *Noces*, quoique ce mot n'exprime que les fêtes qui suivent la célébration, et non celles qui la précèdent. Sa léthargie, qui lui fait oublier le sens de ce mot, lui fait oublier aussi que, quelques pages plus haut, il avait excusé avec chaleur les mœurs bien autrement indécentes de *Turcaret*. « Ce sont, dit-il, de mauvaises mœurs; mais les bonnes mœurs sont-elles comiques? Est-ce avec de la vertu qu'on fait rire? et la comédie doit-elle peindre autre chose que des vices, des travers, des ridicules? Il faut lui permettre de les montrer, si l'on veut qu'elle les corrige, et les mœurs du *Bourgeois gentilhomme*, de *George Dandin*, du *Légataire*, de *l'École des maris* sont-elles bien pures? »

Eh! grand critique, votre léthargie vous fait oublier que, par ces paroles, vous justifiez la comédie du *Mariage de Figaro*; elle vous fait

oublier que l'auteur a dit les mêmes choses dans sa préface, que vous critiquez pourtant assez durement. Il cite les mœurs de *Turcaret*, de *l'Avare*, du *Tartuffe*; il ajoute « qu'avec ces mots si rebattus de bon ton, bonne compagnie, décence et bonnes mœurs, on garrotte le génie des auteurs, on tue la comédie ». Votre léthargie vous fait oublier que dans *Turcaret*, que vous voulez élever au-dessus du *Mariage de Figaro*, la revendeuse à la toilette, sœur de ce financier, n'est qu'une imitation du rôle de madame la Ressource dans le *Joueur* de Regnard. Oh! combien vous auriez crié au plagiat si vous eussiez trouvé une figure ainsi calquée dans le *Mariage de Figaro*! Et vous ne l'applaudissez pas de n'y avoir placé que des situations qu'on n'avait pas vues encore sur la scène? Vous le saviez bien, mais vous ne vouliez pas avouer que le fond, la forme, les caractères, le dialogue, tout était neuf et original dans cet ouvrage; même ces scènes nocturnes, que l'auteur a modifiées d'une manière nouvelle.

Cette pièce fut admirablement bien jouée dans sa nouveauté; l'ensemble en était parfait; le succès s'en est soutenu jusqu'à nos jours, malgré les changements qui sont arrivés dans les mœurs, dans les idées, dans les opinions et au théâtre. Les circonstances en ont fait supprimer quelquefois plusieurs détails intéressants. On a fait de semblables suppressions à beaucoup d'autres

pièces. Ce serait un ouvrage curieux que l'histoire du théâtre pendant la Révolution. On y verrait la représentation de *Mérope* défendue par un décret, et celles de *Brutus*, de *Guillaume Tell*, des *Gracques*, ordonnées par un autre (1), des vers, ou retranchés, ou récités avec emphase par des ordres secrets, selon les circonstances, soit dans la crainte des allusions, soit dans l'es-

(1) Le 31 mars 1793, Génissieux, député de l'Isère à la Convention, s'étonna qu'on laissât représenter au théâtre Montansier une tragédie dans laquelle une reine en deuil pleure son mari et souhaite ardemment le retour de deux frères absents. Sur la proposition de Boissy d'Anglas, le comité d'instruction publique fut chargé de présenter une loi touchant la surveillance des spectacles et le maire de Paris invité à prendre les mesures nécessaires pour empêcher les représentations de *Mérope*. *Brutus*, au contraire, fut repris avec éclat en 1790 et 1791; mais un arrêté en date du 22 ventôse an II (12 mars 1794), n'autorisa les représentations qu'après des changements qu'il ne spécifiait pas. On a retenu toutefois deux vers cités par Villemain dans son *Cours de littérature*, mais on ne sait s'il les avait recueillis par tradition ou s'il les avait inventés. Au quatrième acte (sc. VIII), Brutus disait :

Arrêter un Romain sur un simple soupçon  
Ne peut être permis qu'en révolution,

tandis que le texte original porte :

Arrêter un Romain sur de simples soupçons,  
C'est agir en tyrans, nous qui les punissons.

*Guillaume Tell*, tragédie de Lemierre, avait reçu pour sous-titre : *les Sans-Culottes suisses* et subi aussi quelques retranchements. Le fameux hémistiche de *Caius Gracchus* :

Des lois et non du sang !

fit dénoncer Marie-Joseph Chénier par son collègue Billaud-Varenne comme un mauvais citoyen.

poir d'inspirer aux spectateurs un esprit public, c'est-à-dire un esprit conforme aux vœux des gouvernants.

Est-ce ignorance, est-ce encore un effet de sa léthargie qui fait dire à La Harpe que le gouvernement s'avilissait en laissant dire sur la scène quelques vérités fortes? Ignorait-il ou avait-il oublié que les rois s'honorent en laissant aux auteurs une noble liberté, même celle de les reprendre? Ignorait-il ou avait-il oublié que Louis XII laissa jouer des farces où l'on blâmait sa prétendue avarice (1)? « J'aime mieux, dit-il, que le peuple rie de mon économie que s'il pleurait de mes libéralités », et que le bon, le grand, le respectable Henri IV rit publiquement aux éclats en voyant jouer une farce très-gaie où l'on représentait les actions de ses propres percepteurs des impositions; que ce grand et magnanime roi fit sortir de prison les acteurs aussitôt qu'il les sut détenus par les ordres de quelques magistrats subalternes, offensés de

---

(1) Dans l'une de ces farces, on le représentait buvant de l'or dans une coupe. L'Estoile (éd. Jouaust, t. VIII), donne, à la date du 26 janvier 1607, le compte rendu de la pièce qui fit rire Henri IV « aux larmes », et dans laquelle on voyait trois de ses percepteurs enlevés par des diables cachés dans des coffres-forts. « Chacun, ajoute l'Estoile, disoit que long temps on n'avoit veu à Paris farce plus plaisante, mieux jouée, ni d'une plus gentille invention, mesmement à l'Hostel de Bourgogne, où ils sont assez coustumiers de ne jouer chose qui vaille. »

quelques-uns de leurs sarcasmes. « Ces magistrats sont des grands sots, dit-il; j'ai été plus maltraité qu'eux, et je n'en ai fait que rire. » C'est que le brave Henri n'était pas un « petit homme » et ne craignait pas les *petits écrits*.

Mais certainement c'est sa léthargie qui fait dire à La Harpe que cette pièce souleva les philosophes contre Beaumarchais. Les plus célèbres n'étaient plus ou étaient mourants; tous l'avaient aimé. Nous avons vu ce que Voltaire et Rousseau, décédés depuis six ans (en 1778), pensaient de lui et de ses *Mémoires*. M. d'Alembert pensait de même; je lui ai souvent entendu dire que nul auteur comique ne dialoguait aussi naturellement, et il était mort environ cinq mois avant la première représentation du *Mariage de Figaro*. M. Diderot se mourait alors d'une hydropisie de poitrine, et ne survécut que trois mois à la première représentation de cette pièce. Helvétius était mort en 1771, Duclos en 1772; Marmontel était au nombre des amis de Beaumarchais qui l'avaient servi auprès des ministres; Buffon, âgé de soixante-seize ans, occupé à décrire les merveilles de la création et vivant presque toujours dans sa belle retraite de Montbard, ne s'était jamais informé de ce qui se passait au théâtre, ni des cabales de la littérature, et ne sut probablement pas qu'il s'en tramait de bien ridicules contre la *Folle Journée* et contre son auteur.

Les disciples de ces philosophes étaient plus portés à louer qu'à blâmer une comédie où leurs ennemis prétendaient qu'on trouvait quelques principes de philosophie et quelques traits de leur caractère. Mais La Harpe, attribuant aux philosophes tous les délits du siècle, confondant avec eux tous ceux qui prenaient leur masque pour se faire croire digne d'estime, à peu près comme les hypocrites se donnent pour dévots afin de se faire croire gens de bien.

Et voilà justement comme l'on écrit l'histoire (1).

Voici quelques faits qu'elle ne doit pas omettre, en dépit de tous les grands critiques qui se sont plu à décrier les mœurs du dix-huitième siècle.

Jean-Jacques dans son *Émile*, Voltaire dans la *Comtesse de Givry*, Buffon dans son *Traité de la nature de l'homme*, avaient rappelé les femmes au devoir de nourrir elles-mêmes leurs enfants. Elles n'avaient pas été insensibles à la voix des sages, et les plus riches avaient repris l'usage d'allaiter. Les plus pauvres, surtout celles des ouvriers, ne le pouvaient guère. Beaumarchais chercha à leur en procurer les moyens. Il écrit aux rédacteurs du *Journal de Paris*, propose une souscription en faveur des mères nourrices, et leur consacre ce qui lui revenait pour

(1) Voltaire, *Charlot ou la Comtesse de Givry*, acte I, sc. VII. Éd. Fournier a fait observer que la même exclamation est formulée dans une lettre à madame du Detland, du 24 septembre 1766.

sa part d'auteur dans les représentations du *Mariage de Figaro*. C'était un don d'environ quatre-vingt mille francs.

Cette lettre et cette générosité firent une grande sensation. Les artistes consacrèrent cette bonne œuvre par une gravure où ils représentèrent Figaro secourant les mères et ouvrant les prisons des pauvres pères détenus pour n'avoir pu payer les mois des nourrices. Cette estampe fut aussi vendue, si je ne me trompe, au profit des pauvres mères (1).

Cette application des fruits du génie et des

(1) Je n'ai pu, malgré toutes mes recherches, trouver la trace de cette planche, qui manquait aux collections Laterrade et Hennin. Par contre, celle-ci renferme (tome CXV, p. 37), les deux rarissimes caricatures représentant Beaumarchais entrant à Saint-Lazare et fustigé par un Frère de Saint-Yon; la seconde est en partie coloriée. On a longtemps ignoré le nom de l'auteur de ces médiocres estampes; mais M. Ludovic Lalanne a retrouvé, précisément dans les papiers du fonds Hennin, à la bibliothèque de l'Institut, et publié dans le *Courrier de l'Art* (1882, p. 493), deux lettres du graveur Vangelisty, qui avoue sa faute et réclame l'intercession de M. Hennin auprès de Le Noir, le lieutenant de police ayant fait emprisonner à la Force madame La Gardette, marchande d'estampes, pour avoir mis en vente les fameuses caricatures. Elles étaient primitivement jointes toutes deux à un exemplaire de la *Folle Journée* appartenant à la bibliothèque de l'Arsenal; elles se trouvent classées aujourd'hui dans un recueil de portraits. Une autre épreuve ornait un exemplaire de la même comédie, relié par Bozérian, et qui a passé, en 1879, dans la première vente du docteur Desbarreaux-Bernard; il provenait de la vente Pixérécourt (1097).

arts échauffa la sensibilité et l'imagination. Les cœurs et les bourses s'ouvrirent; les souscriptions s'offrirent de toutes parts; des manœuvres secrètes empêchèrent que celui dont on n'avait pu étouffer les succès au théâtre ne devînt le fondateur d'un établissement de bienfaisance qui l'eût fait appeler le père des pauvres. On ne put cependant s'y opposer partout. M. de Montazet, archevêque de Lyon, embrassa cette grande idée et réalisa dans son diocèse ce projet que la jalousie faisait échouer dans la capitale. Les bienfaits que Beaumarchais destinait aux pauvres de sa ville natale furent versés sur les infortunés d'une ville qui lui était étrangère.

Ce dessein connu redoubla les sollicitations que les malheureux lui adressaient et les injures que les envieux lui prodiguaient. Il ne pouvait ouvrir une lettre qu'elle ne contînt une demande de charité si elle était signée, ou une série d'invectives si elle était anonyme.

Dans cette multitude, il y en eut une qui le pénétra vivement. Un jeune homme le conjurait de lui envoyer un billet pour voir cette comédie dont tout Paris s'entretenait. Trop pauvre, disait-il, pour acheter un billet, il avait recours à l'auteur. « C'était le dernier plaisir qu'il aurait dans ce monde. Las de lutter contre l'infortune, déterminé à finir sa déplorable existence, il était résolu à se précipiter dans la rivière au sortir de la Comédie. »

Beaumarchais lui envoya sur-le-champ deux de ses amis, dont l'un était mon frère, alors son caissier et son homme de confiance. Ils trouvèrent dans un misérable bouge un jeune homme hâve et défiguré par la misère, mais dont les discours annonçaient de l'esprit et de l'éducation. « Nous vous apportons, lui dirent-ils, non-seulement un billet, mais l'espérance qui vous manque. M. de Beaumarchais vous prie de conserver des jours dont vous pouvez faire longtemps un bon usage. Ne dédaignez pas les premiers secours qu'il vous envoie. En attendant qu'il vous emploie, venez le voir demain. » Beaumarchais le vit, le secourut, le plaça. Il vit encore (1).

Ainsi, le *Mariage de Figaro* sauva la vie à un homme, et nous ignorons combien il préserva de jeunes femmes en leur inspirant la crainte de se trouver dans la même position que la comtesse au second acte, et celle de ne pas s'en tirer aussi heureusement.

Qu'on se peigne la position et la sécurité dont un homme doit jouir quand il voit une de ses comédies faire le charme de tout Paris, et l'un de ses projets de bienfaisance lui attirer les éloges de toutes les âmes sensibles; lorsque,

---

(1) M. de Loménie a publié la spirituelle lettre par laquelle Gabriel Feydel réclamait de Beaumarchais cette suprême faveur. Elle ne fut pas inutile, puisque Feydel survécut de beaucoup à son bienfaiteur.

entre sa femme, sa fille, ses sœurs et quelques amis, il reçoit les applaudissements du parterre et les bénédictions des pères de famille, des mères infortunées qu'il secourt, et concevez, si vous le pouvez, que ce soit le moment qu'on choisisse pour lui faire, sans motif (1), le plus épouvantable outrage qu'un honnête homme ait jamais éprouvé.

Je soupais chez lui; nous étions encore à table lorsqu'on annonça le commissaire Chenu; il demande à lui parler en particulier. Beaumarchais passe dans son cabinet. Nous savions que ce commissaire avait de l'amitié pour lui; cependant cette conférence, quoiqu'il ne fût pas tard, nous donna de l'inquiétude; plus elle se prolongeait, plus nous en concevions. Enfin ils sortent ensemble. Beaumarchais nous embrasse; il nous dit qu'obligé de sortir à cette heure et peut-être de passer la nuit dehors, il nous prie

---

(1, Cette détention outrageante eut pour motif, sinon pour excuse, deux lignes d'une des lettres de Beaumarchais au *Journal de Paris*, dans laquelle il déclarait qu'après avoir dû « vaincre lions et tigres » pour faire jouer sa pièce, il ne consentirait pas, « ainsi qu'une servante hollandaise, à battre l'osier tous les matins sur *l'insecte vil de la nuit* ». Cette métaphore bizarre visait Suard; mais le comte de Provence, qui excitait sous main cette guerre de plume, la prit pour lui, et il ne lui fut pas difficile de persuader à son frère que l'injurieuse antithèse s'adressait à la famille royale: elle ne s'appliquait cependant pas plus à la corpulence du futur Louis XVIII qu'à la *férocity* attribuée à Louis XVI et à Marie-Antoinette.

de n'avoir pas d'inquiétude, que, le lendemain, nous aurions de ses nouvelles.

Ces paroles nous troublèrent, loin de nous calmer. Nous ne doutâmes presque plus qu'on ne fût venu l'arrêter. Mais pourquoi? Mais où le menait-on? Peut-être à la Bastille, dans ce fatal château où nous avons vu enfermer Diderot (1), Marmontel, l'abbé Morellet et tant d'autres victimes d'une vertu courageuse. Nous nous perdions en conjectures.

Nous fûmes bientôt informés par mon frère que le commissaire Chenu avait voulu mettre le scellé sur ses effets; que Beaumarchais lui ayant représenté que le scellé mis sur sa caisse l'empêcherait de faire honneur à ses affaires, on avait envoyé le dire au lieutenant de police; que ce magistrat avait répondu qu'on pouvait s'en dispenser, si M. de Beaumarchais jugeait que cette précaution n'était pas nécessaire à ses propres intérêts.

Ce lieutenant de police était M. Le Noir, et il est bien mémorable que ce magistrat l'aimait et l'estimait comme M. de Sartines. Ainsi, tous ceux qui étaient chargés de veiller sur les hommes et sur les mœurs ne pouvaient se défendre de le priser; sa conduite était donc irréprochable.

Nous n'apprîmes que le lendemain, par les

---

(1) Ce n'est pas à la Bastille, mais à Vincennes que Diderot avait été emprisonné en 1749.

clameurs publiques, qu'on l'avait enfermé, non à la Bastille ou à Vincennes, mais à Saint-Lazare, dans cette prison consacrée à punir les frasques de la jeunesse. Un homme de l'âge, de la consistance, de la fortune, de la célébrité de M. de Beaumarchais, traité comme un adolescent dépravé! C'était un outrage si lâche qu'on ne savait s'il ne couvrait pas l'autorité dont il émanait de plus de ridicules qu'il n'apportait d'humiliation à la victime qu'elle s'immolait.

Le choix de cette prison offrait d'ailleurs d'étranges soupçons sur les provocateurs de la colère du Roi. Ils étaient trop puissants alors pour qu'on osât les nommer; ils sont trop malheureux aujourd'hui pour qu'on ne s'impose pas le silence le plus absolu.

En nous informant du lieu où Beaumarchais était détenu, on nous apprit qu'on avait pour lui des égards inouïs dans ce séjour de désolation. Il avait trouvé un grand feu et un bon lit dans la chambre qui lui était destinée, un domestique pour le servir, une antichambre dont il avait la jouissance. M. Le Noir, lieutenant de police, était venu moins pour l'interroger que pour le consoler, car il ne lui avait fait aucune question. Il avait même daigné se charger de trois lettres que le prisonnier avait écrites, l'une au ministre, l'autre au marquis de La Fayette et la troisième à madame de Beaumarchais.

Mon frère, chargé des affaires du prisonnier,

sut ces détails du lieutenant de police, qui le recut très-bien, qui lui fit espérer que la détention ne serait pas longue et lui remit les lettres adressées au marquis de La Fayette et à madame de Beaumarchais. Déjà le médecin du prisonnier avait obtenu la permission de le voir.

Au premier moment où la nouvelle de cet emprisonnement se répandit dans Paris, la foule des *incapables*, toujours charmée de voir humilier les hommes supérieurs, applaudit à cet acte de tyrannie en démence. On ne douta pas tout d'abord qu'on n'eût enfin découvert quelque grand méfait de cet homme si souvent accusé et toujours justifié; mais quand on sut qu'on n'alléguait rien qui pût pallier cet acte inouï, la consternation devint générale; chacun sentit qu'il pouvait être sacrifié sans cause au caprice d'un homme puissant, puisque les richesses, la renommée, les talents, les services de M. de Beaumarchais ne l'en avaient pas garanti.

Dans les cours, lorsque les flatteurs applaudissent, le silence des personnes en qui la sagesse s'unit aux dignités se fait entendre au prince, et le Roi le comprit. Beaumarchais trouva des amis dans sa disgrâce.

Le marquis de La Fayette refusa le remboursement d'une lettre de change échue à cette époque, en écrivant à son caissier :

« A Dieu ne plaise que, dans le moment où il vient d'arriver un aussi grand malheur à

M. de Beaumarchais, je demande l'acquit d'une lettre de change ! Il doit avoir besoin de tous ses fonds. »

Le prince de Nassau-Siegen voulut engager ce même caissier à prendre une somme de cent mille francs qu'il venait de recevoir en effets disponibles, et, quoique mon frère l'assurât qu'il n'en avait nul besoin, que tel était l'ordre établi dans les affaires de M. de Beaumarchais que, malgré sa détention, il ferait face à tous ses engagements : « Prenez toujours, lui dit ce prince, il peut survenir des embarras. » Et, sur le refus de mon frère, il les lui glissa entre son habit et sa chemise et disparut. Mon frère les lui rapporta le lendemain. Déjà ce prince avait couru à Versailles intéresser le comte d'Artois en faveur du prisonnier, lui conter les services qu'il en avait reçus, l'assurer que ses propres affaires étaient tellement mêlées avec celles du détenu, que le perdre, c'était causer sa propre ruine.

Le lieutenant de police, dans son rapport au Roi, lui rendit les témoignages les plus favorables. Dans ces temps de colère où tous les ennemis de Beaumarchais scrutaient sa vie et cherchaient au moins l'ombre d'une faute propre à justifier un ordre inconcevable, on ne trouva pas même l'ombre d'un prétexte.

Louis XVI, faible et sujet à des emportements momentanés, revenait aisément aux sentiments

de bonté qui lui étaient naturels. Il fut honteux de s'être abandonné à un excès de colère qui avait retenti dans toute la France. Il put se rappeler alors les services de Beaumarchais, son zèle, son dévouement; les dangers auxquels il s'était exposé pour lui et pour la Reine; la prière qu'il lui avait faite tant de fois de n'être jamais condamné sans avoir été entendu. Il se hâta de révoquer un ordre qu'on lui avait extorqué.

Cinq jours ne s'étaient pas encore écoulés depuis la détention de Beaumarchais, que sa femme, sa fille et moi, nous courûmes, avec le commissaire Chenu, lui porter la nouvelle de sa délivrance.

Son premier mouvement fut de refuser la liberté. « Je n'ai point mérité de la perdre, nous dit-il; je ne dois sortir d'ici que jugé et justifié. »

Nous le pressâmes longtemps de sortir tandis que les portes lui étaient ouvertes; de ne point s'exposer à les voir se refermer sur lui; à causer un nouvel accès de colère qui le ferait transférer à Pierre-Encise ou aux îles Sainte-Marguerite, dans ces châteaux d'oubli, dont la voix de l'innocence et celle du courage ne percent pas les murs et ne parviennent pas jusqu'au trône.

Peut-être même, s'il n'eût été mari ni père, aurait-il porté l'obstination jusqu'à demander au Roi justice du Roi même. La sensibilité l'emporta enfin sur le ressentiment. Il ne put se

résoudre à percer le cœur de sa femme et de sa fille, à les condamner à des larmes peut-être éternelles, dans le vain espoir d'arracher à la puissance l'aveu d'une injustice.

Nous l'emmenâmes enfin. Des princes, des maréchaux de France, des personnes de tous les rangs s'étaient fait inscrire à sa porte pendant sa détention, et vinrent le féliciter à son retour. Nous eûmes la satisfaction de voir que cet abus du pouvoir ne l'avait point dégradé dans l'opinion publique.

Nous savions bien que les coups d'autorité ne déshonorent pas, de quelque manière qu'ils frappent, n'étant point précédés d'un examen réfléchi, d'une discussion contradictoire, comme les jugements des tribunaux, et, les victimes n'en ayant été ni entendues ni défendues avant d'être immolées, ils ne peuvent pas même entacher. Mais enfin celui-ci était si étrange qu'on pouvait bien être incertain de l'effet qu'il produirait.

Il fut ce qu'il devait être. Il inspira un grand intérêt pour l'opprimé, une indignation sourde contre les oppresseurs, et il fit craindre de voir dégénérer en tyrannie le règne d'un prince qui aimait la justice, qui voulait le bonheur public, mais qui se laissait aller à des emportements qu'on savait provoquer, et dont on tirait ensuite parti pour l'entraîner contre sa propre volonté. Heureux si celui-ci eût été le dernier !

Bientôt après, un autre accès de colère, un autre coup d'autorité vint effrayer le public et faire oublier celui dont Beaumarchais avait été frappé. « Votre ridicule aventure, lui dit-on, vient d'être ensevelie sous un chapeau rouge. » Ce fut ainsi qu'on lui annonça l'emprisonnement du cardinal de Rohan.

Il en fut affligé plus pour l'État, qu'il aimait, que pour ce cardinal, qu'il connaissait, et qu'il avait tenté de dissuader de mettre sa confiance dans des charlatans; car, depuis la mort de ces grands hommes que l'Europe avait honorés du nom de philosophes, les Mesmer, les Cagliostro et d'autres empiriques cherchaient à se substituer à leur place. Ils tâtaient la nation, pour ainsi dire, et cherchaient à savoir si elle était véritablement éclairée, ou s'il y avait quelque moyen de la ramener aux absurdités du dixième et du onzième siècle. Ils ne trouvèrent que trop de partisans.

L'un faisait voir des ombres, l'autre guérissait avec des gestes et faisait découvrir des secrets par des somnambules; un troisième employait la baguette divinatoire. On semblait revenir au temps où les sorciers, les revenants, les loups-garous couraient les champs et troublaient les châteaux.

Beaumarchais s'en moquait. Il dit un jour au comte de Maurepas : « Vous pouvez offrir à Mesmer tout ce qu'il vous demandera, même la

couronne, car son secret étant de cacher qu'il n'a point de secret, jamais vous n'obtiendrez qu'il vous le vende. » En effet, on ne put le lui acheter.

La perspicacité de Beaumarchais armait contre lui tous les fauteurs de la barbarie, de l'absurde et des désordres publics.

Le comte de Mirabeau, qui n'était encore connu que par ses amours, ses dettes et son éloquent ouvrage contre les lettres de cachet, ne subsistait guère que d'emprunts. Il vint trouver Beaumarchais. L'un et l'autre ne se connaissaient que de réputation. La conversation fut vive, animée, spirituelle entre eux; enfin le comte, avec la légèreté habituelle aux emprunteurs de qualité, demanda qu'il lui prêtât une somme de douze mille francs. Beaumarchais la lui refusa, avec cette gaieté originale qui le distinguait. « Mais il vous serait aisé de me prêter cette somme, lui dit le comte. — Sans doute, lui répartit Beaumarchais; mais, monsieur le comte, comme il faudrait me brouiller avec vous au jour de l'échéance de vos effets, j'aime autant que ce soit aujourd'hui. C'est douze mille francs que j'y gagne. »

La querelle eut lieu. Le comte écrivit contre les administrateurs des eaux de Paris et voulut persuader au public que cette affaire ne valait rien, que les actionnaires avaient fait une mauvaise spéculation. Les actionnaires chargèrent

Beaumarchais de leur défense. Il répondit au comte avec sa logique, sa clarté, son talent ordinaires, démontra l'exactitude des calculs, la salubrité des eaux élevées par les pompes à feu, les avantages de cet établissement, sa supériorité sur tous les plans proposés pour amener de l'eau à Paris par le moyen des aqueducs. Il rappela les arrêts du Conseil, qui, en permettant à MM. Perrier d'établir des pompes à feu, laissaient à tout autre la liberté de fournir de l'eau à la capitale par tout autre moyen, quel qu'il fût. Dans cette réponse, il parla avec estime des grands talents de Mirabeau pour le genre oratoire, quoiqu'il n'en eût point encore donné des preuves éclatantes, telles qu'on en a vues depuis. La quantité des actionnaires ayant augmenté depuis cette dispute, et le prix des actions s'étant encore élevé, la victoire demeura à Beaumarchais (1).

(1) Ce que Gudin oublie de dire, c'est qu'il la paya cher, car, pour la première fois de sa vie, il eut affaire à un rude jouteur, si rude même qu'il ne répondit ni aux calculs ni aux invectives de Mirabeau. On sait par quelles ironies et par quelle foudroyante péroraison celui-ci fit justice du médiocre calembour sur les *mirabelles*, dont Beaumarchais avait un moment amusé tout Paris. Meister, dans la *Correspondance littéraire* de Grimm (XIV, 306), et, après lui, M. de Loménie, ont cité ces pages vivantes où le polémiste annonce et décèle l'orateur. Beaumarchais, au grand étonnement de la galerie, resta coi sous l'insulte, et tout ressentiment s'était effacé de part et d'autre quand, en 1790, ils échangèrent la curieuse et courtoise correspondance que M. de Loménie a reproduite.

Le voyage qu'il fit quelque temps après à sa grande imprimerie du fort de Kehl et à la cour du margrave fut un enchaînement de fêtes et de plaisirs. Ses ouvriers le reçurent comme un père; le margrave, comme un homme célèbre; partout il recevait des marques de considération.

Son goût le ramenait toujours au théâtre; il regrettait que le plus magnifique théâtre du monde, l'Opéra, fût dépourvu d'intérêt. La musique théâtrale de Gluck l'avait surtout frappé; il s'était souvent entretenu avec cet homme de génie, *oseur* comme lui et créateur dans son art. Ils désiraient l'un et l'autre faire ensemble un opéra capable de donner un intérêt attachant à ce beau spectacle, où tous les arts se réunissent.

Mais que de préjugés à vaincre! Des chanteurs avides de fixer sur eux et sur leur belle voix toute l'attention du spectateur, un orchestre jaloux de se faire entendre et qui couvre toutes les voix, des musiciens plus occupés des airs détachés que de l'ensemble et de l'accord de toutes les parties avec l'action principale.

Plusieurs années s'écoulèrent sans que Beaumarchais pût se livrer à une telle entreprise; mais jamais il n'abandonnait une idée qu'il avait une fois conçue, et, lorsqu'il fut libre de se livrer à son imagination, il s'y abandonna et forma le plan de son opéra de *Tarare*.

C'était certainement la conception la plus vaste et l'idée morale la plus forte qu'on eût

encore offerte sur aucun théâtre. Alors, on lui reprocha d'avoir été trop métaphysicien, comme on lui avait reproché d'être trop licencieux dans ses comédies.

L'idée principale était neuve. Celle du prologue n'était pas imitée des flagorneries de Quinault pour Louis XIV. L'action et l'idée morale qui terminaient la pièce n'étaient pas propres à lui attirer l'éloge des gens de cour et des grandes dames; mais il se flattait d'obtenir l'assentiment du public.

Il envoya son opéra à Gluck. La grandeur de de l'ouvrage le ravit, il lui parut digne de son génie; mais l'âge, lui manda-t-il, ne lui laissait plus la force qu'exigeait une si vaste entreprise. Il en confia l'exécution à Salieri, le plus savant de ses disciples.

Au moment où cet ouvrage allait paraître, où la réputation de son auteur, celle de Salieri, le nom étrange de *Tarare* excitaient la curiosité, un factum bien injurieux et où l'on s'efforçait de diffamer l'auteur fut semé dans le public avec profusion. Il lui fallut encore une fois quitter le théâtre et reparaître au barreau.

Ce factum, cette bombe chargée par les mains de l'envie et lancée par celle de la chicane, en tombant inopinément, fit suspendre la première représentation de *Tarare* et obligea encore une fois le public à prendre part aux affaires de l'auteur.

Le procès, cause de ce factum, était absolument étranger à Beaumarchais. Avec un peu de bon sens, on aurait évité de l'y compromettre; avec un peu de raison, on n'aurait pas rendu publique une affaire de famille qui n'aurait pas dû sortir de l'enceinte des tribunaux, et, avec un peu de modération, on aurait peut-être évité de porter devant un tribunal cette querelle domestique. Mais, par malheur, il se trouva un homme qui, plus étranger encore à cette affaire que Beaumarchais, se croyait très-éloquent, très-capable de jouter contre lui, très-persuadé qu'il effacerait par son factum la réputation des *Mémoires* de Beaumarchais, et, dès lors, cet homme fit résoudre un mari, un père infortuné, à laisser éclater une affaire enfouie depuis sept ans dans l'obscurité des bureaux de la police, dans l'ombre du greffe. Ce factum parut en 1787 (1).

---

(1) *Mémoire sur une question d'adultère, de séduction et de diffamation, pour le sieur Kornmann, 1787, in-4°.* C'est le factum qui ouvrit l'interminable série des pamphlets de toute nature dont on retrouvera la trace dans la *Bibliographie* de M. Cordier, dans la *Revue critique* de 1883, tome II, p. 448 (article de M. Émile Picot), et dans le catalogue de la vente Dincourt d'Hangard (1812, n° 313), où le libraire Bleuet en a sommairement dressé la liste. Un autre recueil, formé par Ducroisy, a passé en 1809 dans une vente anonyme faite par Silvestre, qui le présentait comme unique (n° 22): celui-ci renfermait diverses pièces manuscrites et deux lettres autographes de Bergasse.

Six ans auparavant, en 1781, Beaumarchais, dinant chez le prince de Nassau-Siegen, entendit raconter l'histoire d'une femme jeune, enceinte, enfermée par lettre de cachet dans une maison de détention et prête d'accoucher dans toutes les horreurs du désespoir.

Elle était étrangère, née dans un pays et dans une religion qui permettent le divorce (1). La princesse de Nassau, quoique catholique, était née aussi dans un pays où les époux qui ne se conviennent point ont le droit de se séparer avec l'autorisation des lois.

Le prince et la princesse, émus par ce récit, résolurent d'adoucir le sort de cette infortunée en demandant qu'elle fût transférée chez un accoucheur. Ils prièrent Beaumarchais de venir solliciter cette grâce avec eux.

Malgré son penchant à secourir les femmes et les malheureux, il s'y refusa, par je ne sais quel pressentiment. Il leur dit même qu'il n'avait presque jamais fait une bonne œuvre qu'elle ne lui eût attiré des désagréments. On insista, on l'engagea à lire quelques lettres du mari écrites à celui qu'il appelait le *corrupteur* de sa femme. Il lit, s'indigna et déclare qu'il s'exposera à tout pour secourir une femme si indignement opprimée.

---

(1) Madame Kornmann, née Faesch, était originaire de Bâle. La princesse de Nassau-Siegen était Polonaise; elle avait épousé d'abord un prince Sangusko, contre lequel elle avait obtenu le divorce. Voir p. 291.

C'était ce que tout chevalier français avait toujours fait; cet empressement à secourir les opprimés, à défendre la beauté outragée, était le trait caractéristique des vrais Français. Le prince, la princesse, Beaumarchais, mus par ce noble sentiment, prenant la défense d'une femme qu'ils ne connaissaient point, qu'ils n'avaient jamais vue, en sollicitant pour elle, en obtenant qu'elle fût transférée chez un accoucheur, ne faisaient rien que de louable.

Le magistrat, le ministre auxquels ils s'adressèrent ne virent dans cette démarche qu'une action digne d'éloge, et personne ne prévint que, six ans après, on leur en ferait un crime dans un factum, ou plutôt dans un libelle qu'aucun avocat n'avait contresigné, ni écrit, ni avoué, et qui n'était souscrit que du nom d'un mari connu pour n'avoir pu le composer.

Dans ce libelle, publié en 1787, on compromettait le prince et la princesse de Nassau; on y accusait de complicité en corruption M. Le Noir, qui, n'étant plus lieutenant de police, ne paraissait plus redoutable. On y faisait un portrait fantastique de Beaumarchais, qu'on croyait absolument sans crédit depuis sa détention de cinq jours arrivée en 1785. Le moment paraissait bien choisi, et l'auteur du factum ne doutait point que sa rare éloquence n'entraînât en sa faveur toutes les bouches de la renommée.

Cependant, sur l'exposé seul des faits contenus

dans le factum, en les supposant même tous vrais, il n'y a point de tribunal qui n'eût condamné le mari accusateur comme un homme faible qui avait exposé sa femme et causé lui-même le malheur dont il se plaignait.

Quant au style, sur lequel on avait tant compté, il parut froid, lourd, monotone, contourné dans l'exposition des faits, rempli de principes d'une morale commune, étalés avec faste et présentés comme tout nouveaux, relevés de déclamations et d'exclamations adressées à Dieu, aux lois, aux mœurs, verni d'hypocrisie et repoussant de prolixité et d'ennui. On n'aurait pu en soutenir la lecture, si un prince, un magistrat et un homme extraordinaire n'y eussent été insultés.

Pour toute réponse, Beaumarchais publia les propres lettres du mari au corrupteur prétendu de sa femme, bien rangées selon l'ordre des dates. Elles donnèrent la série des faits, en montrèrent la gradation, et prouvèrent que l'époux, indulgent tant qu'il avait cru que *son cher ami*, comme il l'appelait, lui serait utile, s'était brouillé avec ce cher ami aussitôt qu'il lui était devenu inutile par la retraite du ministre qui le protégeait. Et c'est ainsi que la démission du prince de Montbarrey fut un malheur pour Beaumarchais, comme je l'ai dit plus haut (1).

---

(1) Voyez p. 301.

Le mari fut alors obligé de se défendre contre ses propres lettres. Son écrivain, aussi embarrassé que lui, ne sut se tirer d'embarras qu'en faisant avancer ou avouer au mari que sa femme avait eu un premier amant, et en lui faisant assurer qu'il ne montrait tant d'amitié au second qu'afin de détourner sa femme de faire quelque sottise majeure avec le premier. Rien n'était plus pitoyable qu'une telle défense ; c'était justifier l'homme accusé dans son premier factum ; c'était avouer que cet homme n'était pas le corrupteur de son épouse ; c'était se couvrir de ridicule en apprenant à tout Paris que, pour préserver sa femme d'un jeune étranger, il l'avait confiée aux soins d'un autre jeune homme dont la figure, l'élocution, la galanterie étaient séduisantes et dont l'immoralité lui était, dit-il, bien connue.

Les invectives, les exclamations, les invocations à Dieu, aux mœurs, à la religion, aux lois, tout le faste des grands mots, tout l'étalage d'une vertu si prodigue d'injures ne pouvant couvrir le vice du raisonnement et le défaut de preuves et de logique qui règnent dans ces verbeux écrits, nuisirent plus à la cause qu'ils ne la servirent. On déclame moins quand on a raison.

Le malheureux mari et son verbeux défenseur furent également condamnés. L'arrêt du Parlement « décharge le sieur de Beaumarchais de complicité d'adultère, condamne le mari et son écrivain solidairement à mille livres d'amende

envers le sieur de Beaumarchais, applicables au pain des pauvres prisonniers de la Conciergerie et en autant envers le prince de Nassau, supprime les différents écrits du mari et de son défenseur en ce qui regarde le sieur de Beaumarchais, comme faux, injurieux et calomnieux (1), permet au sieur de Beaumarchais de faire réimprimer et afficher le présent arrêt partout où bon lui semblera, aux dépens dudit mari, lequel mari est déclaré non recevable dans sa plainte en adultère, le condamne lui et son écrivain à tous les dépens, etc. »

N'est-il pas bien remarquable que Beaumarchais, tant exposé à la calomnie, a toujours été justifié, soit à la cour, soit devant les maréchaux de France, soit dans les tribunaux, toutes les fois qu'on a examiné sa conduite ; que toujours les arrêts des cours souveraines ont déclaré que

---

(1) Ce même homme, que le Parlement déclara calomniateur dans cette affaire en 1787, l'a été depuis en 1807, au sujet d'un autre *factum* qu'il composa dans l'affaire d'un nommé Lemercier. Il est inouï qu'on ait jamais fait un usage si malheureux du talent d'écrire des mémoires ; mais tels étaient ces hommes si acharnés à décrier Beaumarchais. (GUDIN). — Lors d'un voyage à Lyon, en 1804, Napoléon adressa la parole à une dame Lemercier, qui affecta de l'appeler « Monsieur ». Surpris de cette audace, le vainqueur d'Austerlitz s'enquit de la situation de son interlocutrice et apprit qu'elle était la femme d'un fournisseur des vivres sous le Directoire. Il ordonna aussitôt la révision de ses comptes, et Lemercier, malgré la défense de Bergasse, fut ruiné.

ses adverses parties étaient des calomniateurs, et que jamais il n'a été accusé de les avoir calomniés, quoiqu'il ne les ait pas ménagés dans ses *Mémoires*?

L'épouse, trop outragée dans ce factum, demanda son divorce aux magistrats de son pays, et l'obtint, conformément aux lois. Depuis, elle s'est remariée et a vécu sans reproche. C'était la meilleure justification qu'elle pût opposer aux allégations du malheureux écrivain qui venait de faire une si triste épreuve de son éloquence.

La Harpe, car je le trouve toujours poursuivant Beaumarchais dans toutes ses productions, La Harpe s'efforce de persuader que le style de ce factum calomnieux est plus noble, plus soutenu que celui des *Mémoires* de Beaumarchais; et il ne pouvait le croire lui-même.

Cette comparaison était d'autant plus ridicule que Beaumarchais n'avait pas prétendu, dans ce mémoire, faire preuve d'éloquence, mais être vrai, concis, démonstratif et convaincant (1). Si La Harpe eût été un homme juste, s'il eût voulu faire connaître une éloquence véritablement noble, élevée, soutenue, il eût cité des traits du beau plaidoyer de M<sup>e</sup> Bonnet(2) en faveur de la

---

(1) Ce paragraphe et le suivant, jusqu'à : « Il s'extasie sur la dissertation... », manquent dans le mss. L.

(2) Il a été imprimé par l'auteur au tome II de ses *Discours, plaidoyers et mémoires* (Troyes et Paris, 1839, 2 vol. in-8).

femme accusée. C'est là qu'il eût trouvé des principes sûrs et bien posés, des conséquences bien déduites et des mouvements oratoires entraînants, sans emphase, sans vaines déclamations. S'il eût voulu enseigner comment on poursuit la calomnie, comment on l'atteint, on l'enveloppe, on la dévoile, il eût cité des traits de l'éloquent plaidoyer de M<sup>e</sup> Delamalle en faveur du prétendu corrupteur (1). C'est là qu'il eût pu nous montrer ce que peut une logique exacte, pressante, victorieuse, qui ne laisse à celui qu'elle poursuit, comme le dit l'orateur, « point de milieu, point de fuite, point de retraite. Ou désavouez vos accusations, ou fuyez les tribunaux!... etc. »

Les deux plaidoyers de ces deux grands avocats, l'honneur du barreau, sont de vrais modèles d'éloquence; ils étaient dignes d'être cités dans un cours de littérature pour l'instruction des jeunes gens qui se destinent à défendre les opprimés. Il est honteux de les avoir oubliés, et de n'avoir cité que le pesant verbiage d'un homme qui n'eut jamais de réputation dans aucun genre d'écrire. Mais La Harpe, perdant de vue que son ouvrage était destiné à instruire, s'efforce de faire valoir ce qui est sans mérite, uniquement occupé de dégrader l'homme cé-

---

(1) Daudet de Jossan. Voy. le tome I des *Plaidoyers* de Delamalle (1828, 4 vol. in-8).

lèbre qui fixait l'attention publique. Il s'extasie sur la dissertation qu'on trouve dans ce malheureux factum contre l'abus des lettres de cachet, contre les dangers de l'espionnage, contre les friponneries des agents de la police. C'est ce que tous les gens sensés en pensaient, et ce qu'ils en disaient tous les jours avec plus d'énergie peut-être. Cependant, si l'on eût suivi les conseils de M. Le Noir, cette affaire eût été apaisée sans scandale et, si l'auteur du factum eût eu la vertu dont il se vante, jamais il n'eût prêté sa plume pour révéler un secret de famille, secret que l'amitié ne doit jamais pénétrer que pour aider à le voiler, et, s'il lui eût été impossible d'empêcher le procès, il aurait dû laisser faire aux avocats leur triste métier, et n'avoir d'autre soin que de s'opposer à l'impression de leurs mémoires, de crainte que leurs clameurs ne sortissent de l'enceinte de l'ancre de la chicane et ne parvinssent aux oreilles des enfants infortunés dont le père traînait la mère devant les tribunaux ; au lieu que son malheureux factum n'a servi qu'à faire constater par des arrêts la faute du mari sans disculper sa femme, qu'à faire parler de cette déplorable aventure dans les salons de Paris, et qu'à en éterniser la mémoire, en la faisant discuter jusque dans un *Cours de littérature* auquel elle est tout à fait étrangère.

L'Écriture blâme un fils de n'avoir pas couvert la nudité de son père. Quelle fatale erreur

a donc pu engager un homme qu'on dit sensé à exposer celle d'une mère de famille aux yeux de ses propres enfants, des tribunaux et du public? Pour moi, qui n'ai pu m'empêcher d'en parler dans cette histoire, puisqu'elle sert à justifier de mille accusations absurdes celui dont j'écris la vie, j'ai pris soin de ne nommer ni l'accusé, ni l'accusateur, ni même l'auteur du factum. Je ne les ai pas même désignés par les lettres initiales de leur nom.

Ce procès ne fut jugé que le 2 avril 1789, et l'opéra de *Tarare* fut joué le 8 juin 1787, malgré l'auteur, par l'ordre des ministres, qui préférèrent à ses scrupules les intérêts d'un grand spectacle, comme il le dit lui-même. On pense bien que sa partie adverse se joignit aux cabales ameutées contre lui, et chercha à faire tomber son opéra (1). La grandeur du spectacle étonna; la force des situations soutint l'attention; des beautés musicales attirèrent des applaudissements; la pièce eut du succès. On en critiqua la versification, comme si cet opéra eût été une tragédie représentée sur le théâtre de la Comédie

---

(1) *Tarare* eut à l'origine trente-trois représentations. Repris et modifié en 1790, puis durant les années 1802, il fut réduit en trois actes le 2 février 1819. M. de Lajarte a constaté trois autres représentations (une par an), pour les années 1824, 1825 et 1826, ce qui a porté à cent trente et une le chiffre total de ses apparitions sur notre scène lyrique. Pour les variantes introduites pendant la Révolution, consulter l'édition de MM. d'Heylli et Marescot.

française ! On exigeait plus de Beaumarchais que des autres auteurs lyriques, et on avait raison. Outre l'estime que l'on avait pour son talent, il était juste de vouloir que le style répondit à la grandeur du sujet. Il y personnifiait la Nature ; il la représentait au moment où elle s'occupe à créer une génération nouvelle. Il la mettait en scène avec le Génie du feu élémentaire, sans lequel nul individu ne peut être animé. Il n'avait point appelé l'une Cybèle, ou Vesta, ou Rhée, ni l'autre Apollon, selon l'usage de la mythologie. C'était une liberté qu'un poète pouvait prendre ; c'était agrandir son sujet, c'était sortir de toutes les routes connues ; mais plus cette conception était vaste, plus il devenait nécessaire que le dialogue y répondît. Elle aurait eu besoin du style éclatant de Voltaire et de la mélodie harmonieuse de Racine.

Beaumarchais, qui n'avait jamais écrit une seule pièce en grands vers, ne possédait pas assez le mécanisme de la versification pour exprimer heureusement des idées si fortes et si élevées qu'il serait même difficile de les exprimer en prose avec élégance.

Je ne lui dissimulai point que je croyais impossible de mettre ce prologue en musique. Salieri (1), formé à une école accoutumée à surmonter les difficultés, en vint à bout.

---

(1) Antoine Salieri, compositeur italien, né à Legnano

L'opéra qui suivit ce prologue était le développement très-rapide d'une de ces révolutions trop communes dans les États despotiques de l'Orient, qui montrent ce que l'estime publique et la force du caractère peuvent quelquefois contre la tyrannie.

L'idée de terminer ce spectacle par ramener le spectateur dans les plaines de l'immensité, et par faire reparaitre au-dessus des nuages la Nature et le Génie du feu, considérant la terre où cette révolution venait d'arriver, encadrait, pour ainsi dire, cet opéra, et ne faisait qu'un seul tout du prologue, de la pièce et de cette dernière scène.

La Nature, prononçant du haut des airs, devant le peuple encore assemblé, et couronnant Tarare, ces belles paroles, cette grande vérité morale :

Mortel, qui que tu sois, prince, brame ou soldat,  
Homme, ta grandeur sur la terre  
N'appartient point à ton état :  
Elle est tout à ton caractère,

et cet oracle se traçant en lettres de feu sur les nuages, formaient un spectacle aussi magnifique qu'il était neuf. Cet opéra eût certainement triomphé de ses critiques, si la versification eût égalé la grandeur du sujet.

---

en 1750. mort à Vienne en 1825, a donné un grand nombre d'opéras, dont les moins inconnus sont aujourd'hui *Lazare* et les *Danaïdes*.

Mais, en convenant de ce défaut, en convenant que le passage du terrible au comique n'y est pas peut-être assez savamment ménagé, il faut convenir que la marche de l'action en est très-rapide, qu'il y a de beaux mouvements, de grands contrastes, un beau jeu de passions fortes et bien opposées l'une à l'autre, de la sensibilité, et quelquefois de beaux vers remplis d'une pensée juste ou d'un sentiment vrai, et qui appartiennent à la situation :

Ah ! vous n'avez pas eu Tarare pour amour.

D'autres, remplis d'une moralité touchante, même dès le prologue, tels que ceux-ci :

Enfans, embrassez-vous, etc...

jusqu'au vers :

Qu'un homme commande à sa fureur.

Tels encore que ceux-ci dans la pièce :

Où trouve-t-il, dis-moi, cette félicité... etc.

jusqu'à ce vers :

Le ciel, les malheureux, la patrie et son maître.

De tels vers seraient applaudis au Théâtre-Français dans la plus noble des tragédies. Aussi ai-je vu les comédiens proposer à Beaumarchais de leur donner cette pièce, et lui répondre qu'elle aurait un grand succès, quoique dénuée de musique; mais la Comédie française avait assez de pièces intéressantes. Beaumarchais voulait savoir si l'on pouvait intéresser à l'Opéra par des situations fortes.

On trouve aussi dans cet ouvrage une foule de vers pleins de fierté et d'énergie, tels que ceux-ci :

Calme ta fureur, Altamort ;  
Ce sombre feu, quand il s'allume,  
Détruit les forces, nous consume ;  
Le guerrier en colère est mort..

Qu'elle soit juste ou non, je demande la mort.  
Je ne peux mourir qu'une fois.  
Quand je m'engageai sous tes lois,  
Atar, je te donnai ma vie ;  
Elle est tout entière à mon roi.  
Au lieu de la perdre pour toi,  
C'est par toi qu'elle m'est ravie ;  
J'ai rempli mon sort, suis ton choix ;  
Je ne puis mourir qu'une fois.

Va, l'abus du pouvoir suprême  
Finit toujours par Pébranler ;  
Le méchant qui fait tout trembler  
Est bien près de trembler lui-même.

Ceux qui aiment l'antiquité et qui se plaisent à connaître ce qu'on lui emprunte, remarqueront que ces quatre derniers vers sont tirés de Ménandre, dans sa comédie du *Bouclier*, et qu'ils ont été traduits sur le théâtre de Rome par Labienus, chevalier romain, que César força de jouer la comédie. Il affaiblit ainsi la pensée de Ménandre :

*Necesse est enim multas timeat quem multi timent.*

Lorsque les grandes conceptions de l'opéra de *Tarare* étonnaient les spectateurs, agitaient les

partisans et les ennemis de la musique de Gluck, irritaient les fanatiques de la musique italienne, soulevaient les vieux admirateurs des anciens opéras du temps de Louis XIV et les nouveaux protecteurs des tragédies mises en lambeaux et rendues lyriques, les voûtes de la grande salle retentissaient encore des clameurs que proféraient contre son auteur des plaideurs désespérés, prêts à perdre leur cause et à se voir flétris du nom de calomniateurs. Et l'auteur de *Tarare*, toujours tranquille au sein des tempêtes, s'occupait à embellir sa patrie, à se créer une retraite charmante, où il espérait couler en paix, avec sa famille, une vieillesse heureuse. Il venait d'acheter des officiers municipaux, dans une enchère publique, un terrain abandonné qui, jadis, servait de rempart à la ville. Il y jetait les fondements d'une maison d'un goût nouveau, propre à régénérer un quartier négligé, et qu'on avait vu autrefois honoré par le palais des Tournelles, l'hôtel Saint-Paul, l'hôtel de Mayenne, les demeures de Ninon, de Scarron, de cette société d'hommes distingués, de femmes aimables, célèbres par la finesse de leur esprit, par leurs mœurs voluptueuses, et connus encore dans l'histoire sous le nom de la *société du Marais*.

« C'est à deux hommes de lettres, dit l'auteur du *Cours de littérature*, que l'on fut redevable de voir les deux bords de la rivière se couvrir

d'une décoration imprévue, et prendre une nouvelle face qui les rend dignes de la capitale de l'Europe ; mais Buffon disposait de l'argent du Roi, et Beaumarchais dépensait le sien. Il n'y manque qu'un pont ; c'est aussi un des projets que Beaumarchais voulait achever. »

Je l'ai vu, en effet, consulter plusieurs architectes, entre autres Louis, le constructeur du beau théâtre de Bordeaux, homme de génie et hardi dans ses conceptions. Beaumarchais désirait qu'il hasardât de jeter sur la Seine un pont d'une seule arche, soit en pierre, soit en fer, afin que ce pont ne nuisît jamais à la navigation et ne redoutât ni les grosses eaux ni les glaces<sup>(1)</sup>.

(1) Ce projet, dit M. de Loménie, est de ceux qui occupèrent le plus la vieillesse de Beaumarchais ; mais il ne nomme pas le collaborateur que désigne Gudin, et M. Ch. Marionneau, dans le livre si documentaire qu'il a consacré à *Victor Louis, sa vie, ses travaux et sa correspondance* (Bordeaux, 1881, in-8°), ne dit rien non plus de ce plan, aujourd'hui réalisé par la construction du pont Sully.

On trouve dans le *Journal politique de Bruxelles*, annexé au *Mercure de France* de janvier et février 1788 (p. 133 et 183), deux lettres relatives à ce projet, l'une de M. Charon, « littérateur estimable qui joint à l'amour et à un exercice heureux de la poésie le goût et l'étude des arts utiles », l'autre de Vincent de Monpetit, auteur d'un projet de pont en fer, qu'il avait présenté en 1779 à l'Académie des sciences, et dont il avait fait imprimer un prospectus avec gravure. Selon Charon, Beaumarchais et Bélanger offraient de construire ce pont moyennant un péage qui se serait amorti et qui aurait laissé la propriété du pont à la Ville lors de l'extinction de la tontine.

J'ose même présumer que le courage entreprenant de ces deux hommes de génie serait parvenu à vaincre tous les obstacles d'une telle entreprise, si la Révolution n'en avait pas apporté d'inexpugnables.

Beaumarchais, quand sa fortune était médiocre, reculait les bornes du théâtre, et, devenu riche par des entreprises d'un commerce utile à son pays, il employait sa fortune à étendre les limites des arts. Dans tous les temps, il fit un noble usage de sa fortune, et jamais on ne put lui reprocher ni faiblesse ni servilité. Personne ne sut mieux, dans toutes les circonstances, conserver la dignité de l'homme.

Lorsqu'il s'occupait à bâtir, à planter, à disposer la retraite de sa famille, le comte de Vergennes vint à mourir, et, avec ce ministre habile, disparurent tous les plans de sagesse et toute énergie dans le cabinet de Versailles; Louis XVI frappait d'une main faible des coups d'autorité qui n'ébranlaient que lui et qui n'abattaient point ceux qu'il menaçait.

L'enlèvement de deux magistrats, l'exil du Parlement, la détention des députés de Bretagne indisposaient les esprits; l'attente des États généraux les disposèrent à la résistance.

Les comédiens, voyant les troubles diminuer leurs recettes, voulurent donner la reprise du *Mariage de Figaro*. Beaumarchais s'y opposa; il leur manda : « Il peut paraître étrange, et

peut-être indécemment, que la Comédie choisisse un instant d'affliction, de trouble et de deuil pour remettre au théâtre la pièce la plus gaie qu'elle ait au répertoire, et surtout à cause de l'audience du troisième acte, qui pourrait être envisagée comme un projet formé par les comédiens et par moi d'opposer le tableau du ridicule d'un sot juge à la véritable douleur dans laquelle la magistrature est plongée.

« L'instant de remettre la *Folle Journée* est mal choisi pour la décence publique. Je m'oppose donc, autant qu'il est en moi, à ce qu'on donne la *Folle Journée* ; et, si j'avais quelque crédit, j'irais plus loin sur le spectacle, etc. »

Ces lettres ne justifient-elles pas ce que j'ai avancé quand j'ai dit qu'il n'avait pas voulu que cette *Folle Journée* fût jouée pendant le cours d'une guerre désastreuse, et qu'il attendit la paix pour en offrir la première représentation au public ? Cette conduite n'est-elle pas celle d'un excellent citoyen ? N'annonce-t-elle pas une grande moralité ?

Au milieu de ces désordres qui, depuis, ont été si funestes, j'eus le malheur de perdre ma mère. Elle avait quatre-vingt-trois ans ; elle mourut environnée de ses enfants, tous unis d'une amitié qui ne s'est jamais démentie. Beaumarchais vint aussitôt me voir, m'offrir toutes les consolations de l'amitié, et réclamer la parole que nous nous étions donnée depuis longtemps,

de nous réunir et de couler ensemble le reste des jours que la nature nous réservait.

C'est ainsi que je passai, pour ainsi dire, des bras maternels dans ceux de l'amitié, et que je trouvai dans sa famille tous les dédommagements qui pouvaient adoucir l'irréparable perte de la mère la plus tendre, la plus respectable, et que je n'avais presque jamais quittée.

Hélas ! mon ami et moi, nous nous promettons bien de ne nous jamais séparer. Les idées libérales prédominaient alors. L'espoir d'établir sur des lois authentiques et fondamentales la liberté de la nation, d'affermir le trône, de rendre la France forte de la force de tous ses habitants, et illustre par le développement de tous les talents, débarrassés des entraves que les préjugés, la féodalité, l'intolérance, la vénalité, la fiscalité, la censure des livres opposaient aux progrès de l'esprit humain, enivrait presque tous les esprits et les remplissait de la plus touchante illusion.

Je n'osais m'y abandonner autant que mon ami, dont le cœur généreux croyait à peine que les intérêts particuliers eussent l'imprudence de s'opposer au vœu général.

« L'exemple des temps passés nous trompe quelquefois », me dit-il, quand je lui lus l'ouvrage que je venais de composer pour prévenir des maux que j'appréhendais, et dans lequel j'opposais l'histoire des comices de Rome et celle du Parlement d'Angleterre, aux troubles que nous avait

toujours apportés l'assemblée des états généraux.

« Vous ne pouvez pas empêcher qu'on ne les tienne, me dit-il; n'alarmez donc pas les esprits que l'espoir seul d'une grande amélioration peut soutenir dans l'étonnante carrière qui s'ouvre devant nous. »

Il me détermina à semer dans cet ouvrage quelques aperçus, quelques réflexions propres à ranimer l'espérance et faire présumer qu'on ferait mieux, puisque le siècle était plus éclairé.

Mais qu'est-ce qu'un siècle éclairé? Celui où quelques hommes ont des lumières; un sur dix mille peut-être! et encore ces lumières sont-elles divergentes. Mais le fond de la nation, la multitude, même celle des nobles et des ecclésiastiques et des gens de robe, est aussi mal instruite et aussi livrée à la brutalité de ses passions que dans les siècles de la plus profonde ignorance.

On imagina d'assembler le peuple par sections, afin de le tenir séparé, de lui ôter de sa majesté et de l'affaiblir à ses propres yeux en l'empêchant de se voir tout entier. On fit encore la faute de ne le pas circonscrire en distinguant le *populus* de la *plebs*.

Il s'agissait qu'il nommât des électeurs, pour que ces électeurs nommassent les représentants de la nation. Quoique le peuple eût beaucoup mieux choisi les députés qui devaient le représenter lui-même, on eut soin de ne lui point

offrir de candidats, afin que, personne ne sachant à qui donner sa voix, il la donnât au hasard où sur la foi de quelques hommes adroits qui indiqueraient ceux que les ministres désiraient. Ce défaut de candidats mis en évidence, et dont les talents, les intérêts, les mœurs, les opinions auraient été connus, discutés et scrutés longtemps avant le jour de l'élection, est la plus grande faute qu'on ait commise. Elle est peut-être l'origine de tous nos malheurs et la cause du renversement de la monarchie ; car beaucoup de gens qu'on a nommés au hasard n'auraient pas osé se présenter comme candidats, et s'exposer à l'examen préalable du public.

Beaumarchais et moi nous fûmes à l'assemblée qui se tenait au couvent des Blancs-Manteaux ; quelques voix s'élevèrent et prétendirent que Beaumarchais devait aller voter à l'assemblée des nobles, car la noblesse s'assemblait séparément, aussi bien que le clergé, ces assemblées de section n'étant que pour la bourgeoisie. « Je n'ai point pris, répartit Beaumarchais à ceux qui voulaient l'éloigner, je n'ai point pris, après vingt ans d'exercice, des lettres de *vétérance* (1) parce que je ne fais cas que de la dignité d'homme. Je savais bien qu'en ne présentant point ces lettres je perdais les privilèges de

---

(1) Les lettres *de vétérance* transmettaient une charge au fils de celui qui l'avait occupée, ou conservaient aux

la noblesse, et que je rentrais dans la bourgeoisie. C'est ici ma place. »

La majorité des voix se déclara pour lui. On ne peut douter que chaque parti ne se soit efforcé d'entraîner Beaumarchais et de lui inspirer ses furcurs. On ne peut douter qu'il n'ait eu besoin de sa fermeté et de son habileté pour résister à tant d'intrigues, et n'être constamment que du parti de la saine raison et de la modération.

On plantait alors le jardin de la maison qu'il faisait construire : il écrivit sur la porte :

Ce petit jardin fut planté  
L'an premier de la liberté.

Les bosquets offraient partout des témoignages de sa sensibilité. Il avait inscrit au bas d'une statue de l'Amour :

Toi qui portas le trouble en plus d'une famille,  
Je te demande, Amour, le bonheur de ma fille.

Dans un autre bosquet, il suspendit le médaillon de son ami, M. Dupaty, auprès de la statue d'une jeune fille en larmes, et mit au bas :

Et nous aussi, nous le pleurons.

Sous une voûte obscure, il éleva un sarco-

---

anciens titulaires les privilèges et honneurs attachés à l'office qu'ils avaient exercé durant vingt ans. Delamare, dans son *Traité de police*, cite (livre I, titre XI, § IX) un certain nombre de lettres de vétérance accordées à des magistrats ou à des fonctionnaires du Châtelet.

phage à la mémoire de M. Duverney, avec ce vers :

C'est par lui que je vaux, si je vaux quelque chose.

Sur le frontispice d'un petit temple consacré à la gloire de Voltaire, on lisait :

Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur.

Dans un autre bosquet, il mit ces vers remplis d'un sentiment qu'éprouvent trop souvent les vieillards qui ont consumé leur vie dans le tumulte des affaires.

Adieu, passé, songe rapide  
 Qu'anéantit chaque matin ;  
 Adieu, longue ivresse homicide  
 Des amours et de leur festin ;  
 Quel que soit l'aveugle qui guide  
 Ce monde, vieillard enfantin,  
 Adieu, grands mots remplis de vide,  
 Hasard, providence, destin.  
 Fatigué, dans ma course aride,  
 De gravir contre l'incertain,  
 Désabusé comme Candide  
 Et plus tolérant que Martin,  
 Cet asile est ma Propontide :  
 J'y cultive en paix mon jardin (1).

---

(1) Ces vers, transcrits par l'auteur sur l'album d'un Suédois nommé J. A. Lindahl, qui vint à Paris dans les dernières années du siècle et mit à contribution les gens célèbres auxquels il put se faire présenter, y sont précédés des deux lignes suivantes, dont je respecte l'orthographe et la ponctuation : « Vous arrivés trop tard en France Monsieur Lindal pour avoir autre chose de moi

C'est ainsi que son âme s'épanchait dans tous ces monuments; il cherchait le repos lorsque tout s'agitait en tumulte et sans principes pour la plus belle des causes : la liberté.

Quelques personnes, songeant à se servir de ses talents, le firent nommer membre de la représentation de la Commune. D'autres, appréhendant ses lumières, se répandirent en propos violents contre lui; et, dans plusieurs districts, on l'inculpa vaguement. Il s'en plaignit lui-même et demanda à se justifier.

La Commune nomma quatre commissaires, le 6 septembre 1789. Le 14, il fut entendu. Le 15, l'assemblée déclara qu'après avoir pris lecture des pièces mises sur le bureau, contre M. Caron de Beaumarchais, et l'avoir entendu dans sa justification, rien ne s'opposait à ce que M. de Beaumarchais reprit sa place dans l'assemblée.

A l'instant, il reprit sa place entre les honorables membres qui l'en avaient trouvé digne. Ainsi, les examens lui furent favorables dans ces temps de crise, comme dans les temps de calme du pouvoir arbitraire.

Les désordres augmentaient chaque jour. La cour, l'Assemblée constituante, le peuple étaient également alarmés, et une disette, plus

---

que mes adieux au Monde. CARON BEAUMARCHAIS. »  
*Svenska Autografsällskapets tidskrift*, juin 1882, p. 83.

factice que réelle, se faisait sentir et augmentait la fureur des factions.

Beaumarchais ne fut chef d'aucune faction, orateur d'aucun club, démagogue d'aucun rassemblement.

Un homme de bien, M. Melon, entraîné par le mouvement général et devenu fanatique de la liberté, s'en plaignait un jour devant moi, et me faisait le même reproche.

« — Quoi! vous, messieurs, me disait-il, qui étiez autrefois si fort en avant de l'esprit national, vous restez aujourd'hui si fort en arrière? On vous accusera de n'avoir point marché avec lui.

« — Monsieur, lui répondis-je, la sagesse ne va ni ne vient; nous étions avec elle quand vous, vous étiez si loin derrière dans l'assujettissement, et nous sommes restés avec elle lorsque maintenant vous la dépassez si follement en courant vers l'anarchie. »

Beaumarchais aurait voulu pouvoir s'opposer à ces excès, et quelquefois il se moquait des folles prétentions des partis. De deux sœurs qui lui restaient, l'une s'étant déclarée pour le parti de la cour et l'autre pour la faction la plus populaire, il les en raillait, et, se moquant de leurs disputes sans y prendre part, il appelait, en plaisantant, la première sa sœur *la Noble* et l'autre sa sœur *Populace*. Badinage qui ne l'empê-

chait ni de les aimer, ni de leur rendre service. Nous eussions été trop heureux, si les dispensateurs des lois avaient traité de même tous les partis (1).

Au mois d'août 1790, l'Opéra donna la reprise de *Tarare*, et, quoiqu'il y eût déjà un violent parti formé contre la monarchie, Beaumarchais ne craignit point de se déclarer pour elle. Ennemi du despotisme ministériel, il pensait qu'une grande nation ne pouvait guère être libre sans un chef, et qu'il était assez indifférent qu'il s'appelât consul, *king* ou roi, ou empereur, pourvu qu'il y eût une constitution et des lois. Il laissa donc dans *Tarare* ce qu'il y avait de favorable à la monarchie, et y ajouta quatre vers relatifs aux fureurs populaires, qui commençaient à devenir trop communes.

Mes amis, plaignons leur erreur ;  
Victime de quelque barbare,  
Quand ce bon peuple est en rumeur,  
C'est toujours quelqu'un qui l'égaré.  
Ramenons-le par la douceur.

On débattait aussi violemment alors la cause des nègres. Les uns voulaient qu'ils fussent libres, les autres qu'ils demeurassent soumis à toutes les rigueurs du plus dur esclavage. Beaumarchais pensait qu'il fallait adoucir leur sort et donner à chacun l'espoir d'acquérir la liberté

(1) Ce paragraphe manque dans le Mss. L.

ou de recouvrer ce droit inhérent à l'humanité comme une récompense, s'il s'en montrait digne par sa conduite et par un travail capable de lui acquérir une propriété, car la liberté sans propriété est une sorte d'illusion.

Le pauvre n'est point libre, il sert en tous pays, comme l'avait dit longtemps auparavant le poète philosophe. Beaumarchais, à la fin de son opéra, fit donc présenter des nègres à Tarare devenu roi; ils se jetaient à ses genoux. Il les relevait en disant :

Plus d'infortunés parmi nous.  
Le despotisme affreux affligeait la nature;  
Les lois vengeront cette injure.  
Soyez tous heureux. Levez-vous.

Mais il ne leur disait point : *Vous êtes libres.*

Ces vers produisirent une terrible rumeur. Les colons et leurs partisans jetèrent des cris de réprobation; les fanatiques d'une liberté illimitée en jetèrent d'approbation. Le spectacle fut troublé; mais, le parti dominant alors étant celui de la liberté, le parterre donna gain de cause à Tarare.

Ne pouvant faire le bien des noirs et des blancs, ni celui du Roi et du peuple, l'auteur de *Tarare* songea à procurer du moins celui de quelques gens de lettres.

Dans ce même mois d'août 1790, les auteurs

dramatiques qui avaient arraché avec tant de peine l'arrêt du Conseil du 31 décembre 1780, éprouvant je ne sais quelle difficulté, s'assemblèrent chez M. Sedaine, l'éluèrent président et y dressèrent une pétition que La Harpe rédigea et qu'il lut à l'Assemblée nationale. Il y exposa avec beaucoup de clarté et de méthode les droits des auteurs, les griefs dont ils se plaignaient, les vices des anciens réglemens, les abus nés du privilège exclusif des comédiens. Il démontra, par l'histoire du théâtre, comment tous ces abus étaient nés depuis le jour où les comédiens, par l'établissement des petites loges, s'étaient fait un revenu indépendant de la recette journalière. Leur intérêt se trouvant assuré, leur vanité s'était accrue et, avec elle, leurs propres dissensions. De là leur injustice, leur négligence, leur insouciance envers le public et envers les auteurs. Il parla de la fréquence des congés accordés aux acteurs pour aller jouer en province, au détriment du théâtre de Paris. Il fit voir que les gentilshommes de la chambre, supérieurs des comédiens en titre et en apparence, étaient devenus, par leurs passions, les valets de la troupe et les protecteurs de toutes ses prétentions; que les comédiens, grâce à leurs gens de loi, avaient eu l'art de se soustraire à la justice des tribunaux, et d'obtenir un arrêt du Conseil qui évoquait à lui tous les différends nés et à naître entre les auteurs et les comédiens. Il montra comment,

le Conseil, ayant évoqué ces causes, n'en jugeait aucune.

Les comédiens publièrent des *Observations* assez vagues sur cette pétition, et s'attirèrent une réponse de La Harpe, qui fut adoptée et signée aussi par tous les auteurs dramatiques (1).

Il y démontre que l'Assemblée nationale avait le droit, que les comédiens osaient lui contester, d'abolir leur privilège, comme elle avait eu celui de détruire tous les autres. Il leur apprend qu'un *privilège*, une *possession*, n'étaient pas une *propriété*; que nul ne leur contestait le droit de jouer les pièces qu'ils avaient reçues; que nul auteur ne leur avait cédé le droit de les jouer exclusivement; que mille troupes, en France et en Europe, les jouaient sans avoir requis leur aveu; qu'il s'agissait seulement de savoir si une autre troupe ne pouvait pas jouer aujourd'hui ces pièces dans un autre quartier de Paris, aussi bien que du temps de Louis XIV, leur privilège n'étant pas alors exclusif et n'ayant jamais dû l'être.

Il observa que les auteurs dramatiques n'avaient eu aucune discussion avec les acteurs du théâtre appelé improprement *Italien*. « Il y a environ vingt ans, dit-il, qu'au moment où ce

---

1. *Réponse aux observations pour les comédiens français*, Paris, Bossange et C<sup>ie</sup>, s. d., in-8<sup>o</sup>, 56 p. Les *Observations* (s. l. n. d., in-8<sup>o</sup>, 36 p.) avaient été rédigées par Molé et signées en outre par Dazincourt et Fleury.

théâtre commençait à prendre plus de consistance par l'union de la musique et du drame, les acteurs invitèrent les poètes et les musiciens à se réunir dans leur salle d'assemblée pour traiter de leurs intérêts communs. « — Messieurs, dirent-ils, nous ne désirons que vous satisfaire. Quel traitement désirez-vous que nous vous fassions? »

« M. Sedaine prit la parole, et dit : « — Je pense qu'il en est d'une pièce qu'un auteur donne à jouer aux comédiens, comme d'une terre que le propriétaire donne à ferme. Vous avouerez qu'il serait fort injuste, que pour une ou deux mauvaises récoltes, la terre devint la propriété du fermier. C'est pourtant ce qui arrive, si le règlement substitue les comédiens à la propriété de l'auteur pour une ou deux représentations d'un faible produit. Il me semble de toute justice que l'auteur jouisse au moins pendant sa vie d'une part dans le produit de son ouvrage, dont les comédiens jouissent à perpétuité; d'autant plus que ce ne sont pas même les comédiens qui payent ce produit, mais le public.

« J'observerai seulement que, comme il ne faut rien demander au fermier quand il a été grélé, vous n'êtes pas tenus non plus de rien payer à l'auteur quand vous n'avez pas fait, au delà de vos frais, un profit raisonnable. Je conclus qu'il faut marquer un taux au-dessus duquel l'auteur sera toujours admis à partager, et

au-dessous duquel il n'aura rien à prétendre. »

« La réponse des comédiens italiens fut de se lever tous en disant que rien n'était plus juste, et le règlement fut rédigé en conséquence, et pourtant ils avaient le plus souvent à payer deux auteurs au lieu d'un.

« Ce n'est pas tout. Quelqu'un observa qu'un auteur pouvait mourir au moment de la représentation de sa pièce, sans avoir retiré sa rétribution, et les comédiens, d'eux-mêmes, offrirent sur-le-champ de donner, dans ce cas, aux héritiers de l'auteur une part dans la recette de cinquante représentations. »

Voilà comment les honnêtes gens traitent entre eux : ils n'appellent ni avocats, ni gentilshommes de la chambre. On n'en a pas besoin, quand on veut être juste. Il est singulier que ce traité connu n'ait pas servi de règle à tous les théâtres. Les auteurs n'ont jamais demandé autre chose.

Ces éloges, donnés à une troupe, justifient les plaintes portées contre l'autre. Les auteurs dramatiques estimaient les talents des acteurs, combattaient contre l'opinion qui les dégradait, et si les comédiens appelés *français*, aussi improprement que les autres s'appelaient italiens, eussent secondé par leur conduite les efforts des auteurs, ils auraient reconquis l'estime publique, au lieu qu'ils semblent s'être appliqués à démontrer que les préventions élevées contre eux

étaient moins un préjugé qu'un jugement réfléchi, et malheureusement trop fondé ! Je ne crois pourtant pas qu'il le soit, mais je suis sûr qu'il écarte de la scène beaucoup de jeunes gens bien nés, bien élevés et qui, doués de grands talents, perfectionneraient l'art du théâtre, l'élèveraient à un degré supérieur et y porteraient des mœurs plus pures, en jouant les mauvaises, et encourageraient le génie des auteurs au lieu de le rebuter. Il résulte de la prévention qu'on a contre les comédiens une de ces pertes immenses que les préjugés occasionnent partout où ils sont répandus (1).

L'Assemblée nationale décréta, sur la pétition des auteurs dramatiques, le 13 janvier 1791, « que tout homme pouvait élever un théâtre, et y jouer les ouvrages de tout auteur mort depuis cinq ans et au delà ; que les ouvrages des auteurs vivants ne pourraient être représentés sur aucun théâtre public, dans toute l'étendue de la France, sans le consentement formel et par écrit des auteurs ».

Les trois plus grands spectacles qu'il y eût alors, la Comédie italienne, celui des Variétés, établi au Palais-Royal, et celui qui s'ouvrit au Marais accordèrent que la part des auteurs serait le septième de la recette, les frais prélevés, et

---

(1) Tout ce paragraphe manque dans le Mss. L.

convinrent que ces frais seraient évalués à sept cents francs par jour.

Les comédiens appelés français, les plus riches de tous, et les seuls qui n'eussent point à payer le loyer de leur salle, refusèrent de souscrire à cet arrangement, et demandèrent neuf cents livres pour leurs frais journaliers.

Beaumarchais fut de nouveau prié d'examiner cette affaire, car les auteurs ne voulaient qu'être bien instruits, afin d'être justes. Ils désiraient que le théâtre fleurît. C'était le premier et le plus cher de leurs intérêts.

Après plusieurs difficultés, les acteurs communiquèrent leurs registres. Beaumarchais y vit que leur recette montait, dans les années les moins productives, à cinq cent mille livres, et, dans les surabondantes, à un million, mais que, ordinairement, elle était de sept cent trente-cinq mille livres; que, les frais évalués à sept cents livres par jour, il restait un produit net de quatre cent quatre-vingt-dix mille livres; que les acteurs partageaient ce produit en vingt-trois parts, ce qui faisait vingt et une à vingt-deux mille livres pour chaque part.

Il observa ensuite qu'il y avait environ chaque année vingt à vingt-trois auteurs qui travaillaient pour le théâtre, en y comprenant ceux qui faisaient des pièces en un, ou deux, ou trois actes, aussi bien que ceux qui en donnaient de grandes en cinq actes, et que jamais ces auteurs,

pris en masse, ne retiraient annuellement de la comédie plus de dix-sept mille six cents livres, si ce n'est dans les années surabondantes, où les auteurs avaient eu trente-sept à trente-huit mille livres à partager, quand les acteurs touchaient un million.

Il en résulte que toutes les pièces de Corneille, de Molière, de Racine, de Voltaire, de Regnard, de Destouches, de tous les auteurs qui composent le riche répertoire de la Comédie, toutes celles mêmes qui doivent l'augmenter par la suite des temps, et qui produisent à la Comédie un revenu net de quatre cent quatre-vingt-dix mille livres, ne lui coûtent qu'une rente de dix-sept mille livres. Cette rente ne représente que le fonds de trois cent quarante mille livres. Je ne crois pas qu'il y ait au monde un aussi grand revenu acheté aussi bon marché. Il est vrai qu'il fut acquis à la charge de prendre le plaisir de jouer les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres, les pièces les plus agréables à représenter, et de recevoir les applaudissements du public.

Beaumarchais en concluait que, pour procurer une recette de vingt sols à un auteur, il fallait qu'un acteur touchât vingt-sept francs. « Cela est juste, disait-il dans son rapport, parce qu'on ne jouait pas tous les jours des pièces nouvelles; parce que les comédiens ont des chances de revers auxquelles les auteurs ne sont point soumis; parce que leur état, exigeant

des dépenses, leur impose un genre de vie dispendieux et dissipateur, que le travail du cabinet rend presque étranger aux auteurs; parce qu'enfin l'homme de génie peut s'honorer d'être fier, pauvre et modeste, lorsque le talent du débit demande une sorte de faste. »

On était si éloigné de mettre de l'humeur ou de la passion dans ces procédés avec les acteurs, que non-seulement les auteurs dramatiques approuvèrent ce raisonnement de Beaumarchais, mais que, bien convaincus, par son rapport, qu'en leur allouant sept cents francs de frais journaliers, c'était couvrir largement leurs dépenses, ils leur en allouèrent huit cents, en faveur de l'ancien usage où ils étaient d'abuser toujours les auteurs dans les comptes qu'ils avaient ensemble. D'ailleurs, ils voulaient bien vivre avec les comédiens, et, pour y parvenir, ils faisaient volontiers des sacrifices.

Alors on imagina de soulever les directeurs des troupes de province contre les auteurs, et lorsque l'Assemblée nationale et constituante se fut retirée, quatorze de ces directeurs présentèrent une pétition à la Législative.

Beaumarchais y répondit par une pétition qu'il lut au comité d'institution publique, le 23 décembre 1791, et il déposa sur le bureau la lettre que l'un de ces directeurs, le sieur Flachat (1),

---

(1) Le catalogue Soleinne, tome V, n° 361, renferme

lui avait répondu; elle est curieuse : « Nous jouons votre *Mariage de Figaro*, parce qu'il nous fournit d'excellentes recettes; et nous le jouerons malgré vous, malgré tous les décrets du monde. Je ne conseille même à personne de venir nous en empêcher, il y passerait mal son temps. »

Ainsi, les comédiens de Paris avaient contesté à l'Assemblée le droit d'abolir leur privilège, et les directeurs de province défiaient la magistrature et les autorités constituées de les faire obéir aux décrets. C'est ce que n'avaient fait ni les parlements, ni le clergé, ni les princes, ni la noblesse.

« Quel mérite secret a donc la comédie partout, demanda Beaumarchais au comité d'institution, pour se soustraire ainsi aux lois? Est-elle donc maîtresse universelle de ceux dont elle est la servante? Est-ce la *serva padrona* du royaume? Tous les grands abus se sont anéantis à la voix du législateur. La comédie, seule, a trouvé d'injustes appuis de ses torts dans le peuple et les tribunaux, dans les rues et dans les ruelles. »

La Législative pensa comme l'Assemblée con-

---

la liste de nombreux écrits relatifs à cette affaire, entre autres plusieurs *pétitions*, présentées soit à l'Assemblée nationale, soit à la Convention, par Flachet, qui prend sur l'une d'elles le titre d'« intéressé à l'entreprise des spectacles de Lyon ».

stituante, et rendit, le 19 juillet, un décret confirmatif de celui du 13 janvier 1791; mais sans le courage, la constance et la patience de Beaumarchais, ce décret n'eût pas eu vraisemblablement plus d'exécution que le premier; car on chercha à jeter la discorde parmi les auteurs dramatiques et les musiciens, afin de les mettre dans l'impossibilité de savoir si leurs pièces avaient été jouées dans les villes où ils n'étaient pas, et, par d'autres intrigues, on empêcha la tragédie d'être représentée sur les théâtres de Paris, quoiqu'elle le fût sur ceux des provinces.

Longtemps avant que ce décret fût rendu, la guerre avait été déclarée, le 20 avril 1792. On demanda aux citoyens des dons patriotiques pour subvenir au *déficit* des contributions mal payées dans ces temps de désordre. Beaumarchais donna le produit de toutes ses pièces de théâtre dans toute l'étendue de la France, et M. de Framery, homme de lettres chargé de sa procuration, en versa le produit tous les trois mois au trésor public (1).

Déjà, en 1790, lorsqu'on avait demandé des dons patriotiques, Beaumarchais avait donné le quart de ses revenus. Il avait envoyé douze

---

(1) Un amateur d'autographes, M. Guillaume, a publié dans le recueil des *Séances publiques de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon* (1845), une lettre de Beaumarchais à Framery, datée de Londres, 4 novembre 1792, et toute relative à ces versements.

mille livres aux pauvres du faubourg Saint-Antoine, et lors de la grande confédération des Français, au mois de juillet 1790, il avait logé dans sa nouvelle maison huit cents confédérés des provinces, et refusé quatre mille livres que les officiers municipaux lui voulaient remettre en dédommagement de ses dépenses. Il leur offrit en outre plusieurs sommes pour soutenir divers établissements publics. Les premiers dix-huit mois de la Révolution lui coûtèrent plus de cent mille francs en actes de bienfaisance. Ces dons, versés dans les mains des magistrats ou avec leur aveu, n'étaient pas les bienfaits perfides et obscurs d'un artisan de fraude qui se cache pour devenir chef de parti. C'étaient ceux d'un homme prévoyant qui s'appliquait à tenir le peuple dans le calme, en éloignant de lui la misère, motif et prétexte du brigandage. Il ne s'en cachait point; il dit, dans sa réponse à Manuel, alors procureur général de la Commune de Paris : « Patrie sans propriété est un mot si vide de sens, que ceux qui feignent le plus d'y croire n'en font pas moins tous leurs efforts pour devenir, à vos dépens et aux miens, patriotes propriétaires. *Inde* colères, *inde* querelles, *inde* pillages tolérés, *inde* tous ces écrits sur l'égalité prétendue en faveur de ceux qui n'ont rien, contre tous les gens qui possèdent. » On voit, par ces mots, qu'il n'était la dupe d'aucune faction; mais aussi, *inde* fureur de tous les partis

contre lui; contre lui qui avait l'audace de ne vouloir être ni le chef, ni la dupe, ni la victime d'aucun.

Il n'avait pas voulu qu'on jouât sa *Folle journée* pendant le cours d'une guerre désastreuse, et il chercha à détourner les esprits de leur penchant aux factions, en les ramenant au goût du spectacle. C'est avec les plaisirs du cœur, dit-il dans un avis qu'il publia (1), et ceux de la nature et des beaux-arts, que nous devons nous consoler des maux inséparables de notre état actuel. » Et il fit don des produits de sa pièce aux soldats qui combattaient pour la patrie.

Il présenta au public non pas une pièce gaie, une *Folle Journée*, mais le tableau d'une famille égarée par un tourbe hypocrite, et réconciliée par la bonté et la clémence de son chef. Cet ouvrage, du plus grand pathétique, a été sévèrement critiqué. On lui a cherché des défauts jusque dans son titre : *la Mère coupable*. Ce titre est défectueux, sans doute, cette pièce devrait être intitulée : *le Tartufe de mœurs*, titre heureux dont M. Chéron s'est emparé depuis avec succès, en exposant une troisième fois l'hypocrisie aux re-

---

(1) Cet avis fut d'abord inséré sous forme d'article dans le *Journal de Paris*. Il reparut depuis, modifié et augmenté, en tête de l'édition de 1797, la seule que Beaumarchais ait revue, car la *Mère coupable* fut d'abord imprimée sans son aveu par un contrefacteur, puis par ses amis, durant sa proscription.

gards du parterre <sup>1)</sup>; mais Beaumarchais, voulant faire porter l'intérêt sur une femme coupable et devenue mère par son infidélité, crut devoir indiquer sa faute par son titre, afin que le spectateur fût prévenu sur ce qu'il allait voir. Lorsque je lui disais : « — C'est l'épouse et non la mère qui est coupable », — « Cela est vrai, me répondait-il; mais il faut qu'on sache qu'elle est mère, afin qu'on ne s'imagine pas qu'on va voir une femme galante. »

Quand on connaît le théâtre, on sent combien il était difficile de traiter un tel sujet d'une manière pathétique, devant un parterre dédaigneux, toujours porté à rire des infidélités des femmes, et qui affecte aujourd'hui une sévérité inconnue du temps de Molière, nuisible à ses propres plaisirs, mortelle à la comédie, pédantesque et qui donne, si j'ose le dire, au parterre bien plutôt l'air d'une assemblée de tartufes de mœurs que d'une assemblée de gens d'esprit. Le vrai goût proscrit la licence, je le sais; mais il admet la gaieté, les bons mots, les jeux de l'esprit et la peinture des mœurs, sans laquelle on ne lui offre que de vaines caricatures, un dialogue sans sel et sans chaleur, le sermon d'un froid moraliste, un ouvrage indigne du théâtre.

---

(1) Le *Tartufe de mœurs*, par Louis-Claude Chéron, fut représenté au Théâtre-Français, le 14 germinal an XIII (4 avril 1804).

Beaumarchais surmonta presque toutes les difficultés du sujet; la situation est si forte qu'elle entraîne, et l'intérêt si touchant qu'il arrache des larmes de tous les yeux. Ce drame fut joué pour la première fois par une nouvelle troupe qui venait d'ouvrir son théâtre au Marais (1). Les comédiens français, qui ne voulaient pas laisser réussir cette troupe encore timide, formèrent une puissante cabale et furent vivement secondés par les ennemis de l'auteur; par les perturbateurs du repos public, alors si nombreux; par les envieux des talents, et par les jaloux de la fortune de Beaumarchais.

Malgré leurs efforts et les huées du premier jour, cette pièce s'acheva, fut accueillie le lendemain avec transport et se soutint avec honneur, quoique jouée faiblement par des acteurs peu accoutumés à créer des rôles et à supporter les rumeurs d'une cabale; mais en s'efforçant de faire tomber la *Mère coupable*, les comédiens

---

(1) Sur cette nouvelle salle de spectacle édiflée par les soins et aux frais de Beaumarchais, voy. un article de F. de Marescot dans le *Théâtre*, revue bi-mensuelle (1874), p. 14 et suivantes. L'emplacement de cette scène, située rue Sévigné n° 11 (ancienne rue Culture-Sainte-Catherine), est actuellement occupé par un établissement de bains. La *Mère coupable* eut alors quinze représentations. Reprise en 1797, puis en 1799, à la Comédie française, avec un certain succès, elle n'a été donnée qu'une seule fois à l'Odéon en 1848, et fut à grand'peine écoutée jusqu'au bout.

français en sentaient si bien le mérite qu'ils ne cessèrent de cabaler auprès de l'auteur pour obtenir de la jouer, et quand ils en eurent la permission, ils la représentèrent avec le plus grand succès (1). Aucune pièce ne produisit des effets plus frappants; des femmes s'y trouvèrent mal, beaucoup en sortirent en se promettant de réfléchir sur un tel sujet. Des situations aussi fortes et aussi attachantes ne s'obtiennent guère sans être amenées par de grands sacrifices, tels que ceux que Cornille a faits pour avoir le dénouement de *Rodogune*.

L'auteur du *Cours de littérature* s'est élevé plus fortement contre cette pièce que contre les autres drames de Beaumarchais; il lui reproche non-seulement quelques fautes de style; mais, par haine pour le genre, il y relève même des défauts qui n'y sont pas : par exemple, il trouve de l'invraisemblance dans l'empressement de Begearss à précipiter une explication qui doit brouiller à jamais le comte Almaviva avec sa femme, et il oublie que Begearss fait précisément ce qu'il lui reproche de n'avoir pas fait. Il veut, au contraire, retarder cette explication, il dit positivement : « Ne risquons pas ce soir un dénouement si scabreux; il sera temps demain quand j'aurai bien serré le doux lien sacramentel qui va les enchaîner à moi. »

---

(1) La fin du paragraphe manque dans le mss. L.

Ainsi l'explication se fait malgré Begearss, non par son empressement, mais par celui du jeune Léon, qui ne se soucie point de partir pour ses caravanes.

Il n'est pas vrai que le comte s'obstine à se priver pendant vingt ans d'un héritier, puisqu'il avait un fils aîné; que ce fils n'a été tué que depuis deux ans dans un duel, et que c'est la mort de cet enfant qui détermine le *tartufe de probité*, comme l'appelle Beaumarchais dans sa préface, à convoiter les biens de cette famille, à brouiller tous ceux qui la composent, et à révéler tous leurs secrets.

Les autres critiques ne sont guère mieux fondées; mais je me hâte de venir à la seule qui soit importante, à celle que La Harpe, devenu une espèce de cafard, pour ne pas dire de tartufe littéraire, fait emphatiquement au nom de la vertu. Il fait un crime à l'auteur d'avoir mis sur la scène un homme vivant, un homme qu'il a vu agir. Il emploie tous les grands mots pour montrer combien cela est inique, et il invoque l'autorité pour qu'elle s'oppose à un tel abus de la verve comique. Mais où l'auteur comique prendra-t-il ses tableaux, si ce n'est dans la nature? s'il ne peint pas les hommes qu'elle met sous ses yeux? Sans doute, il ne doit ni nommer ni calomnier ceux qu'il joue, et je n'approuvai pas Beaumarchais d'avoir composé le nom de son tartufe de probité avec l'anagramme de

l'homme qui avait été le plus acharné à le déclamer (1), quoique cet homme eût été déclaré calomniateur par les arrêts des tribunaux; mais je crois qu'il était en droit de peindre les intrigues et les vices de quelques hommes vivants qu'il avait vu agir.

Molière avait fait bien pis; il avait joué et peint sous les traits d'un lâche, d'un avaro, d'un usurpateur de dot, un abbé connu par sa probité, surtout par son désintéressement; il n'avait pas à s'en plaindre. Cet abbé ne lui avait pas suscité un procès, ne l'avait pas injurié dans un factum, n'avait pas été déclaré calomniateur par arrêt de la cour. Cet abbé n'approuvait ni les sarcasmes des comédies de Molière, ni les saillies des satires de Boileau. Il s'en plaignait en mauvais vers, et cela suffit à Molière pour le jouer sous son propre nom, qu'il ne déguisa qu'en y ajoutant une syllabe qui le rendait ridicule, et, sur les plaintes de cet abbé, il changea le nom de *Tricotin* en celui de *Trissotin*, accroissant toujours le ridicule au lieu de l'adoucir(2); c'est

(1) Begearss. anagramme de Bergasse.

(2) Les épithètes employées ici par Gudin s'appliqueraient, ce semble, à Tartufe, dont le modèle n'a jamais été et ne sera jamais nettement déterminé; mais M. Lintilhac se demande si, en forçant quelque peu la note pour les besoins de sa thèse, Gudin ne visait pas l'abbé Cotin, et si Trissotin ne se montre pas, en effet, comme un lâche, un avaro et un coureur de dot dans les quatrième et cinquième actes des *Femmes savantes*. Si Montausier a pu

une méchanceté plus répréhensible qu'une anagramme ignorée du public, et qui pouvait être l'effet du hasard.

Molière est accusé d'avoir pris les principaux traits du *Misanthrope* dans le caractère du duc de Montausier; on sait que, loin de s'en formaliser, ce duc répondit à ceux qui cherchaient à l'irriter contre Molière, qu'il s'estimerait heureux s'il était tel qu'Alceste. On sait que Molière avait désigné un seigneur de la cour dans ce vers :

Est-ce par l'ongle long qu'il porte au petit doigt ?

et que Louis XIV indiqua lui-même à Molière un fâcheux de plus à dépeindre dans le caractère du chasseur.

Racine, le doux Racine, ne joua-t-il pas dans les *Plaideurs* la comtesse de Crissé sous le nom de la comtesse de Pimbêche, Orbèche, etc.? Ne mit-il pas sur la scène la dispute qu'elle avait

---

fournir quelques traits à la physionomie d'Alceste, on ignore, n'en déplaît à Gudin, quel gentilhomme plutôt qu'un autre a posé pour « l'ongle long », mode alors très-répandue et antérieure d'ailleurs au dix-septième siècle. En revanche, tous les commentateurs sont d'accord pour reconnaître M. de Soyecourt dans le chasseur des *Fâcheux*.

C'est dans le *Menagiana* (édit. de 1715), t. III, p. 24-25, qu'on trouve pour la première fois, croyons-nous, ce que Gudin rapporte touchant les *Plaideurs*; encore la comtesse de Crissé n'est-elle point nommée.

eue chez Boileau le greffier? Ne la désigna-t-il pas par des faits connus de tout le monde, puisque le Parlement avait défendu à cette comtesse de Crissé de plaider sans l'avis de deux avocats? De peur même qu'on ne la reconnût pas assez à ces traits, l'actrice qui joua le rôle de la comtesse d'Orbèche affecta de se vêtir d'une robe couleur de rose sèche et de se mettre un masque sur l'oreille, parure et vêtement particuliers à la comtesse de Crissé.

Personne alors ne s'en scandalisa. C'est qu'il n'y avait encore ni tartufe littéraire, ni tartufe de salon, ni tartufe de journaux; ce vice, enfermé dans l'église, commençait à pénétrer dans la robe, mais partout ailleurs on raillait franchement ce qui était risible. On ne demandait pas que le poëte comique peignît des personnages vrais qui ne ressemblassent à personne, et on ne prétendait pas qu'un auteur fît rire en ne rappelant jamais à la pensée ce qu'il y a de plus gai dans la nature humaine, en ne parlant jamais de ce que tout le monde sait et de ce qui est la source de presque toutes les actions comiques.

Depuis Racine, n'a-t-on pas vu l'auteur de *Turcaret*, *Le Sage*, jouer sur la scène les fermiers généraux avec des traits qui faisaient reconnaître ceux dont il avait eu le plus à se plaindre? car cette pièce était une vengeance. Boissy joua le Juif Dulys, et mademoiselle Pélicier

dans sa comédie du *Triomphe de l'intérêt* (1). Bret avait inséré dans la comédie de la *Confiance trahie* une aventure arrivée à Bouret, autre financier célèbre par son luxe. Voltaire avait joué sous le nom de *Wasp* (*guêpe*) la sottise de beaucoup de journalistes; la fatuité de Fréron lui fit prendre un mauvais parti; il cria que Voltaire l'avait immolé sur le théâtre à la risée du parterre; il eût été plus sensé de ne pas s'y reconnaître et de faire croire par son silence que *Wasp* était un portrait de fantaisie. Palissot joua sous le nom de *Philosophes* des hommes célèbres que le public honorait de ce nom respectable; il se nuisit beaucoup plus à lui-même qu'à ceux qu'il attaquait; jamais son nom ne sera aussi estimé que le leur.

Dorat même désigna un des plus illustres maréchaux de France par ce vers :

Des séparations au bout de quarante ans.

Cela n'est pas sans doute conforme à la charité chrétienne, à la rigidité des principes de la mo-

---

(1) Sur le *Triomphe de l'intérêt*, la *Confiance trahie* et le *Célibataire* de Dorat, voy. la *Comédie satirique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, par M. G. Desnoiresterres, p. 45, 164 et 190. Le maréchal de Biron s'était séparé de sa femme, malgré trente ans d'une union sans nuages, au moment des querelles suscitées par l'exil du Parlement; le maréchal tenait pour la cour, madame de Biron pour les magistrats sacrifiés. Elle rompit définitivement et ne revit pas le maréchal à son lit de mort.

rale, à l'austérité de la philosophie, mais parmi les licences accordées aux poètes, on a toujours compté celle de représenter sur la scène les originaux et les ridicules qui blessent la société. Sans cette liberté, la comédie ne corrigerait pas les mœurs; le poète comique ne peut atteindre que celles de ses contemporains, puisque l'avenir et le passé ne lui appartiennent point.

Les gens ridicules doivent être abandonnés à la scène comique, comme les tyrans au burin de l'histoire. Le poète a le droit de modifier les événements et les mœurs de ses personnages, afin de rendre ses portraits plus attachants, au lieu que l'historien, asservi à des devoirs plus austères, ne doit pas même outrer les vices des méchants dont il consacre les actions au mépris de la postérité.

Aristophane et les poètes de l'ancienne comédie jouaient sous leurs vrais noms les personnes dont ils voulaient reprendre les vices; ils les calomniaient afin de les rendre plutôt odieux que ridicules : c'est ce qui leur fut justement défendu. Mais il a toujours été permis de se moquer des gens ridicules et des vices comme des modes. Les limites de la licence et de la décence sont peu marquées et faciles à franchir; mais elles ne sont pas indiscutables. La liberté réside sur ces limites, entre l'anarchie et le despotisme, deux monstres également avides de la dévorer pour peu qu'elle s'en écarte.

Au lieu de tant de critiques hasardées ou mal fondées et qui n'ont point empêché les pièces de Beaumarchais d'être revues toujours avec plaisir, il eût été plus digne de La Harpe d'employer ses talents, ses grandes connaissances dans la littérature à rechercher par quel art l'auteur de la *Folle Journée* et de la *Mère coupable* avait pu traiter des sujets aussi difficiles, mettre sur la scène tant de situations scabreuses et créer tant de caractères originaux; il eût dû nous montrer avec quelle adresse cet auteur prépare les événements de manière qu'ils paraissent imprévus et jamais dénués de fondement; comment il développe ses caractères, comment son dialogue, toujours original, est pourtant toujours naturel, abondant et facile; comment il amène tant de vérités fortes en paraissant badiner et en ne choquant jamais l'oreille d'un parterre si prompt à murmurer; comment un mot, tel que celui d'*enfant volé*, lui suffit quelquefois pour amener une reconnaissance; comment le trouble, la confusion, le délire, l'évanouissement de la comtesse Almaviva paraissent naturels, parce qu'ils ont été préparés dès le second acte par l'échange d'un portrait inséré dans un écrin; comment de ce trouble l'auteur sait tirer la réconciliation des deux époux par un beau mouvement de l'âme.

La Harpe était capable de suivre et d'exposer toutes les ressources de l'art employées par l'auteur et de les faire connaître aux jeunes gens;

mais La Harpe était prévenu contre toutes les idées fortes, contre toutes les conceptions hardies, par les malheurs de la Révolution. Il haïssait tout ce qui ressemblait aux drames et à la philosophie. D'ailleurs Beaumarchais était son contemporain; nul auteur depuis Voltaire n'avait eu autant de succès au théâtre; aucune de ses pièces n'était tombée. On a retenu très-peu de vers de La Harpe, et une multitude d'expressions originales de Beaumarchais, devenues proverbes, sont encore dans toutes les bouches; il y avait de quoi en être un peu jaloux. En outre, La Harpe avait besoin de rétablir sa fortune; chaque volume de son *Cours de littérature* lui rapportait beaucoup; il les multipliait. Cet ouvrage serait parfait si, comme celui de Quintilien, il ne renfermait que des choses utiles; et, quoique beaucoup trop long, ce cours est un des meilleurs ouvrages de notre langue.

C'est par estime que j'en ai relevé ce qui me paraît injuste ou erroné; je n'ai pas fait le même honneur aux autres critiques :

Ils sont loin de valoir l'honneur d'être nommés.

La *Mère coupable* fut le dernier ouvrage dramatique de Beaumarchais. Le 4 juin, l'avant-veille de la première représentation de ce drame, on l'avait dénoncé à l'Assemblée nationale comme un accapareur d'armes; on avait assuré qu'il les tenait cachées dans un lieu très-sus-

pect. Il répondit publiquement à cette dénonciation par une lettre adressée à son dénonciateur. « Cet amas d'armes, lui dit-il, consiste en deux fusils, et le lieu très-suspect où je les tiens est le cabinet du ministre de la guerre. » Il avait envoyé ces deux mousquets au ministre de la guerre, afin qu'il connût la forme, la bonté, le calibre de ces armes qu'on était venu lui offrir; c'étaient des fusils que l'empereur avait fait enlever aux Brabançons mal soumis après leur révolte. Il les avait vendus et fait transporter en Hollande, et l'acquéreur hollandais les avait revendus à Beaumarchais.

Beaumarchais les avait acquis pour la France, qui n'en avait pas assez pour armer, outre les troupes, les gardes nationales créées par l'Assemblée nationale et constituante. Il les avait achetés, afin qu'ils ne fussent pas vendus aux ennemis de notre Révolution, tels que les émigrés.

Effrayé de cette acquisition, je lui avais dit qu'un homme sage, dans un temps de révolution, ne faisait commerce ni d'armes, ni de blé; mais ma prudence était trompeuse. Dans ces temps de désordre et d'inquiétude, on lui eût fait un crime d'avoir refusé d'acquérir les armes qu'on lui proposait. Son refus eût été réputé une mauvaise volonté; il n'avait que le choix des dangers: il s'exposa au péril d'être utile à son pays. Cette résolution lui fit courir le risque d'être pillé et massacré, mais elle lui sauva la vie.

Sa lettre, et l'examen qui en fut la suite, justifèrent sa conduite. Cependant, les rumeurs du peuple augmentaient; les menaces éclataient contre le Roi, les nobles, les grands propriétaires. Beaumarchais éloigna sa famille d'une ville en proie à toutes les horreurs d'une révolution. Il envoya sa femme, sa fille et sa sœur au Havre, et resta dans Paris. A peine étaient-elles éloignées que le trône s'écroula, que l'infortuné Louis XVI fut trainé avec toute sa famille au travers d'une populace frénétique, et enfermé dans les prisons de ce fameux château que Philippe le Bel avait enlevé jadis aux chevaliers du Temple. Louis XVI ne descendait point de ce roi et ne paraissait pas destiné à expier les crimes de son vingt-deuxième prédécesseur.

Avec le trône furent renversées toutes les conventions sur lesquelles l'ordre social était fondé en France depuis quatorze siècles. On semblait vouloir détruire tout ce qui avait tenu à cet ordre qu'on appelait l'*ancien régime*. On voulait en extirper tous les germes qui pouvaient le reproduire. On proposait le massacre de tous les nobles, le nivellement de toutes les propriétés; on proposait de quitter le nom si célèbre de Français, de reprendre celui de Gaulois. On eût voulu pouvoir détruire jusqu'à l'idiome. Le meurtre et le pillage furent tolérés, s'ils ne furent pas ordonnés.

Dans les jours de frénésie qui avaient précédé

le renversement du trône, les menaces les plus horribles retentissaient autour de la maison de Beaumarchais. Sans cesse il recevait des avis effrayants, et le lendemain même de l'emprisonnement du Roi, une grande multitude, fraction de la populace égarée par la rage des factieux, se porta vers sa maison, menaçant par des cris forcés d'en briser les grilles si on ne les ouvrait pas promptement. J'étais avec lui et deux autres personnes. Il voulut d'abord faire ouvrir ses portes et aller au-devant de cette populace; mais persuadé que des ennemis déguisés conduisaient cette foule et le feraient assassiner avant qu'il pût proférer un mot, nous le déterminâmes à se retirer et à sortir de sa maison par une porte de son jardin assez éloignée de la grille où la tourbe mugissante s'agitait avec fureur. Quelques personnes coururent après nous. Nous n'étions que quatre; nous nous séparâmes dans l'espérance de tromper ou de diviser ceux qui le cherchaient.

Il se retira chez un de ses amis. Nous étions persuadés qu'on ravagerait ses propriétés; mais soit qu'on n'en voulût qu'à sa personne, soit que cette populace ne cherchât qu'à savoir s'il y avait des armes cachées dans sa maison, comme on en répandait le bruit, soit qu'il fût aimé dans son quartier ou que des gens vivant de ses bienfaits se fussent mêlés aux factieux, dès qu'on leur eût ouvert la grille et qu'ils se virent les maîtres, ils prêtèrent l'oreille à quelques

personnes qui leur proposèrent de jurer qu'on ne pillerait rien. Cette populace le jura et tint parole. Toujours extrême, elle jura de pendre quiconque commettrait un vol. Elle visita toute la maison, les armoires, les greniers, les caves, les appartements des femmes, le mien. Elle voulut pendre une domestique que j'avais, et qui, voyant cette foule se précipiter de chambre en chambre, cacha dans sa poche quelques pièces de ma propre argenterie. On crût qu'elle les dérobait ; elle eut peine à leur faire entendre ses intentions : elle eut besoin du témoignage des domestiques de la maison. On fouillait partout, on sondait le terrain du jardin et celui des caves. On ne trouva point d'autres armes que le fusil, la giberne et l'épée du maître de la maison et quelques fusils de chasse ; on ne les enleva point. Altérée par la recherche et la fatigue, cette troupe haletante ne perça pas les pièces de vin et se contenta d'épuiser l'eau de la fontaine. On fit remarquer aux domestiques que personne n'avait touché à la montre de Beaumarchais suspendue au chevet de son lit, ni à d'autres bijoux épars dans sa chambre. On parcourut le jardin, les uns pour continuer les recherches, les autres par curiosité ; on ne le ravagea point. Une femme y cueillit une fleur ; on voulut la noyer dans le bassin. Une troupe conduite par des magistrats n'eût pas été plus exacte dans ses perquisitions et eût été moins circonspecte dans sa conduite.

La vérité ressemble à la fable. Toujours quelque chose d'extraordinaire se mêlait aux événements qui arrivaient à Beaumarchais.

Ce ménagement de toute une populace fut le premier fruit qu'il retira des bienfaits qu'il avait versés sur les pauvres de son quartier. S'il n'en eût pas été aimé, s'il n'eût pas été cher à ses domestiques, tous ses biens auraient été dissipés par le pillage.

Après plusieurs heures d'une recherche alarmante, un homme bienveillant dressa une espèce de procès-verbal, par lequel il était attesté que le peuple, après avoir visité toute cette maison, n'y avait trouvé ni armes, ni rien qui fût suspect, et il le fit signer par tous ceux qui dans cette foule savaient écrire leur nom.

Ces inquisiteurs sans mission s'étant retirés, Beaumarchais rentra dans sa maison et y dina, plus étonné de la voir entière et de retrouver ses effets qu'il n'eût été surpris de la voir dévastée. Cependant, après les avis qu'il avait reçus, les lettres anonymes où on le menaçait, il était à craindre qu'une autre fraction de la populace ne vint le visiter et ne fût pas si débonnaire. Il retourna passer la nuit dans la maison qui lui avait servi d'asile; ses maîtres l'avaient abandonnée et avaient fui à la campagne; il n'y restait qu'un vieux domestique.

La même nuit, il est réveillé en sursaut par ce domestique; il entend des cris effrayants.

« Réveillez-vous, monsieur, lui dit ce serviteur tremblant, assurément c'est vous qu'on cherche, la maison est enveloppée de gens armés, on frappe à coups redoublés, on crie qu'on va enfoncer les portes. » Il se lève en hâte, s'approche des fenêtres, voit à la clarté de quelques flambeaux la rue couverte de gens en armes et d'hommes en guenilles. Il ne doute plus qu'on en veuille à ses jours; ne pouvant ni fuir ni se cacher, il se place à tout hasard derrière les portes d'une grande armoire tout ouverte pour être visitée. Il se persuade qu'on a découvert la maison qui le recèle, que ses domestiques ont été forcés de l'indiquer aux brigands. Il passe plusieurs heures dans les angoisses de cette mortelle inquiétude, suivant de l'œil la clarté des flambeaux, et de l'oreille tous les bruits de ces mouvements tumultueux assez semblables à une ville prise d'assaut. Dans cette contention d'esprit, ses forces s'épuisent.

La bizarrerie de la destinée, qui se mêlait à tous les événements de sa vie, avait fait que, cette même nuit, mon frère, sorti de son logis en habit de garde national, son fusil sur l'épaule, dans le dessein de veiller autour de la maison de Beaumarchais, avait rencontré cette troupe de gens armés. Reconnu, appelé, forcé de la suivre, il fut bientôt surpris de voir que ce n'était pas une patrouille, mais un détachement suivi par la canaille; il le fut bien davantage en entendant crier

*halte*, et en voyant investir la maison où il savait que Beaumarchais devait passer la nuit. Il crut qu'on l'avait trahi, que cette troupe était commandée pour l'enlever ou le massacrer. Il frémit de se trouver à une telle expédition ; mais il reste, déterminé à tout braver pour le sauver ou pour périr avec lui.

Le commissaire qui dirige la troupe lit son ordre : il portait de fouiller cette maison et d'y saisir un dépôt d'armes. Mon frère croyait être sûr qu'il n'y en avait point ; mais que devenait Beaumarchais, s'il était rencontré caché dans une maison dénoncée comme recélant des armes à l'usage des ennemis de la Révolution ?

Tandis qu'on allume, qu'on éclaire et qu'on visite les appartements, mon frère cherche dans l'ombre celui qu'il veut avertir et sauver ; il parvient à la chambre où il devait coucher ; il le cherche à tâtons dedans et sous le lit qu'il venait de quitter, va partout où il croit qu'il peut être, et, plus inquiet de ne l'avoir point trouvé, il rejoint le commissaire et les visiteurs qui montaient d'étage en étage jusqu'aux combles. Nul dépôt d'armes ni de poudre n'étant trouvé, on dresse un procès-verbal. Toujours persuadé que Beaumarchais peut être découvert par la foule qui parcourt tous les recoins de ce logis, mon frère prend son parti et apprend au commissaire que cette maison, qui n'est plus suspecte, est celle où Beaumarchais s'est retiré. On l'appelle, on

l'amène au commissaire; il s'imagine qu'il rêve, que ses sens troublés le livrent à quelque vision, quand il voit mon frère et un honnête homme de ses voisins parmi cette foule qu'il croit acharnée à sa perte. Il apprend que ce n'est pas lui qu'on cherche, que le hasard a mêlé à cette troupe inquisitoriale des gens qui seraient morts pour le défendre, que la perquisition qu'on vient de faire a justifié le maître de la maison, qu'il y peut demeurer en paix, qu'il n'a rien à craindre. Le commissaire se retire, emmène les gardes et force la populace à s'éloigner, malgré ses murmures et le mécontentement qu'elle témoignait de ce qu'on n'avait rien trouvé.

Ce fut ainsi que, pour la seconde fois de la journée, Beaumarchais fut délivré des mains de ces terribles *sans-culottes*, si peu disposés à épargner les riches.

Mais cette populace si prompte à s'irriter, à massacrer, à s'apaiser, n'était pas l'ennemi le plus dangereux pour lui. Échappé à tant de périls, il revint habiter cette maison qu'il avait élevée, qu'il avait crue l'asile de sa vieillesse et qui n'était plus qu'une retraite dangereuse, placée sur un volcan où il pouvait être abîmé d'un moment à l'autre.

Depuis l'absence de sa famille, nous demeurions seuls dans cette grande habitation, occupés à méditer sur les malheurs de l'État et quelquefois sur ceux qui nous menaçaient.

Un de ces hommes ardents et habiles qui, sans partager les opinions des révolutionnaires, affectaient d'en partager les fureurs pour se sauver eux-mêmes et être utiles aux infortunés, vint trouver Beaumarchais, qu'il aimait, et lui raconter un fait dont il avait encore le cœur ému.

Cet homme avait souvent monté la garde aux Tuileries lorsque le Roi y était détenu ; il se fit admettre à la monter au Temple, et jouissant par son zèle affecté de plus de liberté que bien d'autres, il profita du désordre qui accompagne toujours ces grands bouleversements, et parvint à dire quelques mots en secret à la Reine, dont il n'était pas inconnu. Ils cherchèrent quels hommes avaient assez de crédit sur le peuple pour hasarder de le ramener à des sentiments plus doux envers la famille royale. Après lui en avoir nommé quelques-uns, il lui nomma Beaumarchais. « Ah ! nous n'avons rien à lui demander, répondit-elle en soupirant ; il est bien le maître d'agir envers nous comme il le voudra. » Cet homme baissa les yeux et se tut, confondu par l'idée qu'il venait de rappeler à la Reine, sans le vouloir, la plus grande injustice qui se fût commise sous son règne. Il s'aperçut même, par sa réponse, qu'instruite par le malheur, elle sentait vivement que l'opprimé est dégagé de tout devoir envers l'opresseur (1).

---

(1) Cet épisode de la captivité du Temple est resté inconnu à ses historiens.

Beaumarchais ne put se défendre d'épancher son cœur dans le mien en me racontant ce fait, dont il était plus ému peut-être que celui qui l'en avait informé. Hélas! cette princesse tombée du trône ignorait combien Beaumarchais était prompt à oublier les injures et à rendre service même à ses ennemis. S'il avait pu ou la sauver, ou lui procurer dans ses revers la plus légère consolation, il se serait exposé encore avec joie à plus de dangers qu'il n'en avait courus pour lui épargner des chagrins quand elle était toute-puissante; mais lui-même, environné d'ennemis et d'envieux, se voyait assiégé par la malveillance et les soupçons.

On savait qu'il avait proposé de faire entrer en France cinquante ou soixante mille fusils, lorsque ces armes pouvaient être utiles à son Roi et à son pays. Il fallait qu'il périt ou qu'il les remit à ceux qui s'étaient emparés du pouvoir. Elles avaient déjà servi de prétexte pour le dénoncer et faire fouiller sa maison. Il écrivit à tous les ministres et n'en reçut aucune réponse.

Enfin, le 23 août, en m'éveillant, j'aperçois des hommes armés dans la rue, des factionnaires aux portes et sous les fenêtres du côté du jardin. Je me rends en hâte dans l'appartement de mon ami. Je le trouve entouré d'hommes sinistres occupés à mettre les scellés sur ses effets, à saisir ses papiers. Ils étaient venus l'arrêter au

point du jour. Tranquille au milieu d'eux, il dirigeait leur opération. Quand elle fut achevée, ils l'emmenèrent, et je demeurai seul, dans ce vaste hôtel qui n'était plus gardé par ses domestiques, mais par des *sans-culottes* qui prenaient le nom de gardiens, et dont l'aspect faisait douter s'ils étaient là pour conserver les effets ou pour donner le signal du pillage.

Beaumarchais, conduit à la mairie, entendu après plusieurs heures d'attente dans un lieu étroit, incommode, plus semblable à un cachot qu'à l'antichambre d'un tribunal, se justifie d'une manière si péremptoire et confond si parfaitement les accusations d'un obscur dénonciateur qu'on dressait déjà en sa faveur un certificat d'innocence et qu'on allait lui rendre sa liberté, quand Marat, l'exécrable Marat, le plus furieux instigateur des exécrables, survient, s'oppose à sa délivrance et produit contre lui une nouvelle dénonciation. Beaumarchais en démontre encore la fausseté. Les officiers municipaux, convaincus de son innocence, allaient enfin attester qu'il était entièrement innocent de toutes ces inculpations faites au hasard par des motifs qu'ils ignoraient, lorsqu'ils reçurent l'ordre de l'envoyer dans les prisons de l'Abbaye (1).

---

(1) L'original de cet ordre a passé dans une vente anonyme de livres et d'autographes provenant de F. de Marescot (Ad. Labitte et Étienne Charavay, experts, 17-19

On l'y conduit; il y trouve le vieux et respectable, comte d'Affry, lieutenant-colonel des Suisses; M. Lally de Tollendal, qui défendait depuis vingt ans la mémoire de son père; mademoiselle de Sombreuil, qui sauva la vie au sien, et plusieurs autres hommes respectables par leur âge, leurs mœurs ou leurs dignités, car alors le mérite et les vertus étaient un titre de proscription et remplissaient les cachots destinés au crime.

Ce fut là qu'il apprit la cause de sa détention et qu'il connut le motif qui empêchait les ministres de répondre à ses lettres. Ce motif n'était qu'une misérable combinaison mercantile. Des hommes avides s'étaient persuadé qu'il devait faire un immense bénéfice sur la vente des soixante mille fusils qu'on lui retenait en Hollande, et ils voulaient l'obliger à leur céder cette affaire, dont ils ne connaissaient ni les difficultés, ni les dangers. Un de leurs émissaires vint dans sa prison lui proposer de leur vendre tous ces fusils. « Allez dire, lui répondit-il avec mépris, à ceux qui vous envoient que je ne fais pas d'affaires en prison. »

Il savait bien que son refus l'exposait à la

---

février 1781. Il est signé par Lenfant, Duffort et Panis, et terminé par ce curieux *post-scriptum* : « Nous recommandons particulièrement M. de Beaumarchais à M. Delavaquerie; il peut lui donner plume, encre et papier et le reste. »

mort, et il eût péri en effet, s'il n'eût pas été bien-faisant; mais les bienfaits ne sont pas toujours perdus.

Le sixième jour de sa captivité, sur les cinq heures du soir, lorsqu'il s'entretenait assez tristement avec ses compagnons d'infortune, un guichetier entre et lui dit : « — On vous demande. — Eh qui? — M. Manuel. » Et il se retire.

On pâlit, on se regarde.

« — N'est-il pas votre ennemi? » lui dit quelqu'un. « Je ne sais. Nous avons eu quelque discussion; nous ne nous sommes jamais vus. Mon heure est peut-être arrivée. »

Tout le monde se tait et frémit. Beaumarchais sort et, voyant plusieurs municipaux, demande quel est M. Manuel.

« C'est moi, lui répond-il; je viens sauver un innocent. Votre dénonciateur (Colmar) (1) est reconnu coupable. Il est en prison, vous êtes libre; sortez à l'instant. » Aussitôt on le fait monter en voiture, et on le mène chez le ministre des affaires étrangères (Lebrun). Le ministre, étonné de le voir accompagné de municipaux qui certifient son innocence, fait à toutes les ques-

(1) Celui-ci a publié un *factum* omis par Quérard et décrit par M. Henri Cordier: *Réponse de M. Colmar, membre du comité général de la Commune... Pièce de conviction servant de réplique à M. Martin, officier municipal, qui se déclare le défenseur officieux de Caron Beaumarchais*. In-8°, 8 pages.

tions relatives à son affaire des réponses évasives, remet au lendemain, puis au surlendemain à lui en faire de plus positives.

Les comités de surveillance et de salut public lui donnent les certificats les plus satisfaisants ; ils attestent « qu'ayant examiné avec la plus scrupuleuse attention tous les papiers du sieur de Beaumarchais, il résulte de cet examen qu'il ne s'y est trouvé aucune pièce manuscrite ou imprimée qui puisse autoriser le plus léger soupçon contre lui ou faire suspecter son civisme. Il n'est nullement coupable des faits à lui imputés et n'est pas même suspect... Il a droit de poursuivre son dénonciateur devant les tribunaux ».

Beaumarchais ignorait alors et ignore longtemps qu'une femme à laquelle il avait rendu d'éminents services avait été solliciter Manuel et avait obtenu qu'il rendrait la liberté à son bienfaiteur (1).

L'aspect de Paris était effrayant : les portes fermées ; des gardes aux barrières ; les malfaiteurs courant les rues et respirant le carnage ; les gens de bien emprisonnés ou menacés de mort.

Les bourgeois en armes, divisés d'opinion,

---

(1) Selon M. Bettelheim, cette femme serait madame Houret de la Marinaie, qui aurait été la maîtresse de Manuel, après avoir été celle de Beaumarchais ; M. de Loménie ne fait qu'une allusion rapide à son intervention.

ignoraient et ce qu'ils devaient faire et ce qu'on voulait faire d'eux-mêmes. Retenus sur la place d'armes, contenus dans les rangs, le silence leur était ordonné; ils ne pouvaient ni s'avertir, ni manifester leurs sentiments, ni secourir leurs familles, ni empêcher le pillage de leurs propres maisons. Ainsi armés, enrégimentés, sous prétexte de défendre l'État, il leur devenait impossible de veiller au salut de leurs propriétés, de leurs femmes, de leurs enfants. On en disposait au gré des malfaiteurs, tandis qu'ils étaient à leurs postes. Étranges effets de la discipline militaire imposée à des citoyens par leurs représentants!

Le 2 septembre, les portes de Paris furent ouvertes quelques heures. Beaumarchais en profita et sortit, non sans inquiétude au sujet des horribles événements que de sourdes rumeurs, avant-coureurs des grands crimes, faisaient vaguement pressentir.

A peine arrivé à la campagne de l'un de ses amis, il y apprend que les portes de Paris sont refermées, qu'on massacre tous ceux qui sont dans les prisons. Il reste chez son ami. Le lendemain, un commandant de la garde nationale des villages voisins vient en secret avertir le maître de la maison qu'on le soupçonne de recéler Beaumarchais, échappé la veille aux massacres des prisons, qu'il craint d'être chargé lui-même de cette odieuse perquisition, car on viendra l'y

chercher. Averti du danger de son ami, le maître de cette maison propose à Beaumarchais de le cacher dans les endroits les plus secrets de son domicile; mais Beaumarchais ne consent pas qu'il s'expose pour lui à ces recherches désastreuses; il sort avec la nuit. Il fuit au travers de la campagne et des terres labourées, car il fallait éviter les chemins, remplis alors d'assassins stipendiés.

Il se réfugie chez de bons paysans, domiciliés à plusieurs lieues de Paris. Ils s'étonnaient des massacres qui s'y commettaient, et ne soupçonnaient pas qu'on pût leur faire un crime de sauver un malheureux que sa prudence avait dérobé à un massacre trop général pour n'avoir pas enveloppé beaucoup d'innocents avec les coupables. Ils portaient chaque jour des denrées à Paris. Il apprend par eux que les massacres ont duré jusqu'au 6 septembre; qu'on ne sait s'ils ne recommenceront pas. Il écrit au ministre. Le ministre lui mande de venir chez lui, comme s'il n'y avait aucun danger, quoiqu'il sût bien qu'il l'exposait au plus imminent péril. Beaumarchais ose s'y rendre. Il vient de nuit, au travers des terres, évitant l'aspect des hommes, plus dangereux alors pour leurs semblables que celui des bêtes les plus féroces. Il arrive à neuf heures du soir, heure indiquée, et le ministre lui fait dire de revenir à onze, quoiqu'il fût bien informé des dangers auxquels il l'exposait. Beaumarchais,

connu comme il l'était, dénoncé tant de fois, n'ose demeurer dans l'hôtel d'un ministre malveillant. Il s'éloigne, il cherche un asile; il rencontre des pierres de taille et se cache; caché entre elles, il y attend l'heure désignée, et retourne à la porte du ministre, incertain si des meurtriers ne l'y attendent pas. Il la trouve encore fermée; on lui indique un autre rendez-vous pour le lendemain. Il ne doute plus qu'on ne veuille le livrer aux massacreurs. Il se jette dans un fiacre, se fait descendre assez loin de sa demeure, de peur que la vue d'une voiture ne fit soupçonner son retour. Il arrive à pied chez lui; sa présence inattendue remplit de joie le cœur de ses domestiques, qui ne savaient s'il existait encore ou s'il était en fuite. Enfin, après bien des délais multipliés sans pudeur, comme si l'on eût espéré que, dans l'intervalle, il tomberait sous les coups d'un assassin, on le renvoie devant le comité militaire et la commission des armes.

Il s'y rend. Accusé, suspect, calomnié tant de fois, il devait trouver tous les esprits prévenus contre lui. Il ouvre son portefeuille, fournit les preuves de tout ce qu'il a fait, justifie toutes ses actions et obtient l'ordre d'aller lui-même en Hollande suivre cette malheureuse affaire des armes, et on lui rend les témoignages les plus éclatants sur son zèle et sur son civisme.

« Les membres composant le comité mi-

litaire et la commission des armes attestent que, sur le renvoi qui leur a été fait par l'Assemblée nationale, le 14 du courant, ....il résulte que ledit sieur Beaumarchais, qui nous a exhibé toute sa correspondance, a montré, sous les divers ministères qui se sont succédé, le plus grand zèle et le plus grand désir de procurer à la nation les armes retenues en Hollande.... Sur quoi, les soussignés déclarent que ledit sieur Beaumarchais doit être protégé dans le voyage qu'il va faire, comme étant dirigé par le seul motif de servir la chose publique et méritant à cet égard la reconnaissance de la nation. »

Eh quoi ! non-seulement il n'est pas coupable, mais il a mérité la reconnaissance de la nation ! Il va donc être honoré, ou du moins secondé de tout le pouvoir de cette nation qui lui doit de la reconnaissance.

Cependant, le ministre n'en manœuvre pas moins sourdement. Il lui fait remettre ses passeports et lui refuse les fonds promis par des actes antécédents ; fonds nécessaires, indispensables pour le succès de son entreprise et la délivrance des armes retenues à Tervère par la mauvaise volonté des Hollandais, qui exigeaient un cautionnement en argent triple de la valeur de ces armes, et qui leur répondit qu'elles seraient envoyées dans nos colonies. Or, le gouvernement pouvait seul donner ce cautionnement, puisque seul il pouvait fournir les attestations sur les-

quelles ce cautionnement devait être rendu.

Cette opération faite, le gouvernement restait le maître d'employer ces armes dans les colonies ou de les faire repasser en France, si elles y étaient nécessaires.

Indigné justement, Beaumarchais laisse en partant une protestation secrète contre tant de trames obscures, ourdies artificieusement pour le perdre, et il part avec moi le 22 septembre. Il cachait ses chagrins sous l'apparence de la sérénité. Sortir de Paris, de cette ville jadis si séduisante et que nous avions tant aimée, était alors un si grand bonheur que nous goûtions quelque joie à nous en éloigner.

Nous fûmes arrêtés plusieurs fois dans notre route par des municipalités surveillantes, particulièrement à Yvetot, où les municipaux voulurent m'arrêter, sous prétexte que je voyageais sans passe-port et que j'étais peu éloigné des frontières.

Je répondis en vain que j'allais au Havre, que la moitié du canal de la Manche appartenait à la France, et que j'étais ainsi plus éloigné des frontières que les décrets ne l'exigeaient. Ils demandaient des citoyens qui répondissent de moi. Je connaissais madame la comtesse d'Al..., qui, parmi ses titres, portait celui de reine d'Yvetot<sup>(1)</sup>,

---

(1) La comtesse d'Albon, femme de Camille III, comte d'Albon, seigneur d'Yvetot.

mais l'ordre du jour n'étant pas favorable aux reines, je me gardai bien de proférer son nom.

Beaumarchais déposa pour moi une caution de mille écus, qu'on promit de lui rendre aussitôt que la municipalité du Havre aurait répondu de moi. Ils furent en effet rendus aussitôt que cette formalité fut remplie. « Assurément, dis-je alors à ces fiers municipaux, nous ne devons pas craindre de perdre notre liberté. Elle est trop bien gardée ! »

Enfin, nous arrivâmes au Havre, et Beaumarchais eut encore le bonheur d'embrasser sa femme, sa fille et sa sœur. Chaque jour, nous jetions les yeux sur cet océan qui devait élever entre nous une barrière peut-être éternelle ; car quelle prudence humaine pouvait prévoir les événements qui allaient succéder à tant d'événements sinistres ? Le courage de Beaumarchais soutenait encore le nôtre. Nous le voyions s'éloigner avec douleur, et cependant nous étions ravis de le voir sortir de ce gouffre.

L'Assemblée législative s'était séparée le 21 septembre 1792, et avait installé et revêtu de tous les pouvoirs une nouvelle assemblée sous le nom de *Convention*. C'était le nom qu'avait porté l'Assemblée nationale des Anglais en 1689, lorsqu'elle déclara le trône vacant par la fuite de Jacques II, et qu'elle le donna à Guillaume II ; car nous prenions alors, non le génie des Anglais, mais les mots de leur langue, tels que

*budget, club, comité, pétition* et plusieurs autres.

Beaumarchais, muni de ses passe-ports et de sa commission, s'embarqua ostensiblement au Havre. Nous le suivîmes à la sortie du port, jusqu'à l'extrémité de cette longue jetée qui s'avance dans la mer, lui faisant par signe nos derniers adieux, et demeurant les yeux humides et fixés sur le navire qui l'emmenait, jusqu'à ce que ce bâtiment se perdit à notre vue, dans le lointain, où le ciel et les flots semblent s'unir et se confondre dans les vapeurs de l'horizon.

Il descendit le 30 septembre à Portsmouth; le 2 octobre, il était à Londres. Il n'y resta que vingt-quatre heures, qui furent employées à emprunter d'un négociant l'argent nécessaire pour passer en Hollande. Il était à Amsterdam six jours après, ayant fait une traversée pénible, longue, dangereuse, et d'autant plus fatigante que cet homme, si robuste sur terre, ne s'embarqua jamais sans éprouver toutes les angoisses du mal de mer.

Au lieu de trouver à Amsterdam l'ambassadeur de France muni du cautionnement promis, il le trouva sans instructions à cet égard et environné des agents qui l'avaient fait emprisonner, lui, Beaumarchais, à Paris. Il y reçoit de nouvelles menaces de leur part et ne s'en laisse pas intimider.

Il se met en règle sur tout ce qui s'est passé en

Hollande au sujet de son affaire, et en fait dresser des actes notariés propres à le justifier dans tous les temps. Il écrit au ministre, qui ne lui répond pas, ou qui lui fait des réponses qui n'accélérent rien.

Enfin, sur un avis qu'il reçut de Paris, et qui l'avertit de partir pour Londres sur-le-champ et d'y aller lire des lettres qu'on n'ose lui adresser en Hollande, il y passe incontinent par un temps orageux, est près de faire naufrage, mais il arrive enfin.

Il y apprend qu'un courrier est parti de Paris pour le faire arrêter à Amsterdam et l'amener pieds et poings liés en France, avec l'espoir et presque la certitude de le faire massacrer dans la route, que le scellé a été mis chez lui pour la troisième fois, et qu'il a été dénoncé à la Convention par Lecointre (1), décrété d'accusation et qu'on répand le bruit qu'il a écrit à Louis XVI; ce qui alors équivalait à un arrêt de mort.

Il prend son parti, se résoud à repasser en France, à périr sous le fer des assassins ou à se justifier aux yeux du public, en présence de cette terrible Convention, l'opposé de toutes les *conventions sociales*, la destructrice de toutes celles qui avaient subsisté en France depuis quatorze

---

(1) Laurent Lecointre, d'abord marchand de toiles à Versailles, né en 1750, mort oublié en 1805. Il dénonça tour à tour les Girondins et les Montagnards.

siècles, et qui déjà mettait en accusation le monarque infortuné que la Législative avait emprisonné et que l'Assemblée constituante avait reconnu pour légitime, conformément à toutes les lois antécédentes.

Tous ces excès paraissaient tellement incroyables dans les pays étrangers, que quand on y vit Beaumarchais chargé d'une mission et cependant dénoncé, on crut que sa dénonciation était une feinte pour lui donner l'apparence d'un proscrit, tandis qu'il ne serait en effet qu'un agent secret, chargé de fomenter en Angleterre des désordres semblables à ceux qui bouleversaient la France.

Il devenait suspect à Londres dans le temps qu'il s'empressait à revenir en France, lorsque déjà même il avait adressé à la Convention une énergique pétition par laquelle il demandait qu'il lui fût permis de venir rendre compte de sa conduite, et priait qu'on lui donnât pour examinateur son propre dénonciateur, comme le juge le plus intéressé à le trouver coupable.

Repoussant tous les traits avec sa dialectique claire et persuasive, tantôt ironique, tantôt foudroyante, il y couvrait de ridicule ce malheureux Gorsas (1), méprisable journaliste qu'il avait

---

(1) Antoine-Joseph Gorsas, né à Limoges en 1751, mort sur l'échafaud le 18 septembre 1793. Si l'on en croit sa *Déclaration au sujet des lettres de Beaumarchais citées dans la cause de M. Kornmann* (1<sup>er</sup> avril 1789, in-4<sup>o</sup>, 10 p.), c'est lui qui avait fourni à Bergasse et à son client

fait déclarer autrefois calomniateur par le Parlement de Paris, et qui, maintenant, répandant les calomnies sur ce qu'il y avait eu de plus respectable en France, osait imprimer que Beaumarchais avait acheté les arrêts du Parlement et les jugements des comités, et les suffrages de tous ceux qui avaient reconnu son innocence ou son civisme.

Beaumarchais allait suivre sa pétition et se jeter au travers des furieux, lorsque le négociant qui lui avait prêté trente mille livres pour qu'il passât en Hollande, sachant sa personne décrétee, ses biens saisis, sa fortune détruite, le fait arrêter et confiner à Londres dans la prison qu'on appelle le *Ban du roi*.

Enfermé, proscrit dans une terre étrangère, suspect partout, ne pouvant communiquer avec sa famille ou ses amis sans exposer leurs jours, il commence un mémoire justificatif, divisé en six époques, où l'on trouve tous les détails de cette malheureuse affaire. Il adresse en

---

les soi-disant preuves de culpabilité de leur adversaire dans la captation de l'héritage du sieur Franquet et dans ses démêlés avec les parents de sa première femme. Beaumarchais, dans sa *Pétition à la Convention nationale*, se flatte d'avoir fait condamner Gorsas comme calomniateur; mais il est à remarquer que l'arrêt du Parlement ne le désigne point expressément. L'*Ane promeneur, ou Critès promené par son âne* (1786, in-8°), renfermait déjà contre Beaumarchais de perpétuelles attaques que Gorsas renouvela dans son *Courrier de Versailles*.

France une lettre au ministre de la justice (1), lui mande qu'il n'est point émigré, qu'il n'a jamais songé à l'être, qu'il s'occupe des moyens de repasser en France purger son inconcevable décret d'accusation, et confondre ses accusateurs, qu'il se présentera à la barre de l'Assemblée aussitôt que ses amis d'outre-mer lui auront envoyé de quoi satisfaire le négociant justement alarmé qui le retient en prison. Il lui demande une sauvegarde contre les assassins qui l'attendent. — « Il déposera, lui dit-il, pour que sa mémoire ne soit pas flétrie, une copie de la lettre qu'il lui écrit, au greffe de la ville de Londres. »

Ce ministre lui répond, le 3 janvier 1793, une lettre, « la seule raisonnable, dit Beaumarchais, qu'il ait reçu d'un homme en place dans toute cette affaire ».

« Je ne puis qu'applaudir, lui mande ce ministre, à l'empressement que vous témoignez de venir vous justifier devant la Convention nationale, et je pense qu'aussitôt que vous serez libre, rien ne doit retarder une démarche si naturelle à un accusé sûr de son innocence. L'exécution de ce projet, si digne d'une âme forte et qui n'a rien à se reprocher, ne doit pas même être retardée par des craintes que des ennemis de votre tranquillité ou des esprits trop prompts à s'alarmer peuvent seuls vous avoir suggérées...

---

(1) D. J. Garat.

Vous demandez une sauvegarde à la Convention nationale pour pouvoir avec sûreté lui présenter votre justification; j'ignore quelle sera sa réponse, et je ne dois pas la prévenir; mais lorsque l'accusation même portée contre vous vous remet entre les mains de la justice, elle vous place spécialement sous la garde des lois... Marquez-moi dans quel port vous comptez vous rendre et à peu près l'époque de votre débarquement. Aussitôt, je donnerai des ordres pour que la gendarmerie nationale vous fournisse une escorte suffisante pour calmer vos inquiétudes et assurer votre translation à Paris. Vous pouvez vous-même réclamer cette escorte de l'officier qui commande la gendarmerie dans le port où vous descendrez... »

Cette lettre est du 3 janvier, et le Roi, l'infortuné Louis XVI, fut égorgé le 21 de ce mois, avec des formes qui ressemblaient à des formes judiciaires, si toutefois on peut donner ce nom à celles qu'aucune loi antérieure n'avait autorisées.

L'horreur qu'un tel jugement inspira en France et même à toute l'Europe aurait pu retenir hors des frontières le courage le plus intrépide, et le déterminer à ne plus rentrer dans un pays où la rage des factions ne respectait plus la vie d'aucun homme, où la guerre venait d'être déclarée inopinément à l'Angleterre et à la Hollande, encore incertaines du parti qu'elles

devaient prendre, où, bientôt après, elle le fut à l'Espagne; de sorte que la France fut en guerre avec toutes les puissances qui l'environnaient.

Ce fut pourtant à cette époque odieuse que Beaumarchais osa reparâître dans Paris, au risque d'être déchiré par les massacreurs, dont les mains fumaient encore du sang de tant de personnes illustres.

Le scellé n'était plus sur ses effets. Madame de Beaumarchais avait eu le courage de défendre son mari et de faire lever ces scellés, apposés par l'inconséquence de ses accusateurs. Le décret d'accusation porté contre son mari fut même suspendu (1).

Beaumarchais se présente à son dénonciateur; il lui remet, sous le nom des *Six époques les plus pénibles de ma vie*, l'histoire de sa conduite et celle des fautes du ministère. « Tels sont, dit-il, après avoir fait l'énumération de leurs indignes manœuvres, tels sont les gens qui mènent nos affaires, en faisant du gouvernement un réceptacle de vengeances, un cloaque d'intrigues, un tissu de sottises, une ferme de cupidité... J'ai soixante ans passés, quelque expérience des hommes; nul sur ce continent n'a plus contribué que moi à rendre libre l'Amérique: jugez si j'adorais la liberté de notre France! J'ai laissé parler tout le monde et me tairai encore après

---

1) Cette phrase manque dans le Mss. L.

ce peu de mots. Mais, si vous hésitez à prendre un parti généreux, je vous le dis avec douleur : Français, vous n'avez plus qu'un moment à exister libres ! et le premier peuple du monde, enchaîné, deviendra la honte, le vil opprobre de ce siècle et l'épouvante des nations. »

Son dénonciateur, convaincu, s'effraye à son tour des iniquités qu'on lui révèle. Il se rétracte, retire sa dénonciation, éclaire les comités, et Beaumarchais est encore une fois justifié. Il retrouve la confiance qu'on ne put jamais lui refuser après avoir examiné ses actions. On renouvelle sa commission et on le charge encore des intérêts de la République.

Satisfait du courage qu'a montré son épouse, il lui donne la procuration de régir et d'administrer *activement* et *passivement* ses biens pendant son absence, et il retourne encore une fois en Angleterre, chercher par quels moyens on terminera une affaire contre laquelle les puissances étrangères et les ennemis secrets de la prospérité française étaient également conjurés.

Il part, il nous laisse encore une fois le cœur navré de son éloignement, et cependant moins inquiets sur son existence que s'il fût resté parmi nous.

Ce fut en effet après son absence que la Convention, divisée en factions, s'agitant au hasard, entreprit de changer toutes les conventions sociales établies en France avant son règne, atta-

qua la religion et les mœurs, abolit les académies après avoir sapé le trône, s'effraya des lumières comme des dignités, changea l'ère chrétienne, le nom des mois et des jours, le costume comme les coutumes, et eût changé jusqu'à l'idiome si elle l'eût pu. Établissant, sous le nom de régime républicain, le plus effroyable despotisme, portant des jugements plus atroces que ceux de Louis XI, par des massacres plus généraux que ceux de la Saint-Barthélemy, elle semblait vouloir exterminer et ceux qui avaient tenu à l'ancien régime, et ceux qui le regrettaient, et ceux que leur probité empêchait d'approuver les crimes qu'ils voyaient.

Chaque jour, on fouillait les maisons, on enlevait les riches, les sages, les gens de bien, on les entassait, non dans les prisons, elles ne suffisaient plus pour contenir les gens arrêtés, mais dans les couvents, dans des hôtels abandonnés de leurs anciens possesseurs et changés en cachots.

Tout était érigé en crime. Les titres qu'on avait portés ; les annales des familles ; les vieux actes conservateurs des propriétés ; les portraits de ses ancêtres, ceux des anciens rois ; les armoiries et jusqu'à ces fleurs de lys dont le caprice des ouvriers avait décoré autrefois les plaques de fer qu'on appelle *cœur de cheminée*, il fallait tout détruire, tout soustraire aux recherches de ces inquisiteurs stipendiés pour trouver des prétextes

d'emprisonnement et de mort. Ils ne rougissaient pas de déclarer suspects ceux qui, selon leur langage, n'avaient *pas mérité d'être pendus*. L'innocence, la probité étaient pour eux un signe de réprobation et une preuve qu'on blâmait leur conduite, puisqu'on ne devenait pas coupable comme eux. Ils traînaient en prison par milliers les suspects; ils les traduisaient à un tribunal horrible où toute vertu était proscrite; ils traînaient par charretées à la mort, et tous les jours, des centaines de victimes.

Jours horribles! jours de crimes et d'opprobre, qu'un reste d'effroi nous fait appeler aujourd'hui les *temps de la Terreur*, mais que l'histoire appellera le *règne des exécrables*. Non, je ne dirai point comme le chancelier de l'Hôpital : *excidat dies* (1). L'histoire ne retranche point de ses annales ces feuillets souillés de sang, ces témoignages de l'infamie des tyrans. Je désire au contraire que le souvenir s'en perpétue de race en race, que l'horreur qu'il inspirera soit l'éternel préservatif des générations futures, qu'elles tremblent de s'abandonner à un premier crime,

(1) Exclamation sublime et que Stace avait faite avant lui dans ces beaux vers, dont on ne peut trop admirer le premier :

*Excidat illa dies avo, ne postera credant  
Secula: nos virtè taccamus: et obruta multa  
Nocte legi propriæ patiamur crimina gentis.*

STACE, *Protrepticon ad Crispinum*.

(GUDIN.)

à de folles espérances, à des chefs provocateurs du meurtre.

Qu'on sache à jamais qu'ils sont morts, ces exécrables, déchirés les uns par les autres; que la plupart ont péri par le fer des bourreaux; que quelques-uns ont été réduits à se poignarder de leurs propres mains; que plusieurs, dévorés par la faim, ont expiré dans les déserts; qu'ils ont su, en mourant, qu'ils étaient en exécration à leurs contemporains et qu'ils le seraient encore à leurs derniers descendants.

Mais, lorsque leur joug de fer pesait sur toutes les têtes, lorsqu'en s'éveillant le matin on s'étonnait de n'avoir pas été enlevé la nuit, et que, le soir, on s'étonnait de n'avoir pas été livré à la mort, lorsque tout prétexte était bon pour emprisonner ou confisquer les biens, la prudence ordonnait de brûler ses titres, ses anciennes correspondances, les lettres de ses vieux amis émigrés, ou dénoncés, ou décollés, ou emprisonnés, ou s'attendant à l'être, alors, madame de Beaumarchais et moi, et quelques amis, nous recherchâmes avec soin tout ce qui, dans l'ordre abominable de ces temps d'exécration, pouvait compromettre nos jours, ou faire proscrire ceux de notre ami et lui fermer à jamais le retour. Alors, nous jetâmes au feu les lettres que des princes, des ministres, des maréchaux de France, des hommes constitués en dignité lui avaient écrites autrefois. Plus elles étaient honorables pour lui,

plus elles pouvaient le compromettre et rendre suspectes sa femme et sa fille, et offrir un prétexte pour les condamner à la mort et confisquer des biens qu'on leur enviait.

Malgré nos recherches, que l'inquiétude accompagnait et troublait quelquefois, beaucoup de papiers nous ont échappé. J'ai cité dans cet ouvrage plusieurs lettres que j'ai retrouvées depuis, et d'autres qui sont rentrées dans nos mains à prix d'argent, par les suites du brigandage même qui s'exerçait alors.

Notre prudence fut vaine. Tandis que les hommes les plus sensés s'armaient de précautions pour n'être pas suspects, les temps de la pudeur étaient passés pour les gouvernants; ils ne cherchaient pas plus de prétexte pour emprisonner, ou pour faire mourir un honnête homme, qu'un boucher pour enfermer ou pour égorgé des moutons.

On arrêta sans motif la femme de Beaumarchais et sa fille, à peine sortie de la première enfance; on mit en prison sa sœur. Je ne sais pourquoi l'on m'oublia; mais je me retrouvai seul encore dans ce vaste édifice, attendant à chaque instant qu'on vînt m'en arracher et pleurant sur ces femmes infortunées, car je ne doutais point de leur mort. — « Ce n'est pas, me disais-je, leurs crimes qu'on poursuit. C'est cette belle maison, c'est ce jardin charmant, c'est cet asile préparé à la vieillesse, à la famille de mon

ami; c'est ce fruit de tant de travaux utiles à son pays qu'on leur envie, qui les fait traiter en coupables, qui appelle la proscription sur leurs têtes. Sans doute, ces farouches gardiens qui veillent aux portes apprendront aux tyrans qu'ils m'ont oublié. Bientôt, je serai emprisonné comme elles, et ils me traîneront à la mort dans la même charrette ».

Changer de domicile, c'eût été me rendre suspect et périr infailliblement. J'attendis et me résignai. Un seul espoir me restait. La violence des tigres qui dévoraient la génération présente, les désordres qui en résultaient étaient portés à un excès trop épouvantable pour qu'il pût durer. La crainte glaçait les cœurs, les bouches n'osaient proférer des plaintes, les yeux n'osaient pleurer, mais la fureur étincelait dans les regards. Deux hommes qui se rencontraient savaient, à leur seul aspect, quels sentiments les animaient. Une grande explosion devait éclater dans peu; le 9 thermidor arriva.

Marat assassiné quelque temps auparavant, Robespierre, Couthon, Saint-Just et autres *exécrables*, périrent du supplice qu'ils avaient infligé à leur propre roi, à leur reine; à la sœur de leur roi, au prince égaré qui, dénué de prévoyance, avait favorisé leurs premières fureurs, à tous ceux qu'ils avaient jugés ne pas approuver le long cours de leurs homicides. On commença à respirer.

Les amis de Beaumarchais profitèrent de ce premier moment pour demander la délivrance de sa famille, et ils l'obtinrent. Nous nous trouvâmes encore une fois réunis, mais il était absent, mais il était réputé émigré, mais il fallut quitter cette maison qu'il avait élevée, car ses effets, sa caisse, ses papiers aväient été enlevés, ses biens saisis et confisqués, et l'on avait écrit sur les murs de sa maison : *Propriété nationale*; étrange dénomination ! Et il était chargé d'une commission publique, et elle n'était point révoquée, et il n'était point rappelé, et il envoyait assez fréquemment des courriers à la Convention.

Les prisons étaient ouvertes, mais la Terreur régnait encore, mais les factions recommençaient à s'agiter avec fureur.

Madame de Beaumarchais, sa fille et sa sœur, chassées de leur domicile, allèrent habiter une maison de louage (1). Je me réfugiai au fond d'une province.

Les lois révolutionnaires ordonnaient le divorce aux femmes des émigrés, sous peine d'être suspectes et d'encourir la peine de mort qu'on ne pouvait infliger à leurs maris. Madame de Beaumarchais, digne de l'homme courageux dont elle avait reçu la main, fut trouver son comité révolutionnaire, et, avec cette fermeté qui

---

(1) Rue de Paradis-Poissonnière.

imprime le respect et cette grâce qui embellissait toutes ses actions :

« Vos décrets, leur dit-elle, m'obligent à demander le divorce; j'obéis, quoique mon mari, chargé d'une commission, ne soit point émigré, quoiqu'il n'ait jamais eu la pensée d'émigrer. Je l'atteste, et je connais bien son cœur. Il se tirera de cette accusation comme il s'est tiré de toutes les autres, et j'aurai la satisfaction de l'épouser une seconde fois, selon vos lois nouvelles. »

Cette déclaration, qui attestait à la fois sa soumission aux décrets, son attachement à son mari et à ses devoirs, émut ces cœurs endurcis, et elle en reçut des éloges qu'elle ne recherchait pas.

Séparée par des lois qu'elle réprouvait, qu'elle ne croyait pas dispensatrices de celles de la nature et des sentiments de son cœur, elle n'en fut que plus active à saisir toutes les occasions de servir l'époux qu'on lui arrachait et qui servait son pays, tout ingrat, tout injuste, tout criminel qu'il était envers lui.

Parti le 28 juin 1793, comme on l'a vu, il s'était d'abord rendu à Bâle. Il faut se souvenir que, pour retirer les armes déposées à Tervère, il était indispensable de fournir un cautionnement de trois fois la valeur de ces armes, que le gouvernement français pouvait seul donner ce cautionnement, en donnant l'attestation que ces armes avaient été portées en Amérique.

Il faut savoir qu'avant de rentrer en France, Beaumarchais, ayant appris que la Convention venait de déclarer la guerre à la Hollande, avait prévu que les Hollandais confisqueraient les armes comme propriété française, et que, pour empêcher la confiscation, il les avait vendues à un Anglais qui les réclama sur-le-champ à la Haye, comme propriété anglaise. Cette précaution arrêta la confiscation au moment où elle allait s'effectuer.

Beaumarchais les avait vendues par un acte de *réméré* qui devait les lui faire restituer sous deux mois, ne doutant pas que la Convention ne lui sût gré de lui avoir conservé ce dépôt et ne lui fournît ce cautionnement tant désiré. Le désordre des affaires, le trouble des esprits de tous ceux qui les dirigeaient, furent cause qu'au lieu de le renvoyer à la fin de mars, on ne le laissa repartir que le 28 juin, et qu'au lieu d'argent, il ne reçut encore que des promesses. Le gouvernement français avait perdu tout crédit chez l'étranger. Le Comité s'était engagé à faire passer, par le banquier Perregaux, huit cent mille florins à une maison de banque étrangère. Beaumarchais ne trouva à Bâle ni argent, ni lettres, ni ordre du Comité. Il attendit, écrivit, et ne reçut aucune réponse. Il prit enfin le parti de ne compter que sur lui-même et sur les ressources de sa propre capacité. Il tourne autour de la France, où la confusion s'accroissait sans cesse, et se

rend à Londres, où il ne peut arriver que le 6 août.

Pendant ce temps-là, où les rois alarmés craignaient que les idées révolutionnaires ne devinssent une maladie pestilentielle qui se communiquât à tous les peuples de l'Europe, Pitt eut la gloire d'être déclaré en France *l'ennemi du genre humain*, par un de ces inconcevables décrets que l'esprit de vertige inspirait quelquefois à la Convention. Je dis la gloire, car c'était annoncer que Pitt était l'homme dont elle redoutait le plus le génie.

Beaumarchais, arrivant à Londres à l'époque d'un tel décret, n'y parut qu'un émissaire de troubles, et reçut des ministres Pitt et Dundas l'ordre de sortir de Londres sous trois jours. L'acte d'*habeas corpus*, sauvegarde de la liberté, est suspendu en Angleterre pour les nationaux pendant la guerre. A plus forte raison, les étrangers n'y sont-ils pas à l'abri des perquisitions ministérielles. Cependant, leurs rigueurs sont toujours adoucies en Angleterre par l'esprit général qui y prédomine. Beaumarchais ne se pressa pas de sortir et ne fut point arrêté.

Le négociant anglais ne voulait pas lui remettre ses armes ; le temps du *rémeré* étant passé, il offrait de les payer. Beaumarchais pouvait en recevoir le prix sans mériter aucun reproche, puisque le Comité, par ses délais et sa négligence à tenir sa parole, rendait l'opération im-

praticable. Mais ces armes eussent été perdues pour la France, et Beaumarchais s'obstinait à les lui faire avoir, en dépit des obstacles et de toutes les fautes de ceux qui gouvernaient. Cette obstination, ou plutôt cette persévérance tenait beaucoup à la permanence d'idées, au désir ardent du succès qui formaient son caractère. Il fit donc des sacrifices d'argent, et ne quitta Londres qu'après s'être bien assuré de nouveau la propriété de ces armes, surtout après avoir acquis l'assurance qu'elles ne seraient pas transportées de Tervère à Guernesey, et de cette île en Vendée, comme les ministres anglais en avaient l'intention ; car les ministres ne font pas d'un mot tout le mal qu'ils veulent : on peut leur résister.

Pour éviter de nouvelles difficultés, Beaumarchais fit réclamer ces armes à la Haye sous le nom d'un négociant des États-Unis, lequel prouvait par des actes qu'il les avait achetées d'un commerçant anglais. Les Hollandais répondirent qu'ils ne les laisseraient pas partir pour l'Amérique, si l'on ne leur donnait caution ; qu'elles ne passeraient pas en France ; et cette caution était toujours la valeur triple de ces armes.

Beaumarchais envoya au Comité, en qualité de courrier, un homme bien instruit de toute cette affaire, et cet homme, après mille tentatives, ne parvint pas à obtenir une audience du Comité, ni même aucune réponse au Mémoire qu'il y apportait.

Après de longs délais, il reçut un petit billet sans signature, dans lequel on mandait à Beaumarchais *qu'on ne voulait que des succès, qu'il fallait réussir, et promptement.* Avec cette réponse, on lui renvoie son courrier, dont on renouvelle le passe-port.

Il adresse au Comité un nouveau Mémoire, demande qu'on examine encore sa conduite et qu'on lui dise ce qu'il doit faire dans l'état où il a mis l'affaire. Il court à Bâle attendre la réponse. Il y apprend que sa femme, sa fille, sa sœur sont arrêtées, qu'il est mis sur la liste des émigrés, que ses biens sont saisis. Dans son désespoir, il se détermine à faire un coup de force propre à obtenir ces armes, et à convaincre les plus exécrables qu'il sert fidèlement son pays. Il mande au Comité qu'il va déclarer aux Hollandais que ces fusils appartiennent à la Convention, et que, s'ils osent les confisquer, il leur fera infliger le plus rude châtement par les troupes françaises qui pénétraient alors en Hollande. Il lui mande aussi d'adresser au général Pichegru l'ordre d'envoyer à Tervère un détachement s'emparer de ces armes; il lui indique le lieu, le magasin, le nom du négociant qui les recèlent.

En arrivant près de Nimègue, il apprend la révolution du 9 thermidor, le supplice trop tardif de Robespierre et de quelques autres *exécra- bles*. Alors, il conçoit l'espoir de fonder sur le dépôt de ces malheureuses armes le *premier*

*lien d'une paix générale* : ce sont ses propres termes. Il se flatte qu'en proposant aux Hollandais d'envoyer en France ces fusils, quoiqu'ils fussent réclamés par un Américain, cette demande d'une politique bienveillante adoucira les esprits, et les disposera à cesser les hostilités. Il parle aux ministres du stathouder.

Lorsqu'il travaillait ainsi à procurer la paix, les factions, toujours acharnées en France, ne songeaient qu'à s'exterminer, et subordonnaient tous les intérêts à cet intérêt prédominant. Lecointre monte à la tribune et, cherchant à perdre quelques députés, il les accuse de complicité avec Robespierre; il leur impute une multitude de crimes, il assure qu'ils ont chargé Beaumarchais et quelques autres d'une commission dans les pays étrangers, et qu'ils leur ont confié des trésors immenses avec lesquels ils sont émigrés.

Ces paroles, d'autant plus indiscretes que ce même Lecointre connaissait l'importance de cette commission, le secret qu'elle exigeait, le zèle de Beaumarchais, dont il avait goûté la justification, furent imprimés dans le *Moniteur* et se répandirent dans toute l'Europe avec ce journal, vaste dépôt d'erreurs, de crimes, de sottises et d'opprobres, où sont consignées, jour par jour, toutes les fautes de la Convention.

Ces paroles soulevèrent contre Beaumarchais tous les esprits, dans les pays étrangers. Les

émigrés réfugiés en Hollande le traitèrent de jacobin ; les ministres du stathouder crurent qu'il cherchait à les tromper, et lui retirèrent leur protection. Pitt en fut plus persuadé que ces armes étaient une propriété française. Beaumarchais fut obligé de quitter le territoire de la Hollande. La guerre continua.

Il se retira ou plutôt se cacha dans les murs de Hambourg, car alors les partisans et les ennemis de la Révolution française le traitaient également en ennemi. C'est ce qui arrive trop souvent aux hommes sages et courageux qui osent marcher entre les partis et opposer, sans embrasser aucun, une raison forte à la démente de tous.

Dans cette retraite, Beaumarchais ne demeura pas oisif. Ses yeux observateurs suivaient tous les mouvements de l'Europe, et particulièrement ceux des Anglais. Son agent, courageux comme lui, s'oppose à la saisie des armes, propriété, dit-il, d'un négociant des États-Unis ; il résiste à un envoyé de Pitt qui demande que ces armes soient vendues, s'il est vrai qu'elles appartiennent à un commerçant qui n'a dû les acheter que pour les revendre. Cet agent répond qu'il ne sait pas si son commettant ne les a pas déjà vendues à d'autres, qu'il n'en peut disposer sans son ordre, qu'il n'en a point reçu, qu'il en attend ; et il obtient ce qu'il demande, parce qu'en Hollande on ne disposait pas des hommes et des

propriétés par des ordres ministériels, et qu'on y respectait les opérations du commerce.

Ce fut aussi pour la cinquième fois que Beaumarchais refusa de vendre ces armes avec un profit considérable, car on voulait les payer, et même à un très-haut prix.

Alors Pitt exigea que ce dépôt d'armes fût transporté de Tervère à Plymouth, en conservant toujours au négociant américain sa propriété, et même en la rendant plus assurée, puisqu'alors les Français, déjà maîtres d'une grande partie de la Hollande, ne pouvaient les enlever.

L'agent de ce négociant, ou plutôt de Beaumarchais, ne put s'opposer à ce transport, résolu par les ministres de Hollande et d'Angleterre. Il y apporta seulement tant d'obstacles et y mit tant de lenteur qu'il ne l'effectua qu'en trois mois, quoiqu'il eût pu l'exécuter en huit jours.

Il le fit même avec le plus grand éclat, se persuadant toujours que la Convention ou Pichegru enverrait quelque troupe s'emparer de ces armes.

Cependant, ni réponse, ni ordre, ni troupes n'arrivèrent, et le transport fut fait.

Mais, soit à Tervère, soit à Plymouth, la propriété appartenait toujours à celui qui les réclamait sous le nom d'un Américain. Beaumarchais ne se lassait point d'écrire, soit au Comité, soit à différents membres de la Convention, et de les informer de l'état de cette affaire,

et de son droit de propriété. Il crut à la fin que le silence absolu qu'on gardait à son égard provenait du désir de l'engager dans quelque fausse démarche qui servît de prétexte pour le condamner à mort.

Enfin, malgré ses vains efforts pour assurer ses droits, Pitt, trop instruit par ses espions, décida qu'il ne rendrait pas les armes. Il fit écrire par le chef de ses bureaux, sir Hutchinson, à un négociant anglais chargé de diriger cette affaire, que la requête ne pouvait être admise; que le gouvernement était trop bien informé pour permettre que ces armes fussent exportées; qu'il en avait lui-même un trop grand besoin; que c'était une affaire entièrement terminée; mais que la valeur des armes serait payée au prix qui serait évalué par des arbitres. Elles restèrent donc à la disposition de Pitt. La faute en appartenait uniquement aux divisions qui troublaient la Convention. Elle termina enfin ses fonctions et remit le gouvernement à deux conseils, faible parodie des deux Chambres du Parlement d'Angleterre, et à un Directoire divisé entre cinq personnes qui le rendaient vacillant et faible.

Les Espagnols avaient déjà été réduits à faire la paix par la valeur française. Beaumarchais, persuadé que ce traité serait bientôt suivi par d'autres, avertit, dès le mois de janvier 1796, le président du Directoire, des efforts que Pitt fai-

sait auprès des Espagnols et des États-Unis pour empêcher les Français de rentrer dans la possession de la Louisiane (1). Il l'avertit d'un dessein plus important que Pitt formait avec plus de secret : c'était de préparer d'une manière insensible l'envahissement de la province de Nicaragua, dans l'isthme au nord de Panama.

Cette belle province renferme un lac de quatre-vingts lieues de tour qui épanche ses eaux par la rivière de Saint-Jean, dans le golfe du Mexique, et par une autre moins considérable, dans la mer Pacifique. Peu de travaux suffiraient pour rendre ces rivières navigables aux vaisseaux, et pour former une communication facile par ce lac, entre l'Océan atlantique et la mer du Sud. Les vaisseaux franchiraient en peu de mois l'espace qui sépare l'Europe de la Chine et des Indes Orientales. La nation qui serait maîtresse

---

(1) Le mémoire était adressé à Rewbell. Le texte n'en est pas connu, mais il y est fait allusion dans une des lettres inédites que M. Louis Farges a publiées (voir la *Nouvelle Revue* du 1<sup>er</sup> décembre 1885). Beaumarchais n'est pas le seul qui ait rêvé de créer le passage que le percement de l'isthme de Panama livrera au commerce des deux mondes : le projet devait tenter plus tard un Français, Belly, et le prince Louis-Napoléon, alors détenu à Ham, sans que ni l'un ni l'autre aient eu connaissance des vellétés de leur prédécesseur. M. de Loménie n'en a rien dit, et M. Armand Reclus, auteur de *Panama et Darien* (Hachette et C<sup>ie</sup>, 1881, in-18), ne pouvait les soupçonner, en rappelant les noms des précurseurs du *Grand Français*.

de ce lac et des canaux qui joindraient les deux mers serait infailliblement la maîtresse du commerce du monde.

Beaumarchais croyait avoir entrevu que Pitt avait le dessein de rendre les Anglais maîtres de ce lac. Il avertissait le Directoire que Pitt fortifiait, par des garnisons envoyées en silence, les postes que les Anglais occupaient chez les *Mosquitos*, sauvages qui errent ou qui habitent sur la rive septentrionale de ce lac et de la rivière Saint-Jean.

Les Espagnols, en 1782, avaient détruit les établissements construits par les Anglais sur ces côtes; ils les en avaient exclus par le traité de 1783; mais, par un nouveau traité, en 1786, ils avaient permis à ces insulaires d'habiter les petites îles chez les Mosquitos et de couper du bois sur la côte.

Beaumarchais pensait que les étonnantes victoires des Français pourraient forcer les Espagnols à leur céder cette province encore sauvage et ce lac dont ils ne semblaient pas soupçonner les avantages.

Outre ce grand projet que la victoire seule pouvait réaliser, Beaumarchais en avait conçu un autre, presque aussi vaste, pour ouvrir aux Français un commerce immense avec le nord de l'Europe et de l'Asie, par la mer Noire, par la mer d'Azof, le Tanais, le Borysthène et le Volga; projet qui nous a été révélé par la corres-

pondance d'un voyageur, imprimée en 1807 (1); mais ces projets, qui montraient un génie tel que celui des Dupleix et des La Bourdonnaye, et qui auraient été avidement saisis par le génie d'Alexandre le Grand ou de Pierre I<sup>er</sup>, ne pouvaient être ni saisis, ni adoptés, ni peut-être compris par un gouvernement trop nouveau

---

(1) Gudin fait allusion ici à un livre intitulé : *Mémoires particuliers extraits de la correspondance d'un voyageur avec feu M. Caron de Beaumarchais sur la Pologne, la Lithuanie, la Russie blanche, etc.*, Hambourg et Paris, 1807, in-8°. Ces *Mémoires*, édités par M. D... (pseudonyme de Méhée de La Touche, selon Quérard), sont en réalité des fragments de lettres écrites par un jeune négociant à l'auteur du *Mariage de Figaro*. L'avertissement, fort peu explicite, dit seulement qu'en 1787 une puissante maison de commerce de Marseille, liée avec Beaumarchais, avait songé à faire descendre par le Dniester, dans la mer Noire, toutes les denrées exportables des provinces polonaises, et qu'elle avait envoyé un voyageur explorer à ce sujet les frontières méridionales de la Pologne. « Les circonstances présentaient des facilités nouvelles dont ces habiles négociants eussent profité, si un homme, alors puissant et sur la coopération duquel on devait nécessairement compter, n'eût, par des arrangements particuliers, ruiné des espérances que peut-être on n'eût pas dû fonder sur son caractère. » Ce passage, singulièrement énigmatique, on l'avouera, n'est pas de nature à nous édifier sur une entreprise dont M. de Loménie n'a rien dit et sur laquelle je n'ai rien appris de plus en parcourant l'*Essai historique sur le commerce et la navigation de la mer Noire*, d'Antoine-Ignace Anthoine, baron de Saint-Joseph (Paris, 1805 et 1820, in-8°; la première édition est anonyme; le *Catalogue des Russica* de la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg indique une traduction allemande).

pour avoir du crédit, et trop agité par des factions pour être stable. Ces projets, perdus peut-être pour jamais, et que l'on appellera, si l'on veut, les rêves d'un bon citoyen, comme on a nommé ceux de l'abbé de Saint-Pierre les rêves d'un homme de bien, serviront du moins à constater l'étendue du génie de Beaumarchais; et si l'on songe qu'il les proposa dans le temps qu'il était proscrit, dépouillé de ses biens et opprimé par des tyrans en horreur au monde entier, on se convaincra qu'il s'oubliait lui-même pour ne s'occuper que des intérêts de son pays. Jamais il ne voulut porter ses talents à d'autres nations qui les auraient bien payés; jamais il ne perdit l'espoir de voir la France sortir de la fange où elle était plongée.

Je ne sais à quel point son zèle le servit, mais je sais que ni le Directoire, ni les ministres, ni les deux conseils ne pouvaient, dans leur for intérieur, le considérer comme émigré (1). Ils le rayèrent donc de cette effroyable liste, la plus abominable peut-être qu'on ait vu paraître dans les fastes de l'histoire, depuis les tables de proscriptions affichées dans Rome par Sylla et par les Triumvirs.

Il reçut l'acte de sa radiation dans la retraite profonde où il s'ensevelissait à Hambourg, seule

---

(1) « La radiation fut très-difficile à obtenir. » (Mss. L.)

ville d'où il put être encore utile à sa famille et à son pays.

Il en partit sur-le-champ et arriva à Paris le jour même où le général Moreau gagna la bataille de Rastadt (1).

Tel était l'effet de sa destinée, qu'il avait à faire à la fois le mariage de sa fille, à renouer les nœuds du sien et à demander justice à l'État des iniquités commises envers lui par l'État.

Il se réunit bientôt à cette femme courageuse qui, en se conformant aux ordres de la tyrannie, avait attesté l'innocence de son époux, le regret de s'en séparer et l'espoir de lui rendre cette main qu'elle ne donnerait jamais à un autre.

Il accepta pour gendre le jeune homme que sa femme avait choisi pour être l'époux de sa fille, et qui joignait au plus ardent amour toutes les qualités propres à faire présumer qu'il serait un excellent mari (2). Son respect filial, dans ces

---

(1) Le 6 juillet 1796.

(2) Eugénie de Beaumarchais avait dû tout d'abord épouser M. Raimond de Verninac; l'*Amateur d'autographes* a publié (16 septembre 1865, n° 90) deux longues et curieuses lettres de Beaumarchais, datées de Hambourg, 2 décembre 1795, et de Paris, 3 prairial an V (22 mai 1797), adressées au prétendant qu'il éconduisait. Celui-ci épousa un peu plus tard Henriette Delacroix, la sœur aînée du grand peintre. Quant au gendre de Beaumarchais, M. Louis-André-Toussaint Delarue, né à Paris le 1<sup>er</sup> novembre 1768, il est mort dans la même ville le 1<sup>er</sup> juin 1864, à quatre-vingt-quinze ans.

temps de démoralisation, témoignait qu'il serait lui-même un bon père de famille.

Beaumarchais demandait, en même temps, de nouveaux commissaires, et, en attendant qu'ils fussent nommés, il cherchait à reconnaître sa ville natale, autrefois si florissante et maintenant couverte des ruines de la monarchie. Il cherchait s'il verrait s'élever parmi ces immenses débris les germes de la liberté et des lois. Il rencontrait partout les plantes empoisonnées de la discorde et ne voyait briller que les dépouilles des cités conquises et les drapeaux de leurs armées vaincues.

Beaumarchais, en arrivant, avait trouvé ses affaires dans le plus grand désordre par l'effet des six scellés, des saisies, de l'enlèvement de ses papiers, de la confiscation de tous ses biens, sous le prétexte de son émigration. Sa maison était dégradée, ses jardins bouleversés.

La manufacture de caractères de Baskerville qu'il avait établie, qui faisait subsister vingt familles, qui lui produisait un revenu considérable, avait été détruite, les portes scellées, les ouvriers renvoyés sans argent, sans ouvrage, sans pain, et les revenus, fruit de leur travail, anéantis et perdus pour lui et pour l'État.

Je revins, du fond de ma retraite, embrasser mon ami. Nous revoir après tant d'années, après tant d'événements atroces, ce n'était pas être arrachés aux dangers d'un naufrage et se retrou-

ver sur des rochers ; c'était en quelque sorte être échappés du tombeau et s'embrasser entre des morts après une résurrection inespérée.

Cette joie était mêlée de crainte. Nous paraissions habiter entre le paradis et l'enfer, en attendant le jugement dernier. Le bonheur intérieur devait être notre partage, si nous pouvions parvenir à vivre ensemble dans une retraite obscure ; mais les événements publics étaient une tourmente perpétuelle. Les factions se menaçaient, prêtes à s'entr'égorger. Nous pouvions encore être les victimes d'une injuste proscription.

A peine étais-je réuni à cette famille qui m'était si chère, que je regardais comme la mienne, et qui me préparait un appartement sous le toit paternel, pour ne m'en plus séparer, que le 18 fructidor nous fit voir une nouvelle révolution, de nouvelles proscriptions et de nouveaux crimes.

Les membres du Directoire s'armèrent les uns contre les autres ; les députés du peuple furent enlevés de leurs sièges sacrés, enfermés dans des cages ambulantes, entassés dans des vaisseaux et transportés dans les lieux les plus malsains de l'Amérique méridionale.

Je retournai dans le fond de ma retraite. Mon ami fut obligé de rester avec sa famille, appliqué à se défendre, à demander justice, à ramasser les débris de sa fortune, à réparer ses pertes. Ne reconnaissant plus ni les hommes ni les affaires,

il ne comprenait rien aux termes et aux moyens employés dans ces temps dénués de règles et de principes, où le juste passait pour absurde, où le plus inique paraissait le plus habile. Il invoquait en vain la raison, qui l'avait fait triompher tant de fois; la raison était étrangère. Elle était, si l'on ose le dire, une espèce d'émigrée dont le nom rendait suspect. Malgré tant de difficultés, et après de longs examens, il obtint, moins par sa logique et ses démonstrations que par ses calculs, les chiffres étant plus incontestables que les faits et les arguments, il obtint, dis-je, du ministre, le rapport le plus favorable, rapport que j'ai sous les yeux. Ce jugement sévère, mais sage, sans rétablir sa fortune, lui laissait au moins l'espoir d'en ressaisir les débris. C'était la onzième commission dont le prononcé lui rendait justice. Les autorités s'en irritèrent et le renvoyèrent devant une douzième. Ce renvoi équivalait à un ordre de ne plus écouter l'équité, de juger cette affaire par les décrets révolutionnaires émanés du code de l'enfer, non pour rendre à chacun le sien, mais pour dépouiller les propriétaires, sous les prétextes les moins vraisemblables.

Il fallait qu'il perdît un temps précieux à s'opposer à ces projets sinistres, à instruire des commissaires qui ne voulaient pas être instruits, et qui n'avaient pas besoin de l'être pour prononcer contre le droit et la justice.

Les théâtres retentissaient des applaudisse-

ments donnés à ses ouvrages. L'Opéra donnait avec succès la reprise de *Tarare*, et les comédiens français jouaient avec plus de succès encore sa *Mère coupable*. Ils faisaient frémir toutes les jeunes femmes des suites d'un premier égarement, et demander grâce pour elles à tous les cœurs sensibles.

Il eut presque en même temps le malheur de perdre sa sœur, et le bonheur d'avoir une petite-fille (1).

Il voyait avec joie l'Etat affermi par les innombrables victoires de nos guerriers. Il se passionnait pour le vainqueur des armées de l'Autriche, si longtemps les plus formidables de l'Europe.

Le général Dumas, beau-frère de son gendre, le lia avec le général Desaix (2). Ils conçurent l'un

(1) Julie Caron était morte en mai 1798; la petite-fille dont parle Gudin s'appelait Palmyre; née en 1797 (selon M. Lintilhac) elle épousa M. Poncet et fut l'aïeule de M. Roulleaux-Dugage, député de l'Orne. Elle eut deux frères : Charles-Edouard Delarue, né le 7 vendémiaire an VIII (29 septembre 1799), mort général de brigade en retraite, le 7 juin 1878, et Alfred-Henri, né le 3 germinal an XI (24 mars 1803), mort à Paris le 5 décembre 1880.

(2) La liaison de Beaumarchais et de Desaix ne semble pas avoir laissé de traces; mais M. de Loménie a publié une curieuse lettre du 24 germinal an V (13 avril 1797), toute relative à un dîner que Beaumarchais avait fait la veille chez le général Dumas de Saint-Fulcran, frère du général Mathieu Dumas, en compagnie de Moreau, Benezech, Boissy d'Anglas, Petiet, Lebrun, Tronçon-Ducoudray, Kellermann, Menou, Portalis, Ramel, etc., qui formaient, comme il le disait, un excellent *extrait* de la

---

pour l'autre cette estime qui unit les âmes fortes lorsqu'elles se rencontrent. Beaumarchais admirait avec transport la grande idée de conquérir l'Égypte, conquête qui devait asservir à la France la Méditerranée et la mer Rouge, nous mettre à portée de disputer à l'Angleterre les Indes Orientales et le commerce du monde.

Il était transporté surtout de l'espérance que ce seraient les Français qui, après tant d'égarements, auraient la gloire d'arracher à la barbarie et de rendre aux sciences, aux beaux-arts, à la liberté, au bonheur, ce peuple antique, si dégradé aujourd'hui, si grand autrefois, ce peuple si savant, si hardi dans ses conceptions, et dont le génie instruisit les Grecs, qui ont instruit l'Europe. Les victoires déjà remportées par le héros, chef de cette entreprise, ne lui laissaient aucun doute sur ses succès et enthousiasmaient son cœur patriotique.

S'il voyait avec regret nos places publiques dépouillées des beaux monuments qui les avaient décorées autrefois, il admirait avec une sorte de reconnaissance le courage qui recueillait les débris des arts dispersés par la Révolution et qui les rassemblait avec un goût particulier dans le jardin-élysée du Muséum créé par M. Lenoir.

---

République française; quatre mois après, selon la remarque de M. de Loménie, le coup d'État du 18 fructidor proscrivait la moitié au moins des convives.

Mais lorsqu'il alla visiter le cabinet d'histoire naturelle pour y contempler l'amas des merveilles de la nature que la main de la victoire venait d'y transporter de tous les endroits où elle avait guidé nos drapeaux, il fut frappé de la plus juste indignation en trouvant au milieu de cette immense collection de tous les animaux du globe, le corps du plus sage, du plus célèbre, du plus digne des héros du siècle de Louis XIV, en un mot le corps de Turenne. En vain, on lui dit avec quelle adresse, quelles précautions, quels dangers, des savants et des sages avaient soustrait le corps de ce grand homme à la fureur des cannibales ou plutôt des ogres que la Révolution avait déchaînés contre tout ce qui était illustre et lui avaient procuré cet étrange asile, où, du moins, il était placé au milieu des productions les plus rares de la nature; il ne put supporter l'idée de le laisser dans un lieu qui ferait toujours accuser les Français d'ingratitude et d'indifférence pour la mémoire des grands hommes. Il résolut de s'exposer encore une fois à la fureur des ennemis du bien public, en les faisant rougir de leurs forfaits, et il fit insérer dans le journal intitulé : *la Clé du cabinet des souverains*, une lettre qui émut toutes les âmes sensibles (1). Ce fut un germe qui fructi-

---

(1) Cette lettre du 1<sup>er</sup> brumaire an VII (11 novembre 1798), adressée à François de Neufchâteau, a été reproduite dans les éditions Gudin et Fournier.

fia. Cinq mois après, un arrêté du Directoire (1) fit transporter le corps de Turenne dans cet Elysée où M. Lenoir rassemblait les tombeaux, les urnes cinéraires, les monuments de tant de siècles que la piété de nos pères avait consacrés dans les églises renversées par la démence révolutionnaire : jardin vénérable, jardin expiatoire de tant de crimes où le génie des arts dispute au génie de la destruction la renommée des grands hommes, où l'on n'entre point sans être pénétré de regrets et de reconnaissance, sans verser des larmes, sans éprouver un mélange délicieux de douleur et de joie. Oh ! de quelle satisfaction Beaumarchais eût été touché, s'il avait pu prévoir quelle main héroïque transporterait un jour les reliques de Turenne, de cet Elysée dans le temple de Mars (2) !

Hélas ! lorsqu'il s'occupait des honneurs qu'on devait rendre aux mânes de ce héros, il était tourmenté par les insectes de la Révolution et assiégé par des inquiétudes cruelles sur sa destinée, sur celle de sa famille. Il cherchait en vain à se consoler de ses pertes par les soins de l'amitié. J'étais loin de lui. Nos cœurs s'enten-

---

(1) L'arrêté du Directoire est du 27 germinal an VII (16 avril 1799). Les pièces relatives à la translation des restes de Turenne, de Molière et de La Fontaine ont été publiées par Lenoir dans son *Musée des Monuments français*, tome VIII (1821), p. 165.

(2) C'est-à-dire aux Invalides.

daient cependant ; je m'affligeais de sa situation, et il s'occupait de mes intérêts comme des siens. Il me manda qu'il venait de traiter avec un imprimeur d'une manière qui me serait avantageuse, si je voulais faire paraître enfin les ouvrages que j'avais dans mon portefeuille, ouvrages proscrits sous le régime superstitieux et timide de nos rois, et que j'avais refusé de publier dans ces jours de calamité où tous les crimes de la presse avaient été autorisés.

Je revins donc encore une fois dans ma ville natale, ravi de revoir mon ami et de trouver sa famille réunie et augmentée.

Nous goûtions les douceurs de l'amitié la plus intime. Je le voyais s'abandonner, dans nos entretiens, à l'espoir le plus vif sur la prospérité de l'Etat et le succès de nos armes. Je les désirais comme lui, mais trop instruit par l'étude de l'histoire sur les revers qui suivent les entreprises lointaines, je me livrais avec quelque appréhension aux mêmes espérances. Plus j'admirais la grandeur du courage et l'audace du génie qui présidait à nos armes, plus j'étais inquiet sur les suites d'un événement qui étonnait toute l'Europe.

« L'Italie, lui disais-je, a été conquise plusieurs fois ; elle a été, pendant quatorze années, soumise à la domination française sous le règne de Louis XII.

— « Oui, sans doute, me répondait-il, mais alors

Alexandrie et le Caire n'avaient pas été conquis, et le Pape, tombé dans nos fers, n'était pas amené prisonnier en France. »

Hélas! quand je me rappelais que Beaumarchais était venu au monde dans l'année où l'on ferma le cimetière de Saint-Médard, j'étais bien loin de penser qu'il devait en sortir l'année où le chef de l'Église serait amené captif à Briançon et à Valence.

Beaumarchais était plein de force et de santé; sa constitution vigoureuse, son embonpoint annonçaient qu'elle n'était point altérée. Son âge peu avancé nous laissait espérer de le posséder longtemps. Nous avons passé ensemble la journée, au milieu de sa famille, avec l'un de ses plus anciens amis. Il avait été fort gai et avait rappelé dans la conversation plusieurs événements de sa jeunesse, qu'il racontait avec une aménité charmante, et qui reportaient nos souvenirs sur les temps les plus heureux de la monarchie. Je le quittai à dix heures du soir; il se retira à onze en embrassant sa femme. Elle était légèrement indisposée; il lui recommanda de prendre quelques précautions sur sa santé; la sienne semblait parfaite. Il se couche en ordonnant de le réveiller de bonne heure; il s'endort et ne se réveille plus (1).

---

(1) Le libraire Martin Bossange, mort centenaire en octobre 1865, prétendait avoir passé cette dernière soirée

On le trouva dans la même attitude où il s'était placé en se mettant au lit. Aucun dérangement n'annonçait qu'il eût souffert. Les médecins et les chirurgiens appelés déclarèrent qu'il était mort d'une apoplexie foudroyante; que le sang s'était porté au cerveau et avait augmenté son sommeil loin de le troubler, qu'il était sorti de la vie comme il y était entré, sans souffrir et sans avoir notion de ce qui lui arrivait.

Il m'avait dit souvent qu'il désirait finir ainsi. C'est la mort la plus désirable, la plus heureuse pour celui qui la reçoit, mais la plus effrayante pour une famille. Il me serait impossible de retracer ici quels furent la surprise, l'effroi, la douleur de sa famille, les regrets qu'ils éprouvèrent et ceux que je ressentis pour la perte d'un tel ami.

On ne pouvait se persuader qu'il fût mort. Son gendre, sa femme lui prodiguèrent longtemps de vains secours. Sa fille était enceinte; il fallait, pour prévenir un accident, lui dérober la perte

---

avec Beaumarchais, qui aurait fait avec lui une partie de dames et qui ne serait allé se coucher que sur les instances réitérées d'un vieux valet de chambre. D'autres contemporains, Esménard, Népomucène Lemercier, Beuchot, estimaient qu'il y avait eu suicide. M. Delarue ayant publiquement protesté contre cette insinuation par une lettre que M. de Loménie a reproduite, Sainte-Beuve déclara qu'il ne faisait aucune difficulté d'admettre l'apoplexie, « en se réservant tout au plus un léger doute ». (*Causeries du lundi*, tome VI.)

inopinée qu'elle venait de faire; il fallait l'y préparer par degrés. Elle aimait son père avec d'autant plus de tendresse qu'elle sentait vivement toutes ses grandes qualités. On prévoyait son désespoir; c'était un surcroît de douleur, d'embarras et de trouble.

Enfin, désespérés de ne pouvoir le rappeler à la vie, nous songâmes à remplir ses dernières volontés.

En plantant ce jardin destiné au repos de sa vieillesse et qui n'ombragea guère que ses peines, il avait consacré un bosquet à son repos éternel. C'était là qu'il désirait d'être inhumé. Ce fut là que nous le déposâmes. Ce fut là que son gendre, ses parents, ses amis et quelques gens de lettres qui l'aimaient lui rendirent les derniers devoirs, et que Collin d'Harleville lut un discours que j'avais composé dans l'épanchement de ma douleur, mais que je n'étais pas en état de prononcer (1).

L'inventaire qui se fait à la mort d'un homme révèle souvent les secrets de sa vie. Celui de Beaumarchais nous apprit que, pour soulager des familles infortunées, des artistes, des gens de lettres, des gens de qualité, il avait avancé plus de neuf cent mille francs, sans espoir que ces sommes lui fussent jamais remboursées. Si l'on

---

(1) Ce discours est reproduit dans la *Gazette nationale* du 2 prairial an VII (21 juin 1799).

y ajoute celles qu'il avait prodiguées sans qu'il en subsistât la moindre trace, on sera convaincu qu'il lui en avait coûté près de deux millions en bienfaits (1). Entre autres exemples, je citerai le suivant : lorsqu'il équipait une petite flottille à l'embouchure de la Gironde, un mousse se laissa tomber d'un de ses vaisseaux dans la rivière. La marée était forte, il allait être noyé. Un jeune homme, bon nageur, se précipite après lui, le rejoint, le sauve, le ramène à bord. On le mande à Beaumarchais; il lui envoie aussitôt cent écus de récompense. Une multitude de traits pareils ne se trouvèrent point dans son inventaire. La reconnaissance est muette; l'ingratitude est féconde en déclamations. Plusieurs de ceux qu'il avait arrachés au déshonneur ou à l'emprisonnement qui suit l'inconduite, s'élevaient contre lui, de peur qu'on ne les soupçonnât d'en avoir été secourus. Beaucoup d'hommes de lettres ont un esprit ferme avec un caractère faible. Beaucoup de militaires, avec une bravoure à toute épreuve,

---

(1) Madame de Beaumarchais écrivait à Pougens le 24 pluviôse an X (13 février 1802) : « Madame Gozman tomba dans la misère et fut secourue par lui; d'Arnaud-Baculard est sur le registre du passif pour 3,600 livres; Dorat, Fabre d'Églantine puisèrent dans sa bourse des fonds qui ne rentrèrent jamais. » (Cat. d'autog. du 9 février 1860. J. Charavay, expert.) M. de Loménie a donné maintes preuves de cette bienfaisance et aussi des sollicitations singulières dont Beaumarchais fut obsédé jusqu'à son dernier jour.

ont un esprit mou, léger, incapable d'application. Chez Beaumarchais tout était d'accord. Sa stature, sa physionomie, sa santé, son esprit, son caractère formaient un ensemble parfait; c'est pourquoi il se trouva toujours le même dans les circonstances les plus opposées.

Son esprit étonnait en France; son caractère frappait davantage en Angleterre; des Anglais mettaient pour suscription de leurs lettres : « *A Monsieur de Beaumarchais, le seul homme libre qu'il y ait en France.* » Et les administrateurs de la poste lui envoyaient ces lettres.

Depuis qu'il eut une charge, Beaumarchais vécut toujours comme un homme du monde. Il ne voulait point, disait-il, se classer; il fit des mémoires, sans être avocat; un grand commerce, sans être négociant; des affaires, sans être financier; des opérations de politique, sans être attaché aux bureaux des ministres, et des pièces de théâtre, sans avoir la prétention d'être homme de lettres. S'il eût embrassé un état, tous les gens de sa profession se seraient honorés de ses talents; mais, n'étant d'aucune classe, il eut des envieux dans toutes, sans trouver des défenseurs dans aucune (1).

On sait et j'ai dit qu'il aima les femmes avec

---

(1) En écrivant ceci, Gudin avait très-certainement sous les yeux le fragment que M. de Loménie a publié en partie (tome II, p. 538), dont le refrain est : *Inde iræ*; et dont M. Lintilhac a depuis retrouvé la minute.

passion. L'amour était pour lui une espèce de culte; il ne pouvait souffrir ni les paroles, ni les actions qui le dégradent ou qui le rendent grossier et brutal. Il ne concevait pas le goût du tabac, ni comment on pouvait placer près de l'organe voluptueux des lèvres un parfum aussi désagréable à la vue qu'à l'odorat. Il supportait bien moins encore l'idée de compromettre une femme qu'il avait aimée; il réconcilia plusieurs ménages et n'en brouilla aucun.

Dans l'un de ses voyages, l'hôte d'une auberge où il descendit lui conta qu'il avait dans son logis une femme de qualité atteinte d'une maladie grave, qu'elle était à toute extrémité, manquant d'argent et de secours. Il s'arrête, fait venir un médecin, fournit à tous ses besoins et ne la quitte point qu'elle ne soit guérie. Sa convalescence lui découvre qu'elle est jeune et jolie; il la ramène à Paris. Elle l'a toujours aimé depuis.

Dans un autre voyage sur les côtes de la Normandie, la rumeur publique lui apprend qu'une grande et belle personne vient d'être abandonnée sur la rive par un officier de marine qui l'a enlevée, qui s'est embarqué sans elle, et qu'il la laisse sans argent, sans secours, sans espoir, incertaine si elle ne doit pas se jeter dans la mer. Beaumarchais use d'adresse pour l'engager à le voir. Il lui porte des paroles de consolation, lui fait entrevoir des moyens de se réconcilier avec sa famille. Elle était belle, très-irritée de l'ou-

trage qu'elle venait d'essuyer. Beaumarchais avait le don d'inspirer la plus parfaite confiance. Elle accepta qu'il fût le réparateur des torts qu'elle éprouvait; s'abandonnant entièrement à ses conseils et à sa générosité, elle consentit à revenir avec lui à petites journées. Arrivé à Paris, Beaumarchais la conduit dans une maison bien famée et propre à écarter tous les soupçons. Le père et la mère de cette jeune personne étaient de bons marchands, désespérés d'avoir perdu leur fille. Beaumarchais va chez eux, leur fait des emplettes assez considérables, étudie leur caractère, éprouve leur sensibilité, leur demande s'ils n'avaient pas une fille, voit s'émouvoir le cœur de la mère, saisit cet instant pour leur apprendre le repentir de leur fille, le désir qu'elle a de rentrer en grâce, obtient son pardon, les fait consentir à la laisser quelque temps dans un couvent afin de voiler sa faute; enfin il la remet entre les bras de sa mère.

J'entends déjà quelques rigoristes le condamner et prétendre qu'il est très-coupable de s'être conduit avec ces deux femmes comme auraient fait tous les chevaliers du Cygne ou ceux de la Table Ronde. Et moi, je leur demande s'il eût mieux valu qu'il imitât le Pharisien de l'Évangile et qu'il passât sans s'arrêter, sans porter le moindre secours aux malheureux, au lieu de verser du baume sur leurs blessures, comme il a fait à l'exemple du bon Samaritain. Oh! Pha-

risiens du dix-neuvième siècle, que vous êtes durs! Je ne vous conterai pas une foule d'autres aventures que je sais et que je dirais volontiers à l'oreille du bon La Fontaine ou de la bonne reine de Navarre, qui possédaient bien autant de vertus que vous, mais qui n'avaient ni votre sécheresse de cœur, ni votre aridité d'esprit.

Beaumarchais, bien éloigné d'avoir votre rigidité, pardonnait comme le bon pasteur à la brebis égarée, ne jetait la première pierre contre personne, secourait les infortunées au risque de les aimer et d'avoir des aventures plus dangereuses que vos invectives. Je l'ai vu quelquefois dans un cercle, lorsqu'il était encore jeune, enchâter toutes les femmes par ses discours animés et par la grâce de toutes ses manières, écarter par des réparties vives, spirituelles, inattendues, tous les hommes qui hasardaient de jouter d'esprit ou d'agrément avec lui, et se faire souvent des ennemis de tous ceux qui voulaient lui disputer la préférence. Voilà son plus grand tort (1).

Conservant la dignité de l'homme, il ne s'avilissait jamais à faire servilement sa cour, même aux plus grands du royaume. Il dédaignait ces formules que la bassesse des petits emploie pour flatter la vanité des puissants. En traitant les

(1) « Un de ceux que les hommes à prétention ne pardonnent guère et dont ils seraient honteux de convenir. » (Mss. L.)

affaires les plus importantes, il mettait à ses lettres, pour toute suscription : « *A Monsieur le comte de Vergennes* », « *A Monsieur le comte de Maurepas* », et jamais ces hommes sages n'eurent la faiblesse de trouver mauvais qu'il ne les appelât pas *Monseigneur* comme tant d'autres. « Je salue d'abord, me disait-il, la simarre et le cordon bleu ; mais ensuite je ne vois plus qu'un homme, j'oublie la décoration, et je juge bientôt s'il a plus d'esprit, de connaissances ou de probité que moi. »

« Par quel secret, lui demandais-je un jour, ayant eu tant d'ennemis, vous êtes-vous toujours tiré heureusement de tant d'affaires épineuses? — En ayant toujours raison dans le fond. En allant toujours droit, avec un peu d'esprit et de logique, on triomphe aisément du mensonge et de la mauvaise foi. »

Il dédaignait la plainte : « Elle affaiblit l'âme », disait-il. Quoiqu'il ait gagné de grandes richesses par de grands travaux, et qu'il ne méprisât point la fortune, il ne prisait point l'argent comme un homme cupide : « L'argent, disait-il aux ministres, est la récompense des lâches ; il faut des témoignages d'estime à l'homme d'honneur. »

Nul ne fut plus fier que lui avec ses ennemis, plus actif dans les affaires, plus enjoué dans la société, plus ami du repos quand il pouvait en prendre, plus prompt à servir, à rendre justice,

à louer les talents des autres. Dans l'intérieur de sa maison, ses mœurs étaient simples; il était le meilleur maître, le meilleur mari, le meilleur père, un bonhomme dans toute l'étendue du terme (1). Il fut aimé avec tendresse de ses amis, avec passion de ses maîtresses et de ses trois femmes, avec orgueil de ses sœurs, avec enthousiasme de sa fille; il eut des partisans aussi zélés que ses ennemis étaient ardents.

Ses travaux n'ont pas été perdus. Ses enfants jouissent aujourd'hui des débris de sa fortune, que la Révolution a presque entièrement détruite (2). Paris, sa ville natale, est décorée d'une

---

(1) A propos d'une reprise du *Mariage de Figaro*, Esménard avait attaqué le caractère de l'auteur (*Mercur de France*, fructidor an VIII, p. 361). Fontanes répondit dans le n° suivant (p. 445). « Ce Beaumarchais qu'on a généralement regardé comme un Gil Blas de Santillane, un Guzman d'Alfarache, le modèle enfin de son Figaro, ne ressemblait nullement, dit-on, à ces personnages; il portait plus de facilité que d'industrie dans toutes les affaires d'argent. Il y était bien plus trompé que trompeur. Sa fortune, qu'il dut à des circonstances heureuses, s'est détruite en partie par un excès de bonhomie et de confiance dont on pourrait donner des preuves multipliées. Tout homme qui a fait du bruit dans le monde a deux réputations: il faut consulter ceux qui ont vécu avec lui pour savoir quelle est la bonne et la véritable. »

(2) La liquidation ne fut pas aussi prompte que Gudin le donne à entendre: c'est seulement en 1809 que son frère, Gudin de la Ferrière, put présenter à madame de Beaumarchais un compte d'où il résultait que sa fortune s'élevait encore à près d'un million; cependant il s'en

---

belle maison qu'il a construite dans un genre nouveau. Les auteurs dramatiques lui doivent un traitement plus avantageux, soit à l'égard des comédiens de Paris, soit avec les directeurs des troupes de province. Toutes les nations possèdent ses drames et ses comédies traduits dans toutes les langues, joués sur tous les théâtres avec succès, et mille beaux esprits qui le décrivent encore

---

fallait que toutes les créances fussent réalisées : ainsi la fameuse dette des États-Unis, dont le chiffre exact était de 4,141,171 fr., fut réglée en 1835 pour 800,000 fr., après d'interminables débats et une requête présentée par madame Delarue, en personne, au congrès (1824). Dix ans plus tard, les héritiers de Baudard de Saint-James intentèrent aux héritiers de Beaumarchais (MM. Delarue, M. et mademoiselle Poncet) un procès tendant à la restitution des sommes que celui-ci aurait détournées dans l'affaire des *eaux de Paris* ; il ne s'agissait de rien moins que de trois millions. Bonnet, l'avocat des défenseurs, établit sur preuves que Beaumarchais et les frères Perrier s'étaient retirés de l'entreprise avant que Baudard de Saint-James en ait pris la direction, et les héritiers de celui-ci furent déboutés le 17 décembre 1836, par le tribunal de première instance. Quant à la fameuse maison, elle fut démolie en 1822 ; les peintures d'Hubert Robert qui l'ornaient ont été détruites en 1871, lors de l'incendie de l'Hôtel de ville, où elles avaient été transportées ; le Musée de Cluny possède les figures en pierre de la Seine et de la Marne, provenant de la démolition de la porte Saint-Antoine, que Beaumarchais attribuait délibérément à Germain Pilon. Seul, le pavillon placé à l'extrémité du jardin subsista jusqu'en 1835. Le peintre Étienne Bouhot exposa au Salon de 1817 une *Vue du jardin de Beaumarchais*, avec effet de neige, qui a été lithographiée par lui-même et par d'autres artistes.

y puisent tous les jours des traits saillants, des situations, des caractères qu'ils déguisent comme ils peuvent et qu'ils nous donnent comme s'ils les avaient inventés.

FIN

# APPENDICES

---

## I

BEAUMARCHAIS ET LA FAMILLE AUBERTIN.

(Voir p. 17, note.)

M. Lintilhac a retrouvé et m'a fort aimablement communiqué les originaux de plusieurs des lettres adressées à Beaumarchais par mademoiselle Aubertin la cadette, sœur de sa première femme. Deux de ces lettres ont été citées en partie par Beaumarchais lui-même dans l'*Addition précipitée* de son troisième Mémoire contre Kornmann. On pouvait supposer, d'après ces citations, que Beaumarchais avait souligné, dans l'intérêt de sa propre cause, les passages imprimés par lui en capitales et en italiques, puisqu'ils font valoir sa générosité et son désintéressement; mais, d'un examen attentif, il résulte que ces traits de plume, simples ou doubles, sont bien de la même main et de la même encre que le corps même des lettres. Je reproduis à mon tour les parties essentielles de celles-ci, et j'y joins un fragment d'une autre lettre dont l'année n'est pas indiquée, mais qui est certainement postérieure à l'arrêt du Parlement du 2 avril 1789. Cet arrêt mettait hors de cours Kornmann et ses acolytes, et il ne restait plus aux adversaires de Beaumarchais que la ressource de clore ces longues hostilités.

## I

23 novembre 1785.

... Enfin, Monsieur, *consultez votre cœur, il est bon, sensible, généreux, nous le connaissons tel, et c'est de lui que nous attendons un traitement favorable; vous avez tant de droits à la reconnaissance! La nôtre ne sera ni moins vive, ni moins étendue; notre soin le plus cher sera de l'exprimer et de saisir toutes les occasions de vous en donner des preuves; daignez donc, Monsieur, avoir égard aux liens qui nous ont unis, croyez qu'ils ont gravé dans nos cœurs un sentiment que le temps, ni les circonstances n'ont point effacé; puissent-ils vous inspirer en notre faveur, nous osons l'espérer, et que nous éprouverons les effets de la bonté de votre âme...*

## II

J'apprends, Monsieur, que vous avez [fait] mettre opposition sur les rentes dont jouit mon frère; je sais bien qu'étant votre débiteur, il est juste qu'il vous paie; mais, Monsieur, daignez jeter un coup d'œil sur sa malheureuse position : sans meubles, sans état, une femme et un enfant, n'ayant qu'un très-mince revenu qui peut à peine suffire à leur subsistance : tel est, Monsieur, le vrai tableau de la situation de mon frère; jugez de ce qu'il va devenir s'il faut qu'il soit privé du peu qu'il a; je vous connais l'âme trop bonne pour me persuader que vous vouliez réduire à la misère UN ÊTRE QUI A DES TORTS

VIS-A-VIS DE VOUS, je l'avoue, mais enfin qui, comme moi, vous est attaché par les liens du sang; peut-être croyez-vous, Monsieur, que la mort de ma sœur le met plus à son aise, mais il n'en est rien... Que deviendra-t-il donc, Monsieur, si vous n'avez pas la bonté de lui laisser toucher son revenu qui consiste en 1,800 liv. de rentes viagères et 400 liv. que lui laisse ma sœur; cela fait 2,200 liv. pour loger, chauffer, nourrir et entretenir trois personnes... Vos procédés vis-à-vis de ma sœur et moi, Monsieur, votre honnêteté me font espérer que vous vous laisserez toucher en faveur de mon frère; ce qu'il vous doit est assuré; c'est donc l'attente. Je sais bien que vous êtes le maître de ne pas le supporter, mais je sais qu'il n'est ni dans votre cœur ni dans votre âme de mettre un père de famille au désespoir; vous ne le voudriez pas. Si le SOUVENIR DE SES TORTS VIS-A-VIS DE VOUS a pu vous inspirer un moment la vengeance, *je suis sûre qu'une voix intérieure vous dit : SA SŒUR ÉTAIT MA FEMME : je dois lui pardonner; ce sentiment est celui que vous inspire VOTRE SENSIBILITÉ QUE JE CONNAIS, de laquelle j'ose tout attendre, et que j'implore en vous priant d'être bien persuadé des sentiments avec lesquels je ne cesserai d'être, etc.*

25 janvier 1787.

### III

29 novembre...

... Je me flatte donc qu'avec un peu de bonne volonté vous trouverez aisément le moyen de m'assigner un rendez-vous, soit chez vous, Monsieur,

soit chez M<sup>e</sup> Angot [notaire] ou icy; je vous laisse le choix du jour et du lieu; *ma sœur ainsi que moy serions très-flattées que vous donnassiez la préférence à notre maison. Nous vous y verrions avec plaisir. Les démêlés qui nous ont divisés ont été forcés par les circonstances, mais n'ont pu rompre les liens qui doivent unir des parents...*

AUBERTIN la cadette.

## II

UNE DÉDICACE INCONNUE DU *Mariage de Figaro*  
A LOUIS XVI ET A MARIE-ANTOINETTE.

Gudin a rappelé (p. 331) la réponse de Gustave III à Marie-Antoinette au sujet du *Mariage de Figaro*, joué précisément durant le second voyage du roi de Suède en France. Il s'en montra, comme l'on sait, l'un des plus chaleureux partisans. Aussi n'est-il pas surprenant que Beaumarchais ait, — indirectement tout d'abord, — recherché sa protection; le document suivant en est la preuve. Je l'ai retrouvé en 1882 à Upsal, et il sera d'autant mieux ici à sa place qu'il contribue à faire le jour sur un épisode mal connu de la genèse de ce chef-d'œuvre.

Puisque la lutte s'était engagée ouvertement entre Louis XVI et « son très-humble sujet », celui-ci pensa tout d'abord qu'il était de bonne guerre de chercher à désarmer la colère du Roi, en plaçant sous sa tutelle l'objet même qui l'avait excitée; mais

le bruit de cette lutte avait été tel que, malgré son audace, il n'osa pas nommer en toutes lettres ses dédicataires et adopta la forme « la plus circonspecte », dit-il dans un *Mémoire au Roi*, la plus alambiquée, pourrions-nous ajouter.

## ÉPITRE DÉDICATOIRE

*Aux personnes trompées sur ma pièce  
et qui n'ont pas voulu la voir.*

O vous que je ne nommerai point! cœurs généreux, esprits justes, à qui l'on a donné des préventions contre un ouvrage réfléchi, beaucoup plus gai qu'il n'est frivole; soit que vous l'acceptiez ou non, je vous en fais l'hommage; et c'est tromper l'Envie dans une de ses mesures. Si le hasard vous le fait lire, il la trompera dans une autre, en vous montrant quelle confiance est due à tant de rapports qu'on vous fait.

Un objet de pur agrément peut s'élever encore à l'honneur d'un plus grand mérite : c'est de vous rappeler cette vérité de tous les temps : qu'on connaît mal les hommes et les ouvrages quand on les juge sur la foi d'autrui; que les personnes surtout dont l'opinion est d'un grand poids s'exposent à glacer sans le vouloir ce qu'il fallait peut-être encourager, lorsqu'elles négligent de prendre, pour base de leurs jugements, le seul conseil qui soit bien pur, celui de leurs propres lumières.

Ma résignation égale mon profond respect.

L'AUTEUR.

Sur le conseil de M. de Breteuil, qui lui avait promis de placer sous les yeux du Roi la pièce et la

préface quinze jours avant la mise en vente, il se résigna à supprimer la dédicace, aussi bien en tête de l'édition originale imprimée à Paris que pour l'édition de luxe imprimée à Kehl. Il se contenta d'en faire tirer six exemplaires, dont un sur vélin qu'il se réserva. C'était donc, on le voit, une curiosité de haut goût et digne d'une bibliothèque royale.

L'un des meilleurs amis de Beaumarchais était alors l'abbé Sabattier de Cabres, conseiller au Parlement, celui-là même que l'auteur du *Mariage de Figaro* invitait dans sa loge le jour de la première représentation, avec l'abbé de Calonne, afin de pouvoir se faire administrer, en cas de besoin, des *secours très-spirituels*. Sabattier de Cabres, pensant qu'il ne pouvait trouver une occasion plus favorable de faire sa cour à Gustave III, en servant à la fois ses propres intérêts et ceux de son ami, écrivit au roi de Suède la lettre suivante, conservée dans la volumineuse correspondance léguée à l'Université d'Upsal :

SIRE,

Le *Mariage de Figaro*, imprimé avec une préface, est encore une fois arrêté dans sa publication; c'est l'effet de quelques allusions ou portraits que les *reconnus* n'ont pas manqué de dénoncer à l'autorité et qu'on veut faire cartonner dans cette préface, tout approuvée qu'elle a été à la censure. C'est ce qui m'a donné l'idée d'en soustraire un exemplaire à l'auteur pour en offrir l'hommage *intact* à Votre Majesté. J'y joins une courte épître dédicatoire dont on n'a tiré que *six épreuves*. Quelque respectueuse qu'elle soit, on a cru plus sûr

encore de la supprimer tout à fait. Le succès prodigieux de cette comédie (dont les suites viennent d'être pendant cinq jours orageuses pour l'homme de lettres) et l'ensemble varié des circonstances qui y ont eu rapport, rendront plus piquante l'intégrité du texte jointe à l'accélération de la jouissance. Si vous y trouvez quelques instants d'amusement, je me féliciterai d'avoir prévenu d'un ou deux mois l'envoi que M. de Beaumarchais se propose de faire à Votre Majesté de la superbe édition qui s'imprime à Kehl. Que ne ferais-je pas pour trouver, pour faire naître des occasions de rendre mon zèle respectueux agréable à Votre Majesté ! Ce qu'elle a daigné répondre et promettre pour moi au cardinal de Bernis m'a pénétré d'une bien douce reconnaissance ; mais, Sire, les bontés directes dont Votre Majesté m'a favorisé pendant son séjour à Paris ont rendu vos bienfaits superflus ; votre protection auguste ne m'a-t-elle pas déjà assuré le droit de me compter parmi vos sujets les plus fidèles, par l'entier dévouement et le très-profond respect avec lesquels je suis à vos pieds, Sire, de Votre Majesté, le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur,

L'abbé DE SABATTIER DE CABRES.

Paris, 17 mars 1785.

Beaumarchais n'était pas étranger à ce larcin si complaisamment avoué, puisque, dans une autre dédicace, adressée cette fois à Gustave III, il rappelait l'envoi qui lui avait été fait, dit-il « de sa part » et que, dans son *Mémoire au Roi*, il y faisait également allusion ; il avait même joint à ce document un exemplaire de la fameuse épître ; mais elle

n'est annexée ni à la copie du *Mémoire* appartenant aux archives de la Comédie française, ni à une autre copie, de la main de Beaumarchais, conservée par la Bibliothèque royale de Stockholm.

En revanche, celle-ci possède le volume envoyé par Sabattier de Cabres, revêtu de la reliure en maroquin rouge avec pièce bleue, adoptée par Gustave III, et la Comédie française garde parmi ses raretés la *Folle journée*, tirée sur peau de vélin et précédée du bienheureux feuillet que lui a légué M. Philippe de Saint-Albin. Le texte de cette dédicace fut, il est vrai, publié dans les *Œuvres complètes* par Gudin; un excès de prudence, justifié par la rigueur des temps, l'empêcha d'indiquer à qui elle s'adressait, et elle a continué de figurer dans les éditions successives parmi la correspondance. Sa véritable place est donc désormais en tête de cet « opuscule comique », comme l'intitulait l'auteur.

### III

BEAUMARCHAIS A SAINT-LAZARE.

(Voir p. 352, note.)

Depuis que cette note a été imprimée, M. Paul Bonnefon a fait reproduire d'après l'épreuve de l'Arsenal la caricature de Beaumarchais fustigé, et l'a jointe aux exemplaires de luxe de son intéressant travail sur *Beaumarchais, étude honorée d'une mention à l'Académie française et suivie de lettres inédites et de documents peu connus*. Aux bureaux de l'*Artiste*, 1887, grand in-8°.

## INDEX

*L'astérisque placé devant un nom propre indique que ce nom est cité en note ou dans la préface et les appendices ; placé devant un chiffre, il désigne une mention dans le texte et dans le commentaire.*

- ABINGDON (Berthie Wil-  
loughby, comted'), \* 204.
- AFFRY (comte d'), 428.
- AIGUILLON (Emmanuel-Ar-  
mand de Vignerod Du  
Plessis - Richelieu, duc  
d'), \* 115, 117.
- ALBON (comtesse d'), \* 435,
- \* ALBRIER (M. Albert), 112.
- Alcidonis ou la Journée la-  
cédémonienne*, com., par  
Louvet de LA SAUSSAYE,  
\* 273.
- Alfort* (École d'), \* 4.
- \* *Amateur d'autographes*  
(l'), 464.
- AMELOT DE CHAILLOU, 283.
- Amours de Charlot et de  
Toinette (les)*, 177.
- ANGELUCCI (Guillaume),  
\* 129-136.
- \* ANTHOINE (Antoine-  
Ignace), baron de Saint-  
Joseph, 462.
- ARBOULIN (d'), \* 20.
- ARÇON (Jean-Claude-Éléo-  
nore LE MICHAUD d'), 303,  
\* 309.
- ARGENTAL (Charles-Augus-  
tin de Ferriol, comte d'),  
257.
- \* ARNETH (Alfred d'), 129,  
130.
- ARNOULD (Madeleine - So-  
phie), 54.
- ARTOIS (Charles-Philippe,  
comte d'), 307, 308.
- \* ASSELINEAU (M. Ch.), 131.
- ATILLY (d'), officier des gar-  
des suisses, 13.
- \* AUBERTIN (M<sup>lle</sup>) la cadette,  
485.
- AUDIBERT, 235.
- Avis à la branche espagnole  
sur ses droits à la cou-  
ronne de France à défaut  
d'héritiers*, pamphlet at-  
tribué à divers libellistes  
et à Beaumarchais, 125.
- \* BACULARD D'ARNAUD, 476.
- BAILLY (Jean-Sylvain), 240.
- \* BARBEU-DUBOURG (Jac-  
ques), 201.
- Barbier de Séville (le)*, 78,  
89, 156, 275, 278.
- \* BAUDARD DE SAINT-JAMES,  
482.
- \* BEAUMARCHAIS (sœurs et  
frères de), 3. Voy., en  
outre, CARON, GUILBERT,  
LÉPINE, MIRON.

- BEAUMARCHAIS (femmes de).  
Voy. FRANQUET, WATTE-  
BLED, WILLÉRMAYLIZ.
- BEAUMARCHAIS ( Amélie-Eu-  
génie CARON DE), \* 108,  
464, \* 482.
- BEAUMONT (Christophe DE),  
archevêque de Paris, 292.  
\* BEAUREPAIRE ( M. Eug.  
DE ROBILLARD DE), 113.
- BÉLANGER (François-Joseph),  
382.
- BENIOUSKI ( Maurice - Au-  
guste, comte DE), \* 289.
- BERGASSE (Nicolas-Antoine),  
409, 410.
- BERTHOUD (Ferdinand), 5.  
\* BERTIN (M<sup>lle</sup>), 171.  
\* BETTELHEIM ( D<sup>r</sup> Anton ),  
II, 17, 430.
- \* BIRON (Louis-Antoine de  
Gontaut, duc DE), 413.
- BIRON (Armand-Louis de  
Gontaut, duc DE LAUZUN,  
puis DE), neveu du précé-  
dent, \* 269.
- BOISSY (Louis DE), 413.  
\* BONNEFON (M. Paul), 492.
- BONNET ( Louis-François ),  
373.
- \* BONNIÈRES (M. Robert DE),  
53.
- \* BOSSANGE (Martin), 473.  
\* BOUHOT (Étienne), 483.
- BOURDELIN (D<sup>r</sup>), 16.
- BOUVARD (Michel-Philippe),  
16.
- BRET (Antoine), 413.  
\* BROGLIE (M. le duc Al-  
bert DE), 169.
- BUFFAULT (M<sup>me</sup>), \* 50.
- CAILHAVA DE L'ESTANDOUX  
(Jean-François), 280.  
\* CALONNE (l'abbé DE), 490.
- CARON (André-Charles), père  
de Beaumarchais, 3, 22,  
90.
- CARON (Marie-Julie), \* 3,  
\* 468.
- CARON (Marie-Louise), fian-  
cée de Clavijo, \* 3, 34.
- CATHERINE II, impératrice  
de Russie, \* 201, 242, 293.
- Célibataire ( le )*, com. par  
Dorat, 413.
- CHATHAM (William Pitt,  
lord), 263.
- CHAULNES (Marie-Louis-Jo-  
seph d'Albert d'Ailly, duc  
DE PECQUIGNY, puis DE),  
\* 80-88, 92.
- CHENU, commissaire de po-  
lice, 88, 91.
- CHÉRON (Louis-Claude), 405,  
\* 406.
- CHOISEUL ( Étienne - Fran-  
çois, comte DE STAINVILLE,  
duc DE), 255, \* 256.  
\* CHORON, 388.
- CLAIRON (Claire-Joseph LÉ-  
RIS, dite), IX, \* 43, 285.
- CLAIRVAL (J. B. GUINARD,  
dit), \* 73.
- CLAVIJO (Joseph), 34.  
*Clé du cabinet des souve-  
rains ( la )*, 470.
- Club de Paris ( le )*, \* 306.
- COLLIN D'HARLEVILLE (Jean-  
François), 475.
- CONDÉ ( Louis - Joseph DE  
BOURBON, prince DE), 307,  
308.

- CONDORCET (Jean-Antoine-Nicolas DE CARITAT, marquis DE), 241.  
*Confiance trahie (la)*, com. par Bret, \* 413.  
*Considérations sur les mœurs de mon siècle*, pamphlet attribué à une dame Campagnol, dite Vernancourt, 165.
- CONTI (Louis-François DE BOURBON, prince DE), \* 39, 105, 192.  
 \* CORDIER (M. Henri), XXII, 123, 149, 162, 256, 429.  
 \* COTTIN, de Tonneins, 236.  
 \* COTTIN (l'abbé), 410.  
 \* *Courrier de l'art (le)*, 352.  
*Courrier de l'Europe (le)*, \* 226, 227.
- DARBY (l'amiral), 302.  
 DAUDET DE JOSSAN, 371, 374.  
 \* DAZINCOURT (J. J. B. ALBOUY, dit), 395.
- DELAMALLE (Gaspard-Gilbert), 374.  
 \* DELARUE (Louis - André Toussaint), gendre de Beaumarchais, 464, 474.  
 \* DELARUE (Charles-Édouard et Alfred-Henri), petit-fils de Beaumarchais, 468.  
 \* DELARUE (Palmyre), petite-fille de Beaumarchais, 468.
- DELILLE (l'abbé Jacques), 70.  
 DENIS (Marie MIGNOT, dame), nièce de Voltaire, 226, 241.  
 DESAIX (Joseph), 468.
- DESESSARTS (Denis DECHANET, dit), \* 277.  
 \* DESNOIRESTERRES (M. G.), 413.  
*Deux Amis (les)*, drame, par BEAUMARCHAIS, 62.  
*Deux Hélènes (les)*, vaisseau de Beaumarchais, 302.
- DEVIIENNE (M<sup>lle</sup>), 33.  
 DIDEROT (Denis), 44, 49, \* 201, \* 277, \* 356.  
 \* DRUMONT (M. Ed.), 130.  
 \* DUBOURG (Henri) [Victor de la Castagne], 113.
- DUGAZON (J. B. Henri GOURGAUD, dit), \* 146.  
 DUMAS (le général Mathieu), 468.
- DUPONT, de Nemours (Pierre-Samuel), \* XI, XIX, XXI, XXX, 6.
- DURAS (Emmanuel-Félicité DE DURFORT, duc DE), 278, 283.
- ÉON DE BEAUMONT (Ch. Geneviève-Louis-Auguste-André-Timothée, chevalier D'), 168, \* 170, 175, 180-187.
- ESTAING (Charles - Henri, comte D'), 313-316.  
*Eugénie*, drame, par BEAUMARCHAIS, 46.
- \* FABRE D'ÉGLANTINE (Philippe - François-Nazaire), 477.  
 FALCONNET (Ambroise), 171.  
 \* FARGES (M. Louis), 460.  
 FERRERS (lord), 176.

- \* FEYDEL (Gabriel), 354.  
*Fier Rodrigue (le)*, vaisseau de Beaumarchais, 248, 251, 302.
- \* FINET, exempt de police, 230.
- FLACHAT, directeur des théâtres de Lyon, 491.
- \* FLEURY (Abraham-Joseph LAUTE DE FLEURY, dit BÉNARD-), 395.
- \* FOURNIER (Édouard), II, XVII, 33.
- \* FRAMERY (Nicolas - Étienne), III, 403.
- FRANCY. Voy. THÉVENEAU.
- FRANQUET (Pierre-Augustin), 10, 12.
- FRANQUET (Madeleine-Catherine AUBERTIN, dame), première femme de Beaumarchais, 10, 12, 16, 17.
- FRÉDÉRIC II, 266.
- GARAT (Dominique-Joseph), 441.
- \* *Gazette nationale*, 474.
- \* GEFFROY (M. Auguste), 131.
- GENÉE DE BROCHOT, \* 227.
- GIANNONE (Pietro), \* 113.
- GODEVILLE (Marie - Madeleine LEVASSOR DE LA TOUCHE, dame DE), \* 230.
- GOEZMANN (M. et M<sup>me</sup>), 98-104.
- GORSAS (Antoine-Joseph), \* 439.
- GRADIS (les), \* 236.
- GRASSE (François-Joseph - Paul, comte DE), 305.
- GRIMALDI (marquis DE), 36.
- \* GUDIN (Jacques-Jérôme), VIII, 6.
- GUDIN DE LA FERLIÈRE (Ph. J.), \* VIII, \* 422, \* 482.
- GUERCHY (le comte DE), ambassadeur de France à Londres, 170.
- GUICHEN (Luc-Urbain du Bouexic, comte DE), 301.
- \* GUILBERT (Marie-Josèphe CARON, dame), 3.
- \* GUILLAUME (J. F. M.), 403.
- GUILLAUME IV (William - Henry), 300.
- GUSTAVE III, roi de Suède, 331, 488-490.
- \* HARRAUCOURT (Jean DE FALCOZ, marquis D'), frère du comte DE LABLACHE, 225.
- \* HATIN (M. Eugène), 113.
- HATKINSON (William). Voy. ANGELUCCI.
- \* HENNIN (Michel), 352.
- Heureux (l')*, vaisseau de Beaumarchais, 211.
- \* HEYLLI (M. Georges D'), II, 130.
- \* HOURET DE LA MARINAIE (M<sup>me</sup>), 430.
- HOWES (l'amiral), 312.
- HUGO, horloger, 5.
- \* HUOT (M. Paul), 130.
- Idées élémentaires sur le rappel du Parlement*, mémoire de Beaumarchais, 148.

- \* JARENTE (Louis - Sextius DE) DE LA BRUYÈRE, évêque d'Orléans, 36.
- \* JODIN (Jean), 7.
- KEHL (imprimerie DE), 244.
- KORNMANN (affaire), 367.
- LA BLACHE (Alexandre-Joseph Falcoz, comte DE), 63, \* 64, 212, 219-224.
- LA BORDE (Jean - Benjamin DE), \* 110.
- \* LA BORDE (Jean - Joseph DE), 111.
- LA CROIX (marquise DE), 36.
- LA FAYETTE (M. J. P. R. Y. G. Motier DE), 357, 358.
- \* LA GARDETTE (M<sup>me</sup>), 352.
- LA HARPE (Jean-François DE), 48, 100, 373, 395, 408, 415, 416.
- \* LAJARTE (M. Théodore DE), 376.
- \* LALANDE (Joseph-Jérôme LE FRANÇOIS DE), \* XXVIII, \* 7.
- \* LALANNE (M. Ludovic), 352.
- LALLY-TOLLENDAL, 428.
- LANGARA (don Juan), amiral espagnol, 299, 300.
- LAURAGUAIS (Louis-Félicité de Brancas, comte DE), 54.
- LA VALLIÈRE (César DE LA BAUME LE BLANC, duc DE), 55.
- \* LAVOIX (M. Henri), 130.
- LAUZUN. Voy. BIRON.
- LA VRILLIÈRE. Voy. SAINT-FLORENTIN.
- \* LECLERC (Jean), 74.
- LECOINTRE (Laurent), \* 438.
- LEKAIN (Henry-Louis CAÏN, dit), 43.
- \* LEMERCIER, 372.
- LE NOIR (Jean-Ch.-Pierre), 356, 357.
- LENOIR (Alexandre), 69, 471.
- \* LE NORMAND D'ÉTIOLLES (Ch.-Guillaume), 146.
- \* LÉPINE (Madeleine-Françoise CARON, dame), 3.
- LE ROY (Julien), 5.
- LE ROY (Pierre - Charles-Jean-Baptiste et Julien-David), fils du précédent, 6.
- LE SAGE (A. R.), 412.
- \* LINDAHL (J. A.), 389.
- \* LINTILHAC (M. Eugène), III, v, XXV, 53, 71, 86, 131, 305, 410, 468, 485.
- \* LOMÉNIE (M. Louis DE), I, IV, XXV, 3, 7, 13, 16, 30, 31, 54, 82, 86, 91, 93, 108, 110, 129, 131, 146, 202, 230, 256, 354, 364, 460, 462, 468, 474.
- LOPES ou LOPEZ, 13, 89.
- LORRY (Anne-Charles), \* 67.
- LOUIS (Louis-Nicolas, dit Victor), \* 382.
- LOUIS XV, 9, 19, 27, 30, 56, 57, 110, 112, 116, 120.
- LOUIS XVI, 121, 124, 142, 313, \* 355, 488.
- LOURDET DE SANTERRE (Jean-Baptiste), 13.
- LOUVET DE LA SAUSSAYE, 273, 280, 283.

- \* MAIGNIEN (M. Edmond), bibliothécaire de Grenoble, 225.
- MANUEL (Pierre), 429.
- \* MARESCOT (M. F. DE), II, 17, 407, 427.  
*Mariage de Figaro (le)*, 295, 325-352, 488.
- MARIE-ANTOINETTE, + 125, 425, 488.
- MARIE-THÉRÈSE, 138.
- \* MARIONNEAU (M. Ch.), 382.
- MARMONTEL (Jean-François), \* 145, \* 236, 281, 293.
- MARSOLLIER DES VIVETIÈRES (Benoît-Joseph), 123.
- \* MARY LAFON (J. B. LAFON, dit), VII, XII-XVI.
- MAUPEOU (le Parlement), 75.
- MAUREPAS (Jean - Frédéric PHÉLYPEAUX, comte DE), 122, 191, 197, 283, 293, \* 297.
- \* MÉHÉE DE LA TOUCHE (Jean-Claude-Hipp.), 462.
- MELON (M.), 391.
- Mémoire justificatif* (en réponse à celui du roi d'Angleterre), par BEAUMARCHAIS, 234.
- Mémoires de Beaumarchais* (affaire Goetzmann), 100.
- \* *Mémoires secrets*, dits de Bachaumont, XX, 50, 230.
- \* *Mémoires secrets d'une femme publique*, pamphlet de Morande, 119.
- \* *Menagiana*, 411.
- MÉNARD (M<sup>lle</sup>), \* 78.
- MERCIER (L. S.), 280.
- Mère coupable (la)*, XVI, 405, 407, 416, 468.
- MESMER (Antoine), 362.
- \* MÉTRA (*Correspondance secrète*, dite DE), 145.
- MIRABEAU (Gabriel-Honoré Riquetti, marquis DE), 363-364.
- \* MIRAUMONT (M<sup>me</sup> DE), 71.
- MIRBECK (François - Ignace DE), 232.
- MIROMESNIL (André-Thomas Hue DE), 191.
- \* MIRON (Jeanne - Marguerite, dame JANOT DE), 8, 66.
- \* MOLÉ (Fr. René), 395.
- MOLIERE (J. B. POQUELIN DE), 410-412.
- MONTAUD, capitaine du *Fier Rodrigue*, 251.
- MONTAZET (DE), archevêque de Lyon, 353.
- MONTBARREY (Alexandre-Marie-Léonor de Saint-Mauris, prince DE), 301, 370.
- \* NAPOLÉON I<sup>er</sup>, 372.
- NASSAU - SIEGEN (Charles - Henri - Nicolas - Othon, prince DE), 291, 359, 368.
- NECKER (Jacques), 199, 290, 304.
- NENY (baron DE), secrétaire de Marie-Thérèse, 137.
- \* NEUFCHATEAU (François DE), 273, 470.
- NEUSTADT, 133.
- NIVERNOIS (Louis-Jules-Barbon Mancini - Mazarini, duc DE), 255.

- Norac et Javolci* [Caron et Clavijo], drame, par MARSOLIER DES VIVETIÈRES, 123.
- OSSUN (marquis d'), 35.
- PALISSOT DE MONTENOY (Charles), 413.
- PANCKOUCKE (Charles - Joseph), 241, 244.
- \* PARIS (M. Gaston), 131.
- PARIS DE MEYZIEU (Jean-Baptiste), \* 64.
- PARIS-DUVERNEY (Joseph), \* 12, 17, 29, 35, 63, 224, 389.
- Père de famille (le)*, par DIDEROT, 45.
- Pérou(le)*, vaisseau de Beaumarchais, 302.
- PERRIER frères (MM.), 239, \* 482.
- PIRON (Alexis), 280.
- Plaideurs (les)*, 411.
- POMEREUX (M. DE), 169.
- POMPADOUR (Jeanne-Antoinette Poisson, marquise DE), 38.
- POUSSE (Dr), 16.
- PRADES (l'abbé Jean-Martin DE), 15.
- PRASLIN (César-Gabriel de Choiseul, duc DE), 255, \* 256.
- \* PRUNEAUX (LE ROY DE), 169.
- QUESNAY (François), 29.
- RACINE (Jean), 411.
- RENARD (Dr), 16.
- Réponse ingénue* (de Beaumarchais à La Blache), 220.
- \* *Revue rétrospective* (publiée par J. TASCHEREAU), 142.
- RICHELIEU (Louis-François-Armand Du Plessis, duc DE), \* 93, 273, 275, 279.
- \* ROBERT (Hubert), 482.
- \* ROBIQUET (M. Paul), 112.
- ROCHFORD (lord), 120.
- RODNEY (George Bridge, amiral), 299, 301, 302.
- ROMILLY (Jean), 5.
- ROUSSEAU (Jean-Jacques), 6, 218.
- \* ROUX DE CORSE (Georges de Roux, marquis de Brue, connu sous le nom DE), 252.
- \* SABATTIER DE CABRES (l'abbé), 490.
- \* SAINT-ALBIN (Ph. DE), 492.
- SAINT-FLORENTIN (Louis Phélyppeaux, comte DE), duc de la Vrillière, 31, 92.
- \* SAINTE-BEUVE (C. A.), 474.
- SALIERI Antoine, \* 377.
- SARTINES (René-Gualbert, comte DE), 91, 109, 118, 122, 127, 141, 150, 152, 170, 187, 198, 231, 301.
- SAURIN (Bernard - Joseph), 281.
- \* SCHERER (M. Edmond), 130.
- \* SCOTT, aéronaute, 523 - 524.

- SEDAINE (Jean-Michel), 281, 396.
- SEILERN (comte DE), président de la régence d'Autriche, 138.
- SERRES DE LA TOUR, \* 290.
- \* STAPPER (M. Paul), 131, 132.
- \* SUARD (Jean - Baptiste - Antoine), 355.
- \* TAMIZEY DE LARROQUE (M.), VII.
- Tarare*, 365, 366, + 376-380, 392, 468.
- \* TARGET (Gui-Jean-Baptiste), 193.
- Tartare (le)*, à la Légion, réplique de Beaumarchais à La Blache, 221.
- Tartufe*, 410.
- Tartufe de mœurs (le)*, com. par CHÉRON, 405, \* 406.
- Théâtre (le)*, revue, 407.
- \* THÉLUSSON, 235.
- THÉVENEAU DE FRANCY (Lazare - Jean), \* 113, 203.
- THÉVENEAU DE MORANDE (Charles), \* 112.
- \* TREYSSAC DE VERGY, 170.
- Triomphe de l'intérêt (le)*, com. par BOISSY, 313.
- TRONCHIN (Théodore), 67.
- Turcaret*, 412.
- TURGOT (Anne-Robert-Jacques), baron de l'Aulne, 199.
- \* VAN LOO (Louis-Michel), 224.
- VAN ROBAIS (les), \* 235.
- Varenne (la) du Louvre*, \* 32.
- VERGENNES (Charles Gravier, comte DE), 181, 184, 185, 198, 202, 237, 250, 304, 306.
- \* VERNINAC (Raimond DE), 464.
- VICTOIRE (M<sup>me</sup>), fille de Louis XV, 9, 10.
- VIGNOLES, 165.
- Ville de Paris (la)*, vaisseau de l'amiral de Grasse, 305.
- \* VINCENT DE MONPETIT, 382.
- \* VIOLLET-LE-DUC (Emm. L. N.), XIII.
- \* VITU (M. Auguste), 2.
- VOLTAIRE (François-Marie Arouet DE), 58, 102, 213-215, 217, 257.
- WATTEBLED (Geneviève-Madeleine), seconde femme de Beaumarchais, 53, 65-69.
- WILKES (John), 175.
- WILLERMAWLAZ (Marie-Thérèse - Émilie), troisième femme de Beaumarchais, \* II, 108, 289, 450, 451, 476.

# TABLE DES MATIÈRES

(SOMMAIRES RÉDIGÉS PAR GUDIN.)

---

NOTICE PRÉLIMINAIRE, par Maurice TOURNEUX..... 1

## PREMIÈRE PARTIE

DEPUIS LA NAISSANCE DE BEAUMARCHAIS JUSQU'À LA SOLUTION  
DE SON GRAND PROCÈS.

(1732-1773)

Naissance de Beaumarchais, le 24 janvier 1732, 1. —  
Événements qui signalèrent l'année de sa naissance, 2  
— Sœurs de Beaumarchais, 3. — Corps chargés de  
l'instruction publique au dix-huitième siècle, 4. —  
Beaumarchais fait ses études à l'École d'Alfort, *ibid.* —  
Son père le destine à l'état d'horloger, 5. — Beau temps  
de l'horlogerie, *ibid.* — Hommes célèbres dont les  
pères ont été horlogers, *ibid.* — Beaumarchais invente  
l'échappement qui, en horlogerie, porte son nom, 7.  
— Première querelle et premier procès de Beaumar-  
chais, en mars 1754, *ibid.* — Certificat de l'Académie  
des sciences, en faveur du jeune Caron, daté du 2 mars  
1754, *ibid.* — Il est en butte aux premières attaques  
de l'envie, 8. — Il se produit à la Cour, 9. — Beau-  
marchais aspire à être de la Société Royale de Lon-  
dres, *ibid.* — Le jeune Caron prend le nom de Beau-  
marchais, 10. — Il reparaît à Versailles avec une  
charge, 11. — Portrait de Beaumarchais, *ibid.* — Il  
ne s'attache qu'à M. Duverney, 12. — Il se marie à  
l'âge de vingt-trois ans à Madeleine-Catherine Aubertin,  
veuve du sieur Franquet, en 1756, 13. — Ses pre-  
miers amis, *ibid.* — Ses talents de société ; son goût  
pour la musique, 14. — Il perfectionne la harpe, *ibid.*

— État des lettres et du théâtre, 15. — Querelles religieuses, *ibid.* — Mme de Beaumarchais meurt le 27 septembre 1757, 16. — Beaumarchais perd sa fortune, 17. — Il est admis chez Mesdames de France et leur montre à jouer de la harpe, 18. — Il est admis dans le concert de Mesdames, 19. — L'envie commence à s'attaquer à lui, *ibid.* — Portrait de la famille royale, *ibid.* — Le Roi, dans un concert de Mesdames, cède son fauteuil à Beaumarchais, 20. — Mot de M. d'Arboulin à Louis XV sur sa cour, *ibid.* — On cherche à mettre Beaumarchais mal dans l'esprit de Mesdames, 21. — Autre tentative pour le brouiller avec Mesdames, 22. — Il la fait avorter et emmène son père à Versailles, 23. — Il le présente à Mesdames, *ibid.* — Un courtisan cherche à l'humilier et est puni de sa sottise, 24. — Beaumarchais se bat avec le chevalier de C\*\*\*, 25. — Opinion de Beaumarchais sur le duel, 26. — Mot du Dauphin sur Beaumarchais, 27. — Le caractère de Beaumarchais se fortifie par les épreuves, 28. — Ses qualités, *ibid.* — La littérature jetait alors un grand éclat, *ibid.* — M. Duverney fonde l'École militaire, 29. — Beaumarchais engage Mesdames à visiter l'École militaire, *ibid.* — Le 18 août 1760, le Roi vient visiter l'École militaire, 30. — Vénalité des charges : Beaumarchais veut en avoir une plus importante, 31. — Il la paye, mais le ministre la lui refuse, *ibid.* — Beaumarchais devient secrétaire du Roi et président de la Varenne du Louvre, 32. — Il part pour l'Espagne et arrive à Madrid le 18 mai 1764, 34. — Lettre du marquis Grimaldi datée du Pardo, le 14 mai 1765, 36. — La musique espagnole lui plaît singulièrement, 37. — Il se défait de la charge de contrôleur de la maison du Roi, le 18 mai 1765, 39. — Sa contestation avec le prince de Conti. Le prince le prend en amitié et lui voue une protection qui ne s'est jamais démentie, *ibid.* — Le génie de Beaumarchais se tourne vers la comédie, 44. — État du théâtre français, *ibid.* — De Diderot, 44. — De l'*Encyclopédie*, de ses ennemis et de ses défenseurs, *ibid.* — Première représentation d'*Eugénie*, le 25 janvier 1767, 46. — Devoir des auteurs comiques bien rempli par Beau-

marchais, *ibid.* — Critique de La Harpe, 48. — On propose à Beaumarchais de se remarier, 50. — Il épouse en secondes noces Geneviève-Magdeleine Wattebled, veuve du sieur Lévêque, en avril 1768, 53. — Il se brouille avec le Roi le même mois, 57. — Evénements de 1768 qui semblaient ne devoir jamais influencer sur la vie de Beaumarchais, 61. — Les *Deux Amis*, représentés pour la première fois le 13 janvier 1770, 62. — Mort de M. Duverney à la fin de juillet 1770, 64. — Mort de Madame de Beaumarchais, le 19 novembre 1770, 69. — Je fais connaissance, en 1770, avec une des sœurs de Beaumarchais et bientôt avec lui, *ibid.* — Le chancelier Maupeou change le Parlement, 76. — Beaumarchais gagne, aux requêtes de l'hôtel, son procès contre le légataire de M. Duverney, 75. — Le légataire en appelle au nouveau Parlement, *ibid.* — Beaumarchais compose un opéra-comique, 76. — Le duc de Chaulnes veut tuer Beaumarchais, le 11 février 1773, 80. — Nouvelle imprudence du duc de Chaulnes, le 14 février 1773, 81. — Réponse de Beaumarchais à l'ordre du duc de la Vrillière, le 15 février 1773, 92. — Lettre de cachet qui envoie Beaumarchais au For-l'Evêque, 93. — Il recouvre sa liberté, 98. — Son rapporteur lui intente un procès, 99. — Lettres de Voltaire, 102. — Jugement rendu le 26 février 1774, 104.

## DEUXIÈME PARTIE

DEPUIS SA CONDAMNATION JUSQU'À SA RÉHABILITATION.

VOYAGES EN ANGLETERRE, EN ALLEMAGNE, A BORDEAUX, ETC.

(1774-1775.)

Beaumarchais va à Londres en 1774, 110. — Le duc d'Aiguillon cherche à nuire aux desseins de Beaumarchais, dont il ne connaissait pas toute l'étendue, 115. — Je vais à Londres avec Beaumarchais à la fin d'avril 1774, 116. — Mémoire au Roi, 120. — Louis XVI monte sur le trône le 10 mai 1774, 121. — Beaumarchais retourne à Londres au mois de juin 1774, 124. — Lettre du Roi datée de Marly, le 16 juillet 1774, *ibid.*

— Manuscrits et imprimés brûlés, au nombre de 4,000, les 22 et 23 juillet 1774, 125. — Lettre à M. de Sartines, le 26 juillet 1774, 128. — Beaumarchais part d'Amsterdam le 4 ou 5 août 1774, 129. — Il atteint Angelucci le 14 août dans la forêt de Neustadt, 133. — Dénonciation faite au bourgmestre de Nuremberg le 15 août 1774, 136. — Extrait du *Mémoire* de Beaumarchais à Louis XVI, 136. — Lettre du 16 août, écrite sur le Danube; il arrive à Vienne le 17 ou 18 août 1774, *ibid.* — Extrait d'un *Mémoire* ou compte rendu à Louis XVI, 137. — Schœnbrunn, *ibid.* — Beaumarchais a une audience de l'Impératrice-reine Marie-Thérèse, le 19 ou le 20 août 1774, *ibid.* — Sa visite chez M. Le Normand d'Étioles, le 4 novembre 1774, 146. — Lettre de Beaumarchais, en date du 14 novembre 1774, adressée à M. de Sartines, ministre de la marine, 150. — Lettre au même, en date du 25 novembre 1774, 151. — Autre lettre au ministre de la marine, le 11 décembre 1774, 153. — Lettre à M. de Sartines du 25 décembre 1774, 155. — Première représentation du *Barbier de Séville*, le 23 février 1775, 156. — Beaumarchais part pour Londres le 8 avril 1775, 163. — Extrait du *Mémoire* du 27 avril, 166. — Beaumarchais retourne avec moi en Angleterre, à la fin d'août 1775, 173. — Sauf-conduit en date du 25 août et transaction signée, le 5 octobre 1775, entre Beaumarchais et la chevalière d'Éon, 180. — Beaumarchais et moi nous revenons en France, dans le mois de novembre 1775, 183. — La chevalière d'Éon revient en habits d'homme, au mépris de sa parole; elle arrive à Versailles le 17 avril 1776, 184. — Lettre du comte de Vergennes à Beaumarchais, le 10 janvier 1776, 185. — Lettre à M. de Sartines en date du 14 janvier 1776, 187. — Beaumarchais présente une requête au conseil en mars 1776, 190. — Il arrive à Bordeaux le 20 ou 21 juin 1776, *ibid.* — Sa requête est admise, les lettres de relief du temps obtenues, le 12 août 1776, 192. — Mort du prince de Conti, le 2 avril 1776, *ibid.* — Beaumarchais est relevé de son blâme, le 6 septembre 1776, 194.

## TROISIÈME PARTIE

DEPUIS LA RÉHABILITATION DE BEAUMARCHAIS JUSQU'À LA PAIX DE 1783. — ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS IL CONCOURT. — VOYAGES EN DIVERSES PROVINCES. — GAIN DE SON PROCÈS CONTRE LE LÉGATAIRE UNIVERSEL. — ENTREPRISES DE COMMERCE. — RÉPONSE AU MÉMOIRE JUSTIFICATIF DE LA COUR DE LONDRES.

(1776-1783)

Établissement de la Caisse d'escompte, le 20 mai 1776, 197. — Extrait d'un Mémoire aux ministres, 17 septembre 1777, 204. — Est remis à M. de Sartine le 19 septembre 1777, *ibid.* — Voyage de Paris à Bordeaux, à Narbonne, à Marseille, à Lyon, et de Lyon à Paris, 1777, 206. — Arrivée à Marseille en octobre 1777, 210. — Arrivée de Voltaire à Paris, 213. — Nous repartons pour la Provence au mois de mars 1778, 215. — Traité entre la France et les États-Unis, signé à Paris le 26 février, 216. — Traité d'alliance éventuelle, signé aussi le 26 février 1778. Ce traité est notifié à Londres le 13 mars 1778, *ibid.* — Départ du comte d'Estaing le 13 avril 1778, *ibid.* — Beaumarchais apprend à Marseille la mort de Voltaire, 217. — Mort de Jean-Jacques Rousseau, le 2 juillet 1778, 218. — Le comte de la Blache arrive à Aix, 219. — Beaumarchais fait un nouveau Mémoire et se rend à Aix, *ibid.* — Jugement du Parlement d'Aix, rendu le 21 juillet 1778, 222. — Extrait des observations de Beaumarchais, sous le titre d'un citoyen, adressées aux ministres du Roi, le 26 février 1779, 233. — Lettre au comte de Vergennes, 14 mars 1779, 237. — Lettre du Congrès à M. de Beaumarchais, en date du 1<sup>er</sup> janvier 1779, 238. — Édition des *Œuvres* de M. de Voltaire, 241. — Voyage sur les côtes de l'Océan, en 1779, 247. — M. d'Orvilliers sort de Brest, le 3 juin 1779, 249. — Paix entre les Russes et les Turcs, signée le 21 mars 1779, 250. — Paix signée à Teschen, le 13 mai 1779, entre la Prusse et l'Autriche, *ibid.* — Le *Fier Rodrigue* combat en ligne, dans les parages de la Grenade, avec l'escadre du Roi,

le 7 juillet 1779, 252. — Observations de Beaumarchais sur le *Mémoire justificatif* de la cour de Londres, 254. — Lettre de Beaumarchais, en date du 4 juin 1779, un mois après la paix faite entre la Prusse et l'Autriche, et trois mois après celle qui fut signée entre les Russes et les Turcs, 269. — Affaires concernant le théâtre, 272. — Le maréchal de Richelieu charge Beaumarchais d'étudier cette affaire, 273. — Lettre du 24 janvier 1777, 275. — Le maréchal de Duras intervient dans l'affaire, 279. — Assemblée des auteurs dramatiques, le 9 juillet 1777, 280. — Assemblée du 26 août 1780, 281. — Lettre de Beaumarchais à M. Necker (11 mars 1778), 290. — Autre lettre au même (18 juillet 1780), *ibid.* — Lettre au comte de Maurepas (21 juillet 1780), 293. — L'amiral George Rodney défait la flotte espagnole, le 16 janvier 1780, et, quatre jours après, arrive à Gibraltar, 298. — L'Angleterre déclare la guerre à la Hollande, le 21 décembre 1780, 301. — Le prince de Montbarrey quitte le ministère, le 12 décembre 1780, *ibid.* — Extrait d'un Mémoire remis à M. Couturier, le 18 mars 1781, 302. — L'amiral Darby ravitaille Gibraltar, le 12 avril 1781, 302. — M. Necker donne sa démission le 25 mai 1781, 303. — Mort de M. de Maurepas, le 21 novembre 1781, 304. — Bataille navale du 12 avril 1781, entre Rodney et le comte de Grasse, 305. — Lettre aux chambres de commerce, en date du 27 mai 1782, *ibid.* — Lettre au comte de Vergennes (28 mai 1782), 306. — Le comte d'Artois et le duc de Bourbon se rendent au camp de Saint-Roch, le 15 et le 16 août 1782, 308. — Attaque de Gibraltar par les prames, le 13 septembre 1782, 309. — L'amiral Howes part de Portsmouth le 8 septembre, et ravitaille Gibraltar le 18 octobre 1782, 312. — Arrivée à Bordeaux du comte d'Estaing, le 7 novembre 1782, 313. — Extrait de la lettre de Beaumarchais au comte de Vergennes, le 19 novembre 1782, 315. — Pièces à l'appui de son mémoire dans le procès Kornmann.

## QUATRIÈME PARTIE

DEPUIS LA PAIX DE 1783 JUSQU'À LA MORT DE BEAUMARCHAIS.  
— SES DERNIERS OUVRAGES DRAMATIQUES. — SA CONDUITE  
PENDANT LA RÉVOLUTION.

(1784-1799)

*Le Mariage de Figaro, ou la Folle Journée*, représenté pour la première fois le 27 avril 1784, 326. — Lettre de Beaumarchais, imprimée dans le *Journal de Paris*, le 4 août 1784 (il y en a une autre du 12 août), 351. — Beaumarchais est arrêté la nuit du 7 au 8 mars 1785, 355. — Il répond à un écrit du comte de Mirabeau, 364. — Voyage au fort de Kehl (en juin et juillet 1786), 365. — Il fait un opéra, *ibid.* — L'opéra de *Tarare*, joué pour la première fois le 8 juin 1787, 376. — Mort de M. de Vergennes, en 1787, 383. — Lettre de Beaumarchais à la Comédie, le 11 mai 1788, *ibid.* — Extrait du procès-verbal de l'assemblée des Représentants de la Commune de Paris, du mardi 15 septembre 1789, 390. — Pétition des auteurs dramatiques, lue à l'Assemblée nationale le 14 août 1790, rédigée par La Harpe, 395. — Décret du 13 janvier 1791, 398. — Pétition des directeurs des théâtres de province à la Législative en 1791, 401. — Pétition de Beaumarchais lue au comité d'instruction publique, le 28 décembre 1791, 402. — Décret confirmatif du droit des auteurs, le 9 juillet 1792, 403. — Beaumarchais voue à la patrie le produit de ses ouvrages dramatiques, par sa lettre aux législateurs du 12 mai 1792, *ibid.* — *La Mère coupable*, jouée pour la première fois, le 6 juin 1792, sur le théâtre du Marais, 405. — Première dénonciation de Beaumarchais à l'Assemblée nationale, le 4 juin 1792, 416. — Le Roi est attaqué et forcé de quitter les Tuileries le 10 août, et enfermé au Temple le 13, 418. — Le 12 août, la maison de Beaumarchais est fouillée par la populace, 419. — Beaumarchais est arrêté le 23 août, 426. — Certificat des administrateurs de police, membres du comité de surveillance et de salut public, daté de la mairie, le 28 août 1792, 430. —

Extrait du rapport fait par les comités, l'an IV de la liberté, 1<sup>er</sup> de l'égalité (19 septembre 1792), 433. — La guerre est déclarée à l'Angleterre et à la Hollande le 1<sup>er</sup> février 1793, et à l'Espagne le 7 mars de la même année, 442. — Extrait des *Six époques*, commencées à Londres, achevées à Paris le 6 mars 1793, 443. — Beaumarchais repart pour l'Angleterre le 28 juin 1793, 444. — Le 9 Thermidor (27 juillet 1794), 449. — Extrait d'un mémoire manuscrit de Beaumarchais, écrit des pays étrangers, adressé à ses commissaires, 450. — Vente à réméré des armes, faite par Beaumarchais en février 1793, 453. — Il part de Paris le 28 juin 1793, *ibid.* — Il arrive à Londres le 6 août 1793, *ibid.* — Pitt déclaré l'ennemi du genre humain par le décret de la Convention du 6 août 1793, *ibid.* — Nouvelle dénonciation de Lecointre, de Versailles, imprimée dans le *Moniteur* du 4 fructidor an II (31 août 1794), 456. — Avis de Beaumarchais adressé au Comité, en vendémiaire et brumaire an III (octobre 1795), 457. — Etablissement des deux Conseils et du Directoire, le 13 brumaire an III (4 novembre 1795), 459. — Paix avec l'Espagne le 11 thermidor an III (29 juillet 1795), *ibid.* — Lettre de Beaumarchais au président du Directoire, janvier 1796, 460. — Beaumarchais revient à Paris le 17 messidor an IV (5 juillet 1796), 464. — Journée du 18 fructidor an V (4 septembre 1796), 466. — *La Mère coupable*, jouée par les comédiens français le 16 floréal an V (5 mai 1797), 468. — Lettre de Beaumarchais, imprimée dans la *Clé du cabinet des souverains*, le 21 brumaire an VII (11 novembre 1798), 470. — Mort de Beaumarchais dans la nuit du 27 au 28 floréal an VII (17 au 18 mai 1799), 473.

---

## APPENDICES

I. Beaumarchais et la famille Aubertin.....	485
II. Une dédicace inconnue du <i>Mariage de Figaro</i> .	488
III. Beaumarchais à Saint-Lazare. ....	492



Extrait du rapport fait par les comités, l'an IV de la liberté, 1<sup>er</sup> de l'égalité (19 septembre 1792), 433. — La guerre est déclarée à l'Angleterre et à la Hollande le 1<sup>er</sup> février 1793, et à l'Espagne le 7 mars de la même année, 442. — Extrait des *Six époques*, commencées à Londres, achevées à Paris le 6 mars 1793, 443. — Beaumarchais repart pour l'Angleterre le 28 juin 1793, 444. — Le 9 Thermidor (27 juillet 1794), 449. — Extrait d'un mémoire manuscrit de Beaumarchais, écrit des pays étrangers, adressé à ses commissaires, 450. — Vente à réméré des armes, faite par Beaumarchais en février 1793, 453. — Il part de Paris le 28 juin 1793, *ibid.* — Il arrive à Londres le 6 août 1793, *ibid.* — Pitt déclaré l'ennemi du genre humain par le décret de la Convention du 6 août 1793, *ibid.* — Nouvelle dénonciation de Lecointre, de Versailles, imprimée dans le *Moniteur* du 4 fructidor an II (31 août 1794), 456. — Avis de Beaumarchais adressé au Comité, en vendémiaire et brumaire an III (octobre 1795), 457. — Etablissement des deux Conseils et du Directoire, le 13 brumaire an III (4 novembre 1795), 459. — Paix avec l'Espagne le 11 thermidor an III (29 juillet 1795), *ibid.* — Lettre de Beaumarchais au président du Directoire, janvier 1796, 460. — Beaumarchais revient à Paris le 17 messidor an IV (5 juillet 1796), 464. — Journée du 18 fructidor an V (4 septembre 1796), 466. — *La Mère coupable*, jouée par les comédiens français le 16 floréal an V (5 mai 1797), 468. — Lettre de Beaumarchais, imprimée dans la *Clé du cabinet des souverains*, le 21 brumaire an VII (11 novembre 1798), 470. — Mort de Beaumarchais dans la nuit du 27 au 28 floréal an VII (17 au 18 mai 1799), 473.

---

## APPENDICES

I. Beaumarchais et la famille Aubertin.....	485
II. Une dédicace inconnue du <i>Mariage de Figaro</i> .	488
III. Beaumarchais à Saint-Lazare. ....	492





34453

PQ  
1956  
G8

Gudin de la Brenellerie, Paul  
Philippe  
Histoire de Beaumarchais

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---



L'industrie du Liège, Louvain